

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

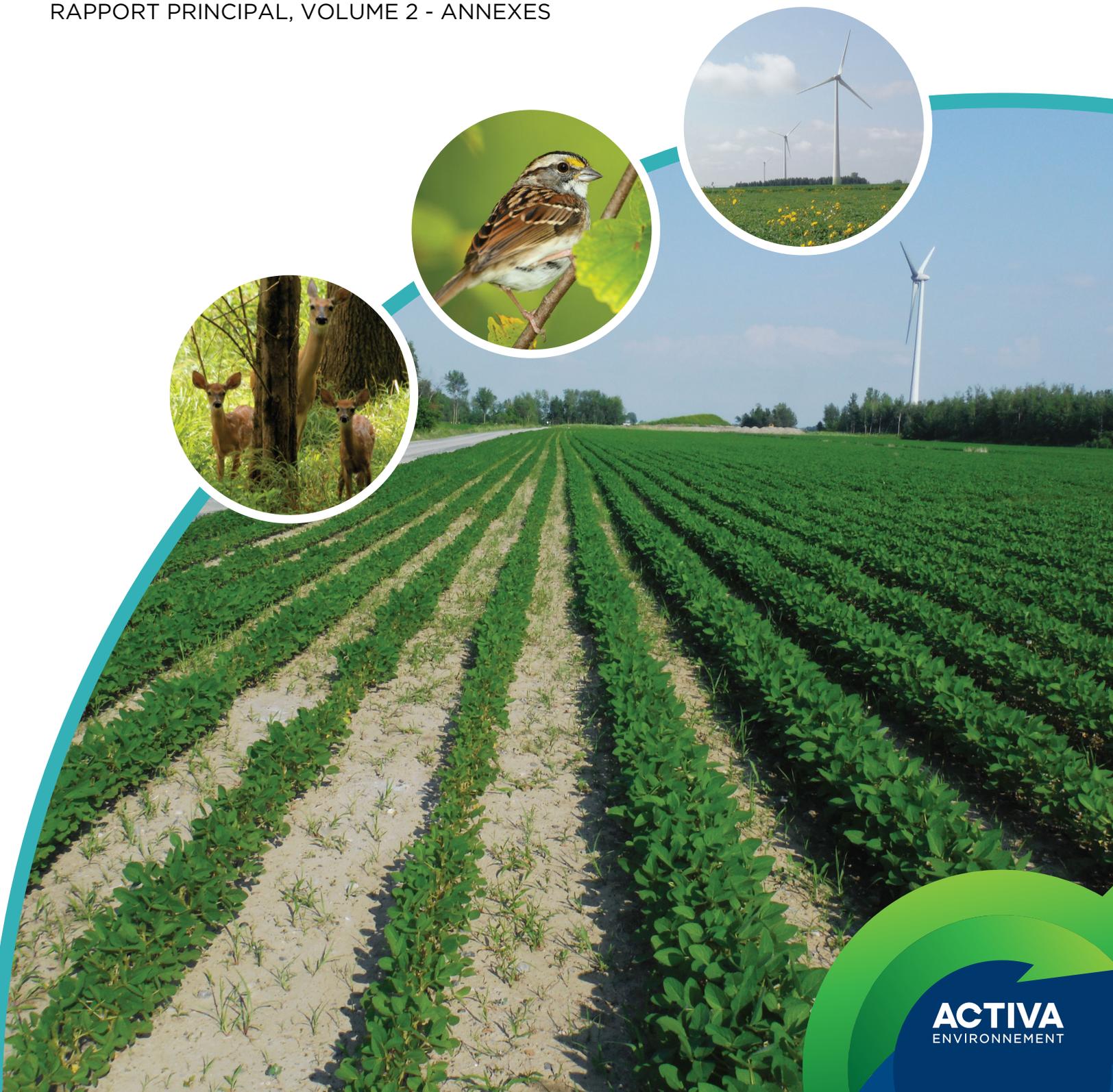


ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

DÉPOSÉE AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
DE LA FAUNE ET DES PARCS

NUMÉRO AU DOSSIER 3211-12-258

RAPPORT PRINCIPAL, VOLUME 2 - ANNEXES



Volume 2
Première section

LISTE DES ANNEXES (VOLUME 2)

Première section

- Annexe 1. Méthode d'évaluation des impacts
- Annexe 2. Rapport de consultation (voir Volume 3)*
- Annexe 3. Liste préliminaire des autorisations et permis requis
- Annexe 4.1 ÉES - Phase I
- Annexe 4.2 ÉES - Phase II
- Annexe 5. Caractérisation préliminaire des milieux humides et hydriques (2023)

Deuxième section

- Annexe 6. Inventaire de la faune avienne
- Annexe 7.1 Inventaires acoustiques fixes des chiroptères
- Annexe 7.2 Inventaire acoustique mobile des chiroptères
- Annexe 8. Étude préliminaire d'impact sur les systèmes de télécommunication
- Annexe 9.1 Étude du potentiel archéologique - volet eurocanadien
- Annexe 9.2 Étude du potentiel archéologique - volet autochtone
- Annexe 10.1 Méthode d'analyse d'impacts sur les paysages
- Annexe 10.2 Points de vue d'intérêt retenus pour l'analyse des impacts
- Annexe 10.3 Évaluation détaillée des impacts par unité de paysage
- Annexe 11. Étude du climat sonore projeté
- Annexe 12. Quantification des émissions de GES

Annexe 1
Méthode d'évaluation des impacts

ANNEXE 1 – MÉTHODE D'ÉVALUATION DES IMPACTS

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

À l'exception de l'évaluation des impacts sur le paysage et des systèmes de communication qui bénéficient d'une méthode d'évaluation spécifique, l'approche méthodologique utilisée est basée sur une évaluation matricielle des impacts selon les pratiques courantes dans le domaine; elle est conforme aux directives et aux lois canadiennes et provinciales concernant les méthodes d'évaluation. Les documents de référence consultés comprennent notamment les études d'impact sur l'environnement déposées au BAPE dans le cadre du développement de projets éoliens. L'approche comprend les étapes suivantes :

1. La description des composantes des milieux naturel et humain.
2. La détermination des sources d'impacts potentiels provenant des diverses activités du Projet.
3. L'identification des interrelations entre les sources d'impact et les composantes de l'environnement.
4. L'identification des mesures courantes d'atténuation des impacts.
5. L'analyse de l'impact de chacune des composantes de l'environnement pour lesquelles une interrelation significative a été identifiée. L'analyse est réalisée selon la méthode décrite ci-après et tient compte de la Directive émise en juillet 2023 par le MELCCFP pour le Projet et des *Lignes directrices relatives aux examens préalables aux termes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012, LC. 2012, ch. 19, art.52). Cette analyse comprend les éléments suivants :
 - La description des interrelations et l'identification des impacts potentiels;
 - La détermination de la valeur de la composante;
 - La caractérisation de l'impact et l'évaluation de son importance en considérant l'application des mesures d'atténuation courantes;
 - La définition, le cas échéant, de mesures d'atténuation particulières propres à réduire les impacts négatifs, ou de mesures de mise en valeur pour augmenter les impacts positifs;
 - La détermination de l'impact résiduel après application de ces mesures;
 - La définition de mesures de compensation pour le milieu naturel ou pour les citoyens et les communautés touchés, dans le cas où il y aurait des impacts résiduels significatifs inévitables.
6. La définition d'un programme de surveillance pour les phases de construction et de démantèlement pour s'assurer de l'application des mesures d'atténuation ou de compensation proposées dans l'étude d'impact, des conditions fixées dans le décret gouvernemental, des engagements prévus de l'Initiateur aux autorisations ministérielles, ainsi que des exigences relatives aux lois et règlements pertinents.
7. La définition d'un programme de suivi environnemental pour la phase d'exploitation pour vérifier, par l'expérience sur le terrain de l'Initiateur, la justesse de l'évaluation de certains impacts et l'efficacité de certaines mesures d'atténuation ou de compensation prévues à l'étude d'impact et pour lesquelles subsisterait une incertitude.

2. ÉTAPES D'ANALYSE

2.1. DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE LA COMPOSANTE

Dans le processus d'évaluation des impacts, la valeur de la composante affectée par le Projet doit être établie. Celle-ci peut être de nature écosystémique ou sociale, et évaluée en fonction des critères suivants :

- La valeur intrinsèque de la composante pour l'écosystème : unicité, importance écologique, rareté, pérennité de la composante ou des écosystèmes;

- Les valeurs sociales, culturelles, économiques et esthétiques que la population attribue aux composantes et l'appréciation des impacts par les populations qui les subissent : riverains, villages voisins, population régionale, etc.;
- La reconnaissance formelle de la composante par une loi, une réglementation, une politique ou une décision officielle;
- Le niveau d'utilisation d'une ressource affectée : diminution du potentiel agricole ou forestier, fréquentation des infrastructures récréatives, pratique d'activités de plein air, etc.;
- L'adéquation du Projet avec les orientations et plans de développement aux échelles locale et régionale.

Ainsi, la valeur de la composante est :

- **Forte (F)** : si la composante présente un intérêt majeur en raison de son rôle écosystémique et que sa conservation et sa protection font l'objet d'un consensus dans la communauté scientifique et la population, ou d'une reconnaissance formelle par une loi, une politique, une réglementation ou une décision officielle;
- **Moyenne (M)** : si la conservation et la protection de la composante suscitent un intérêt marqué ou sont un sujet de préoccupation pour la communauté scientifique ou la population, sans toutefois faire l'objet d'un consensus;
- **Faible (fa)** : si la composante est peu valorisée par la population et la communauté scientifique.

2.2. CARACTÉRISATION DE L'IMPACT ET ÉVALUATION DE SON IMPORTANCE

Pour chacune des interrelations significatives identifiées, l'impact est caractérisé en fonction de critères d'intensité, d'étendue et de durée.

2.2.1. Intensité

L'intensité de l'impact réfère au degré de perturbation anticipé sur une composante du milieu à la suite d'une activité du Projet en tenant compte de sa capacité à revenir à son état initial après la perturbation. On évalue l'intensité de l'impact sur une composante selon les répercussions globales générées par une activité liée au Projet. Selon les définitions, l'intensité peut être jugée forte, moyenne ou faible :

- **Forte (F)** : modification complète ou importante d'une composante affectant de manière irréversible son intégrité, son utilisation et sa qualité;
- **Moyenne (M)** : modification complète ou partielle de la composante qui affecte de manière réversible son intégrité, son utilisation et sa qualité;
- **Faible (fa)** : modification peu perceptible de la composante sans changement de son intégrité, de son utilisation et de sa qualité.

Dans la mesure du possible, des paramètres mesurables seront utilisés pour évaluer l'intensité de l'impact (surface ou pourcentage de perte d'habitat, niveau sonore en dBA aux récepteurs, etc.). Puisque ces paramètres varient selon la composante étudiée, ils seront détaillés dans les sections appropriées.

2.2.2. Étendue

L'étendue d'un impact réfère à la portée géographique par rapport à sa source. L'étendue peut être ponctuelle, locale ou régionale :

- **Ponctuelle (P)** : impact limité aux surfaces occupées par la ou les infrastructures concernées du Projet et/ou à proximité de celles-ci;
- **Locale (L)** : impact touchant une aire restreinte à quelques kilomètres autour des infrastructures du Projet (par exemple la ZIE);

- **Régionale (R)** : impact sur une aire élargie comprenant toute la zone d'étude associée à la composante concernée (selon les zones décrites à la section 4.1 de l'EIE).

2.2.3. Durée

La durée réfère à la période pendant laquelle l'impact se fait sentir sur ladite composante. Une estimation de la récurrence de l'impact est également intégrée à ce paramètre de façon indirecte. La durée peut être longue, moyenne ou courte :

- **Longue (L)** : impact continu sur la majeure partie de la durée de vie du Projet, ou même ultérieurement dans le cas d'impacts irréversibles;
- **Moyenne (M)** : impact continu prolongé sans toutefois perdurer jusqu'à la fin de la vie du Projet, ou impact intermittent pouvant perdurer jusqu'à la fin de la vie du Projet;
- **Courte (C)** : impact sur une courte période, par exemple, lors des phases de construction ou de démantèlement (jusqu'à deux ans).

2.3. IMPORTANTÉ DE L'IMPACT

La valeur de la composante et les critères caractérisant l'impact (intensité, étendue et durée) permettent d'évaluer son importance selon la grille présentée au tableau 1. La grille d'évaluation utilisée est équilibrée et proportionnelle puisqu'elle permet d'obtenir un nombre égal d'impacts d'importance majeure et mineure (N = 31), avec une possibilité de 19 impacts d'importance moyenne. Cette évaluation tient compte de l'application des mesures d'atténuation courantes, sans tenir compte des mesures particulières.

Tableau A1 - 1 Grille d'évaluation de l'importance de l'impact

		Importance de l'impact										
		Durée / Étendue		Intensité								
				Forte			Moyenne			Faible		
		Régionale	Locale	Ponctuelle	Régionale	Locale	Ponctuelle	Régionale	Locale	Ponctuelle		
Valeur	Forte	Longue	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne	
		Moyenne	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	
		Courte	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	
	Moyenne	Longue	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	
		Moyenne	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	
		Courte	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	
	Faible	Longue	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	
		Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	
		Courte	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	

3. MESURES D'ATTÉNUATION PARTICULIÈRES

Selon les résultats de l'analyse effectuée, des mesures d'atténuation particulières pourraient être appliquées afin de minimiser davantage l'impact appréhendé.

4. IMPACT RÉSIDUEL

La dernière étape de l'analyse consiste à évaluer l'impact résiduel sur la composante étudiée après la mise en place de mesures d'atténuation particulières, s'il y a lieu. Cette évaluation repose sur l'avis d'experts ou sur des données quantitatives permettant d'évaluer l'efficacité des mesures proposées pour éliminer ou réduire l'impact appréhendé. L'impact résiduel est jugé important ou non important.

Un impact de faible importance entraîne systématiquement un impact résiduel non important. Un impact d'importance forte ou moyenne peut entraîner un impact résiduel important ou non important selon sa persistance à la suite de la mise en place de mesures d'atténuation ou de compensation particulières.

Annexe 3
Liste préliminaire des autorisations
et permis requis

ANNEXE 3 – LISTE PRÉLIMINAIRE DES AUTORISATIONS ET PERMIS

PERMIS / AUTORISATION ¹	AUTORITÉ RESPONSABLE	EXIGENCE
Permis de recherches archéologiques (inventaires ou fouilles)	Ministère des Cultures et des Communications (MCC)	<i>Loi sur le patrimoine culturel (P-9.002), Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) et Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)</i>
Autorisation (décision) de la CPTAQ (aliénation pour des droits superficiaires, usage non agricole)	Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ)	<i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (c. P-41.1).</i>
Décret (autorisation gouvernementale)	Gouvernement du Québec	<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (c. Q-2, r.23.1).</i>
Autorisations ministérielles (AM) et déclarations de conformité (DC)	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Secteur environnement	<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (c. Q-2, r.17.1) (REAFIE)</i>
Demandes d'autorisations pour réaliser une activité susceptible de modifier un habitat faunique	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Secteur Faune	<i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (C-61.1) et Règlement sur les habitats fauniques (C-61.1, r.18)</i>
Permission de voirie et permis d'intervention	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	<i>Loi sur la voirie (v-9)</i>
Demandes d'examens et d'autorisations pour travaux dans l'habitat du poisson	Pêche et océan Canada (MPO)	<i>Loi sur les pêches et Loi sur les espèces en péril.</i>
Permis spécial de circulation - hors norme (pour circuler avec un véhicule de dimension ou de charge hors norme)	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	<i>Code de la sécurité routière (c-24.2) et Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers (c-24.2, r. 31)</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir	<i>Règlements municipaux</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Saint-Césaire	<i>Règlements municipaux</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Sainte-Brigitte-d'Iberville	<i>Règlements municipaux</i>
Permis divers	MRC de Rouville	<i>Règlements de la MRC</i>
Permis divers	MRC du Haut-Richelieu	<i>Règlements de la MRC</i>
Demande pour travaux, aménagement ou servitude à proximité d'une ligne de transport d'Hydro-Québec	Hydro-Québec	NA

¹ À noter que des avis ou ententes doivent aussi être obtenus pour le projet via d'autres instances (par exemple : NAV Canada, la Gendarmerie royale du Canada, Service météorologique Canada, Transports Canada, le ministère de la Défense national, etc.). Toutefois, seuls les permis et autorisations présentement nécessaires sont listés.

Annexe 4.1
ÉES - Phase I



**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE - PHASE I**

Projet Éolien Monnoir

PRÉSENTÉE À

Parc Éolien Monnoir S.E.C.
N/Réf. : E2310-83/19610
27 août 2024

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Directrice de projet

Fariel Benameur | Ingénieure, M. Env.

Chargée de projet

Louise Simard | Chimiste, M. Env.

Recherche et rédaction

Louise Simard | Chimiste, M. Env.

Visite de site et entrevue

Laurence Boum | Biologiste

Jean-François Chénier | Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville

Révision linguistique et mise en page

Sylviane Viens | Adjointe administrative

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Parc Éolien Monnoir S.E.C. (ci-après Parc) a confié à Activa Environnement (Activa) le mandat de réaliser une évaluation environnementale de site – Phase I (EES – Phase I) sur la zone d'implantation étudiée (ZIE) du Projet Éolien Monnoir (ci-après le Projet), situé dans la région de la Montérégie, plus précisément sur les territoires des MRC de Rouville et du Haut-Richelieu.

Le site à l'étude est composé de cinq secteurs, localisés principalement sur des terres agricoles. On y retrouve également des habitations, des boisés et des milieux naturels. Le Projet comprend l'installation de 20 éoliennes sur le site à l'étude, ainsi que les infrastructures requises pour l'exploitation du parc éolien (chemins d'accès, réseau collecteur et poste électrique).

Les travaux du mandat actuel s'effectuent dans le contexte de la *Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* (PEEIE) et excluent toutes les dispositions relatives à la section IV du chapitre IV du Titre I de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

L'EES-Phase I est utilisée afin de déceler les signes de pollution réelle ou potentielle d'un site. Ce type d'évaluation permet de déterminer la probabilité de pollution ainsi que les types de polluants présents sur le terrain et leur emplacement. Le présent rapport a donc pour objet de présenter les résultats et les conclusions de l'évaluation faite. L'EES-Phase I conduite par Activa a été effectuée selon une méthodologie discutée avec et validée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) lors d'échanges avec la Direction des évaluations environnementales, afin de tenir compte des caractéristiques d'un projet de type éolien et le contexte d'étude d'impact dans lequel l'EES-Phase I est menée.

L'analyse des informations colligées grâce aux recherches dans l'historique du site, à l'entrevue des propriétaires ainsi qu'à la visite du site le 28 mars 2024 a permis d'observer différents potentiels de contamination. En voici la liste :

- Présence d'une ancienne sablière désormais remblayée dans la zone située à proximité de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17. L'origine du remblai est incertaine selon les informations recueillies; il est susceptible d'être contaminé par des hydrocarbures pétroliers (HP C₁₀-C₅₀), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux lourds et des BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes).
- Présence d'iridescence d'origine inconnue près de la zone prévue pour l'implantation de l'éolienne T17. Cette iridescence pourrait provenir d'une contamination aux hydrocarbures ou d'une résurgence de matières organiques. Elle pourrait indiquer une contamination potentielle par des HP C₁₀-C₅₀ ou des composés phénoliques.

Des plans de localisation du site, des infrastructures, des zones à risque et autres informations pertinentes sont disponibles en annexe.

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre des travaux d'EES – Phase I, nous recommandons de procéder à la phase II de l'EES à l'emprise prévue pour l'éolienne T17.

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	1
2	Méthodologie	1
3	Description générale	2
3.1	Description du site	3
3.2	Hydrographie et contexte géologique et hydrologique régional	5
3.3	Description écologique	5
4	Étude de la documentation	5
4.1	Photographies aériennes antérieures et récentes	5
4.2	Évaluation environnementale antérieure.....	8
4.3	Inventaire des sites contaminés fédéraux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	8
4.4	Cartes disponibles auprès de la Régie de l'énergie du Canada	9
4.5	Dossiers détenus par le MELCCFP	9
4.6	Dossier concernant les réservoirs pétroliers à la Régie du bâtiment du Québec	9
4.7	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)	9
4.8	Schéma d'aménagement des MRC	9
4.9	Registres municipaux	10
4.10	Rapport d'inspection fiché auprès du Groupement technique des assureurs (Opta Intelligence Informationnelle).....	11
4.11	Autres informations obtenues dans le cadre du mandat.....	11
5	Consultation de personnes-ressources	11
5.1	Entrevues.....	11
6	Évaluation de la présence potentielle de contaminants	11
6.1	Observations et préoccupations environnementales –Secteur de l'éolienne T17	12
6.2	Propriétés adjacentes aux différents secteurs du site à l'étude	13
7	Conclusion de l'évaluateur	14
7.1	Activité visée par règlement	14
7.2	Contamination des différents secteurs du site à l'étude.....	14
7.3	Recommandation	14
8	Qualification de l'expert en évaluation	14
9	Limites de l'étude	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Identification du site à l'étude	3
Tableau 2.	Caractéristiques des sites visés pour l'implantation des éoliennes	4
Tableau 3.	Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 1	6
Tableau 4.	Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 2	6
Tableau 5.	Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 3	7
Tableau 6.	Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 4-1	7
Tableau 7.	Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 4-2.....	8

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1. Plans de localisation du site à l'étude
- Annexe 2. Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP
- Annexe 3. Photographies aériennes antérieures et récentes
- Annexe 4. Inventaire des sites contaminés fédéraux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
- Annexe 5. Base de données de la Régie de l'Énergie du Canada
- Annexe 6. Dossier et documentation en provenance du MELCCFP
- Annexe 7. Dossier concernant les réservoirs pétroliers à la Régie du bâtiment du Québec
- Annexe 8. Schéma d'aménagement des MRC
- Annexe 9. Dossiers municipaux
- Annexe 10. Photographies prises lors de la visite sur le terrain

1 INTRODUCTION

Parc Éolien Monnoir S.E.C. (ci-après Parc) a confié à Activa Environnement (Activa) le mandat de réaliser une évaluation environnementale de site – Phase I (EES – Phase I, désormais appelée étude de caractérisation de sol [phase I] selon le nouveau *Guide de caractérisation des terrains*¹ [ci-après le Guide]) sur la zone d'implantation étudiée (ZIE) du Projet Éolien Monnoir (ci-après le Projet), situé dans la région de la Montérégie, plus précisément sur les territoires des MRC de Rouville et du Haut-Richelieu. Le site à l'étude est localisé majoritairement en zone agricole, mais on y retrouve aussi des habitations, des boisés et des milieux naturels.

Les travaux du mandat actuel s'effectuent dans le contexte de la *Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* (PEEIE) et excluent toutes les dispositions relatives à la section IV du chapitre IV du titre I de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

L'EES – Phase I est utilisée afin de déceler les signes de contamination réelle ou potentielle d'un site. Ce type d'évaluation permet de déterminer la probabilité de contamination et les types de polluants présents sur le terrain et leur emplacement. Les données recueillies favorisent une prise de décision éclairée sur la gestion du terrain, l'exploitation des installations et les investissements projetés. Le présent rapport a donc pour objet de présenter les résultats et les conclusions de l'évaluation faite.

2 MÉTHODOLOGIE

Il est à noter que la méthodologie suivie et présentée ci-dessous a été discutée avec et validée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) lors de la rencontre avec la Direction des évaluations environnementales du 31 octobre 2023 et les échanges de courriel subséquents des 15 novembre et 19 décembre 2023. Cette méthodologie permet de satisfaire aux objectifs du Guide, soit de documenter l'historique des activités à risque sur les terrains considérés pour l'implantation des infrastructures et les propriétés avoisinantes, tout en tenant compte du contexte spécifique aux projets éoliens, en particulier l'envergure et la répartition des zones d'implantation des infrastructures sur un grand territoire ainsi que l'optimisation de la configuration au cours du développement du Projet.

Ainsi, la méthodologie suivie consiste à :

- Valider les risques pour la ZIE par l'analyse :
 - Des bases de données habituelles;
 - Des photographies aériennes historiques;
 - Des registres municipaux;
 - Des dossiers environnementaux du MELCCFP;
- Valider les risques sur les lots concernés spécifiquement par la configuration considérée pour l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) par :
 - L'analyse des questionnaires/entrevues fournis par les propriétaires des terrains sur lesquels des éoliennes pourraient être installées (ou sur lesquels un risque a été identifié à l'étape précédente);
 - Des visites aux endroits où des risques significatifs ont été décelés à l'étape précédente et où des infrastructures du Projet sont prévues (les secteurs qui sont des milieux naturels/champs cultivés depuis des décennies ne sont pas jugés à risque).

¹ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2024). *Guide de caractérisation des terrains*. Québec (QC). 224 p.
environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidecaracterisation.pdf

Le site à l'étude, qui correspond à la ZIE du Projet, comprend cinq secteurs identifiés par le promoteur pour l'implantation des éoliennes (secteurs 1, 2, 3, 4-1 et 4-2). La majorité des composantes du Projet (éoliennes, chemins d'accès, poste électrique) est entièrement comprise dans ces cinq secteurs. Quant au réseau collecteur, il est également situé en grande partie dans la ZIE; cependant, il est prévu d'en installer quelques sections dans des emprises municipales de routes et chemins situées à l'extérieur de la ZIE. L'analyse et la validation des risques pour ces zones ont tout de même été réalisées par l'étude des bases de données citées précédemment.

Parmi les activités effectuées dans le cadre du présent mandat, notons :

- La recherche et l'analyse de documents et d'informations permettant de retracer l'historique d'utilisation du site à l'étude;
- Des discussions auprès de personnes-ressources connaissant le site à l'étude;
- Une inspection visuelle, incluant une visite du ou des bâtiment(s) s'il y a lieu, dans les secteurs jugés à risque.

Voici les différentes sources d'information consultées dans le cadre du présent mandat :

- Base de données topographiques du Québec;
- Carte géologique régionale;
- Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ);
- Photographies aériennes antérieures et récentes;
- Évaluations environnementales de site antérieures, le cas échéant;
- Registre municipal;
- Schéma d'aménagement et de développement (SAD) des municipalités régionales de comté (MRC);
- Dossier de terrains détenu par le MELCCFP;
- Répertoires des terrains contaminés (site Internet);
- Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MELCCFP (site Internet);
- Registre des déclarations de culpabilité à des infractions du MELCCFP (site Internet);
- Registre des interventions d'Urgence-Environnement du MELCCFP (site Internet);
- Inventaire des sites contaminés fédéraux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (site Internet);
- Dossier concernant les réservoirs pétroliers à la Régie du bâtiment du Québec;
- Base de données d'OPTA Intelligence informationnelle;
- Bibliothèque et archives nationales du Québec (BanQ).

3 DESCRIPTION GÉNÉRALE

La description générale du site à l'étude présentée ci-après a été établie à partir de recherches auprès de diverses sources de données, et à la suite d'une visite ciblée des lieux effectuée le 28 mars 2024.

Le site à l'étude a une superficie de 27,9 km² et couvre l'emplacement de la majorité des équipements projetés, incluant les 20 positions potentielles des éoliennes prévues, le poste électrique, les emprises des chemins d'accès et la majorité du réseau collecteur. Les plans de localisation présentant le site à l'étude et les cinq secteurs sont joints en annexe 1. L'étude est basée sur les informations de localisation fournies par Parc en date du 12 février 2024 (configuration version 14).

Selon les informations disponibles, on trouve de façon générale dans le site à l'étude des terres agricoles, des habitations et quelques boisés.

3.1 DESCRIPTION DU SITE

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques d'identification du site à l'étude. Le tableau 2 présente les caractéristiques des sites d'implantation potentielle des éoliennes et du poste électrique.

Tableau 1. Identification du site à l'étude

Localisation : MRC et municipalités	MRC de Rouville : • Sainte-Angèle-de-Monnoir • Saint-Césaire		MRC du Haut-Richelieu : • Sainte-Brigide-d'Iberville		
Coordonnées géographiques (points centrides des secteurs) (NAD83)	Secteur 1 : -73,085171 45,373487	Secteur 2 : -73,077622 45,351103	Secteur 3 : -73,033685 45,347225	Secteur 4-1 : -72,979028 45,388224	Secteur 4-2 : -72,983439 45,362659
Superficie du site à l'étude	ZIE : 27,9 km ²				
Superficie de chaque secteur	Secteur 1 : 6,11 km ²	Secteur 2 : 5,05 km ²	Secteur 3 : 7,16 km ²	Secteur 4-1 : 6,04 km ²	Secteur 4-2 : 3,54 km ²
Propriétaire actuel	Le site à l'étude couvre plusieurs lots appartenant à des propriétaires privés.				
Cadastre	Cadastre du Québec				
Topographie du site	La topographie du site à l'étude est relativement plane. L'altitude varie de 30 à 95 m.				
Couverture du sol	Principalement des cultures, avec présence de boisés et de milieux urbains.				
Zonage agricole	La majorité des secteurs à l'étude fait partie de la zone agricole reconnue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, à l'exception de quelques zones d'exclusion.				
Autres	Présence d'une sablière entre les secteurs 3 et 4.2				

Évaluation environnementale de site - Phase I
Projet Éolien Monnoir - Parc Éolien Monnoir S.E.C.

Tableau 2. Caractéristiques des sites visés pour l'implantation des éoliennes et du poste électrique

Municipalité	ID de l'éolienne/site	Lot*	Coordonnées géographiques	Couverture du sol	Cours d'eau	Zonage municipal	Code SCIAN actuel	Activité antérieure	Activité actuelle	Usage actuel	Usage prévu	Services publics
Ste-Angèle-de-Monnoir	Éolienne T1	1 716 200	73° 5' 27,79" O 45° 22' 19,45" N	Agriculture	Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : 508)	SCIAN : 11	Agriculture	Agriculture	Agricole	Agricole/ Industriel	Collecte matières résiduelles uniquement
	Éolienne T2	1 716 049	73° 5' 20,396" O 45° 22' 4,43" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : 508)						
	Éolienne T3	1 714 329	73° 5' 3,006" O 45° 21' 47,362" N		Cours d'eau intermittent présent à environ 100 m au nord	Agricole (code : 509)						
	Éolienne T15	1 716 210	73° 4' 40,648" O 45° 22' 54,534" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : 510)						
	Poste électrique	1 714 334	73° 5' 2,16" O 45° 22' 35,83" N		Cours d'eau intermittent présent à environ 100 m au nord-ouest	Agricole (code : 510)						
Ste-Brigide-d'Iberville	Éolienne T4	4 390 289	73°4' 58,765" O 45°21' 18,707" N	Agriculture	Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-6)	SCIAN : 11	Agriculture	Agriculture	Agricole	Agricole/ Industriel	Collecte matières résiduelles uniquement
	Éolienne T6	4 390 226	73° 5' 13,862" O 45° 21' 0,41" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-4)						
	Éolienne T7	4 390 230	73° 4' 46,311" O 45° 20' 35,245" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (codes : A-4 et A-5.5)						
	Éolienne T8	4 390 260	73° 2' 0,619" O 45° 20' 43,598" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-8)						
	Éolienne T9	4 390 275	73° 2' 43,244" O 45° 20' 56,76" N		Cours d'eau intermittent présent à environ 90 m au nord-ouest	Agricole (code : A-7)						
	Éolienne T10	4 390 278	73° 2' 20,278" O 45° 21' 11,608" N		Cours d'eau intermittent présent à environ 80 m au nord-est	Agricole (code : A-7)						
	Éolienne T11	4 390 317	73° 1' 53,37" O 45° 21' 19,727" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-7)						
	Éolienne T12	4 390 263	73° 1' 11,84" O 45° 20' 37,133" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-8)						
	Éolienne T13	4 390 252	73° 1' 40,089" O 45° 20' 13,024" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (code : A-8)						
	Éolienne T14	4 390 249	73° 1' 24,605" O 45° 20' 0,544" N		Cours d'eau intermittent présent à environ 70 m à l'est	Agricole (code : A-8)						
	Éolienne T16	4 390 292	73° 4' 41,39" O 45° 21' 35,838" N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (codes : A-6 et A-7)						
St-Césaire	Éolienne T17	1 593 393	73° 0' 21,955" O 45° 21' 35,419" N	Agriculture	Cours d'eau intermittent présent à environ 60 m au sud	Agricole (Code : 514)	SCIAN : 11	Agriculture	Agriculture	Agricole	Agricole/ Industriel	Collecte matières résiduelles uniquement
	Éolienne T18	1 593 700	72°58'21.0756"O 45°22'5.052"N		Cours d'eau intermittent présent à environ 100 m à l'est	Agricole (Code : 516)						
	Éolienne T19	1 593 766	45°23'16.3788"N		Cours d'eau intermittent présent à environ 100 m au sud	Agricole (Code : 516)						
	Éolienne T20	1 593 768	72°58'3.0108"O 45°23'7.4472"N		Cours d'eau intermittent présent à environ 60 m au nord	Agricole (Code : 519)						
	Éolienne T21	1 593 769	72°57'52.9704"O 45°22'43.2876"N		Aucun dans un rayon de 100 m	Agricole (Code : 519)						

*La liste des propriétaires actuels des lots à l'étude est disponible sur demande.

3.2 HYDROGRAPHIE ET CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE RÉGIONAL

Le site du Projet Éolien Monnoir se trouve en grande majorité dans le bassin hydrographique de la rivière Yamaska. Ce bassin versant, d'une superficie de 4 843 km², s'étend principalement sur un axe nord-sud, des villes de Sutton à Pierreville. La rivière Yamaska, longue d'environ 160 km, y est le cours d'eau principal (OBV Yamaska, 2015). On ne note pas de lac majeur dans le site à l'étude; la rivière Yamaska est donc fort probablement le récepteur des eaux souterraines du secteur.

Selon la carte géologique consultée (GESTIM, 2023), la géologie de profondeur est majoritairement composée de mudstone interstratifié et de siltstone dolomitique. Deux secteurs (4-1 et 4-2) sont composés de shale gris et de mudstone avec interlits de grès lithique, de siltstone, de calcarénite et de dolarénite.

Pour ce qui est de la géologie de surface, elle est composée principalement de sédiments glaciomarins littoraux et pré-littoraux (sable, silt sableux, sable graveleux et gravier stratifié et généralement bien trié), de sédiments glaciomarins fins d'eau profonde (silt argileux et argile silteuse gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant localement des rythmites), de till non différencié (diamicton glaciaire dont la genèse exacte n'a pu être déterminée), ainsi que des alluvions non différenciées (sédiment alluvionnaire mis en place le long de cours d'eau).

Aucun titre minier actif n'est répertorié dans le site à l'étude (GESTIM et SIGEOM, 2023). Cependant, un titre minier au nom de « Déneigement Jorg 100 % » se trouve à l'est du site à l'étude.

Sur le site à l'étude, 62 puits sont répertoriés. Selon les codes cités dans le SIH (annexe 2), l'ensemble de ces puits a été foré dans un but d'approvisionnement en eau potable. Considérant la taille du site à l'étude, la répartition des puits et les composantes du Projet, il est impossible de déterminer les puits localisés en aval des composantes du Projet dans le cadre de la présente étude.

3.3 DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de l'EIE réalisée pour le Projet, une caractérisation écologique a été réalisée dans les milieux naturels susceptibles d'être impactés, permettant d'identifier et localiser les milieux humides, cours d'eau et autres aires ou éléments d'intérêt écologique. Des milieux humides ont été identifiés sur le site à l'étude; cependant, les infrastructures du Projet ne sont pas localisées dans ces milieux.

4 ÉTUDE DE LA DOCUMENTATION

4.1 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ANTÉRIEURES ET RÉCENTES

Des photographies aériennes de 1966, 1978, 1993, 2003, 2004, 2013, 2014, 2015, 2018 et 2019 ont été consultées pour évaluer l'historique des lieux où seraient localisées les infrastructures (annexe 3). Celles-ci ont pour but d'aider à retracer le développement des secteurs et des environs et à identifier les activités présentant un risque pour le site à l'étude (p. ex. entreposage, enfouissement, réservoir, etc.). Les tableaux 3 à 7 présentent un résumé des observations.

Tableau 3. Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 1

Année de la photo	Principales caractéristiques	
	Sur le site	Voisinage
1966	On observe des résidences et des bâtiments agricoles le long des routes et chemins à la bordure nord-ouest et au sud-est du secteur à l'étude. La majorité du site est couverte de champs agricoles. Deux boisés et une zone déboisée, mais qui ne semble pas être un champ sont présents dans le secteur nord et un cours d'eau semble traverser le secteur au sud.	<u>Nord</u> : on observe des champs et un boisé. On y trouve une route plus importante un peu plus loin. <u>Sud</u> : le secteur 2 est présent, ainsi que des champs et un cours d'eau se dirigeant vers l'est. <u>Ouest et est</u> : des champs sont présents et quelques ensembles de bâtiments de type agricole et résidentiel.
1978	Aucun changement notable pour la majorité du site mis à part l'apparition d'un lac dans l'aire déboisée au nord du secteur.	Aucun changement notable.
1993	Aucun changement notable pour la majorité du site sauf l'agrandissement du lac au nord du secteur.	Aucun changement notable, outre l'ajout d'un bâtiment de type commercial ou institutionnel près du lac au nord.
2004	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
2015	Aucun changement notable pour la majorité du site. Quelques bâtiments ont subi des modifications.	Aucun changement notable, outre quelques modifications sur certains regroupements de bâtiments de type agricole et résidentiel.
2018	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.

Tableau 4. Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 2

Année de la photo	Principales caractéristiques	
	Sur le site	Voisinage
1966	On observe des résidences et des bâtiments agricoles le long des routes et chemins à la bordure sud-ouest et au sud-est du secteur à l'étude. La majorité du site à l'étude est recouverte de champs agricoles. Des fossés ainsi qu'un cours d'eau traversent le secteur.	<u>Nord</u> : le secteur 1 est présent et des champs et quelques bâtiments de type agricole. <u>Sud</u> : des champs sont présents. Le secteur 3 est présent au sud-est. <u>Ouest</u> : on trouve des champs et quelques ensembles de bâtiments agricoles et résidentiels. <u>Est</u> : on trouve des champs et quelques ensembles de bâtiments agricoles et résidentiels. Un cours d'eau semble longer la section est du secteur.
1978	Aucun changement notable pour la majorité du site.	Aucun changement notable.
1993	Aucun changement notable pour la majorité du site.	Aucun changement notable.
2004	Aucun changement notable pour la majorité du site. Quelques bâtiments ont subi des modifications.	Aucun changement notable, outre quelques modifications sur certains regroupements de bâtiments de type agricole et résidentiel.
2015	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
2019	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.

Tableau 5. Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 3

Année de la photo	Principales caractéristiques	
	Sur le site	Voisinage
1966	On observe des résidences et des bâtiments agricoles le long des routes et chemins à la bordure nord-ouest et est du secteur à l'étude. La majorité du site est recouvert de champs agricoles, mais un boisé est aussi présent au centre du secteur. Des fossés ainsi qu'un cours d'eau traversent le secteur.	<u>Nord</u> : des champs sont présents. <u>Nord-ouest</u> : une série d'ensembles de bâtiments de type agricole et résidentiel sont présents et dans le secteur 2. <u>Nord-est</u> : à environ 350 m du secteur à l'étude, une carrière (ou sablière) est présente. <u>Sud</u> : des champs sont présents. <u>Est</u> : des bâtiments de type résidentiel et agricole sont présents et des champs.
1978	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
1993	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
2004	Construction de deux bâtiments de type agricole au nord-ouest du site.	Aucun changement notable.
2015	Aucun changement notable pour la majorité du site. Quelques bâtiments ont subi des modifications.	Aucun changement notable, outre quelques modifications sur certains regroupements de bâtiments de type agricole et résidentiel.
2019	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.

Tableau 6. Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 4-1

Année de la photo	Principales caractéristiques	
	Sur le site	Voisinage
1963	On observe des résidences et des bâtiments agricoles le long des routes et chemins à la bordure nord-est ainsi qu'à l'ouest du secteur à l'étude. La majorité du site est recouverte de champs agricoles, mais un petit boisé est aussi présent au centre. Des fossés et un cours d'eau traversent le secteur.	<u>Nord et est</u> : des champs sont présents. <u>Sud</u> : des champs sont présents, suivis d'une autoroute et d'autres champs, et quelques bâtiments de type agricole ou résidentiel. <u>Ouest</u> : des champs, et des bâtiments de types résidentiels ou agricoles sont présents, suivis de la rivière Yamaska.
1978	Aucun changement notable. Quelques bâtiments ont subi des modifications.	Aucun changement notable, outre quelques modifications sur certains regroupements de bâtiments de type agricole et résidentiel.
1993	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
2003	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.
2015	Aucun changement notable. Quelques bâtiments ont subi des modifications.	Aucun changement notable.
2019	Aucun changement notable.	Aucun changement notable.

Tableau 7. Observations faites sur les photographies aériennes historiques – Secteur 4-2

Année de la photo	Principales caractéristiques	
	Sur le site	Voisinage
1963	On observe des résidences et des bâtiments agricoles le long des routes et chemins au centre du site, qui est aussi traversé par la rivière Yamaska. La majorité du site est recouverte de champs agricoles, mais des boisés sont présents aux limites est et ouest du secteur. Des fossés traversent le secteur.	<u>Nord</u> : des champs sont présents, et la rivière Yamaska et des bâtiments de type agricole sont visibles au centre du secteur. <u>Sud</u> : on trouve des champs dans la section est, la rivière Yamaska au centre et des champs, des bâtiments de type agricole et une carrière (ou sablière) dans la portion ouest. <u>Ouest</u> : Un boisé et une carrière/sablière sont présents. <u>Est</u> : Un boisé, suivi de champs ou bâtiment de type agricole ou résidentiel.
1978	Aucun changement notable pour la majorité du site. Quelques bâtiments ont été modifiés.	Aucun changement notable, outre quelques modifications sur certains regroupements de bâtiments de type agricole et résidentiel.
1993	Aucun changement notable, sauf pour la carrière (ou sablière) présente au sud qui a étendu ses opérations dans la zone sud-ouest du secteur.	Aucun changement notable au nord, à l'ouest et à l'est. Au sud, la superficie de la carrière (ou sablière) s'est considérablement agrandie.
2003	Quelques bâtiments modifiés. La portion de la carrière (ou sablière) présente au sud-est du secteur semble moins exploitée, la végétation reprend.	Aucun changement notable au nord, à l'ouest et à l'est. La carrière (ou sablière) au sud semble être moins utilisée, plusieurs zones semblent reboisées.
2014	Aucun changement notable sur la majorité du site, à l'exception de la carrière (ou sablière) au sud-ouest : elle semble avoir été remblayée.	Aucun changement notable au nord, à l'ouest et à l'est. La carrière (ou sablière) au sud est encore présente et semble avoir été abandonnée en partie.
2019	Aucun changement notable : la zone remblayée semble désormais occupée par un champ.	Aucun changement notable, sauf pour la carrière (ou sablière) dont les opérations semblent avoir repris.

À l'analyse des photographies aériennes, on constate que le site à l'étude est principalement en zone agricole, avec parfois des boisés. Plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel sont présents dans les différents secteurs du site à l'étude, ou autour de ceux-ci. Une carrière ou sablière semble présente près du secteur 3 et en partie sur le secteur 4-2, et ce, depuis au moins 1963.

La consultation des photographies aériennes permet de soulever des préoccupations environnementales concernant la carrière ou sablière observée sur la section sud-ouest du secteur 4-2 et à proximité. Elle était visiblement présente en 1993, mais son exploitation avait diminué ou cessé en 2003. À partir de 2013, une partie du site était visiblement remblayée et occupée par un champ. Il est à noter que l'emplacement de l'éolienne T17 se situe dans ce secteur.

De plus, bien que des infrastructures soient présentes sur les différents secteurs à l'étude (bâtiments de type agricole ou résidentiel, potentiel réservoir ou bassin, etc.), ces risques sont jugés non significatifs selon l'emplacement prévu des éoliennes et des autres infrastructures de projet.

4.2 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ANTÉRIEURE

Aucune évaluation environnementale antérieure n'a été fournie pour le site à l'étude.

4.3 INVENTAIRE DES SITES CONTAMINÉS FÉDÉRAUX DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

L'inventaire des sites contaminés fédéraux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ne renferme aucune mention concernant les cinq secteurs du site à l'étude et les terrains avoisinants (annexe 4).

4.4 CARTES DISPONIBLES AUPRÈS DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU CANADA

Selon les cartes consultées à la Régie de l'énergie du Canada, un gazoduc traverse le secteur 4-1 d'est en ouest. Présentement en service, il appartient à la compagnie Trans Québec and Maritimes PipeLines inc. Son âge et sa profondeur d'enfouissement sont inconnus, mais aucun incident ne serait répertorié sur ce dernier dans le secteur à l'étude.

Un pipeline se trouve aussi sur le site à l'étude, traversant le secteur 4-2 du coin nord-ouest vers le coin sud-est. Présentement en service, il appartient à la compagnie Pipe-lines Montréal Ltée. Son âge et sa profondeur d'enfouissement sont inconnus, mais aucun incident ne serait répertorié sur ce dernier dans le secteur à l'étude (annexe 5).

4.5 DOSSIERS DÉTENUS PAR LE MELCCFP

Les informations disponibles sur le site Internet du MELCCFP sont jointes à l'annexe 6.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les lots sur les secteurs visés et les terrains à proximité ne faisaient pas partie du *Répertoire des terrains contaminés* ni du *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels* produits par le MELCCFP selon les informations vérifiées en septembre 2023 (annexe 6).

Il n'existe également aucun enregistrement pertinent dans le *Registre des déclarations de culpabilités à des infractions* de la LQE (annexe 6).

Finalement, le registre des interventions d'Urgence-Environnement ne referme aucune mention concernant les secteurs évalués (annexe 6).

Une demande d'accès à l'information a été envoyée le 7 septembre 2023 à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie du MELCCFP. À ce jour, la Direction régionale a transmis un accusé réception.

4.6 DOSSIER CONCERNANT LES RÉSERVOIRS PÉTROLIERS À LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

L'examen du dossier permet de retracer plusieurs documents comme des demandes de renouvellement d'équipement pétrolier, des attestations de conformité, des descriptions d'équipements, des avis d'irrégularité, des certificats de vérification de performance et des rapports d'inspection.

Le Répertoire des sites d'équipements pétroliers et la Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé (annexe 7) ne listent aucun des terrains dans les secteurs à l'étude (1 à 4-2), ni sur les propriétés limitrophes dans un rayon de 100 m.

4.7 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)

Aucune carte topographique n'était disponible pour le site à l'étude.

4.8 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DES MRC

Les SAD des MRC de Rouville et du Haut-Richelieu définissent les grandes affectations du territoire, des zones de contraintes naturelles (plaines inondables) et anthropiques, ainsi que les périmètres d'urbanisation et les territoires d'intérêt situés dans les limites de ces MRC. Les plans suivants ont été consultés :

MRC de Rouville

- Plan du concept d'organisation spatiale interne au territoire de la MRC;
- Plan du concept d'aménagement et de développement touristique de la MRC;
- Plan des grandes affectations du territoire;

- Plan des ensembles et territoires d'intérêt;
- Plan des contraintes physiques et anthropiques;

MRC du Haut-Richelieu

- Plan des aires récréotouristiques;
- Plan des agglomérations du Haut-Richelieu;
- Concept d'aménagement régional de la MRC;
- Plan de la zone d'érosion de Sainte-Brigide-d'Iberville : Rivière du Sud-Ouest;
- Plan de la zone tampon agricole de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- Plan 1 de 3 de l'annexe A de la MRC;
- Plan d'implantation de parc éolien sur le territoire de la MRC.

Les secteurs 1, 4-1 et 4-2 se trouvent dans la MRC de Rouville, à l'extérieur des pôles d'urbanisation et des zones de conservation, majoritairement en zone agricole. Ces secteurs abritent quelques boisés et milieux humides, mais on ne retrouve aucune infrastructure dans ces milieux. Un gazoduc traverse d'est en ouest le secteur 4-1 et un oléoduc traverse les secteurs 1, 4-1 et 4-2 du nord au sud. Finalement, pour les secteurs 4-1 et 4-2, une portion de ces derniers se trouve en zone inondable. Toutefois, aucune des infrastructures du Projet n'est prévue dans cette zone inondable.

Les secteurs 2 et 3 se trouvent dans la MRC du Haut-Richelieu, en milieu agricole, en dehors des aires de concentration récréotouristique et des zones urbaines majeures.

Il n'y a pas de conflit entre les activités du Projet pour les utilisations du territoire, le zonage ou la présence de territoires d'intérêt selon les documents consultés pour les MRC concernées. Il faut noter que les informations des MRC indiquent la présence de gazoduc et d'oléoduc sur leur territoire. Aucun incident n'a été documenté dans les dossiers de la MRC, le risque de contamination des sols est jugé négligeable.

Les différents plans consultés dans les SAD des deux MRC sont présentés à l'annexe 8.

4.9 REGISTRES MUNICIPAUX

Une demande d'accès à l'information a été envoyée aux trois municipalités visées par l'implantation des éoliennes : Sainte-Angèle-de-Monnoir (30 novembre 2023), Sainte-Brigide-d'Iberville (13 septembre 2023) et Saint-Césaire (13 septembre 2023 et 13 février 2024).

Selon les municipalités, les usages actuels pour les propriétés n'entrent pas en conflit avec le zonage municipal; rien dans les dossiers municipaux ne laisse supposer que les lots du site à l'étude et leur utilisation serait en infraction avec les règlements de la ville.

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Les registres de Sainte-Angèle-de-Monnoir ne relèvent aucun déversement, ni accident environnemental, ni plainte associée aux lots du site à l'étude. Il n'existe aucun raccordement au réseau municipal d'égout et d'aqueduc pour les lots à l'étude.

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Les registres de Sainte-Brigide-d'Iberville ne relèvent aucun déversement, ni accident environnemental, ni plainte associée aux lots du site à l'étude. Il n'existe aucun raccordement au réseau municipal d'égout et d'aqueduc pour les lots à l'étude. Selon les informations fournies par la municipalité, des permis de captage des eaux souterraines ont été fournis pour les lots suivants :

- Lot 4 391 022 du cadastre du Québec : un puits d'approvisionnement;
- Lot 4 390 275 du cadastre du Québec : un puits d'approvisionnement.

Municipalité de Saint-Césaire

Les registres de Saint-Césaire ne relèvent aucun déversement, ni accident environnemental, ni plainte associée sur les lots du site à l'étude. Il n'existe aucun raccordement au réseau municipal d'égout et d'aqueduc pour les lots à l'étude.

Les informations sur le zonage ont été fournies par la municipalité et l'ensemble de la documentation obtenue est jointe à l'annexe 9.

4.10 RAPPORT D'INSPECTION FICHÉ AUPRÈS DU GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS (OPTA INTELLIGENCE INFORMATIONNELLE)

Étant donné l'emplacement du site en milieu agricole et l'ampleur du Projet, aucune demande d'information n'a été acheminée au groupe OPTA.

4.11 AUTRES INFORMATIONS OBTENUES DANS LE CADRE DU MANDAT

Le site internet d'Energir a été consulté et leur réseau gazier est présent dans la ZIE, dans les zones nord et est. De plus, Parc a obtenu des précisions d'Energir quant à leur réseau à proximité des infrastructures prévues. Aucun incident n'a été relevé lors des recherches dans les registres du MELCCFP.

Parc a obtenu des précisions de Pipe-lines Montréal Ltée quant à leur oléoduc installé à proximité de la zone 4-2 et mentionné à la section 4.4. Celui-ci comprend trois conduites, dont deux inactives. Aucun incident n'a été relevé lors des recherches dans les registres du MELCCFP.

5 CONSULTATION DE PERSONNES-RESSOURCES

5.1 ENTREVUES

Dans le cadre de l'EES - Phase I, l'ensemble des propriétaires de terrains sur lesquels des éoliennes sont prévues a été rencontré afin que différentes questions leur soient posées pour établir les risques environnementaux présents sur le terrain, par rapport aux activités en cours ou antérieures.

L'ensemble des propriétaires indique l'absence de réservoir de produits pétroliers dans un rayon de 100 m des emplacements prévus pour les éoliennes, ainsi que celui du poste électrique. Aucun propriétaire, à l'exception de celui du lot 4 586 498, ne mentionne de remblai effectué dans le secteur, d'activité industrielle, d'incident de nature environnementale ou de l'existence d'un rapport d'évaluation environnementale antérieur. Les différents lots ont toujours été, selon les propriétaires, utilisés à des fins résidentielles et agricoles.

Quant au lot 4 586 498 qui est mitoyen au lot sur lequel l'éolienne T17 est prévue, son propriétaire indique qu'une sablière y aurait été exploitée, et que du remblai y aurait été placé, probablement lors des activités de fermeture. Selon ses dires, les sols proviendraient peut-être des travaux d'excavation réalisés lors de la construction du Quartier Dix30 à Brossard, mais des preuves de la provenance du remblai ou d'analyses sur la qualité des sols utilisés n'ont pu être fournies. L'origine de ce remblai est donc incertaine.

6 ÉVALUATION DE LA PRÉSENCE POTENTIELLE DE CONTAMINANTS

Comme établi précédemment dans la section détaillant la méthodologie appliquée pour la présente EES - Phase I adaptée au contexte d'EIE pour un projet de parc éolien, il a été convenu de procéder à une visite terrain uniquement dans les secteurs pour lesquels un risque était identifié sur le site à l'étude.

Les risques identifiés dans la présente étude concernent la zone où l'implantation de l'éolienne T17 est prévue. Ce terrain présente des risques identifiés à la section précédente soit :

- La fermeture d'une portion de la sablière antérieurement exploitée (secteur 4-2) par remblayage à l'aide de sols d'origine inconnue.

Ce terrain a donc été parcouru à pied. L'inspection avait pour but d'identifier la présence potentielle de contamination et s'est limitée à une identification visuelle; aucune intervention intrusive (creusage, etc.) n'a été effectuée lors de la visite. Les informations suivantes ont été relevées lors de la visite des lieux effectuée le 28 mars 2024 et les photographies prises lors de la visite du site sont disponibles à l'annexe 10.

6.1 OBSERVATIONS ET PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES –SECTEUR DE L'ÉOLIENNE T17

6.1.1 Contamination de surface

Lors de la visite, une flaque d'eau avec de l'iridescence a été observée dans le champ, près de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17. Bien que l'origine de l'iridescence soit indéterminée, la présence d'eau avec iridescence sur le sol (donc sur une surface non étanche) est un indice de contamination potentielle des sols et constitue un risque significatif.

6.1.2 Végétation de surface

Aucun signe de végétation stressée n'a été observé sur ce site.

6.1.3 Éléments naturels sensibles (cours d'eau, milieu humide)

Le site est utilisé en majorité pour de l'agriculture. Un étang est présent dans le secteur visité, au sud-est de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17.

6.1.4 Aires d'entreposage extérieures

Aucune aire d'entreposage extérieure n'est présente sur ce site.

6.1.5 Réservoirs et matières dangereuses

Aucune indication de la présence d'un réservoir de produits pétroliers hors sol ou souterrain n'a été observée sur ce site.

6.1.6 Matériau de remblai

Aucun signe de la présence de remblai n'a été observé sur ce site.

6.1.7 Déchets

Lors de la visite, aucun déchet n'a été observé sur le terrain.

6.1.8 Infrastructures enfouies

Aucun indice de structure enfouie n'a été relevé. Il n'y a aucun bâtiment à proximité de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17, le bâtiment le plus près étant situé à un peu plus de 850 m.

6.2 PROPRIÉTÉS ADJACENTES AUX DIFFÉRENTS SECTEURS DU SITE À L'ÉTUDE

En lien avec la méthodologie adaptée au contexte d'EIE pour un projet de parc éolien, une inspection sommaire des propriétés adjacentes aux secteurs du site à l'étude a été réalisée à partir des images satellites les plus récentes disponibles. Le but de cette inspection était de déceler les risques ou passifs environnementaux visuellement évidents qui indiqueraient une contamination potentielle sur les secteurs à l'étude.

Secteur 1

- Au nord : des champs sont présents majoritairement, ainsi qu'un boisé;
- Au sud : des champs sont présents;
- À l'est : chemin Saint-François, suivi de plusieurs champs, ainsi qu'un bâtiment de type résidentiel;
- À l'ouest : chemin de la Grande Ligne, suivi de plusieurs champs, et de quatre bâtiments de type résidentiel et un groupement de bâtiments de type agricole.

Secteur 2

- Au nord : un champ et un groupement de bâtiments de type agricole.
- Au sud : rang Double (route 104), suivi de nombreux champs et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.
- À l'est : rang de la Rivière Ouest, suivi de nombreux champs et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.
- À l'ouest : chemin Saint-François, suivi de nombreux champs et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.

Secteur 3

- Au nord : plusieurs champs.
- Au sud : plusieurs champs et de nombreux bâtiments de type agricole ou résidentiel.
- À l'est : route 233, suivie de nombreux champs et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.
- À l'ouest : rang de la Rivière Est, suivi de nombreux champs et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.

Secteur 4-1

- Au nord : rang Rosalie dans la section est, suivi de plusieurs champs.
- Au sud : des champs suivis de l'autoroute 10, elle-même suivie de champs.
- À l'est : plusieurs champs et un terrain avec 2 bâtisses de type résidentiel dans la section nord.
- À l'ouest : rang du Haut de la Rivière Sud, suivi de nombreux champs, de la Rivière Yamaska, et de plusieurs bâtiments de type agricole ou résidentiel.

Secteur 4-2

- Au nord : la rivière Yamaska est présente au centre et plusieurs champs et bâtiments de type résidentiel.
- Au sud : la rivière Yamaska est présente au centre, une sablière est présente dans la section sud-ouest. Le reste du sud est occupé par plusieurs champs et 2 groupements de bâtiments de type agricole.
- À l'est : plusieurs champs et un groupement de bâtiments de type agricole.
- À l'ouest : boisé suivi de champs et une sablière dans la portion sud-ouest.

Lors de cette inspection sommaire des images satellites, un risque de contamination des sols a été identifié en lien avec la présence de plusieurs bâtiments de type agricole ainsi que d'une sablière en activité. Cependant, les emplacements actuellement prévus pour les infrastructures du Projet se trouvent à une distance suffisante de ces sources potentielles pour que le risque soit jugé négligeable.

7 CONCLUSION DE L'ÉVALUATEUR

7.1 ACTIVITÉ VISÉE PAR RÈGLEMENT

Les recherches effectuées n'ont pas permis de révéler la présence sur la propriété à l'étude d'activités actuelles ou passées désignées dans l'annexe III du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*. Il est à noter que la présente section ne constitue pas un avis légal.

7.2 CONTAMINATION DES DIFFÉRENTS SECTEURS DU SITE À L'ÉTUDE

7.2.1 Contamination potentielle

L'interprétation des informations disponibles et recueillies lors du volet EES – Phase I a révélé les sources potentielles de contamination significatives suivantes pour un secteur du site à l'étude :

- La présence d'une ancienne sablière désormais remblayée dans la zone située à proximité de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17. L'origine du remblai est incertaine selon les informations recueillies; il est possible qu'il soit contaminé par des HP C₁₀-C₅₀, des HAP, des métaux lourds et des BTEX.
- La présence d'iridescence d'origine inconnue près de la zone prévue pour l'implantation de l'éolienne T17. Cette iridescence pourrait provenir d'une contamination aux hydrocarbures ou d'une résurgence de matières organiques. Elle pourrait indiquer une contamination potentielle par des HP C₁₀-C₅₀ ou des composés phénoliques.

7.2.2 Contamination réelle

Selon les informations recueillies, aucune évidence de contamination réelle n'a été relevée lors de l'évaluation.

7.3 RECOMMANDATION

À la lumière des résultats obtenus dans le cadre des travaux d'EES – Phase I, nous recommandons de procéder à la phase II de l'EES à l'emprise prévue pour l'éolienne T17.

8 QUALIFICATION DE L'EXPERT EN ÉVALUATION

La présente évaluation a été réalisée par madame Louise Simard, chimiste et maître en environnement, œuvrant à titre de chargée de projet chez Activa. Elle compte près de 6 ans d'expérience en gestion de l'environnement et de la contamination. À ce jour, elle a participé à la réalisation de plus d'une centaine d'EES (phases I et II), caractérisations (campagne d'échantillonnage en vue de la vérification de la présence de contaminants) et réhabilitations de site.

L'étude a été supervisée et vérifiée par madame Fariel Benameur, ingénieure et maître en environnement, directrice de projet chez Activa. Elle compte plus de 20 ans d'expérience en gestion de l'environnement et de la contamination. À ce jour, elle a participé à la réalisation de dizaines d'EES.

9 LIMITES DE L'ÉTUDE

Les résultats et les conclusions issus de la présente EES – Phase I sont basés sur l'exactitude et la fiabilité des données obtenues de chacune des parties contactées dans le contexte de l'étude, à moins qu'elles ne soient contredites par des observations visuelles sur le site ou de la documentation écrite. Une partie du présent rapport repose sur les informations obtenues de personnes-ressources contactées et sur le

jugement de l'évaluateur ayant effectué la visite des lieux. Les conclusions ont été établies par un professionnel expérimenté qui s'est basé sur l'information disponible à partir des sources publiques les plus plausibles et les plus précises possibles. Activa ne peut être tenue responsable des conséquences induites par une information omise ou une déclaration provenant d'une tierce partie qui s'avérerait, au moment de son obtention, inexacte ou erronée. Le rapport est destiné à l'intention de Parc et des représentants qu'il a nommés pour prendre une décision d'affaires et financière éclairée concernant les responsabilités environnementales qui peuvent être associées au site.

L'usage de ce rapport pour toute autre raison est aux propres risques de Parc. Ce dernier doit noter que tout changement relatif aux conditions environnementales, tant physiques que réglementaires, à l'administration ou à la vocation du site peut modifier significativement les conclusions et les informations du présent rapport.

Annexe 1
Plans de localisation du site à l'étude



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 1 Localisation des zones d'implantation étudiées

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Poste électrique
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)
- Zone d'étude (198 km²)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Limite de MRC
- Site d'extraction
- Site d'extraction enfoui

MILIEU NATUREL

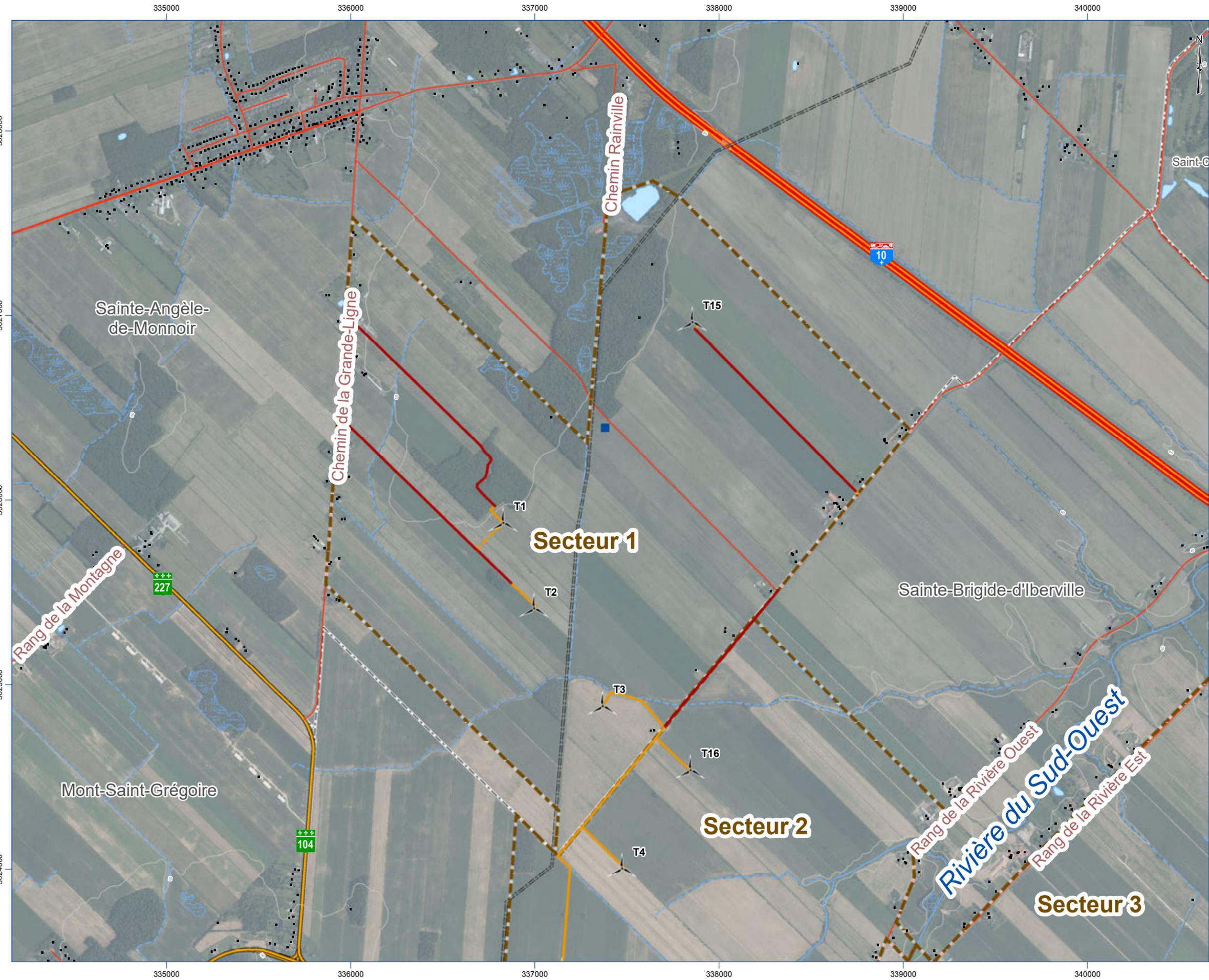
- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)

0 0.5 1 2 3 km
Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
15 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 2 Secteur 1

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Poste électrique
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale

MILIEU NATUREL

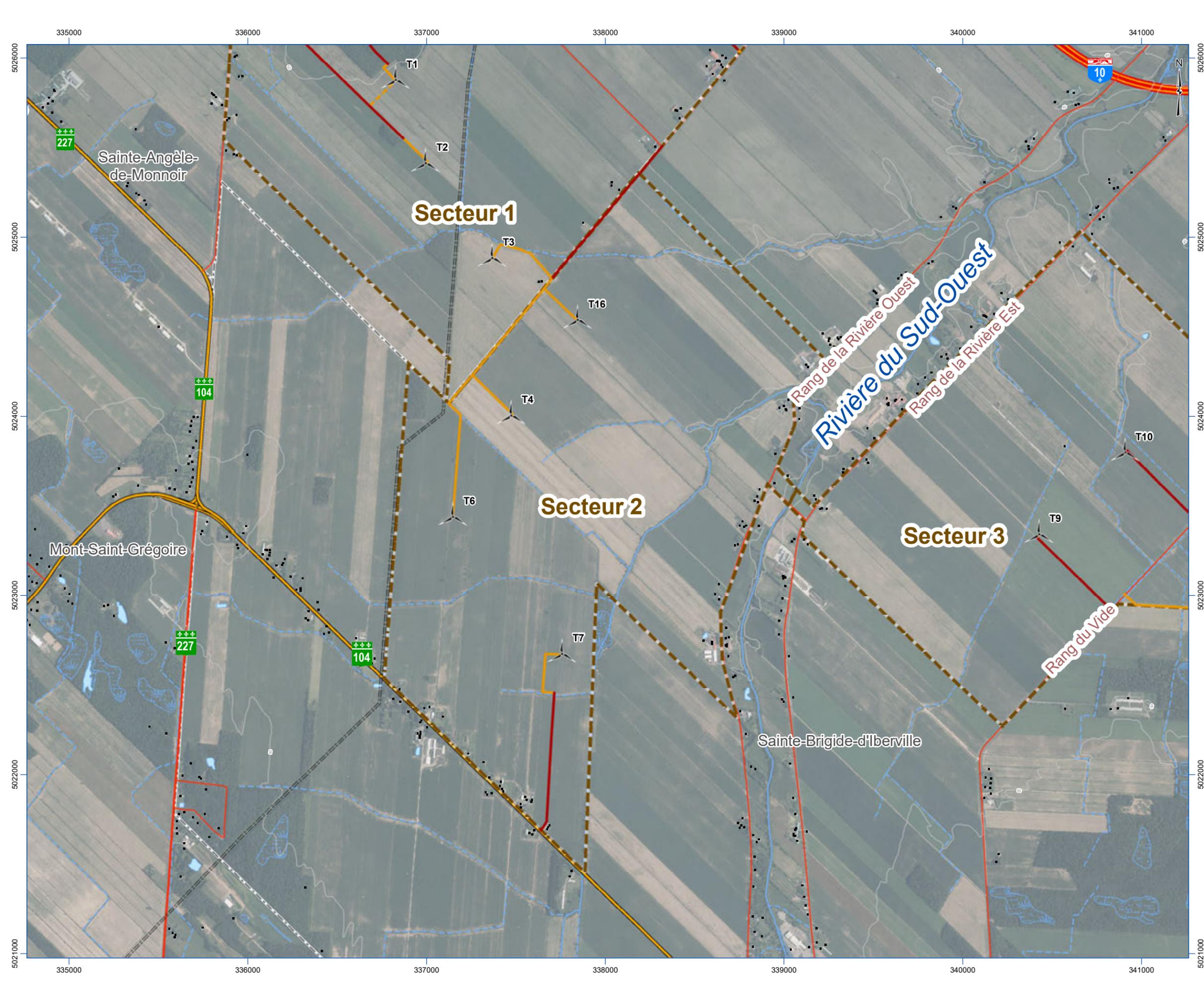
- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)

0 200 400 800 1200 m
Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
16 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 3 Secteur 2

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale

MILIEU NATUREL

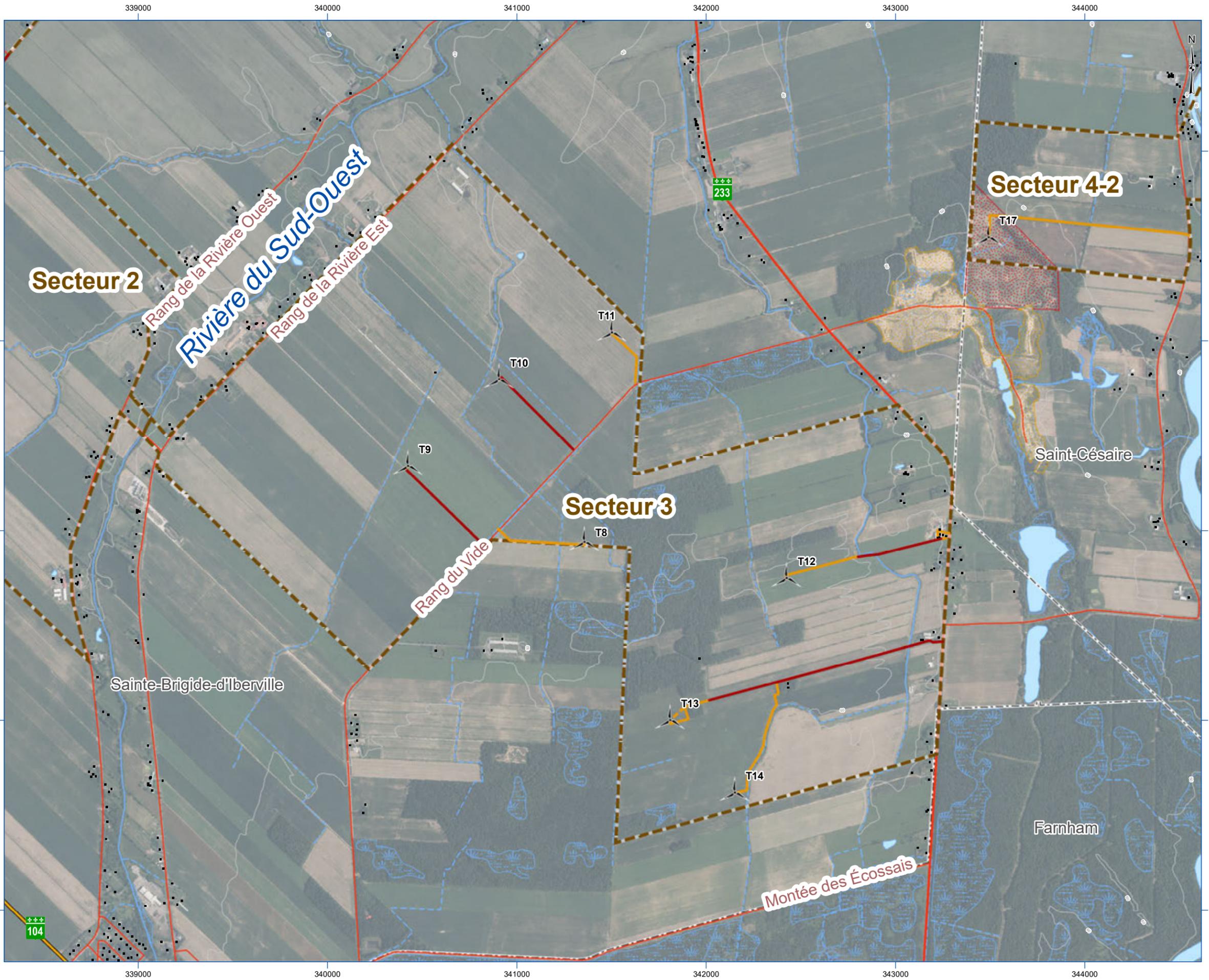
- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)

0 200 400 800 1200 m
Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
16 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 4 Secteur 3

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Site d'extraction
- Site d'extraction enfoui

MILIEU NATUREL

- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)

0 200 400 800 1 200 m
Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
15 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT



Projet Éolien Monnoir

Carte 5 Secteur 4-1

PROJET

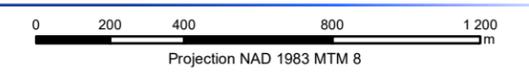
- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale

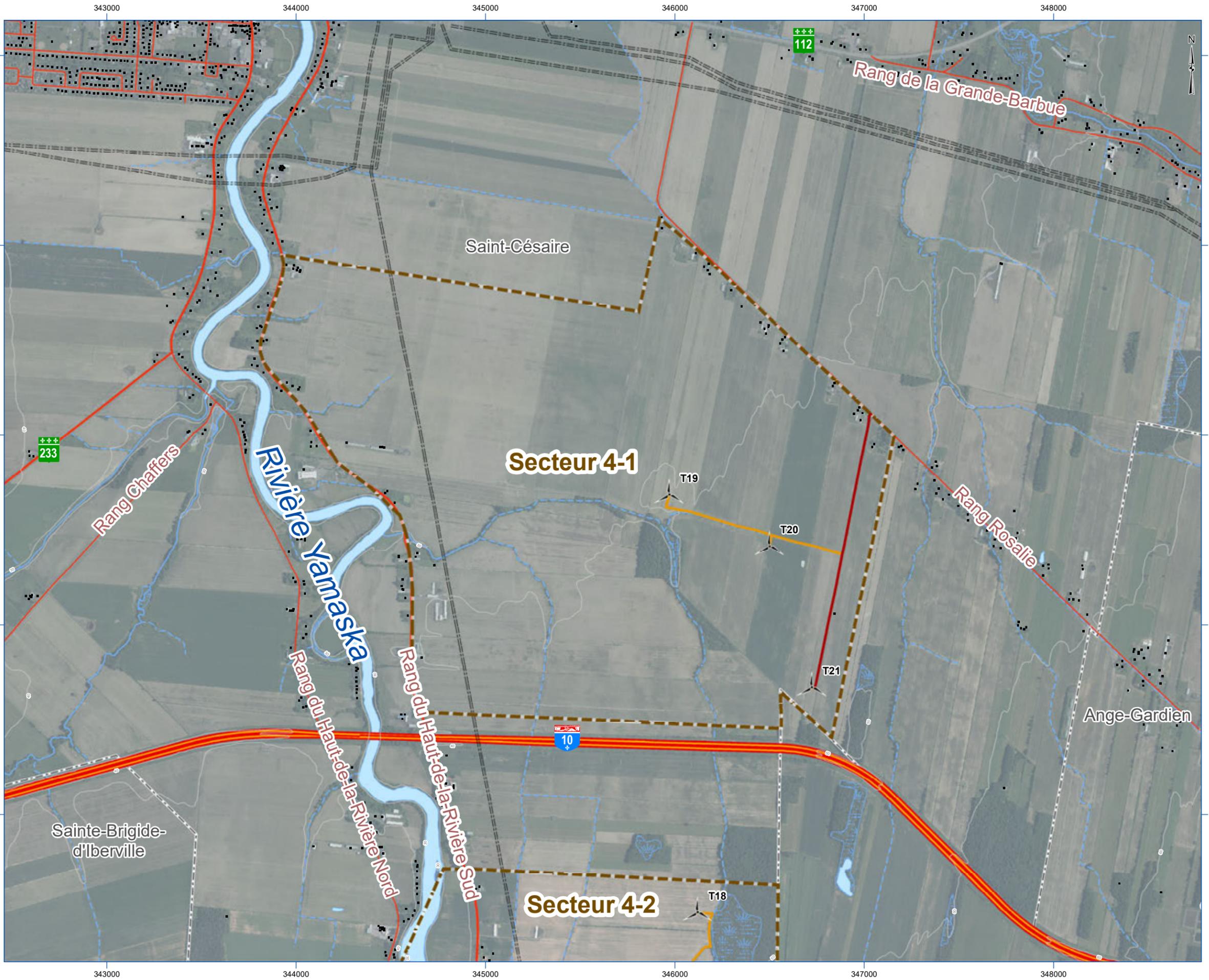
MILIEU NATUREL

- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)



Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par : Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
15 juillet 2024



Saint-Césaire

Secteur 4-1

Secteur 4-2

Ange-Gardien

Sainte-Brigide-d'Iberville

ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 6 Secteur 4-2

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023) Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Site d'extraction
- Site d'extraction enfoui

MILIEU NATUREL

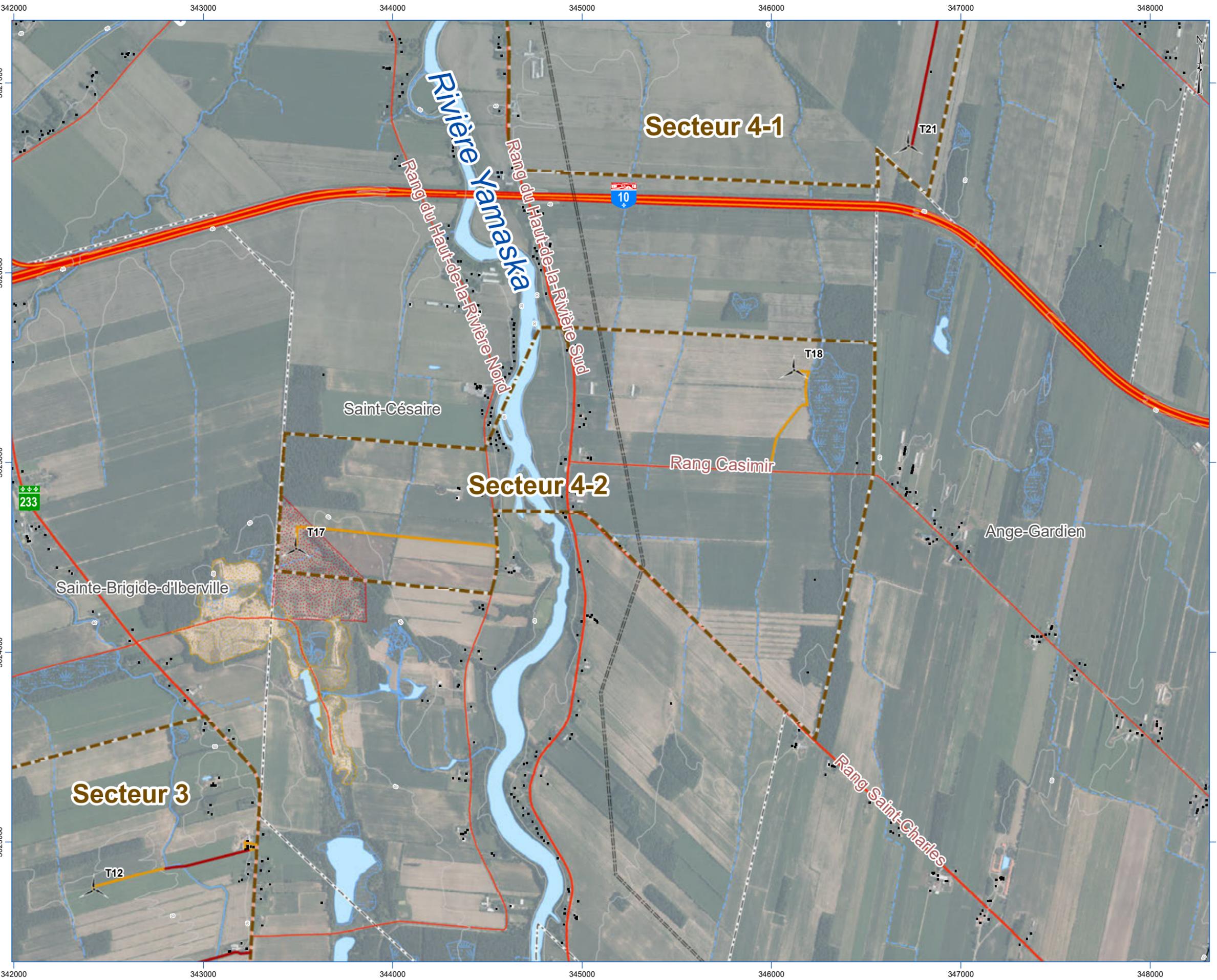
- Courbe de niveau (10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (CIC)

0 200 400 800 1 200 m
Projection NAD 1983 MTM 8

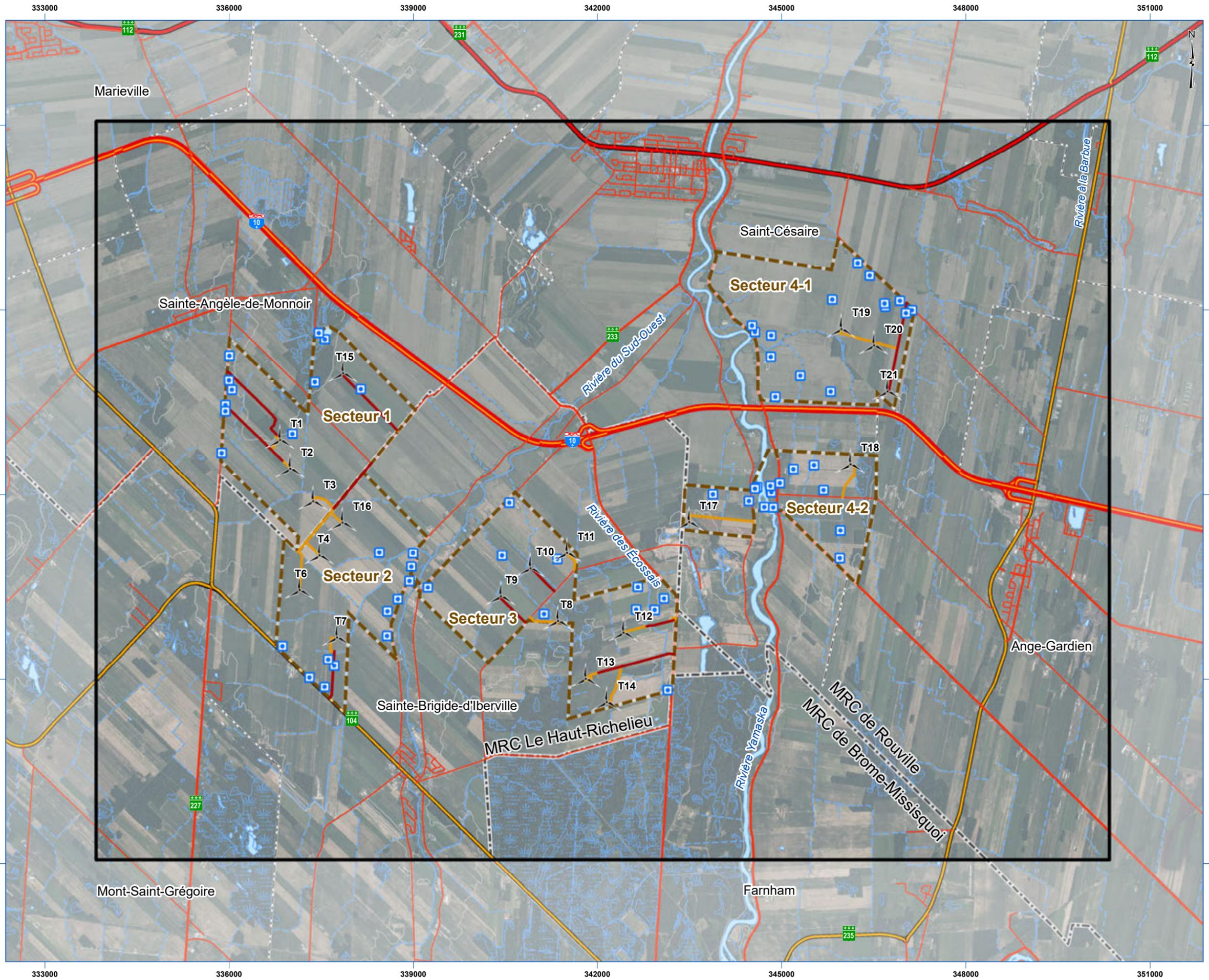
Sources : Gouvernement du Québec, CIC, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19610
15 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT



Annexe 2
Système d'information hydrogéologique (SIH)
du MELCCFP



ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE 1

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Projet Éolien Monnoir

Carte 7 Localisation des puits répertoriés au SIH

PROJET

- Éolienne (version 14 du 1^{er} novembre 2023)
- Chemin d'accès existant (à améliorer)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès temporaire (construction seulement)
- Zone d'implantation étudiée (ZIE)
- Zone d'étude (198 km²)

TERRITOIRE

- Puits répertoriés au SIH
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite de MRC
- Limite municipale

MILIEU NATUREL

- Courbe de niveau (50 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide

0 0,5 1 2 3 km
Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, ESRI, Parc Éolien Monnoir S.E.C., Activa Environnement inc.

Carte préparée par :
Tara Landriault, géomaticienne
Projet : E2310-83/19613
15 juillet 2024

ACTIVA ENVIRONNEMENT

RÉSULTATS, RECHERCHE DES PUIITS DANS LES SECTEURS DE LA ZONE D'IMPLANTATION ÉTUDIÉE

Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP

Recherche réalisée le 13 juin 2024

Numéro d'identification du puits	Coordonnée x (degrés)	Coordonnée y (degrés)	Identifiant du puits	Propriétaire initial	Profondeur (mètres)	Niveau d'eau à la fin des travaux	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	
0	-72,95946	45,39064	1982-100-12908837	MICHEL BOUTHILIER	35,1	-2,13		1	4,9	ARGL_Inconnu	2	30,2	ROCH_Inconnu	0
1	-72,96075	45,39021	1978-100-12920782	BERNARD LAURENT	24,7	-0,61		1	0,6	TERR_Inconnu	2	2,4	ARGL_Inconnu	3
2	-72,96196	45,39203	1978-100-12620779	BOUTHILLIER LUCIEN	19,5	-3,05		1	3,7	ARGL/SIL_Inconnu	2	15,8	ROCH_Inconnu	0
3	-72,96502	45,39118	2004-120-12913207	JEAN-PIERRE VIENS	45,7	-3,05		1	6,1	ARGL_Inconnu	2	39,6	ROCH_Inconnu	0
4	-72,96517	45,39164	1982-100-12902321	BOUTHILLIER MICHEL	35,1	-2,13		1	5,5	ARGL_Inconnu	2	29,6	ROCH_Inconnu	0
5	-72,96822	45,39574	1978-300-10050030	Inconnu	5,8	-1,22		1	0,9	DEPO_Inconnu	2	4,9	ROCH_Inconnu	0
6	-72,97071	45,39759	1978-100-31820839	DUTILLEY J-CLAUDE	10,7	-0,91		1	7	DEPO_Inconnu	2	3,7	ROCH_Inconnu	0
7	-72,97466	45,3585	1982-200-10100097	Inconnu	3,8	0		1	1,2	ARGL/SAB_Inconnu	2	0,9	SABL/ARG_AVEC_BLOC	3
8	-72,9748	45,35445	1978-100-12920820	DOYON	19,2	-1,22		1	3	SABL_Inconnu	2	6,1	BLOC_Inconnu	3
9	-72,97601	45,39228	1986-100-52000668	MARTIAL DION	25,9	0		1	0,6	TERR_AVEC_SABL	2	25,3	ROCH_Inconnu	0
10	-72,97649	45,37879	1986-100-52000652	MAURICE CHATELAIN	38,1	0		1	2,4	SABL/ARG_Inconnu	2	35,7	ROCH_Inconnu	0
11	-72,97809	45,36441	1992-120-12900407	ANDRE LACASSE	33,5	-2,13		1	6,1	ARGL_Inconnu	2	27,4	ROCH_Inconnu	0
12	-72,98006	45,36805	1985-100-52001511	JACQUES LABELLE	70,1	0		1	70,1	ROCH_Inconnu	0	0		0
13	-72,98279	45,38115	1982-200-10100101	Inconnu	4,6	-0,65		1	2,4	ARGL_Inconnu	2	1,5	SABL/ARG_AVEC_GRAV	3
14	-72,98432	45,3675	2024-150-79500012	MARCEL OSTIGUY	48,75	-13,72		1	14,6	ARGL_Inconnu	2	34,1	ROCH_Inconnu	0
15	-72,98718	45,36547	1978-100-12920788	GAUCHER CAROLUS	18,3	-0,61		1	5,2	GRAV_Inconnu	2	13,1	ROCH_Inconnu	0
16	-72,98801	45,37809	1978-100-12920805	LAPIERRE LOUIS-JOSE	38,1	-2,44		1	4,6	ARGL/GRA_Inconnu	2	33,5	ROCH_Inconnu	0
17	-72,98858	45,3619	1984-100-15903754	FRANCOIS THIBAUT	44,2	-1,52		1	1,8	SABL_Inconnu	2	9,4	SILT_Inconnu	3
18	-72,98879	45,3871	2004-120-12913214	REJEAN SENEY	0	-2,13		1	8,2	ARGL_Inconnu	2	12,8	ROCH_Inconnu	0
19	-72,9889	45,38395	2004-120-12913199	DANIEL LENAYE	0	-2,13		1	6,1	ARGL/SAB_Inconnu	2	54,9	ROCH_Inconnu	0
20	-72,98895	45,36414	1978-100-12920806	MAYNARD DENIS	21,6	-0,91		1	5,5	ARGL/GRA_Inconnu	2	16,2	ROCH_Inconnu	0
21	-72,98915	45,36507	2002-110-12903309	Inconnu	38,1	-4,57		1	6,1	ARGL_Inconnu	2	0	SABL_Inconnu	3
22	-72,99042	45,36197	2009-150-12900012	CLAUDE ALARIE	48,8	-5,49		1	16,8	SABL_Inconnu	2	0	ROCH_Inconnu	0
23	-72,99194	45,36487	1982-100-12202240	EMOND ROLLAND	29,9	-9,14		1	15,8	ARGL_Inconnu	2	1,5	SABL_Inconnu	3
24	-72,99214	45,38762	1978-100-12920808	GAGNE GASTON	18,3	-6,1		1	8,5	ARGL_Inconnu	2	9,8	ROCH_Inconnu	0
25	-72,99235	45,36467	2000-110-15904353	MICHELE VEBER	24,4	0		1	0,9	SABL_Inconnu	2	6,7	SABL/ARG_Inconnu	3
26	-72,99275	45,38853	1978-100-12620793	VOYER LIONEL	45,7	-1,83		1	12,2	ARGL_Inconnu	2	7,6	SABL/GRA_Inconnu	3
27	-72,99275	45,38853	1978-100-12720802	BRODEUR GERMAIN	36,6	-6,1		1	18,3	ARGL_Inconnu	2	2,7	SABL_PASSANTA_GRAV	3
28	-72,99365	45,36289	1982-100-37908910	DENIS LEDUC	0	-4,57		1	11,6	TERR_Inconnu	2	81,4	ROCH_Inconnu	0
29	-73,00109	45,3639	1982-100-12902221	MAYNARD DENIS	36,9	-1,22		1	6,1	ARGL/BLO_Inconnu	2	0	SABL_Inconnu	3
30	-73,01071	45,33528	1982-100-37707033	CHARBONNEAU LUC	0	-3,05		1	0,6	TERR_Inconnu	2	7,3	SABL_Inconnu	3
31	-73,0114	45,34871	2012-150-76400011	FERME ROLAND	31,4	-6,1		1	9,1	SABL_Inconnu	2	22,3	ROCH_Inconnu	0
32	-73,01336	45,34703	1982-100-12207093	BRODEUR CLAUDE	15,5	-4,88		1	8,8	SABL_Inconnu	2	6,7	ROCH_Inconnu	0
33	-73,01681	45,35042	2022-150-76400010	DANIEL CHARBONNEAU	36,6	-1,22		1	9,1	SABL_Inconnu	2	0	GRAV_Inconnu	3
34	-73,01719	45,3471	1982-200-10100080	Inconnu	5,2	0		1	1,8	SABL/SIL_Inconnu	2	1,2	GRAV/MOY_AVEC_GRAV/GRO	3
35	-73,03351	45,35459	2002-110-15901548	Inconnu	16,8	0		1	1,8	SABL_Inconnu	2	7,9	ARGL/SAB_Inconnu	3
36	-73,03636	45,34653	1978-200-10130704	Inconnu	0	0		1	1,8	ARGL/SIL_Inconnu	2	0	GRAV/MOY_AVEC_SABL/ARG	3

Projet Éolien Monnoir

RÉSULTATS, RECHERCHE DES PUIITS DANS LES SECTEURS DE LA ZONE D'IMPLANTATION ÉTUDIÉE

Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP

Recherche réalisée le 13 juin 2024

Numéro d'identification du puits	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau
0											
1	21,6	ROCH_Inconnu									
2											
3											
4											
5											
6											
7	0,3	SABL/ARG_Inconnu	4	1,4	SHLE_Inconnu						
8	10,1	ROCH_Inconnu									
9											
10											
11											
12											
13	0,6	SHLE_Inconnu									
14											
15											
16											
17	32,9	SHLE_Inconnu									
18											
19											
20											
21	29	ROCH_Inconnu									
22											
23	12,5	ROCH_Inconnu									
24											
25	16,8	ROCH_Inconnu									
26	25,9	ROCH_Inconnu									
27	15,5	ROCH_Inconnu									
28											
29	27,7	ROCH_Inconnu									
30	5,5	ARGL_Inconnu	4	4,6	ROCH_Inconnu						
31											
32											
33	24,4	ROCH_Inconnu									
34	0	SILT_Inconnu	4	2,1	SHLE_Inconnu						
35	7	ROCH_Inconnu									
36	4	GRAV/MOY_AVEC_SABL/SIL	4	16,2	SHLE_Inconnu						

Projet Éolien Monnoir

RÉSULTATS, RECHERCHE DES PUIITS DANS LES SECTEURS DE LA ZONE D'IMPLANTATION ÉTUDIÉE

Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP

Recherche réalisée le 13 juin 2024

Numéro d'identification du puits	Coordonnée x (degrés)	Coordonnée y (degrés)	Identifiant du puits	Propriétaire initial	Profondeur (mètres)	Niveau d'eau à la fin des travaux	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	
37	-73,04345	45,36285	1982-100-31206242	BEAUDRY PIERRE	54,9	-4,57		1	0,3	TERR_Inconnu	2	15,2	ARGL_Inconnu	3
38	-73,045	45,35515	2002-110-58900597	Inconnu	76,2	-2,74		1	9,1	ARGL_Inconnu	2	4,6	SABL/FIN_Inconnu	3
39	-73,06047	45,35054	1978-100-31221334	BESSETTE C & M	0	-3,05		1	3	DEPO_Inconnu	2	9,1	ARGL_Inconnu	3
40	-73,0635	45,35554	1978-100-12121298	LOISELLE FERNAND	13,7	0		1	13,7	SABL_PASSANTA_ARGL	0	0		0
41	-73,06388	45,3536	2013-150-52600014	Gilles Loïselles	48,8	-4,57		1	13,7	ARGL_Inconnu	2	2,7	ARGL_AVEC_GRAV	3
42	-73,06427	45,35151	1982-100-12108676	AUDETTE MAURICE	13,4	-3,66		1	9,1	ARGL_Inconnu	2	2,1	GRAV_Inconnu	3
43	-73,06671	45,34884	2004-120-52514148	RICHARD OSTIGU	14,6	-3,05		1	3,7	ARGL_Inconnu	2	7,6	BLOC_Inconnu	3
44	-73,06889	45,34708	1985-100-39705543	CLAUDE NEVEU	20,7	-4,57		1	15,2	ARGL_Inconnu	2	1,2	SABL_Inconnu	3
45	-73,06901	45,34348	1984-100-19603645	MR E BERNHARD	136,2	-6,1		1	1,2	TERR_Inconnu	2	0	ARGL_Inconnu	3
46	-73,07051	45,35566	1978-200-10130701	Inconnu	40,8	0		1	16,2	ARGL/SIL_AVEC_ARGL/GRA	2	24,7	SHLE_Inconnu	0
47	-73,07417	45,37958	1982-200-10100094	Inconnu	14,9	-0,3		1	5,5	ARGL_Inconnu	2	1,5	SABL/FIN_AVEC_SILT/ARG	3
48	-73,08001	45,33917	1978-300-10050272	Inconnu	0	-2,53		1	11	DEPO_Inconnu	0	0		0
49	-73,08125	45,34009	1978-100-12121302	DESCHENE ARTHUR	11,9	-2,44		1	6,1	TERR_Inconnu	2	0	SABL_PASSANTA_BLOC	3
50	-73,08159	45,3869	1986-100-12901260	CANOT DESOURDY INC	44,2	-3,05		1	7,6	SABL_Inconnu	2	36,6	ROCH_Inconnu	0
51	-73,08203	45,33605	1978-100-12121317	DESCHENNE ARTHUR	15,2	-2,74		1	3	ARGL_Inconnu	2	9,1	SABL_AVEC_BLOC	3
52	-73,08283	45,38782	1982-100-37708929	SOBERGEL INC,	19,2	-3,05		1	4	GRAV_Inconnu	2	15,2	ROCH_Inconnu	0
53	-73,08371	45,38064	1986-100-55600633	MR, TURGEON	29,9	0		1	15,2	ARGL_Inconnu	2	9,1	SABL_Inconnu	3
54	-73,08517	45,33746	1984-100-42002768	MR GIGUERE	76,2	0		1	6,1	SABL_Inconnu	2	70,1	ROCH_Inconnu	0
55	-73,08844	45,37307	1978-200-10130655	Inconnu	9,1	0		1	4,6	ARGL/SIL_Inconnu	2	3,7	SABL/GRO_AVEC_GRAV	3
56	-73,09076	45,34205	1978-100-15021384	LARIVIERE BERNARD	15,8	-3,66		1	5,8	DEPO_Inconnu	2	3,7	SABL_Inconnu	3
57	-73,10099	45,37958	1982-100-42002392	POULIN JEAN-MARIE	50,3	-6,1		1	1,5	TERR_Inconnu	2	7,6	SABL_Inconnu	3
58	-73,10147	45,38454	1982-100-12108904	ROGER LACHMMAN	0	-1,22		1	7	TERR_AVEC_GRAV	2	0	ROCH_Inconnu	0
59	-73,10159	45,38094	1982-100-27308902	GABRIEL GUERTIN	18,3	-0,91		1	12,2	SABL_AVEC_ARGL	2	6,1	ROCH_Inconnu	0
60	-73,10234	45,37735	1982-100-15008928	DESCHENES SERGE	11,9	-1,83		1	4,3	ARGL_Inconnu	2	0	SABL/FIN_Inconnu	3
61	-73,10236	45,37646	2014-150-63100131	Luc Paquette	72,6	0,53		1	7,3	TILL_Inconnu	2	65,2	ROCH_Inconnu	0
62	-73,10315	45,37033	2018-150-15900148	Alain Chapdelaine	48,8	-2,44		1	4,9	SABL/ARG_Inconnu	2	0,9	ROCH_Inconnu	3

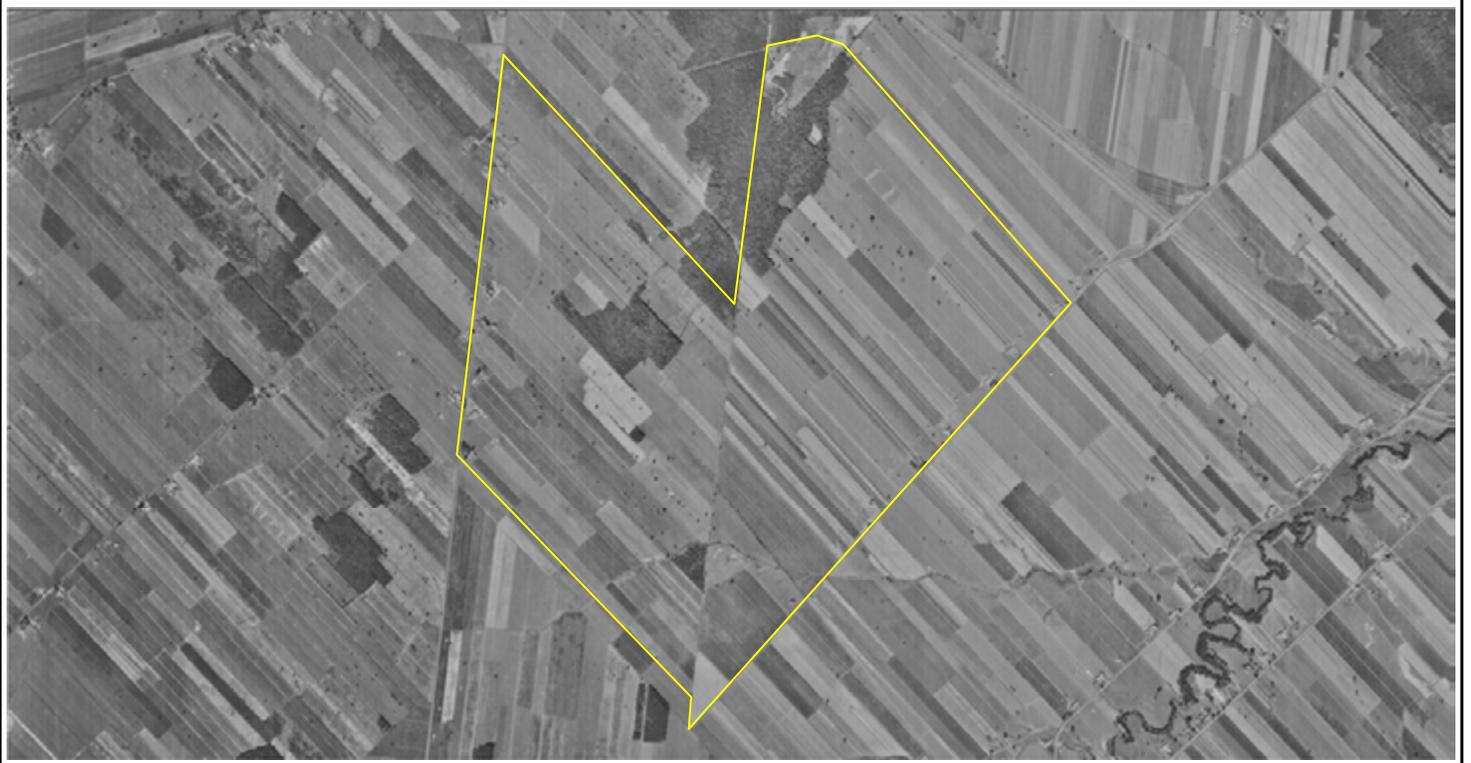
RÉSULTATS, RECHERCHE DES PUIXS DANS LES SECTEURS DE LA ZONE D'IMPLANTATION ÉTUDIÉE

Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP

Recherche réalisée le 13 juin 2024

Numéro d'identification du puits	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau	Séquence stratigraphique	Épaisseur couche (mètres)	Description matériau
37	2,7	GRAV_Inconnu		4	36,6	ROCH_Inconnu					
38	1,5	SABL/GRA_Inconnu		4	61	SHLE_Inconnu					
39	3	GRAV_Inconnu		4	45,7	ROCH_Inconnu					
40											
41	32,3	ROCH_Inconnu									
42	2,1	ROCH_Inconnu									
43	2,1	SABL_Inconnu	4	1,2	GRAV_Inconnu						
44	1,5	BLOC_Inconnu	4	2,7	ROCH_Inconnu						
45	1,8	SABL_Inconnu	4	122,2	ROCH_Inconnu						
46											
47	1,5	GRAV/SAB_AVEC_SILT/ARG	4	4,3	ARGL/BLO_Inconnu	5	0,9	GRAV/SAB_AVEC_SILT/ARG	6	1,2	SHLE_Inconnu
48											
49	1,8	ROCH_Inconnu									
50											
51	3	ROCH_Inconnu									
52											
53	5,5	ROCH_Inconnu									
54											
55	0,9	ROCH_Inconnu									
56	6,4	ROCH_Inconnu									
57	41,1	ROCH_Inconnu									
58											
59											
60	1,2	SABL/GRO_Inconnu	4	2,4	ROCH_Inconnu						
61											
62	43	ROCH_Inconnu									

Annexe 3
Photographies aériennes antérieures et récentes



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1966 (Geoselect) – Secteur 1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1978 (Geoselect) – Secteur 1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1993 (Geoselect) – Secteur 1



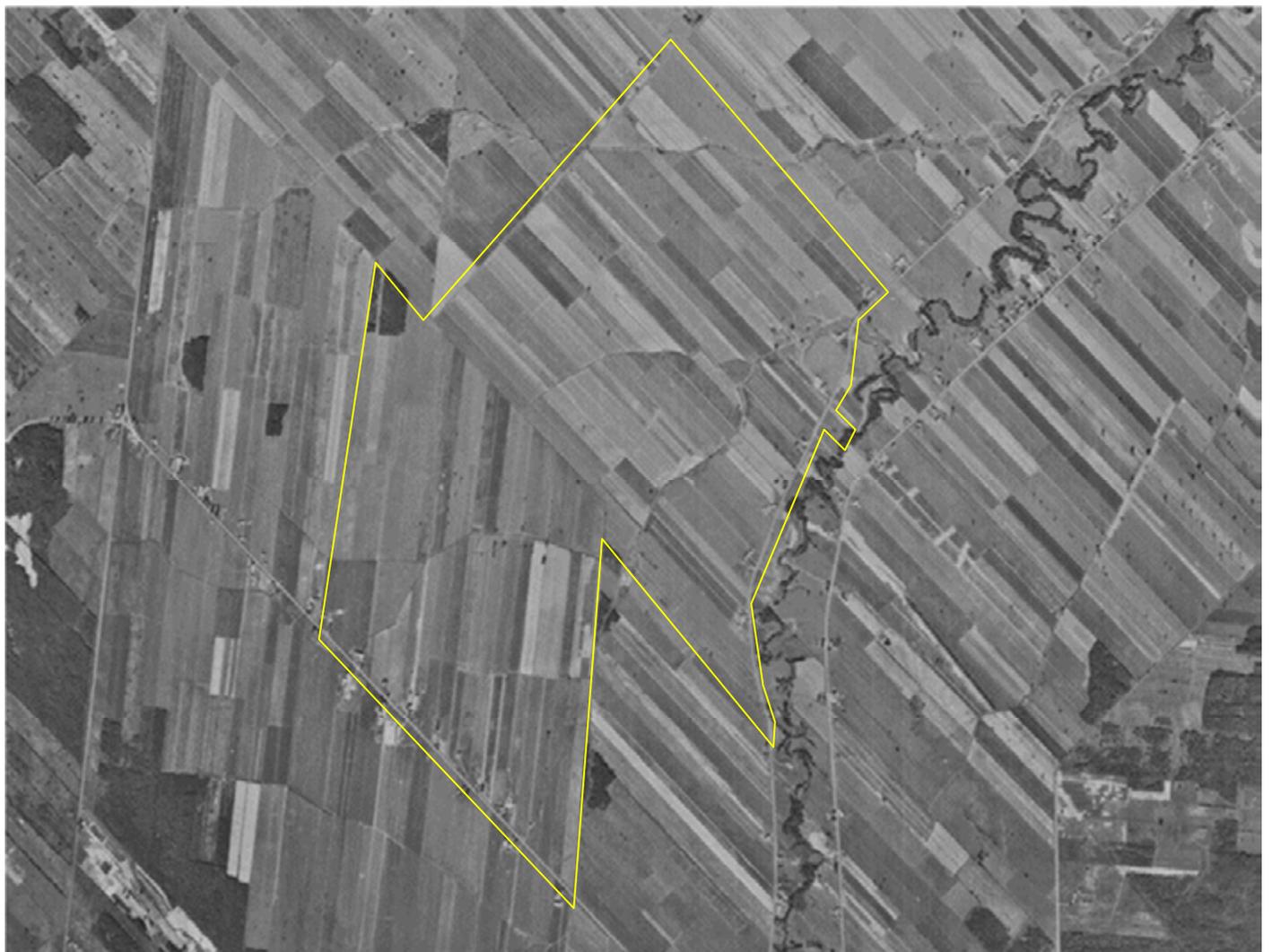
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2004 (Google Earth) – Secteur 1



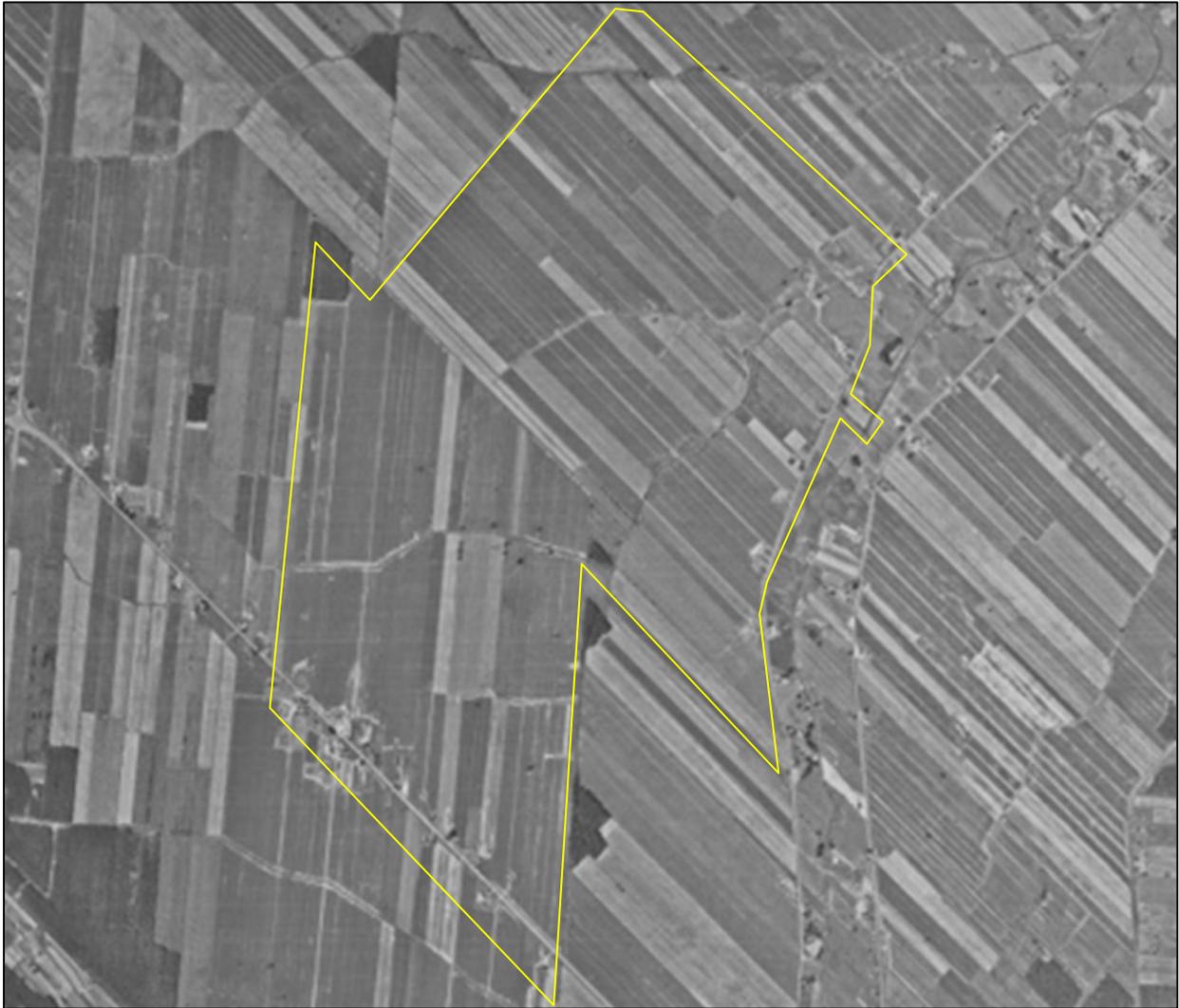
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2015 (Google Earth) – secteur 1



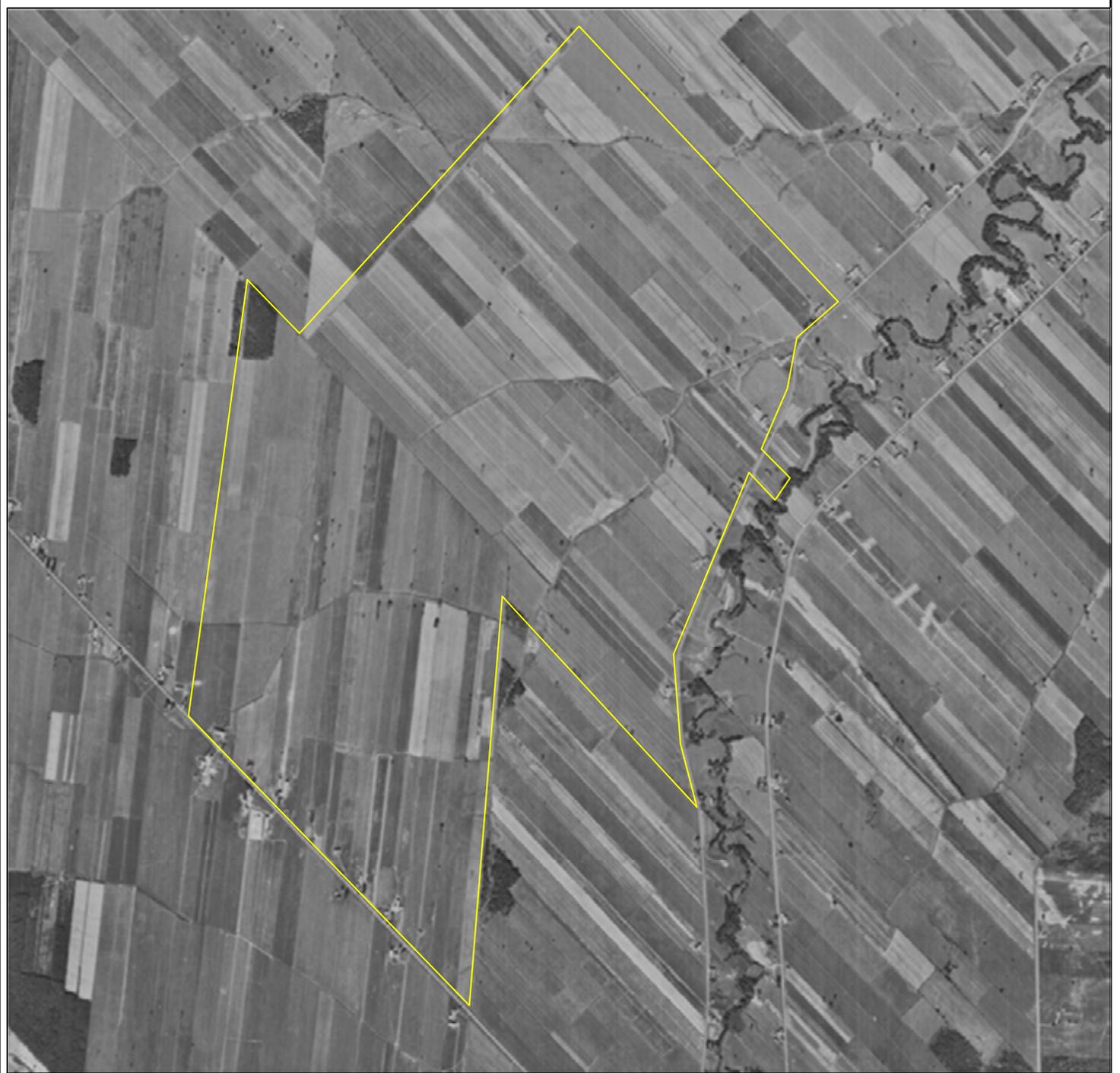
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2018 (Google Earth) – secteur 1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1966 (Geoselect) – Secteur 2



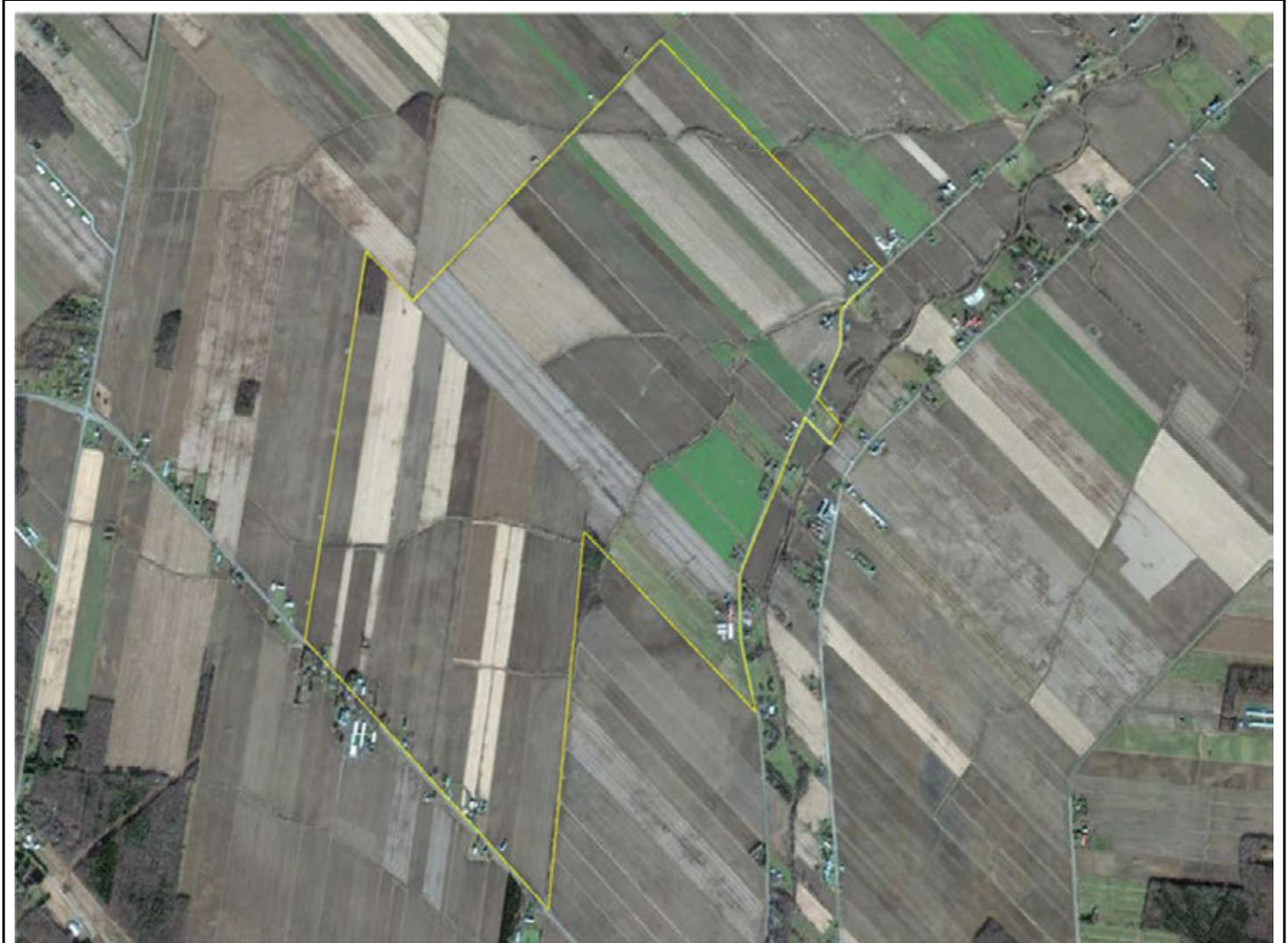
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1978 (Geoselect) – Secteur 2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1993 (Geoselect) – Secteur 2



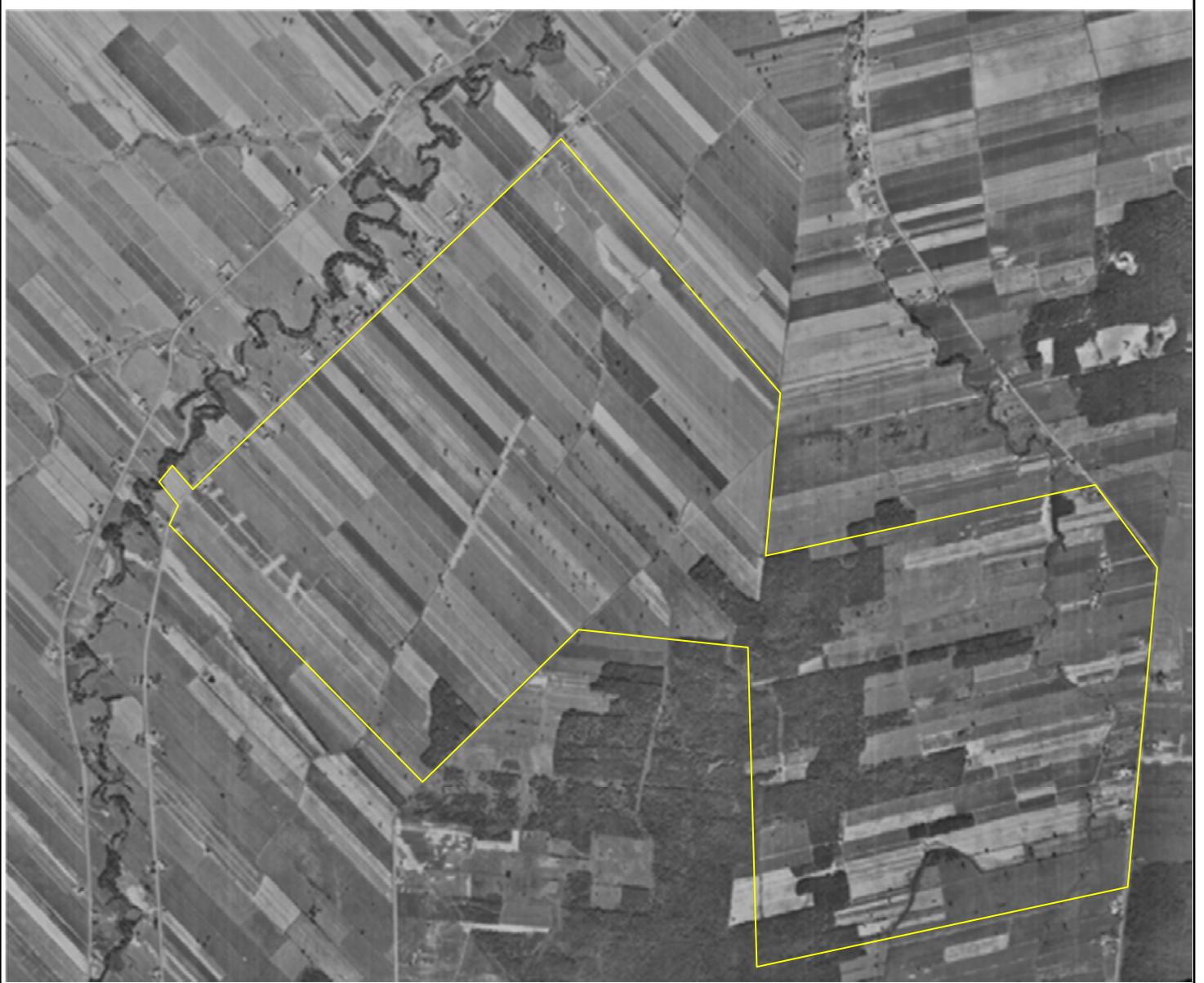
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2004 (Google Earth) – Secteur 2



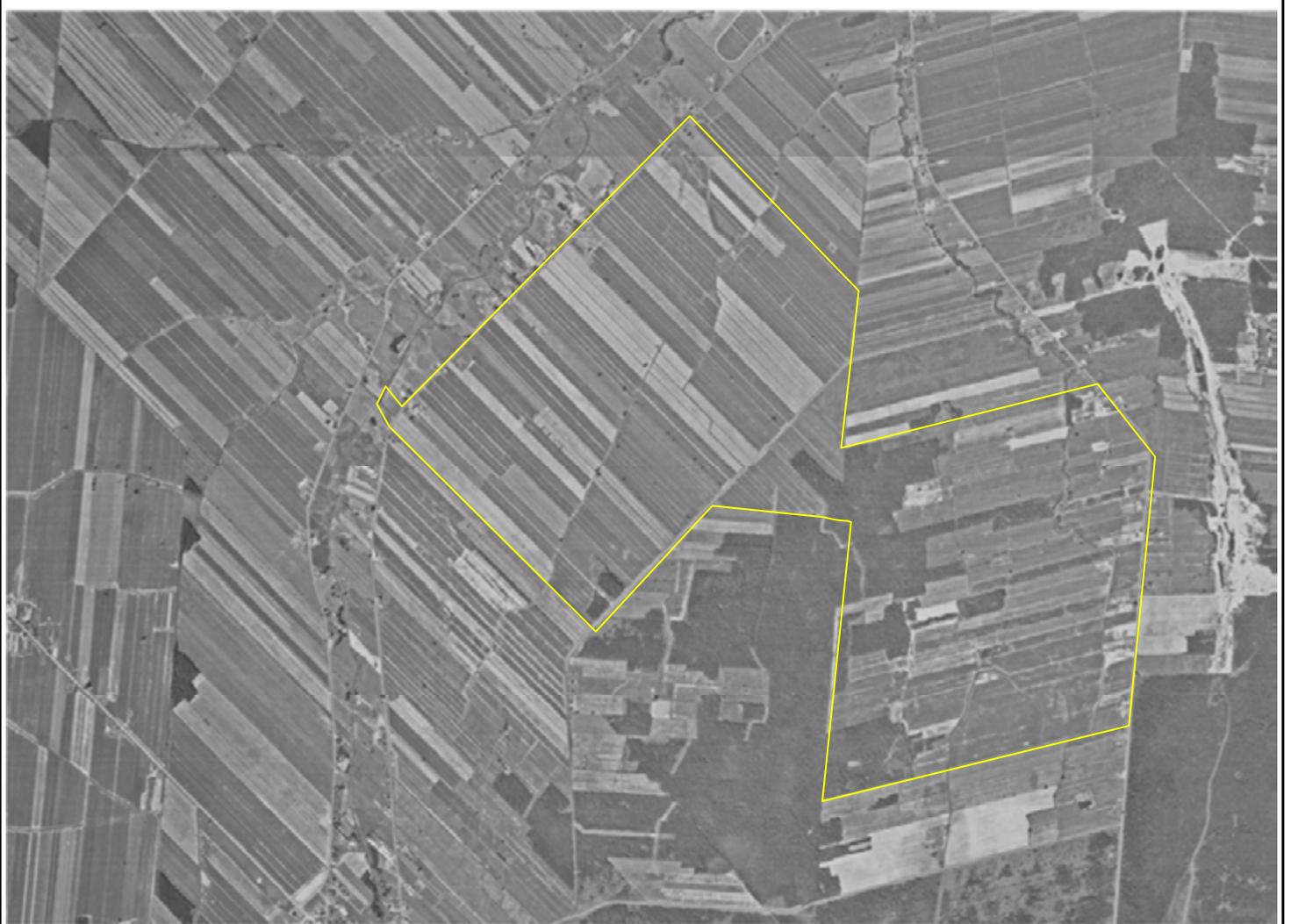
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2015 (Google Earth) – Secteur 2



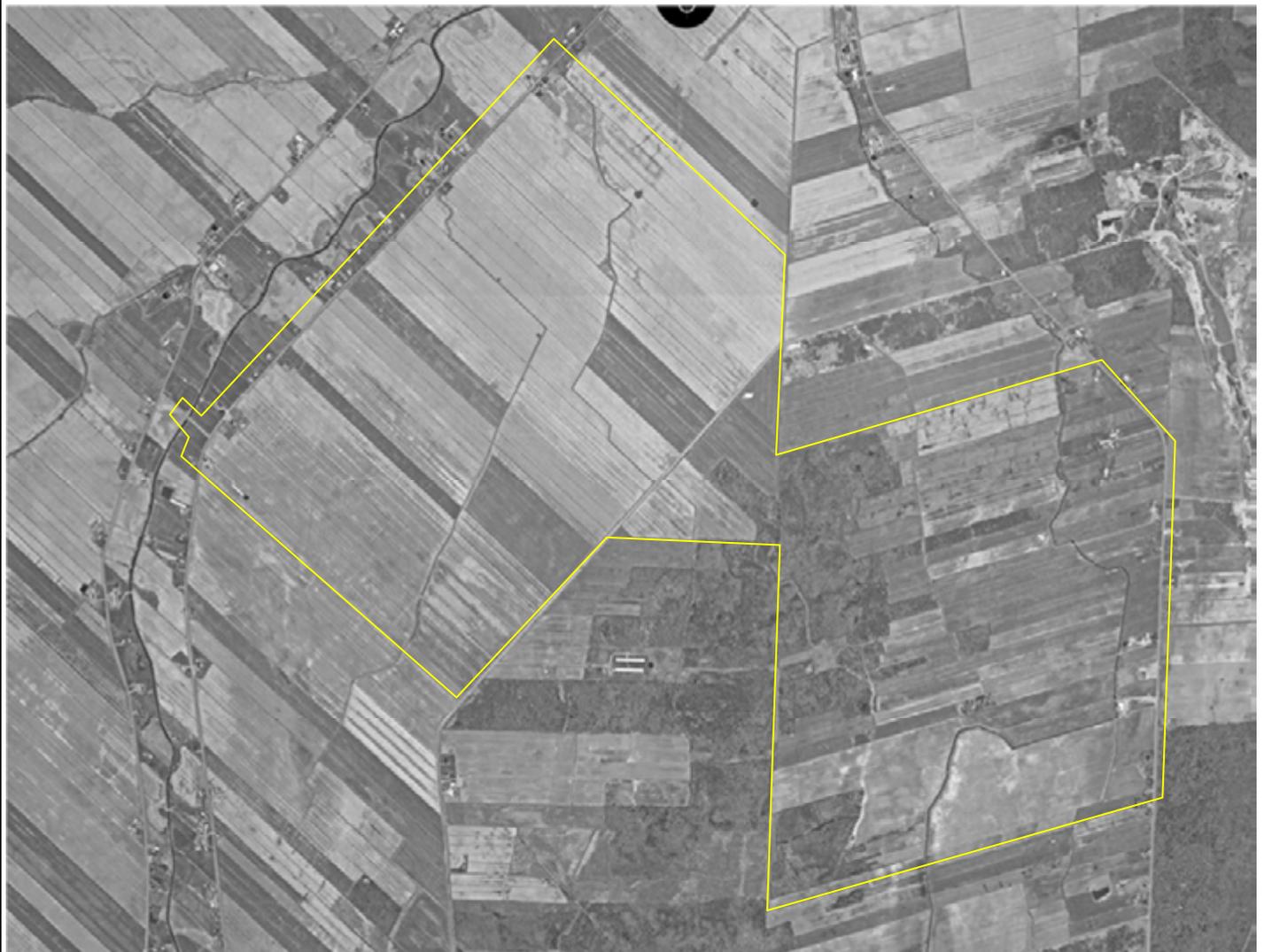
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2019 (Google Earth) – Secteur 2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1966 (Geoselect) – Secteur 3



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1978 (Geoselect) – Secteur 3



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1993 (Geoselect) – Secteur 3



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2004 (Google Earth) – Secteur 3



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2015 (Google Earth) – Secteur 3



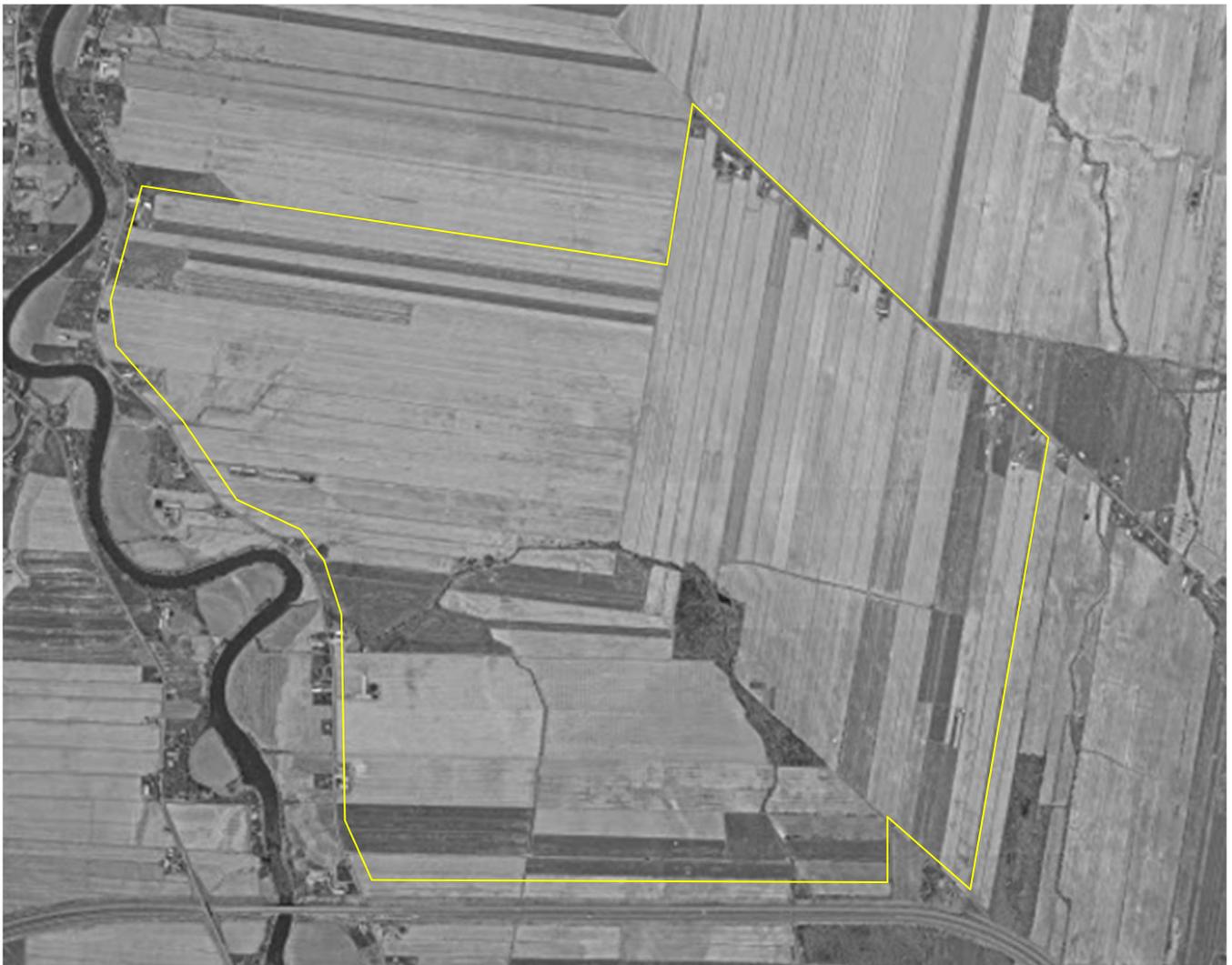
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2019 (Google Earth) – Secteur 3



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1963 (Geoselect) – Secteur 4-1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1978 (Geoselect) – Secteur 4-1



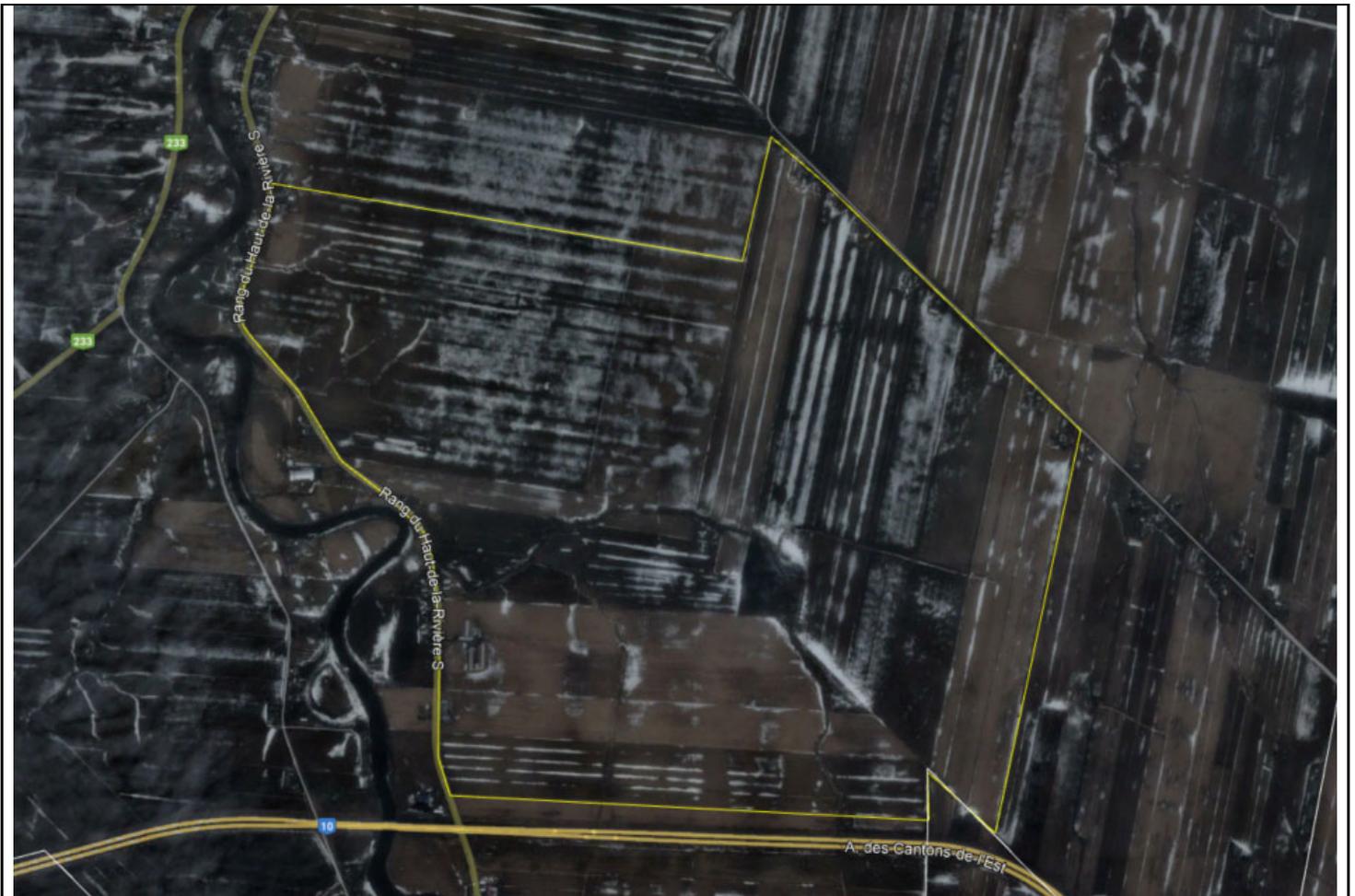
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1993 (Geoselect) – Secteur 4-1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2003 (Google Earth) – Secteur 4-1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2015 (Google Earth) – Secteur 4-1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2019 (Google Earth) – Secteur 4-1



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1963 (Geoselect) – Secteur 4-2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1978 (Geoselect) – Secteur 4-2



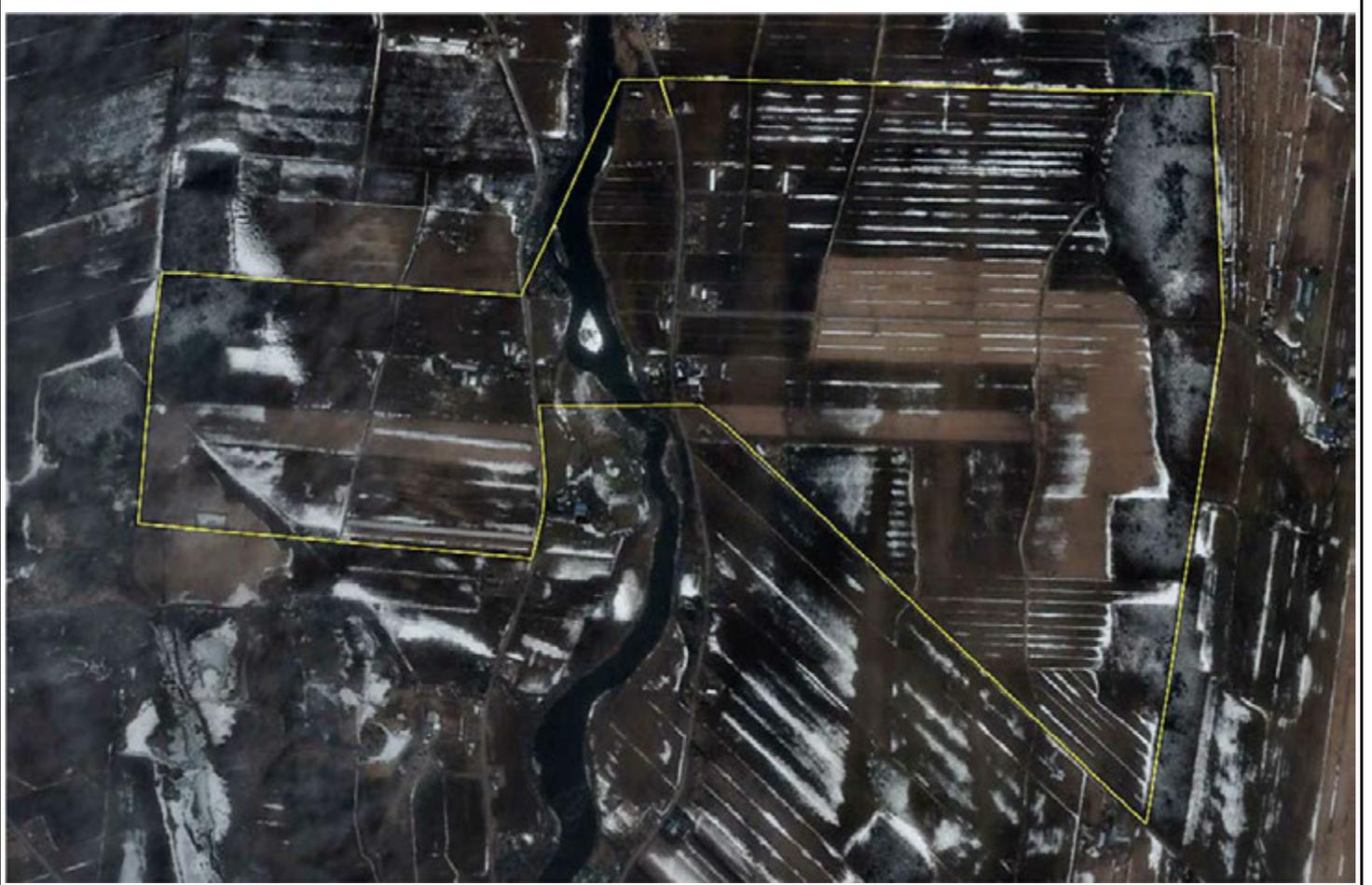
PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 1993 (Geoselect) – Secteur 4-2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2003 (Google Earth) – Secteur 4-2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2014 (Google Earth) – Secteur 4-2



PHOTOGRAPHIE : Photographie aérienne de 2019 (Google Earth) – Secteur 4-2

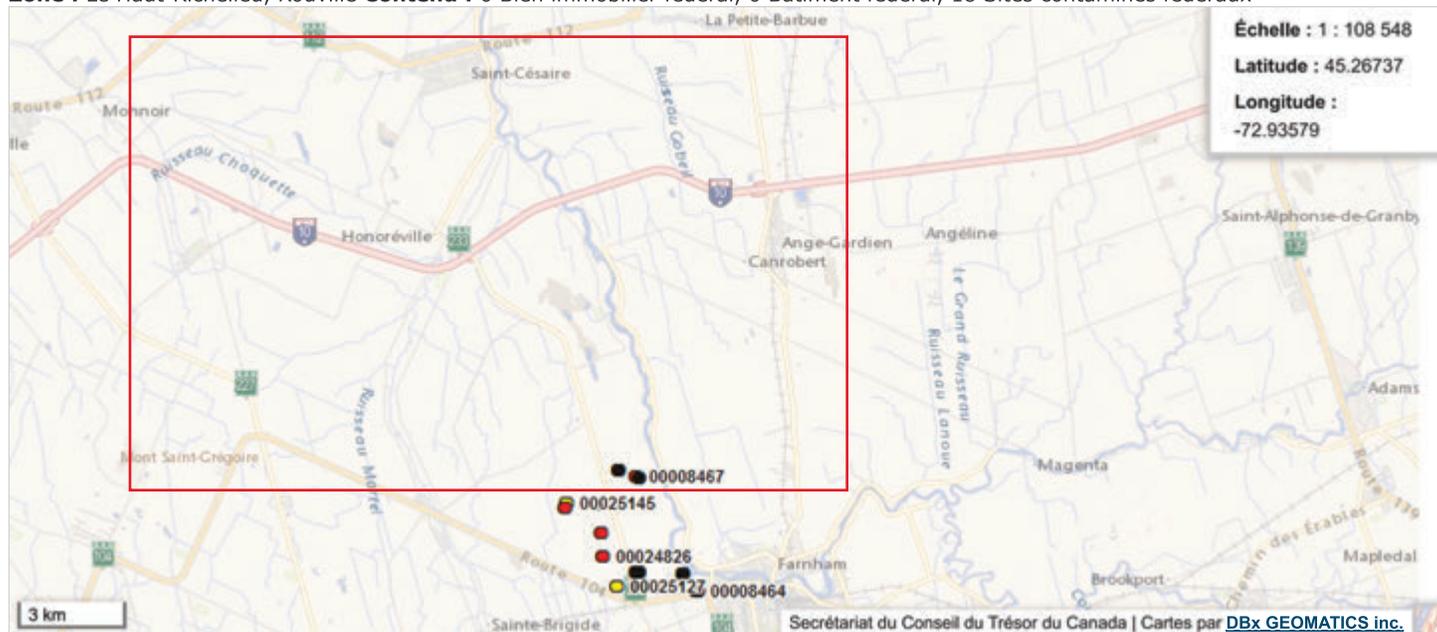
Annexe 4
Inventaire des sites contaminés fédéraux du
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Accueil > BCG > Gestion des biens immobiliers > RBIF/ISCF - Navigateur cartographique

RBIF/ISCF - Navigateur cartographique

Zone : Le Haut-Richelieu, Rouville **Contenu :** 0 Bien immobilier fédéral, 0 Bâtiment fédéral, 18 Sites contaminés fédéraux



Couches

- ● ● Sites contaminés féd. de la requête
- ★ ■ Biens immobiliers fédéraux
- ★ ■ Bâtiments fédéraux
- ● ● Sites contaminés fédéraux
- Régions économiques
- Divisions de recensement
- Subdivisions de recensement
- Régions métropolitaines
- Circonscriptions électorales fédérales
- Régions des traités

¹ Cette couche est visible lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 : 3 000 000.

² ● Soupçonné ● Actif ● Fermé

³ Les fonds de carte de Google sont disponibles lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 1 :60 000.

Le contenu du tableau représente le contenu de la carte.

METTRE À JOUR LES TABLEAUX

Biens immobiliers fédéraux (0) / Parcelles (0) | Bâtiments fédéraux (0) | Sites contaminés fédéraux (18)

Nombre de lignes par page : 25 ▼ Page(s): 1 / 1

Numéro du site	Organisation déclarante	Identificateur Interne	Nom du Site
00008464	Défense nationale	0149-C009	Baie de lavage - Farnham
00008467	Défense nationale	0149-C010	Dépotoire FOB Atlantique
00008506	Défense nationale	0149-C011	Agrandissement bâtisse E173
00008507	Défense nationale	0149-C012	Agrandissement de la cuisine - Farnham
00008562	Défense nationale	0149-C013	Ruisseau drainant l'ancien dépôt de DDT à Farnham
00008695	Défense nationale	0149-C014	Amélioration des routes 2A, 2AA, 2B-1 et 4F Farnham
00024826	Défense nationale	0149-C015	Champ de tir Bronze (30 lignes)
00024827	Défense nationale	0149-C016	Champ de tir Palladium
00025127	Défense nationale	0149-C017	Champ de tir Apollo
00025145	Défense nationale	0149-C018	Champ de tir Abacus
06651001	Défense nationale	0149-C001	Gros dépotoir, CEC Farnham
06651002	Défense nationale	0149-C002	Zone des pompes, CEC Farnham
06651003	Défense nationale	0149-C003	Centre de destruction, CEF Farnham
06651004	Défense nationale	0149-C004	Champ de tir P12/ P13, CEC Farnham
06651005	Défense nationale	0149-C005	CEF Farnham, Stationnement Garage E-1
06651006	Défense nationale	0149-C006	Stand de tir CEC Farnham
06651007	Défense nationale	0149-C007	Petit dépotoir, CEF Farnham
06972002	Défense nationale	0149-C008	Secteur d'entraînement Farnham - Dépôt sur terrain MDN

Nombre de lignes par page : 25 ▼ Page(s): 1 / 1

Annexe 5
Base de données de la Régie de
l'Énergie du Canada



[Résidentiel](#)

[Affaires](#)

[Municipalités](#)

[Partenaires](#)

[À propos](#)

[L'entreprise](#)

[Nos énergies](#)

[Développement durable](#)

[Médias](#)

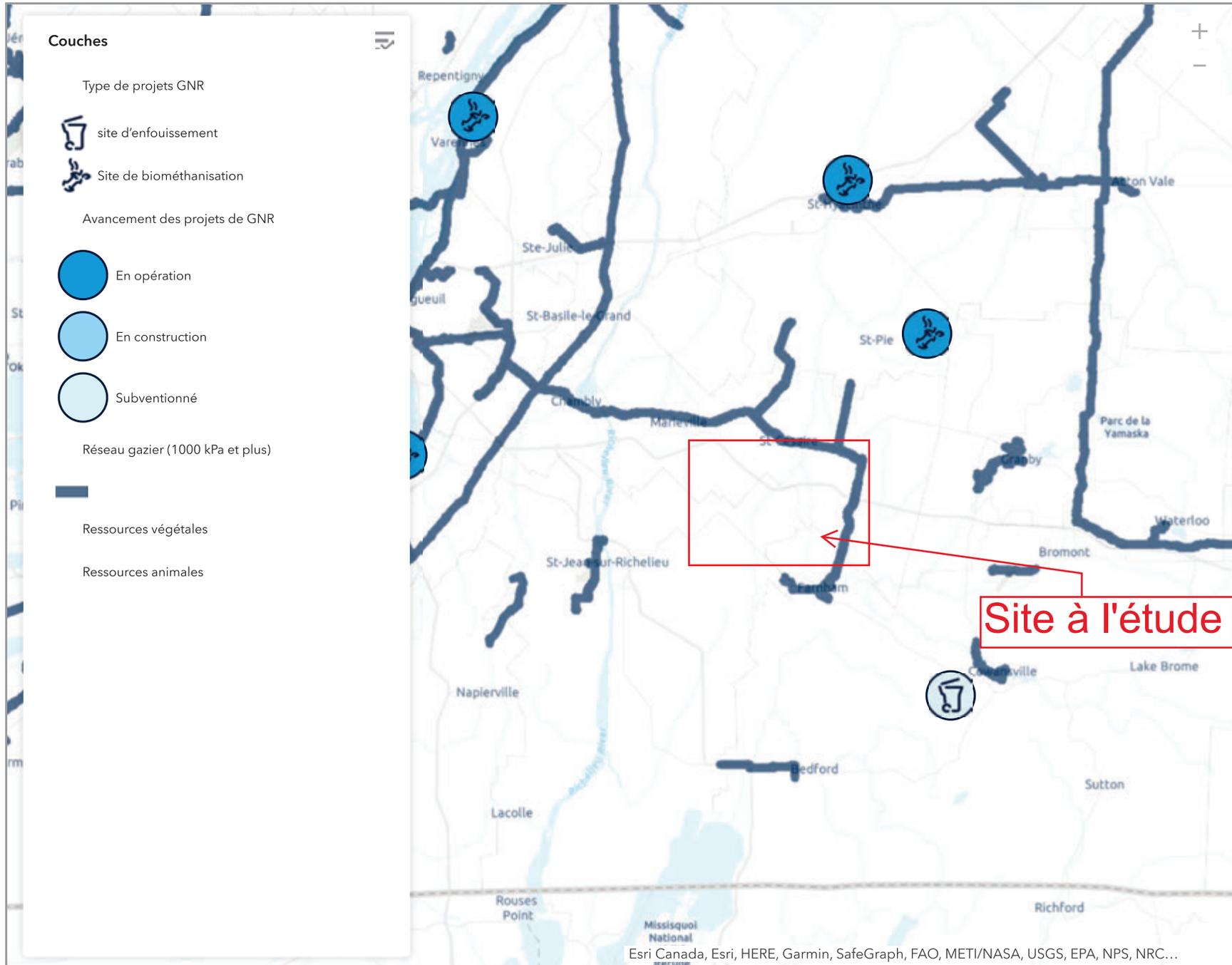
[Emplois](#)

[Accueil](#) > [À propos](#) > [Nos-énergies](#) > [Gaz-naturel](#) > [Gaz naturel renouvelable](#) > [Carte](#)

Recensement des ressources de production de GNR agricole et projets de GNR en cours

Le recensement agricole fédéral de 2021 a été cartographié afin d'aider les promoteurs à positionner leurs projets au cœur des gisements organiques et à proximité de notre réseau gazier.

Mise à jour de la carte : mai 2023



Notifications

- Les données sont issues du recensement agricole fédéral de 2021. Ces données sont spatialisées à titre indicatif. Énergir n'est pas propriétaire de ces données et donc ne peut être tenue responsable de la non-exactitude de ces données.

- Il s'agit d'une carte à des fins de consultation seulement. Cette carte ne doit en aucun cas être utilisée pour déterminer l'emplacement exact des canalisations de gaz naturel d'Énergir.

Sources :

Ressources animales : [Recensement agricole fédéral 2021](#)

Ressources végétales : [Recensement agricole fédéral 2021](#) et [Conseil des productions végétales du Québec 2000 \(taux de résidus\)](#)

Réseau gazier : Énergir — 2022

Votre espace

Résidentiel

Affaires

Grandes entreprises

Partenaires certifiés en gaz naturel d'Énergir

Ingénieurs-conseils

Entrepreneurs généraux et constructeurs

Fournisseurs

Accès aux installations

À propos d'Énergir

L'entreprise

Nos énergies

Salle de presse

Emplois

Site Map

Autres sites / Accès rapides

Gaz Métro GNL

École de Technologie Gazière

Facteurs de conversion

Info-Excavation

Prix du gaz naturel

Travaux à proximité d'infrastructures souterraines

Travaux dans nos emprises

Besoin de plus d'information?

[Contactez-nous](#)

Suivez-nous



Carte interactive des pipelines

Profils pipeliniers

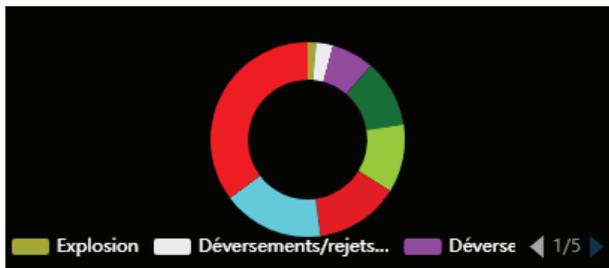
1

Nombre d'incidents illustrés

0

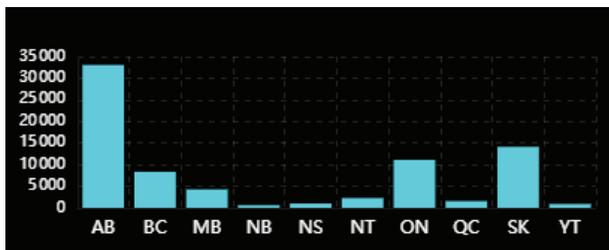
2

Répartition des incidents illustrés



3

Longueur des pipelines (KM)



Site à l'étude

Pipeline				
Société	Substance	État	Âge	Prof de pipel
MONTREAL PIPE LINE LIMITED	Liquide	En service	N/D	N/D

[Zoom sur](#)

National Geographic

Carte interactive des pipelines

Profils pipeliniers

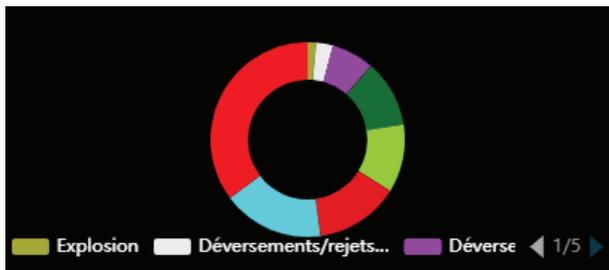
1

Nombre d'incidents illustrés

0

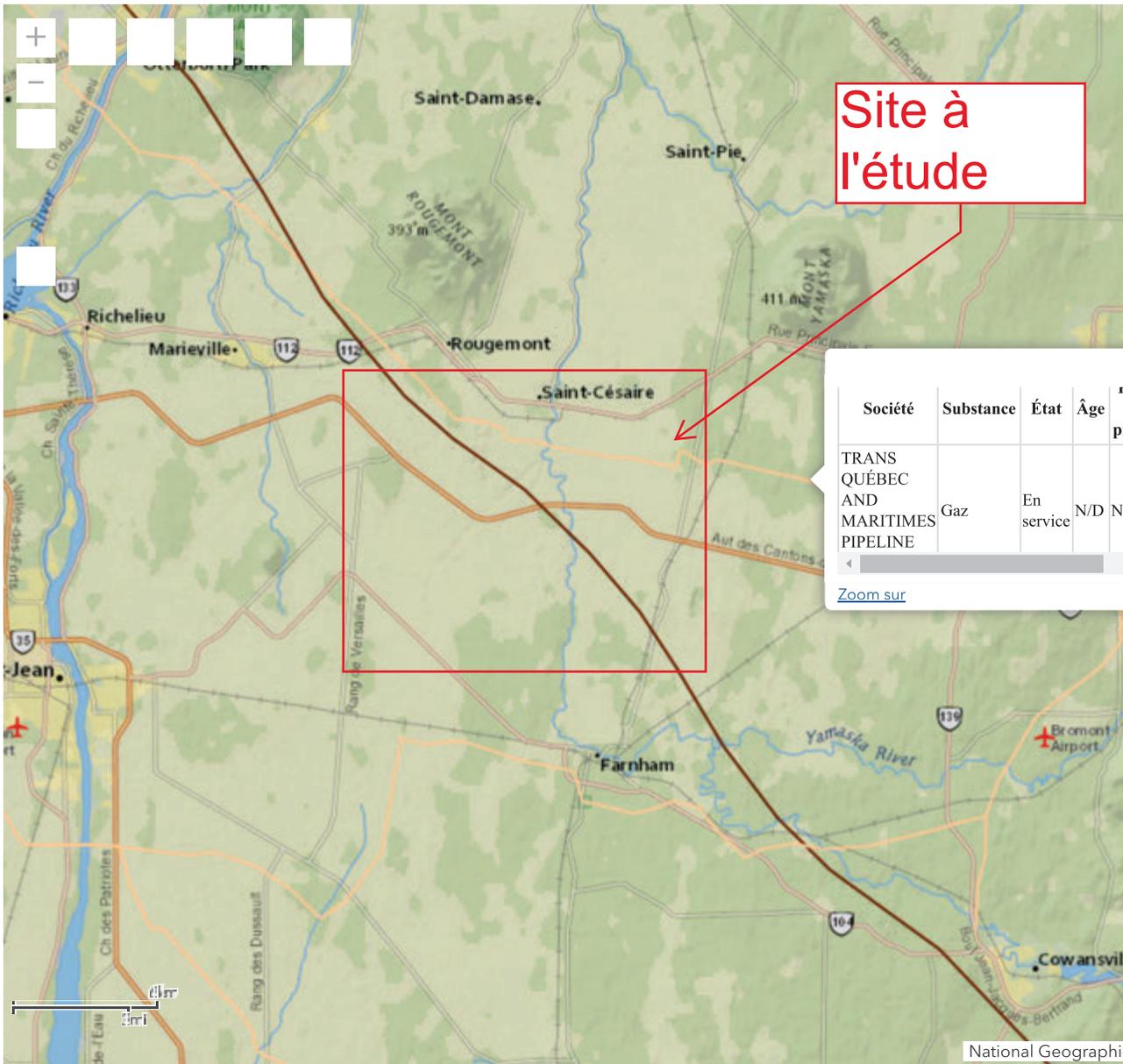
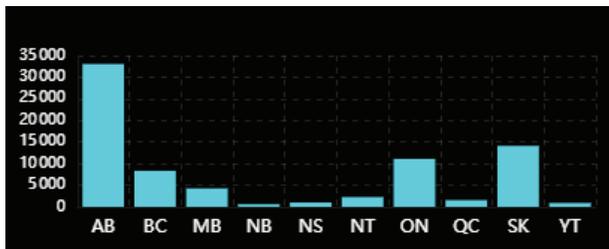
2

Répartition des incidents illustrés



3

Longueur des pipelines (KM)



Site à l'étude

Société	Substance	État	Âge	r. pi
TRANS QUÉBEC AND MARITIMES PIPELINE	Gaz	En service	N/D	N/.

[Zoom sur](#)

National Geographic

Annexe 6
Dossier et documentation en
provenance du MELCCFP

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Sainte-Angèle-de-Monnoir

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³ Numéro de la fiche ▲ ▼	Adresse Latitude Longitude <small>(Deg. Déc. NAD83)</small>	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(16) Montérégie						
Dépôt pétrolier Sonic 8592	77, Descente Côte Double Sainte-Angèle- de-Monnoir 45,3944583333 -73,0880638889	Rouville	Benzo(a)pyrène	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2010 Q : Plage A-B	2015-06-09
Pelletier, Clément 8521	151, rue Principale Sainte-Angèle de Monnoir 45,3897222222 -73,1125	Rouville		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2015-06-03
Sainte-Angèle-de- Monnoir, Station de pompage 5432	45,385675 -73,1261055556	Rouville	Hydrocarbures légers*	Hydrocarbures légers*	R : Terminée en 2001 Q : > C	2011-03-11

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Saint-Césaire

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³ Numéro de la fiche ▲ ▼	Adresse Latitude Longitude <small>(Deg. Déc. NAD83)</small>	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(16) Montérégie						
Ancienne emprise ferroviaire 8663	Rues Moulin et Saint Georges 45,407884 -73,005016	Rouville		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2010-01-13
Automobiles Jacques Généreux inc. 6464	2019, route 112 Saint-Césaire 45,4140222222 -73,01185	Rouville		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-02-17
Boucher, Francis 11033	1477, avenue Saint- Paul Saint-Césaire 45,4103363586 -73,0073928588	Rouville		Éthylbenzène (pot), Méthyl naphthalènes (chacun), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2016 Q : <= B	2022-04-14
Gladu, J. M. et Laurin, E., 4257	996, rue Notre-Dame Saint-Césaire 45,4140305556 -73,0031861111	Rouville		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : <= B	2019-04-18
Hydro-Québec 4523	route 112 Saint- Césaire 45,4117222222 -72,9901	Rouville		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B	1999-12-14
Ministère des Transports du Québec - réhab. 1999 5494	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire 45,4083333333 -73,0097222222	Rouville		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Produits pétroliers*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2002-07-18
Ministère des Transports du Québec - réhab. 2001	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire	Rouville		Arsenic (As), Hydrocarbures aromatiques	R : Non terminée	2002-07-18

5492	45,4083333333 -73,0097222222			polycycliques*, Soufre total (S)		
Motosport St-Césaire inc.	800, route 112 Saint-Césaire	Rouville		Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Phénanthrène, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2014 Q : <= C	2014-04-14
10223	45,41341164 -72,9970093367					
Pipe-Lines Montréal Itée (Les),	148, chemin Pipeline Saint-Césaire	Rouville	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Produits pétroliers*	R : Non terminée	2009-12-11
4256	45,3803942225 -73,0328656223					
rétrocéder lot 1 592 445	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire	Rouville		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2011-01-27
9009	45,4083333333 -73,0097222222					

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



© Gouvernement du Québec, 2023

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Ange-Gardien

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(16) Montérégie						
4164504 Canada inc. 12834	401, route 235 L'Ange-Gardien 45,3513611111 -72,9423333333	Rouville		Chrome total (Cr), Cobalt (Co), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Molybdène (Mo), Nickel (Ni), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2017 Q : <= C	2022-08-17
Larocque, Marcel 4253	109, route 235 Ange-Gardien 45,3626778934 -72,933647936	Rouville		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage A-B	2001-08-21
Péto-Canada 5732	120, route 235 Ange-Gardien 45,3621372616 -72,9352243729	Rouville		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Terminée en 2003 Q : <= B	2004-05-26
Terrain du 160 rue Principale 12170	160, rue Principale Ange-Gardien 45,358943946 -72,9359681716	Rouville		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2019-12-04

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces

renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



[© Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Sainte-Brigide-d'Iberville

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³ Numéro de la fiche ▲ ▼	Adresse Latitude Longitude <small>(Deg. Déc. NAD83)</small>	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(16) Montérégie						
Choquette, Yvonne 4431	495, 9e Rang Sainte- Brigide-d'Iberville 45,3209444444 -73,0663888889	Le Haut-Richelieu		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-03-12
Hydro-Québec 3882	Lot P-140, Rang 9 Sainte-Brigide- d'Iberville 45,3106527778 -73,0646944444	Le Haut-Richelieu		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2007-02-08
Rouleau, Pierrette 4305	481, rue Principale Sainte-Brigide- d'Iberville 45,3233138889 -73,0648138889	Le Haut-Richelieu		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-03-12

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Mont-Saint-Grégoire

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³ Numéro de la fiche ▲ ▼	Adresse Latitude Longitude <small>(Deg. Déc. NAD83)</small>	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(16) Montérégie						
Benjamin, Maurice 4383	107, rang Grand-Bois Mont-Saint-Grégoire 45,3690944444 -73,1830416667	Le Haut-Richelieu		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-03-12
École Frère-André Commission scolaire des Hautes-Rivières 3919	230, rue Bessette Mont-Saint-Grégoire 45,3377833333 -73,157725	Le Haut-Richelieu		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2002-03-12
Ferme Denis Robitaille inc. 4372	287, rang Versailles Mont-Saint-Grégoire 45,3110277778 -73,1087416667	Le Haut-Richelieu		Huiles usées*	R : Non terminée	2002-03-12
Hydro-Québec 3887	Rang Double Mont- Saint-Grégoire 45,316175 -73,1598388889	Le Haut-Richelieu		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2007-02-12
Jourdain, Michel 4371	369, rang du Kempt Mont-Saint-Grégoire 45,2803388889 -73,1410916667	Le Haut-Richelieu		Huiles usées*, Solvants*	R : Non terminée	2002-03-12
Karl Jr Lorenz 11887	195, rang de Versailles Mont-Saint- Grégoire 45,3177936 -73,10037975	Le Haut-Richelieu		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (seringue)	R : Terminée en 2018 Q : <= B	2019-01-09

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



[© Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 04 septembre 2023.

Municipalité : Farnham

Exporter au format Excel

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier ▲ ▼ ³ Numéro de la fiche ▲ ▼	Adresse Latitude Longitude <small>(Deg. Déc. NAD83)</small>	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels AVANT réhabilitation(Qav) APRÈS réhabilitation(Qap)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
(05) Estrie						
9024-5804 Québec inc. 4447	1485, Jacques-Cartier Sud Farnham 45,26295 -72,9845888889	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2000-07-07
Alpha-Vico Canada (AVC) limitée 4551	1035, boulevard Magenta Est Farnham 45,2878833333 -72,9648333333	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : Plage B-C	2005-05-24
Base des Forces canadiennes (Farnham) 5700	45,3155777778 -73,007925	Brome-Missisquoi		Cuivre (Cu), Plomb (Pb)	R : Terminée en 1998 Q : <= B	2003-07-28
Blanchard, Benoît 8825	45, chemin Rive-Sud Farnham 45,2756944444 -72,9546388889	Brome-Missisquoi		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2010 Q : <= A	2010-08-10
Canadian Pacifique 4424	191, rue Victoria Farnham 45,2800305556 -72,9732833333	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2016-08-22
Canbriam Energy Quebec Partenership 9314	Rang Delorme Farnham 45,2724722222 -73,0060833333	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S)	R : Terminée en 2011 Q : <= B	2011-09-13

Chemin de Fer Québec Sud Itée (déversement du 9-10-89) 5450	191, rue Victoria Farnham 45,2800305556 -72,9732833333	Brome-Missisquoi	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2016 Q : Plage B-C	2016-08-23
Choinière, Claude 4426	280, rue Principale Est Farnham 45,284125 -72,9772472222	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-14
Construction Novard inc. 11258	45,2797222222 -72,9777777778	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb)	R : Non terminée	2016-12-06
cuivProjet Côte-du-Pacifique 12377	45,276487193 -72,9704499135	Brome-Missisquoi		Arsenic (As), Baryum (Ba), Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2020-09-03
Domco inc. 5423	1001, rue Yamaska Est Farnham 45,2847638889 -72,9656416667	Brome-Missisquoi		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Phthalates (chacun), Toluène (pot), Triméthylbenzènes* (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-23
Excavation C.M.R. inc. 12599	1005, boulevard Industriel Farnham 45,2875311081 -72,9613805394	Brome-Missisquoi	Manganèse (Mn)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2021-07-15
Finition spécialisée IACNA Canada II 8531	150, rue Collins Farnham 45,2755181584 -72,9664186253	Brome-Missisquoi	Zinc (Zn)	Baryum (Ba), Benzo(a)anthracène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Chrysène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Naphtalène (pot), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2010 Q : <= C	2010-08-17
Fonderie Unique 3827	1161, boul. Industriel Farnham 45,2896111111 -72,9599166667	Brome-Missisquoi	Aluminium (Al), Arsenic (As), Cuivre (Cu), Dioxines (PCDD), Furanes (PCDF), Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Zinc (Zn)	Composés phénoliques*, Huiles usées*, Plomb (Pb)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2022-10-13
Garage la maison du pneu	624, rue Principale Ouest Farnham	Brome-Missisquoi		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*,	R : Terminée en 2015 Q : Non précisée	2017-07-28

4813	45,2867972222 -72,9909			Hydrocarbures légers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)		
Groupe Laguë inc. 10564	1328, -1330, rue Principale Est Farnham 45,2755555556 -72,9625	Brome-Missisquoi	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2015-05-13
Hydro-Québec (Poste de Farnham) 4815	Farnham 45,2888753262 -72,9588824035	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2000-07-12
Lots P-330 et P-183 Route 104 8108	Boul. de Normandie Nord Farnham 45,2889243476 -72,9901028435	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée	2008-04-01
Parc à résidus de l'ancienne Fonderie Unique 10651	 45,2895835255 -72,9582972782	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Plomb (Pb), Soufre total (S)	R : Non terminée	2016-12-02
Penn Ventilateurs Canada Itée 4812	69, rue Jacques- Cartier Nord Farnham 45,2800611111 -72,9817583333	Brome-Missisquoi		Huiles usées*	R : Non terminée	2000-07-12
Petro Sud-Ouest inc. 5439	1887, route 104 Farnham 45,2688888889 -72,9455555556	Brome-Missisquoi	Benzène	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Produits pétroliers*, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2013 Q : <= B	2020-02-19
Pétroles Esso Canada Immeubles Plouffe inc. 4814	133, rue Principale Farnham 45,2862666667 -72,9829	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-23
Pétroles Lucar 4816	584, rue Principale Ouest Farnham 45,2867333056 -72,9899487593	Brome-Missisquoi	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2017-01-09
Pétrolière Impériale 5341	334, rue Jacques- Cartier Farnham 45,2761555556 -72,9836916667	Brome-Missisquoi	Éthylbenzène	Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphtalènes (chacun), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2009 Q : <= B	2009-10-21

Projet résidentiel et commercial, route 235 et 104 11673	45,2702731939 -72,9806417913	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2015 Q : Non précisée	2018-05-22
Site de neiges usées 12209	45,2843644207 -72,9861918662	Brome-Missisquoi		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2020-01-15
Société Central d'Hypothèque et de Logement Guillemette, Réal et Marchandon Liette 4467	773, boulevard Kirk Farnham 45,2860972222 -72,9675277778	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-16
Sunoco inc. 4552	433, rue Jacques-Cartier Farnham 45,2747583333 -72,9832861111	Brome-Missisquoi		Produits pétroliers*	R : Non terminée	2000-07-12
Tapis Coronet inc. 4423	1144, boulevard Magenta Farnham 45,2866944444 -72,9628194444	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures lourds*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2001-08-16
Texaco Canada inc. 3855	45,2854888889 -72,97995	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée	1999-12-13
Ultramar Ltée (00059) 8172	86, rue Principale Ouest Farnham 45,2858333333 -72,9825	Brome-Missisquoi	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2014 Q : <= B	2019-05-27
Usine de filtration d'eau Farnham (MUN) 4425	777, rue Principale Farnham 45,2890262792 -72,9933340168	Brome-Missisquoi		Benzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2001-08-15
Ville de Farham - lot 5 219 578 12200	45,2894378143 -72,9611924555	Brome-Missisquoi		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2020-01-14
Ville de Farnham - Dépôt St-Grégoire	139, rue Saint-Grégoire Farnham	Brome-Missisquoi		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2020-01-14

12206	45,2844444444 -72,9861111111					
Ville de Farnham - terrains contaminés (lot 5 507 326)		Brome-Missisquoi	Dioxines (PCDD), Furanes (PCDF)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Molybdène (Mo), Nickel (Ni)	R : Non terminée	2021-08-31
12630	45,289093012 -72,9592484315					

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

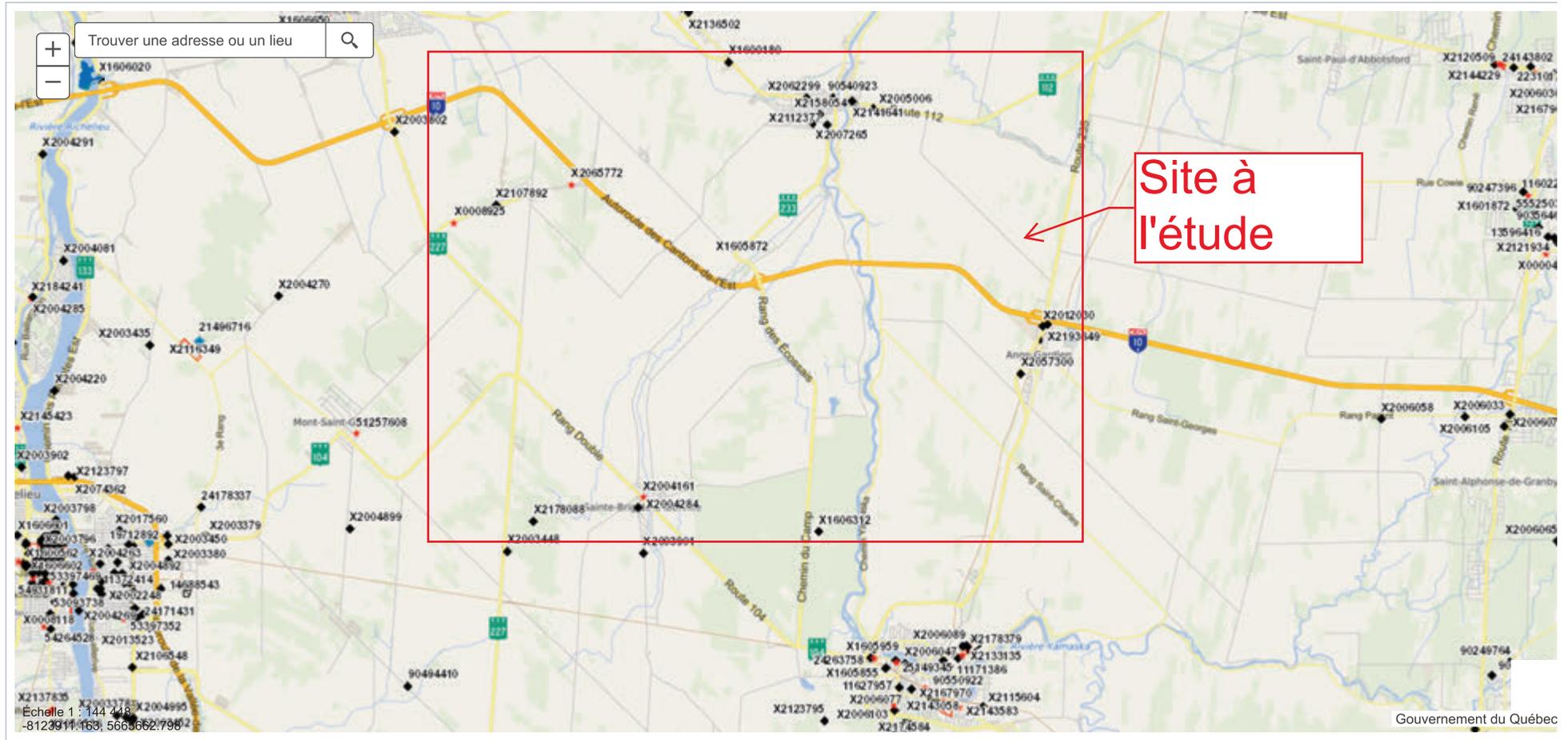
(3) : Peut ne pas correspondre au nom du propriétaire actuel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



© [Gouvernement du Québec](https://www.gouvernement.qc.ca/), 2023

Repère GTC



Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Sainte-Angèle-de-Monnoir



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Saint-Césaire



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Ange-Gardien



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Sainte-Brigide-d'Iberville



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : Municipalité : Mont-Saint-Grégoire



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 13 août 2023

L'ensemble du répertoire compte 345 enregistrements.

Un seul enregistrement répond au critère suivant : Municipalité : Farnham

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹	Nature des résidus
(16) Montérégie				
Ancien lieu d'élimination de la Métallurgie Farnham	1161, boulevard Industriel Farnham	Brome-Missisquoi	Composés phénoliques*	

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#)  | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#)

[Information : accès et diffusion](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) | [Fil de presse](#) 

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critère de recherche :

Nom du contrevenant : Boralex**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023**

Date culpabilité ¹	Nom du contrevenant	Amende imposée	Loi / règlement	Remarques
Municipalité touchée ²	Adresse	Frais de poursuite	Article	
Région ³	Municipalité		Nature de l'infraction	
Date infraction ⁴				
Numéro constat ⁵				

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction



© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critère de recherche :

Nom du contrevenant : *Coopérative régionale d'électricité de saint-jean-baptiste-de-riouville*
Période de recherche : *du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023*

Date culpabilité ¹	Nom du contrevenant	Amende imposée	Loi / règlement	Remarques
Municipalité touchée ²	Adresse	Frais de poursuite	Article	
Région ³	Municipalité		Nature de l'infraction	
Date infraction ⁴				
Numéro constat ⁵				

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction



© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critères de recherche :

Région administrative : Montérégie**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023****Municipalité où l'infraction a été perpétrée : Sainte-Angèle-de-Monnoir**

Date culpabilité ¹	Nom du contrevenant	Amende imposée	Loi / règlement	Remarques
Municipalité touchée ²	Adresse	Frais de poursuite	Article	
Région ³			Nature de l'infraction	
Date infraction ⁴				
Numéro constat ⁵				
2021-06-01	Camping Domaine du Rêve inc.	25 000,00 \$	Q-2	+ Informations supplémentaires
Sainte-Angèle-de-Monnoir	85, rang de la Côte-Double,	8 837,00 \$	22al.2 et 115.31	
Montérégie	Sainte-Angèle-de-Monnoir, Qc,		a exécuté des travaux ou ouvrages dans un marais, sans avoir obtenu préalablement du ministre un certificat d'autorisation.	
2017-07-20	J0L 1P0			
100400-1117298143	Sainte-Angèle-de-Monnoir			

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critères de recherche :

Région administrative : Montérégie**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023****Municipalité où l'infraction a été perpétrée : Saint-Césaire**

Date culpabilité ¹ Municipalité touchée ² Région ³ Date infraction ⁴ Numéro constat ⁵	Nom du contrevenant Adresse Municipalité	Amende imposée Frais de poursuite	Loi / règlement Article	Remarques
2015-09-18 Saint-Césaire Montérégie 2012-08-17 100400-1113642955	Les rebuts Ostiguy inc. 121, rang du Bas-de-la-Rivière-Nord Saint-Césaire	200,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 33 10	étant propriétaire d'un véhicule lourd, l'a laissé circuler sur la partie du territoire du Québec, située au sud du 55e parallèle alors qu'il n'était pas conforme aux normes d'émission prévues et qui sont applicables aux véhicules fonctionnant au diesel.
2012-11-13 Saint-Césaire Montérégie 2012-08-28 100400-1113655999	Drainage Ostiguy - Robert inc. 255, Route 112 Saint-Césaire	200,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 33 10	étant propriétaire d'un véhicule lourd, l'a laissé circuler sur la partie du territoire du Québec située au sud du 55e parallèle alors qu'il n'était pas conforme aux normes d'émission prévues et qui sont applicables aux véhicules fonctionnant au diesel.
2012-09-06 Saint-Césaire Montérégie 2009-03-10 100400-1112244381	Gagné, Sebastien Saint-Césaire	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.
2012-05-28 Saint-Césaire Montérégie 2009-07-16 100400-1112148459	Desroches, François Magog	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.
2012-04-03 Saint-Césaire Montérégie 2008-11-09 100400-1111907855	Crevier Laporte, Renaud Sherbrooke	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.
2011-12-20 Saint-Césaire Montérégie 2009-04-03 100400-1112242526	Gosselin, Guillaume Saint-Césaire	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	A utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.
2011-11-30 Saint-Césaire Montérégie 2009-04-07	Parent, Ghislain Farnham	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	A utilisé au Québec un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il

100400-1112242294

ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.

2011-11-30	Mitchell, Vincent	300,00 \$	<u>Q-2, r. 38</u>
Saint-Césaire	Saint-Damase	0,00 \$	96.1
Montérégie			A utilisé au Québec un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.
2009-03-10			
100400-1112241700			

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction

**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critères de recherche :

Région administrative : Montérégie**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023****Municipalité où l'infraction a été perpétrée : Ange-Gardien**

Date culpabilité ¹ Municipalité touchée ² Région ³ Date infraction ⁴ Numéro constat ⁵	Nom du contrevenant Adresse Municipalité	Amende imposée Frais de poursuite	Loi / règlement Article	Remarques	
2015-02-25 Ange-Gardien Montérégie 2010-08-14 100400-1112229523	Geronimo, Francis Sainte-Julienne	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.	
2015-02-25 Ange-Gardien Montérégie 2010-10-24 100400-1112389715	Geronimo, Francis Sainte-Julienne	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.	
2013-09-03 Ange-Gardien Montérégie 2013-05-14 100400-1114207808	Mario Bérard inc. 392, Rang Casimir Ange-Gardien	200,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 33 10	étant propriétaire d'un véhicule lourd, l'a laissé circuler sur la partie du territoire du Québec située au sud du 55e parallèle alors qu'il n'était pas conforme aux normes d'émission prévues et qui sont applicables aux véhicules fonctionnant au diesel.	
2012-04-03 Ange-Gardien Montérégie 2009-11-12 100400-1112240819	Boutin, Jeff Farnham	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	a utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.	
2012-02-08 Ange-Gardien Montérégie 2011-05-25 100400-1113110755	Lussier, Johanne Ange-Gardien	600,00 \$ 0,00 \$	Q-2 121	A entravé l'exercice des fonctions d'un fonctionnaire ou employé désigné.	+ Informations supplémentaires
2011-12-20 Ange-Gardien Montérégie 2008-11-14 100400-1111907954	St-Martin, William Ange-Gardien	300,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 38 96.1	A utilisé, au Québec, un véhicule automobile léger d'un modèle postérieur à 1985, sans qu'il ne soit pourvu d'un appareil en état de fonctionnement qui réduit l'émission d'hydrocarbures, de monoxydes de carbone et d'oxydes d'azote dans l'atmosphère.	

Légende :

(1) Date de la déclaration de culpabilité

(2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise

(3) Région administrative

- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction

**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 

[© Gouvernement du Québec, 2023](#)

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critères de recherche :

Région administrative : Montérégie**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023****Municipalité où l'infraction a été perpétrée : Sainte-Brigide-d'Iberville**

Date culpabilité ¹ Municipalité touchée ² Région ³ Date infraction ⁴ Numéro constat ⁵	Nom du contrevenant Adresse Municipalité	Amende imposée Frais de poursuite	Loi / règlement Article	Remarques
2018-08-16 Sainte-Brigide-d'Iberville Montérégie 2013-09-28 100400-1116674542	Fermes Victoire inc 50, 8e Rang Sainte-Brigide-d'Iberville	15 000,00 \$ 982,00 \$	Q-2 66al.2	+ Informations supplémentaires
2017-01-17 Sainte-Brigide-d'Iberville Montérégie 2011-11-24 100400-1115756977	Ostiguy, Richard Sainte-Brigide-d'Iberville	5 000,00 \$ 0,00 \$	Q-2 66 al.2 et 115.31	+ Informations supplémentaires
2017-01-17 Sainte-Brigide-d'Iberville Montérégie 2011-11-24 100400-1115756985	Ostiguy, Richard Sainte-Brigide-d'Iberville	5 000,00 \$ 0,00 \$	Q-2 22 al. 2 et 115.31	+ Informations supplémentaires
2015-04-30 Sainte-Brigide-d'Iberville Montérégie 2012-08-20 100400-1113811741	Ferme Verreault et Fils inc. 430, rang des Irlandais Sainte-Brigide-d'Iberville	15 000,00 \$ 261,00 \$	Q-2 66al.2	+ Informations supplémentaires

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

© Gouvernement du Québec, 2023

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Nous joindre](#)[Accueil](#)

Registre des déclarations de culpabilité

Critères de recherche :

Région administrative : Montérégie**Période de recherche : du 7 novembre 2011 au 11 septembre 2023****Municipalité où l'infraction a été perpétrée : Farnham**

Date culpabilité ¹ Municipalité touchée ² Région ³ Date infraction ⁴ Numéro constat ⁵	Nom du contrevenant Adresse Municipalité	Amende imposée Frais de poursuite	Loi / règlement Article	Remarques
2012-11-05 Farnham Montérégie 2012-08-17 100400-1113642914	Roger Dion - fils 2006 inc. 115, Rue Authier Saint-Alphonse-de-Granby	200,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 33 10	étant propriétaire d'un véhicule lourd, l'a laissé circuler sur la partie du territoire du Québec située au sud du 55e parallèle alors qu'il n'était pas conforme aux normes d'émission prévues et qui sont applicables aux véhicules fonctionnant au diesel.
2012-03-23 Farnham Montérégie 2009-11-19 100400-1111915429	F. Ménard inc. 251, route 235 Ange-Gardien	200,00 \$ 0,00 \$	Q-2, r. 33 10	Étant propriétaire d'un véhicule lourd, l'a laissé circuler sur la partie du territoire du Québec située au sud du 55e parallèle alors qu'il n'était pas conforme aux normes d'émission prévues et qui sont applicables aux véhicules fonctionnant au diesel.

Légende :

- (1) Date de la déclaration de culpabilité
- (2) Municipalité sur le territoire de laquelle l'infraction a été commise
- (3) Région administrative
- (4) Date de la perpétration de l'infraction
- (5) Numéro du constat de l'infraction

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec

© Gouvernement du Québec, 2023

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Interventions d'urgence : Montérégie

Date	Événement
25 juillet 2023	Saint-Jacques-le-Mineur - Signalement d'hydrocarbures
25 juillet 2023	Ville de Delson - Déversement d'eaux usées
25 juillet 2023	Carignan - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau
4 juillet 2023	Saint-Césaire - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau
2 juillet 2023	Rivière-Beaudette - Accident routier
14 juin 2023	St-Hyacinthe - Accident routier
9 juin 2023	Boucherville - Émission de gaz
8 juin 2023	Vaudreuil-Dorion - Déversement des boues sanitaires
7 juin 2023	Saint-Hyacinthe - Incendie d'un véhicule
30 mai 2023	Beloeil - Déversement d'eaux usées
23 mai 2023	Rigaud - Mortalité de poissons
6 mai 2023	Sainte-Catherine - Incendie
2 mai 2023	Saint-Jacques-le-Mineur - Déversement de produits pétroliers
18 avril 2023	Varenes - Déversement d'eaux usées
15 avril 2023	Saint-Bruno-de-Montarville - Mortalité de poissons
14 avril 2023	La Prairie - Incendie impliquant des produits pétroliers
4 avril 2023	Ile aux Chats, Salaberry-de-Valleyfield - Accident ferroviaire
18 mars 2023	Longueuil - Déversement d'eaux usées
8 février 2023	Sainte-Catherine - Déversement d'huile de cuisson
12 décembre 2022	Godmanchester - Accident ferroviaire
9 novembre 2022	St-Jean-sur-Richelieu - Déversement de matières dangereuses
4 novembre 2022	Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers
28 octobre 2022	Rigaud - Accident routier
26 octobre 2022	Boucherville - Déversement de matières dangereuses
23 septembre 2022	Saint-Hubert - Incendie
23 septembre 2022	Saint-Roch-de-Richelieu - Déversement d'eaux usées
7 septembre 2022	Brossard - Accident routier
4 septembre 2022	Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement d'huile végétale
31 août 2022	La Prairie - Accident routier

- 8 août 2022 [Contrecoeur - Déversement d'eaux usées](#)
- 30 juillet 2022 [Longueuil - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 18 juillet 2022 [Longueuil - Incendie](#)
- 17 juillet 2022 [Saint-Bruno-de-Montarville - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau](#)
- 8 juin 2022 [Longueuil - Incendie](#)
- 20 mai 2022 [Rigaud - Mortalité de poissons](#)
- 19 mai 2022 [Carignan - Mortalité de poissons](#)
- 5 mai 2022 [Salaberry-de-Valleyfield - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 5 mai 2022 [Mont-Saint-Grégoire - Accident routier](#)
- 13 avril 2022 [Saint-Jude - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 2 février 2022 [Saint-Bernard-de-Lacolle - Incendie](#)
- 5 janvier 2022 [Boucherville - Rejet d'hydrocarbures par un réseau d'égout pluvial](#)
- 27 novembre 2021 [Saint-Hyacinthe - Rejet d'hydrocarbures par un réseau d'égout pluvial](#)
- 9 novembre 2021 [Boucherville - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 21 octobre 2021 [Marieville - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 16 octobre 2021 [Saint-Georges-de-Clarenceville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 21 septembre 2021 [Longueuil - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 23 août 2021 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 22 août 2021 [Châteauguay - Déversement de matières dangereuses](#)
- 22 août 2021 [Verchères - Contamination souterraine](#)
- 29 juillet 2021 [Verchères - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau](#)
- 18 juillet 2021 [Rivière-Beaudette - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 juin 2021 [Saint-Mathias-sur-Richelieu - Mortalité de poissons](#)
- 17 juin 2021 [Saint-Césaire - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 juin 2021 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 juin 2021 [Rougemont - Rejet de matières en suspension](#)
- 21 mai 2021 [Farnham - Incendie](#)
- 19 mai 2021 [Granby - Accident routier](#)
- 17 mai 2021 [Waterloo - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 5 mai 2021 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 mai 2021 [Beloeil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 mai 2021 [Acton Vale - Déversement de produits pétroliers](#)
- 30 avril 2021 [St-Blaise-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 avril 2021 [Boucherville - Accident routier](#)
- 21 avril 2021 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déraillement de train](#)

- 20 avril 2021 [Agglomération de Longueuil \(secteur de Brossard\) - Accident routier](#)
- 10 avril 2021 [Longueuil - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 8 avril 2021 [Candiac - Rejet à l'atmosphère](#)
- 8 avril 2021 [Candiac - Fuite de gaz](#)
- 8 avril 2021 [Châteauguay - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 28 mars 2021 [Saint-Mathieu-de-La Prairie - Incendie d'un véhicule](#)
- 27 mars 2021 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Mortalité de poissons](#)
- 9 février 2021 [Salaberry-de-Valleyfield - Accident routier](#)
- 25 décembre 2020 [Saint-Jean-Sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 17 décembre 2020 [Saint-Alphonse-de-Granby - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 9 décembre 2020 [Saint-Théodore-d'Acton - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 28 novembre 2020 [Contrecoeur - Rejet de matières en suspension](#)
- 18 novembre 2020 [Saint-Bruno-de-Montarville - Émission de gaz](#)
- 7 novembre 2020 [Contrecoeur - Rejet de matières en suspension](#)
- 2 novembre 2020 [Saint-Hubert - Accident routier](#)
- 9 octobre 2020 [Waterloo - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 16 septembre 2020 [Saint-Valérien-de-Milton - Rejet de matières en suspension](#)
- 3 septembre 2020 [Boucherville - Présence de sols contaminés](#)
- 26 août 2020 [Saint-Liboire - Accident routier](#)
- 20 août 2020 [Sutton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 août 2020 [Vaudreuil-Dorion - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 août 2020 [Rigaud - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 août 2020 [Boucherville - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 3 août 2020 [Saint-Basile-le-Grand - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 juillet 2020 [Rivière-Beaudette - Accident routier](#)
- 28 juillet 2020 [Henryville - Rejet à l'atmosphère](#)
- 23 juillet 2020 [Boucherville - Incendie](#)
- 6 juillet 2020 [St-Amable - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 27 juin 2020 [Les Coteaux - Déversement de matières liquides](#)
- 23 juin 2020 [Bolton Ouest - Incendie](#)
- 18 juin 2020 [Venise-en-Québec - Mortalité de poissons](#)
- 17 juin 2020 [Longueuil - Incendie](#)
- 11 juin 2020 [Baie Missisquoi - Mortalité de poissons](#)
- 19 avril 2020 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Incendie](#)
- 18 mars 2020 [Saint-Pie - Épandage de déjections animales](#)

- 11 mars 2020 [Châteauguay - Accident routier](#)
- 10 mars 2020 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 mars 2020 [Farnham - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 5 mars 2020 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 19 février 2020 [La Prairie - Accident routier](#)
- 31 janvier 2020 [Sainte-Catherine - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 18 janvier 2020 [Île-aux-Noix - Incendie](#)
- 10 janvier 2020 [Varennes - Fuite de gaz](#)
- 7 janvier 2020 [Vaudreuil-Dorion - Déversement de matières dangereuses](#)
- 30 décembre 2019 [Saint-Jacques-le-Mineur - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 décembre 2019 [Saint-Chrysostome - Accident routier](#)
- 26 décembre 2019 [Longueuil - Bris d'équipement](#)
- 5 décembre 2019 [Beauharnois - Incendie](#)
- 19 novembre 2019 [Marieville - Accident routier](#)
- 17 novembre 2019 [Marieville - Déversement de déjections animales](#)
- 10 novembre 2019 [Saint-Théodore-d'Acton - Épandage de déjections animales](#)
- 23 octobre 2019 [Saint-Bruno-de-Montarville - Déversement d'eaux usées](#)
- 18 octobre 2019 [Longueuil - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 17 octobre 2019 [Saint-Mathieu-de-Beloeil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 octobre 2019 [Île-aux-Noix - Travaux en milieu hydrique](#)
- 9 octobre 2019 [Vaudreuil-Dorion - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 octobre 2019 [Boucherville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 3 octobre 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 26 septembre 2019 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de matières dangereuses](#)
- 23 septembre 2019 [Sainte-Hélène-de-Bagot - Déversement d'eaux usées](#)
- 20 septembre 2019 [Varennes - Incendie](#)
- 17 septembre 2019 [Boucherville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 septembre 2019 [Beauharnois - Accident maritime](#)
- 11 septembre 2019 [Marieville - Accident routier](#)
- 7 septembre 2019 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Travaux en milieu hydrique](#)
- 3 septembre 2019 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 30 août 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Mortalité de poissons](#)
- 15 août 2019 [Saint-Hyacinthe - Accident routier](#)
- 4 août 2019 [Henryville - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 4 août 2019 [Huntingdon - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)

- 3 août 2019 [Saint-Hyacinthe - Mortalité de poissons](#)
- 28 juillet 2019 [Henryville - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 23 juillet 2019 [Saint-Bruno-de-Montarville - Fuite de gaz](#)
- 15 juillet 2019 [Saint-Simon - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 juillet 2019 [Henryville - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 8 juillet 2019 [Upton - Déversement d'eaux usées](#)
- 24 juin 2019 [Beauharnois - Incendie](#)
- 19 juin 2019 [Longueuil - Incendie](#)
- 4 juin 2019 [Mont-Saint-Hilaire - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 juin 2019 [Boucherville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 28 mai 2019 [Carignan - Travaux en milieu hydrique](#)
- 27 mai 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 25 mai 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de déjections animales](#)
- 24 mai 2019 [Carignan - Accident routier](#)
- 16 mai 2019 [Coteau-du-Lac - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 mai 2019 [Granby - Mortalité de poissons](#)
- 10 mai 2019 [Sainte-Catherine - Rejet dans un réseau d'égout municipal](#)
- 1 mai 2019 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de matières liquides](#)
- 28 avril 2019 [Sainte-Anne-de-Sorel - Inondation](#)
- 28 avril 2019 [Vaudreuil-Dorion - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Armand - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Armand - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Pike River - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Venise-en-Québec - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Georges-de-Clarenceville - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Noyan - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Lacolle - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Henryville - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Henryville - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Sainte-Anne-de-Sabrevois - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Noyan - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Georges-de-Clarenceville - Inondation](#)

- 27 avril 2019 [Venise-en-Québec - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Venise-en-Québec - Inondation](#)
- 27 avril 2019 [Saint-Blaise-sur-Richelieu - Inondation](#)
- 21 avril 2019 [Saint-Bruno-de-Montarville - Inondation](#)
- 19 avril 2019 [Stanbridge Station - Déversement de matières liquides](#)
- 16 avril 2019 [Pike-River - Déversement de déjections animales](#)
- 15 avril 2019 [Bromont - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 mars 2019 [Ville de Léry - Accident routier](#)
- 22 mars 2019 [Sainte-Catherine - Fuite de gaz](#)
- 21 mars 2019 [Sainte-Catherine - Déversement de matières solides](#)
- 14 mars 2019 [Waterloo - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 14 mars 2019 [Bromont - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau](#)
- 5 mars 2019 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 25 février 2019 [Saint-Mathieu - Accident routier](#)
- 21 février 2019 [Waterloo - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 27 janvier 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau](#)
- 19 janvier 2019 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Travaux en milieu hydrique](#)
- 9 janvier 2019 [McMasterville - Rejet dans un réseau d'égout municipal](#)
- 24 décembre 2018 [Saint-Jean-Sur-Richelieu - Bris d'équipement](#)
- 8 décembre 2018 [Saint-Pie - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 3 décembre 2018 [Howick - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 novembre 2018 [Sainte-Angèle-de-Monnoir - Accident routier](#)
- 22 novembre 2018 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 novembre 2018 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de déjections animales](#)
- 18 novembre 2018 [Longueuil - Accident routier](#)
- 12 novembre 2018 [Pike River - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 novembre 2018 [Saint-Valérien-de-Milton - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension](#)
- 26 octobre 2018 [Henryville - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 17 octobre 2018 [Sainte-Catherine - Émission de poussières](#)
- 13 septembre 2018 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 7 septembre 2018 [Bromont - Accident routier](#)
- 4 septembre 2018 [Upton - Déversement de déjections animales](#)
- 31 août 2018 [Sainte-Cécile-de-Milton - Rejet de matières en suspension](#)
- 27 août 2018 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement d'eaux usées](#)
- 18 août 2018 [Salaberry-de-Valleyfield - Émission de gaz](#)

- 14 août 2018 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 14 août 2018 [Farnham - Accident routier](#)
- 10 août 2018 [Bromont - Accident routier](#)
- 6 août 2018 [La Présentation - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 5 août 2018 [Roxton Pond - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 2 août 2018 [Roxton Pond - Déversement de matières liquides](#)
- 27 juillet 2018 [Mont-Saint-Hilaire - Déversement d'eaux usées](#)
- 16 juillet 2018 [Saint-Jean-Sur-Richelieu - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 16 juillet 2018 [Saint-Polycarpe - Déraillement de train](#)
- 4 juillet 2018 [Longueuil - Rejet dans un réseau d'égout municipal](#)
- 23 juin 2018 [Saint-Hyacinthe - Déversement de déjections animales](#)
- 10 juin 2018 [Beauharnois - Déversement d'huile biodégradable](#)
- 9 juin 2018 [Venise-en-Québec - Déversement d'eaux usées](#)
- 8 juin 2018 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement d'huile biodégradable](#)
- 25 mai 2018 [Mont-Saint-Grégoire - Épandage de pesticides](#)
- 21 mai 2018 [Mont-Saint-Hilaire - Déversement d'eaux usées](#)
- 17 mai 2018 [Cowansville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 14 mai 2018 [Longueuil - Déversement de matières solides](#)
- 11 mai 2018 [Saint-Dominique - Déversement de déjections animales](#)
- 17 avril 2018 [Bromont - Déversement de produits pétroliers](#)
- 14 avril 2018 [Sainte-Brigide-d'Iberville - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 10 avril 2018 [Beauharnois - Incendie](#)
- 3 avril 2018 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 1 avril 2018 [Ange-Gardien - Travaux en milieu hydrique](#)
- 26 mars 2018 [Brossard - Déversement de produits pétroliers](#)
- 19 mars 2018 [Sorel-Tracy - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 février 2018 [Boucherville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 14 février 2018 [Bolton-Ouest - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 31 janvier 2018 [Saint-Barnabé-Sud - Accident routier](#)
- 26 janvier 2018 [Saint-Michel - Signalement d'odeur](#)
- 13 janvier 2018 [Saint-Louis-de-Gonzague - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 janvier 2018 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 janvier 2018 [Sutton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 janvier 2018 [Henryville - Accident routier](#)
- 7 janvier 2018 [Henryville - Déversement de produits pétroliers](#)

- 9 décembre 2017 [Boucherville - Épandage de matières résiduelles fertilisantes](#)
- 22 novembre 2017 [Beauharnois - Déversement de matières dangereuses](#)
- 31 octobre 2017 [Cowansville - Incendie](#)
- 30 octobre 2017 [Vaudreuil-Dorion - Émission de fumée blanche](#)
- 19 octobre 2017 [Vaudreuil-Dorion - Accident routier](#)
- 6 octobre 2017 [Marieville - Mortalité de poissons](#)
- 22 septembre 2017 [Longueuil - Fuite de gaz](#)
- 16 septembre 2017 [Saint-Liboire - Déversement de déjections animales](#)
- 16 septembre 2017 [Beauharnois - Déversement de produits pétroliers](#)
- 15 septembre 2017 [Granby - Accident routier](#)
- 15 septembre 2017 [Hudson - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 12 septembre 2017 [Shefford - Accident routier](#)
- 11 septembre 2017 [Saint-Constant - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 septembre 2017 [Bromont - Travaux en milieu hydrique](#)
- 3 septembre 2017 [La Présentation - Déversement de déjections animales](#)
- 30 août 2017 [Bromont - Travaux en milieu hydrique](#)
- 24 août 2017 [Varenes - Signalement d'odeur](#)
- 21 août 2017 [Sainte-Catherine - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 août 2017 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Mortalité de poissons](#)
- 9 août 2017 [Boucherville - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 8 août 2017 [Hudson - Déversement d'huile végétale](#)
- 19 juillet 2017 [Pincourt - Déversement de matières dangereuses](#)
- 15 juillet 2017 [Sainte-Cécile-de-Milton - Accident routier](#)
- 6 juillet 2017 [Saint-Basile-le-Grand - Fuite de gaz](#)
- 30 juin 2017 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Mortalité de poissons](#)
- 28 juin 2017 [Saint-Mathias-sur-Richelieu - Déversement de matières liquides](#)
- 25 juin 2017 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 22 juin 2017 [Sainte-Marie-Madeleine - Accident d'avion](#)
- 14 juin 2017 [Saint-Bruno-de-Montarville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 14 juin 2017 [Varenes - Fuite de gaz](#)
- 13 juin 2017 [Mont-Saint-Hilaire - Phénomène naturel \(fleur d'eau\)](#)
- 9 juin 2017 [Saint-Hyacinthe - Accident routier](#)
- 6 juin 2017 [Granby - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 30 mai 2017 [Contrecoeur - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension](#)
- 17 mai 2017 [Saint-Alphonse-de-Granby - Déversement de déjections animales](#)

- 15 mai 2017 [Longueuil - Déversement de déjections animales](#)
- 29 avril 2017 [Saint-Georges-de-Clarenceville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 avril 2017 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de matières liquides](#)
- 29 avril 2017 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Signalement d'odeur](#)
- 26 avril 2017 [Saint-Bruno-de-Montarville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 25 avril 2017 [Boucherville - Rejet à l'atmosphère](#)
- 10 avril 2017 [Saint-Étienne-de-Beauharnois - Incendie](#)
- 2 avril 2017 [Brossard - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 mars 2017 [Saint-Jacques-le-Mineur - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 14 mars 2017 [Saint-Zotique - Accident routier](#)
- 8 mars 2017 [Châteauguay - Émission de poussières](#)
- 27 janvier 2017 [Saint-Basile-le-Grand - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 janvier 2017 [Candiac - Signalement d'odeur](#)
- 4 janvier 2017 [Les Cèdres - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 décembre 2016 [Saint-Louis-de-Gonzague - Accident d'avion](#)
- 30 novembre 2016 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 26 novembre 2016 [La Présentation - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 26 novembre 2016 [Havelock - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 13 novembre 2016 [Pike River - Bris d'équipement](#)
- 8 novembre 2016 [Granby - Rejet de matières en suspension](#)
- 2 novembre 2016 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement de matières liquides](#)
- 30 septembre 2016 [Rougemont - Déversement d'eaux usées](#)
- 30 septembre 2016 [Varenes - Incendie](#)
- 24 septembre 2016 [Saint-Bernard-de-Lacolle - Déversement d'eaux usées](#)
- 16 septembre 2016 [Sutton - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 3 septembre 2016 [Bromont - Épandage de matières résiduelles fertilisantes](#)
- 30 août 2016 [Saint-Césaire - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 22 août 2016 [Longueuil - Incendie,](#)
- 20 août 2016 [Bromont - Contamination d'un réseau d'eau potable](#)
- 15 août 2016 [Saint-Hyacinthe - Déversement de déjections animales](#)
- 11 août 2016 [Bromont - Déversement de matières liquides](#)
- 9 août 2016 [Saint-Zotique - Déversement de produits pétroliers](#)
- 9 août 2016 [Longueuil - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 29 juillet 2016 [Saint-Amable - Déversement d'eaux usées](#)
- 26 juillet 2016 [Varenes - Fuite de gaz](#)

- 25 juillet 2016 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de matières dangereuses](#)
- 9 juillet 2016 [Saint-Constant - Déversement de matières liquides](#)
- 30 juin 2016 [Saint-Hyacinthe - , Mortalité de poissons](#)
- 28 juin 2016 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement d'eaux de procédé,](#)
- 28 juin 2016 [Salaberry-de-Valleyfield - Rejet à l'atmosphère](#)
- 17 juin 2016 [Sorel-Tracy - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 14 juin 2016 [Huntingdon - Signalement d'odeur](#)
- 14 juin 2016 [Boucherville - Accident routier](#)
- 9 juin 2016 [Châteauguay - Travaux en milieu hydrique](#)
- 9 juin 2016 [Mont Saint-Hilaire - Présence de mousse](#)
- 8 juin 2016 [Carignan - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 14 mai 2016 [Sainte-Brigide-d'Iberville - Accident routier](#)
- 14 mai 2016 [Saint-Étienne-de-Bolton - Accident routier](#)
- 12 mai 2016 [Saint-Césaire - Épandage de pesticides](#)
- 10 mai 2016 [Granby - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 4 mai 2016 [Otterburn Park - Odeurs d'hydrocarbures](#)
- 3 mai 2016 [Sainte-Marie-Madeleine - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 avril 2016 [Salaberry-de-Valleyfield - Rejet à l'atmosphère](#)
- 16 avril 2016 [Ste-Victoire-de-Sorel - Rejet à l'atmosphère](#)
- 7 avril 2016 [Bromont - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 23 mars 2016 [Kahnawake - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 25 février 2016 [Salaberry-de-Valleyfield - Travaux en milieu hydrique](#)
- 5 février 2016 [Varennnes - Signalement d'odeur](#)
- 10 janvier 2016 [Cowansville - Déversement de produits pétroliers](#)
- 6 janvier 2016 [Howick - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 janvier 2016 [Beloeil - Émission de gaz](#)
- 29 décembre 2015 [Mont-Saint-Hilaire - Présence de gaz inflammable](#)
- 16 décembre 2015 [Les Cèdres - Accident routier](#)
- 4 décembre 2015 [Carignan - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 3 décembre 2015 [La Prairie - Bris d'équipement](#)
- 30 novembre 2015 [Ville de Mercier - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 28 novembre 2015 [Verchères - Bateau coulé](#)
- 24 novembre 2015 [Mont-Saint-Hilaire - Présence de gaz inflammable](#)
- 23 novembre 2015 [Saint-Lambert - Fuite de gaz](#)
- 16 novembre 2015 [Mont-Saint-Hilaire - , Infiltration de gaz dans des résidences](#)

- 12 novembre 2015 [Saint-Valérien-de-Milton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 19 octobre 2015 [Kahnawake - Sainte-Catherine - Accident maritime,](#)
- 9 octobre 2015 [Granby - Fuite de gaz](#)
- 27 septembre 2015 [Longueuil - Bateau coulé](#)
- 24 septembre 2015 [Sainte-Martine - Déversement de déjections animales](#)
- 23 septembre 2015 [Saint-Césaire - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 18 septembre 2015 [Bromont - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 septembre 2015 [Longueuil - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 6 septembre 2015 [Hinchinbrook - Rejet de matières en suspension](#)
- 1 septembre 2015 [Mont Saint-Hilaire - Déversement de matières liquides](#)
- 11 août 2015 [Longueuil - Nappes d'hydrocarbures](#)
- 10 août 2015 [St-Hubert - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 31 juillet 2015 [Granby - Accident routier](#)
- 28 juillet 2015 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Signalement d'odeur](#)
- 23 juillet 2015 [Sutton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 juillet 2015 [Sainte-Catherine - Rejet d'eau chargée en hydrocarbures](#)
- 11 juillet 2015 [Saint-Paul-d'Abbotsford - Épandage de déjections animales](#)
- 9 juillet 2015 [Saint-Louis - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 9 juillet 2015 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 7 juillet 2015 [Sainte-Brigide-d'Iberville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 25 juin 2015 [Brossard - Accident routier](#)
- 19 juin 2015 [Vaudreuil-Dorion - Accident routier](#)
- 13 juin 2015 [St-Anicet - Travaux en milieu hydrique](#)
- 13 juin 2015 [Beauharnois - Odeurs d'hydrocarbures](#)
- 5 juin 2015 [Saint-Charles-sur-Richelieu - Présence de matières inconnues](#)
- 3 juin 2015 [Saint-Constant - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 mai 2015 [Saint-Bruno-de-Montarville - Incendie](#)
- 27 mai 2015 [Henryville - Accident routier](#)
- 25 mai 2015 [Vaudreuil-Dorion - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 21 mai 2015 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 mai 2015 [Châteauguay - Bris d'équipement](#)
- 18 mai 2015 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de produits pétroliers](#)
- 6 mai 2015 [Wickham - Déversement de matières solides](#)
- 3 mai 2015 [Farnham - Déversement d'eaux usées](#)
- 1 mai 2015 [Verchères - Signalement d'hydrocarbures](#)

- 30 avril 2015 [Saint-Anicet - Mortalité de poissons](#)
- 30 avril 2015 [Roxton Pond - Mortalité de poissons](#)
- 27 avril 2015 [Saint-Hyacinthe - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 avril 2015 [Sainte-Cécile-de-Milton - Accident routier](#)
- 23 avril 2015 [Sainte-Julie - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 avril 2015 [Saint-Dominique - Déversement de déjections animales](#)
- 13 avril 2015 [Sainte-Sabine - Déversement d'eaux usées](#)
- 13 avril 2015 [Brossard - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 6 avril 2015 [Granby - Travaux en milieu hydrique](#)
- 4 avril 2015 [Beloeil - Incendie,](#)
- 31 mars 2015 [Saint-Constant - Accident routier](#)
- 26 mars 2015 [Châteauguay - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 21 mars 2015 [Varenes - , Émission de matières dangereuses dans l'air](#)
- 12 mars 2015 [Beauharnois - Incendie](#)
- 28 février 2015 [Sainte-Martine - Déversement de déjections animales](#)
- 4 février 2015 [Bromont - Déversement de matières dangereuses](#)
- 14 janvier 2015 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers,](#)
- 26 décembre 2014 [La Présentation - Glissement de terrain](#)
- 9 décembre 2014 [Delson - Déversement de matières liquides](#)
- 7 novembre 2014 [Ville de Sainte-Catherine - Émission de gaz](#)
- 4 novembre 2014 [Brossard - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 novembre 2014 [Hinchinbrooke - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 28 octobre 2014 [Sainte-Sabine - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 27 octobre 2014 [Varenes - Accident routier](#)
- 22 octobre 2014 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 octobre 2014 [Salaberry-de-Valleyfield - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 11 octobre 2014 [Roxton Pond - Déversement de produits pétroliers](#)
- 3 octobre 2014 [Saint-Isidore - Incendie](#)
- 1 octobre 2014 [Sorel-Tracy - Incendie](#)
- 28 septembre 2014 [Upton - Déversement de matières dangereuses](#)
- 27 septembre 2014 [Carignan - Épandage de déjections animales](#)
- 22 septembre 2014 [Upton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 septembre 2014 [Saint-Rémi - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 septembre 2014 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 septembre 2014 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers,](#)

- 29 août 2014 [Saint-Isidore - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 27 août 2014 [Pincourt - Nappes d'hydrocarbures](#)
- 25 août 2014 [Sorel-Tracy - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 24 août 2014 [Dunham - Contamination souterraine](#)
- 24 août 2014 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 août 2014 [Sainte-Sabine - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 10 août 2014 [Saint-Paul-d'Abbotsford - Déversement de matières dangereuses](#)
- 10 août 2014 [Coteau-du-Lac - Fuite de gaz](#)
- 7 août 2014 [Beauharnois - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 7 août 2014 [Elgin - Signalement d'odeur](#)
- 28 juillet 2014 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 juillet 2014 [Saint-Hyacinthe - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 juillet 2014 [Longueuil \(secteur St-Hubert\) - Incendie](#)
- 12 juillet 2014 [Longueuil, secteur Saint-Hubert - Accident d'avion](#)
- 14 juin 2014 [Salaberry-de-Valleyfield - Rejet à l'atmosphère](#)
- 11 juin 2014 [Saint-Hyacinthe - Présence d'écumes à la surface de l'eau](#)
- 6 juin 2014 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 6 juin 2014 [Chambly - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 juin 2014 [Sainte-Cécile-de-Milton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 mai 2014 [Varennes - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 mai 2014 [Saint-Hyacinthe - Déversement d'huile](#)
- 9 mai 2014 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 25 avril 2014 [Saint-Alphonse-de-Granby - Déversement de matières solides](#)
- 22 avril 2014 [Saint-Hyacinthe - Émission de fumée noire](#)
- 19 avril 2014 [Saint-Pie - Déversement de déjections animales](#)
- 16 avril 2014 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 avril 2014 [Hudson - Réservoir enfoui](#)
- 11 avril 2014 [Ville de Longueuil \(arrondissement Saint-Hubert\) - Accident routier](#)
- 10 avril 2014 [Cowansville - Fuite de gaz](#)
- 7 avril 2014 [Saint-Rémi - Déversement de produits pétroliers](#)
- 30 mars 2014 [Verchères - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 mars 2014 [Châteauguay - Bris d'équipement](#)
- 20 février 2014 [Longueuil \(Saint-Hubert\) - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 4 février 2014 [Shefford - Accident routier](#)
- 14 janvier 2014 [Havelock - Déversement de produits pétroliers](#)

- 14 janvier 2014 [Saint-Hubert - Déversement de matières solides](#)
- 5 janvier 2014 [Foster - , Accident routier,](#)
- 20 décembre 2013 [Longueuil \(arrondissement St-Hubert\) - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 19 décembre 2013 [Saint-Rémi - Coupure d'alimentation en eau potable](#)
- 3 décembre 2013 [Sorel-Tracy - Présence de matières inconnues](#)
- 16 novembre 2013 [Salaberry de Valleyfield - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 novembre 2013 [St-Rémi - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 novembre 2013 [Farnham - Déversement de produits pétroliers](#)
- 14 novembre 2013 [Salaberry-de-Valleyfield - Rejet de matières en suspension](#)
- 14 novembre 2013 [Salaberry-de-Valleyfield - Incendie](#)
- 30 octobre 2013 [Granby - Incendie suite à une explosion](#)
- 19 octobre 2013 [Sainte-Anne-de-Sabrevois - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 9 octobre 2013 [Granby - Déversement de matières liquides](#)
- 7 octobre 2013 [Municipalité de Saint-Louis - Déversement de déjections animales](#)
- 5 octobre 2013 [Châteauguay - Déversement de diesel](#)
- 24 septembre 2013 [Candiac - Présence de matières diverses](#)
- 16 septembre 2013 [Sorel-Tracy - Bris d'équipement](#)
- 15 septembre 2013 [Saint-Bruno-de-Montarville - Présence de matières inconnues](#)
- 6 septembre 2013 [Saint-Mathieu-de-Belœil - Déversement de matières liquides](#)
- 4 septembre 2013 [Notre-Dame-de-l'Île-Perrot - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 2 septembre 2013 [La Prairie - Fuite de gaz](#)
- 1 septembre 2013 [Contrecoeur - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 25 août 2013 [Saint-Césaire - Abandon d'une voiture dans un cours d'eau](#)
- 24 août 2013 [Châteauguay - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 22 août 2013 [Marieville - Rejet de matières en suspension](#)
- 20 août 2013 [St-Valentin - Accident routier](#)
- 13 août 2013 [Waterloo - Déversement de diesel](#)
- 24 juillet 2013 [Saint-Lambert - Présence de mousse sur un cours d'eau](#)
- 6 juillet 2013 [Huntingdon - Signalement d'odeur](#)
- 6 juillet 2013 [Vaudreuil-Dorion - Bateau coulé](#)
- 5 juillet 2013 [Sainte-Justine-de-Newton - Fuite de gaz](#)
- 27 juin 2013 [Marieville - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 27 juin 2013 [Saint-Hyacinthe - Fuite de gaz](#)
- 25 juin 2013 [Rougemont - Accident routier](#)
- 23 juin 2013 [Pincourt - Déversement d'eaux pluviales contaminées aux hydrocarbures](#)

- 22 juin 2013 [Bromont - Contamination souterraine](#)
- 21 juin 2013 [Saint-Paul-d'Abbotsford - Déversement de matières liquides](#)
- 21 juin 2013 [Route 221, Saint-Rémi - Déversement de matières liquides](#)
- 20 juin 2013 [Côteau-du-Lac - , Explosion](#)
- 17 juin 2013 [Mont Saint-Hilaire - Travaux en milieu hydrique](#)
- 8 juin 2013 [Saint-Anicet - Incident d'origine naturelle](#)
- 7 juin 2013 [Boucherville - Bris d'équipement](#)
- 31 mai 2013 [Shefford - Déversement d'huile](#)
- 30 mai 2013 [Brigham - Déversement d'huile](#)
- 23 mai 2013 [Boucherville - Déversement d'huile](#)
- 19 mai 2013 [Hinchinbrooke - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 18 mai 2013 [Sainte-Martine - Déversement de matières liquides](#)
- 10 mai 2013 [Boucherville - Déversement de diesel](#)
- 2 mai 2013 [Roxton - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension](#)
- 27 avril 2013 [La Prairie - Signalement d'odeur](#)
- 23 avril 2013 [Saint-Césaire - Déversement de matières solides](#)
- 22 avril 2013 [St-Édouard - Déversement de déjections animales](#)
- 19 avril 2013 [Châteauguay - Incendie](#)
- 19 avril 2013 [Saint-Cyprien-de-Napierville - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 17 avril 2013 [Sorel-Tracy - Déversement d'huile minérale](#)
- 16 avril 2013 [Bromont - Déversement d'eaux usées](#)
- 14 avril 2013 [St-Hubert, QC - Déversement de matières dangereuses](#)
- 13 avril 2013 [Verchères - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 avril 2013 [La Prairie - Signalement d'odeur](#)
- 11 avril 2013 [Farnham - Déversement de déjections animales](#)
- 7 avril 2013 [Bedford - Mortalité d'animaux](#)
- 6 avril 2013 [Sainte-Catherine - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 3 avril 2013 [Sorel-Tracy - Explosion de monoxyde de carbone](#)
- 28 mars 2013 [Candiac - Déversement de matières liquides](#)
- 12 mars 2013 [Marieville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 12 mars 2013 [Brossard - Déversement de produits pétroliers](#)
- 9 mars 2013 [Richelieu - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 9 mars 2013 [Brossard - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 9 mars 2013 [Richelieu - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 12 février 2013 [Saint-Alphonse-de-Granby - Accident routier](#)

- 11 février 2013 [Longueuil \(Saint-Lambert\) - , Fuite d'ammoniac](#)
- 15 janvier 2013 [Brossard - Accident routier](#)
- 23 décembre 2012 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Nappes d'hydrocarbures](#)
- 20 décembre 2012 [Richelieu - Nappes d'hydrocarbures](#)
- 11 décembre 2012 [Longueuil \(arrondissement Saint-Hubert\) - Incendie](#)
- 25 novembre 2012 [Granby - Accident routier](#)
- 22 novembre 2012 [Cowansville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 21 novembre 2012 [Beauharnois - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 13 novembre 2012 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement de matières liquides](#)
- 9 novembre 2012 [Rougemont - Déversement d'eaux usées](#)
- 24 octobre 2012 [Bromont - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension](#)
- 13 octobre 2012 [Mont-Saint-Hilaire - Déversement de matières liquides](#)
- 27 septembre 2012 [Bromont - Présence de matières inconnues](#)
- 14 septembre 2012 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 6 septembre 2012 [Granby - Déversement de matières dangereuses](#)
- 31 août 2012 [Sainte-Catherine - Incendie,](#)
- 24 août 2012 [Ange-Gardien - Incendie](#)
- 20 août 2012 [Sainte-Brigide-d'Iberville - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 19 août 2012 [Pike River - Accident maritime](#)
- 8 août 2012 [Candiac - Déversement de matières solides](#)
- 6 août 2012 [Candiac - Déversement de matières dangereuses](#)
- 4 août 2012 [Marieville - Déversement d'eaux de procédé,](#)
- 1 août 2012 [Les Cèdres - Déversement d'eaux usées](#)
- 28 juillet 2012 [Glen Sutton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 28 juillet 2012 [Franklin - Accident routier](#)
- 26 juillet 2012 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de diesel](#)
- 20 juillet 2012 [Granby - Travaux en milieu hydrique](#)
- 15 juillet 2012 [Varenes - Émission de poussières](#)
- 24 juin 2012 [La Prairie - Candiac - Signalement d'odeur](#)
- 10 juin 2012 [La Prairie et Candiac - Signalement d'odeur](#)
- 7 juin 2012 [Longueuil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 26 mai 2012 [Boucherville - Présence de matières inconnues](#)
- 26 mai 2012 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 25 mai 2012 [Lac-Brome - Déversement d'eaux usées](#)
- 23 mai 2012 [Sainte-Brigide-d'Iberville - Brûlage de matières résiduelles](#)

- 22 mai 2012 [Mont-Saint-Grégoire - Accident routier](#)
- 18 mai 2012 [La Prairie - Incendie dans un lieu d'enfouissement de débris de construction ou de démolition](#)
- 16 mai 2012 [Voie maritime du Saint-Laurent - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 13 mai 2012 [Saint-Hyacinthe - Déversement de matières liquides](#)
- 12 mai 2012 [Sorel-Tracy - Déversement de diesel](#)
- 9 mai 2012 [St-Jean-sur-Richelieu - , Émanations toxiques](#)
- 30 avril 2012 [Saint-Jude - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 27 avril 2012 [Granby - Signalement d'odeur](#)
- 26 avril 2012 [Sainte-Catherine - Rejet de matières en suspension](#)
- 24 avril 2012 [Sainte-Catherine - Déversement de produits pétroliers](#)
- 17 avril 2012 [Saint-Mathias-sur-Richelieu - Déversement de déjections animales](#)
- 9 avril 2012 [Hemmingford - Incendie](#)
- 5 avril 2012 [Sainte-Justine-de-Newton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 4 avril 2012 [Ange-Gardien - Déversement de produits pétroliers](#)
- 31 mars 2012 [Sutton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 26 mars 2012 [Chambly - Présence de matières inconnues](#)
- 26 mars 2012 [Venise-en-Québec - Signalement d'odeur](#)
- 25 mars 2012 [Saint-Basile-Le-Grand - Déversement de produits pétroliers](#)
- 21 mars 2012 [Venise-en-Québec - Signalement d'odeur](#)
- 20 mars 2012 [Granby - Dépassement de normes d'émissions atmosphériques](#)
- 16 mars 2012 [Bromont - Fuite de gaz](#)
- 10 février 2012 [Granby - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 17 décembre 2011 [Cowansville - Explosion d'un transformateur](#)
- 20 novembre 2011 [Sainte-Christine - Épandage de matières résiduelles fertilisantes](#)
- 14 novembre 2011 [Saint-Rémi - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 octobre 2011 [Saint-Jude - Accident routier,](#)
- 3 août 2011 [La Prairie - Incendie](#)
- 30 juillet 2011 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Déversement de déjections animales](#)
- 28 juillet 2011 [Sainte-Cécile-de-Milton - Déversement de matières liquides](#)
- 25 juillet 2011 [Brossard - Présence de matières inconnues](#)
- 19 juillet 2011 [Delson - Signalement d'odeur](#)
- 5 juillet 2011 [St-Rémi - Déversement de matières solides](#)
- 27 juin 2011 [St-Blaise-sur-Richelieu - Déversement d'eaux usées](#)
- 15 juin 2011 [Saint-Lazare - Accident routier](#)
- 7 juin 2011 [Saint-Marc-sur-Richelieu - Déversement de matières liquides](#)

- 6 juin 2011 [Rougemont - Épandage de pesticides près d'un puits](#)
- 31 mai 2011 [Richelieu - Présence de matières inconnues](#)
- 27 mai 2011 [La Prairie - Incendie](#)
- 20 mai 2011 [Cowansville - Odeurs d'hydrocarbures](#)
- 7 mai 2011 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 avril 2011 [Granby - Déversement de matières dangereuses](#)
- 28 mars 2011 [Richelieu - Fuite de gaz](#)
- 14 mars 2011 [Longueuil \(secteur St-Hubert\) - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 janvier 2011 [Saint-Basile-le-Grand - Accident routier](#)
- 29 novembre 2010 [Beloeil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 novembre 2010 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 15 novembre 2010 [Upton - Fuite de gaz](#)
- 28 octobre 2010 [Marieville - Déversement de déjections animales](#)
- 19 octobre 2010 [Salaberry-de-Valleyfield - Déversement d'huile à moteur](#)
- 1 octobre 2010 [Saint-Jean-sur-le-Richelieu - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 24 septembre 2010 [Saint-Lazare - Déraillement de train](#)
- 11 septembre 2010 [Cowansville - Déversement d'eaux usées](#)
- 6 septembre 2010 [Sainte-Hélène-de-Bagot - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 29 juillet 2010 [Salaberry-de-Valleyfield - Incendie](#)
- 19 juillet 2010 [Saint-Denis-sur-Richelieu - Déversement de matières liquides](#)
- 12 juillet 2010 [Sainte-Catherine - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 juin 2010 [Longueuil - Odeurs d'hydrocarbures](#)
- 26 avril 2010 [Richelieu - Déversement de déjections animales](#)
- 10 avril 2010 [Franklin - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 mars 2010 [Melocheville - Travaux en milieu hydrique](#)
- 16 mars 2010 [Warden - Déversement de diesel](#)
- 10 mars 2010 [Granby - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 3 mars 2010 [Beloeil - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 février 2010 [Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix - Travaux en milieu hydrique](#)
- 18 février 2010 [Saint-Marcel-de-Richelieu - Déversement de matières liquides](#)
- 8 février 2010 [Saint-Pie - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 29 décembre 2009 [Sorel-Tracy - Déversement de matières liquides](#)
- 20 novembre 2009 [Brossard - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 novembre 2009 [Sutton - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 12 octobre 2009 [Saint-Jean-sur-Richelieu - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)

- 9 octobre 2009 [Longueuil - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 3 octobre 2009 [Bedford - Fuite de gaz](#)
- 26 août 2009 [Saint-Alphonse - Déversement de déjections animales](#)
- 12 août 2009 [Carignan - Déversement de produits pétroliers](#)
- 31 juillet 2009 [Candiac - Odeurs de produits chimiques](#)
- 30 juillet 2009 [Sorel-Tracy - Déversement de matières dangereuses](#)
- 21 juillet 2009 [Saint-Patrice-de-Sherrington - Accident routier](#)
- 21 juillet 2009 [Granby - Fuite d'acide nitrique](#)
- 1 juillet 2009 [Longueuil - Déboisement](#)
- 26 juin 2009 [Saint-Jean-Baptiste - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 18 juin 2009 [Vaudreuil-Dorion - Accident routier](#)
- 3 juin 2009 [Saint-Jean-Baptiste - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 23 mai 2009 [Lac Brôme - Travaux en milieu hydrique](#)
- 6 mai 2009 [Saint-Césaire - Accident routier](#)
- 16 avril 2009 [Saint-Hyacinthe - Déversement d'acide chlorhydrique](#)
- 15 avril 2009 [Sainte-Hélène-de-Bagot - Déversement de déjections animales](#)
- 31 mars 2009 [Rivière-Beaudette - Présence d'hydrocarbures](#)
- 30 mars 2009 [Saint-Mathieu - Barils abandonnés dans le littoral d'un cours d'eau](#)
- 25 mars 2009 [Saint-Alphonse-de-Granby - Accident routier](#)
- 18 février 2009 [Sorel-Tracy - Déversement de mazout](#)
- 14 janvier 2009 [Sainte-Hélène-de-Bagot - Déversement d'eaux usées](#)
- 13 janvier 2009 [Lac-Brome - Déversement d'huile à chauffage](#)
- 2 janvier 2009 [Salaberry-de-Valleyfield - Observation d'eau légèrement verte](#)
- 8 décembre 2008 [Saint-Hyacinthe - Transport de matières résiduelles \(sols contaminés\)](#)
- 25 novembre 2008 [Saint-Hugues - Déversement d'huile à chauffage](#)
- 21 novembre 2008 [Saint-Bruno-de-Montarville - Déversement d'hydrocarbures](#)
- 5 novembre 2008 [Saint-Jean-Baptiste - Déboisement ruisseau Normandin](#)
- 4 novembre 2008 [Mont-Saint-Hilaire - Déversement d'ammoniac](#)
- 1 novembre 2008 [Yamaska - Travaux en milieu hydrique](#)
- 27 octobre 2008 [Saint-Michel - Déversement de diesel](#)
- 26 octobre 2008 [Saint-Armand - Feu de déchets](#)
- 23 octobre 2008 [Brossard - Accident d'un camion-citerne](#)
- 13 septembre 2008 [Saint-Robert - Déversement de bunker](#)
- 1 septembre 2008 [La Prairie - Incendie d'un camion semi-remorque](#)
- 30 août 2008 [Saint-Mathieu - Remblai dans la bande riveraine](#)

- 7 août 2008 [Granby - Rejet d'huiles usées](#)
- 6 août 2008 [Saint-Pie - Déversement de diesel](#)
- 3 août 2008 [Upton - Fuite d'ammoniac](#)
- 29 juillet 2008 [Saint-Mathieu - Déversement de lignosulfonate d'ammonium](#)
- 28 juillet 2008 [Saint-Alexandre - Déversement de lisier](#)
- 24 juillet 2008 [Saint-Blaise-sur-Richelieu - Déversement d'eaux usées](#)
- 21 juillet 2008 [Saint-Louis-de-Gonzague - Bris d'un réservoir d'hydrocarbures](#)
- 17 juillet 2008 [Ville de Waterloo - Incendie de commerces](#)
- 13 juillet 2008 [La Prairie - Déversement de lixiviats](#)
- 4 juillet 2008 [Saint-Michel - Incendie d'un camion](#)
- 3 juillet 2008 [Saint-Chrysostome - Fuite d'huile](#)
- 28 juin 2008 [Ville de Granby - Déversement d'eaux usées](#)
- 14 juin 2008 [Roxton Falls - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 5 juin 2008 [Varenes - Fuite de benzène](#)
- 31 mai 2008 [Saint-Liboire - Présence d'hydrocarbures dans une rivière](#)
- 25 mai 2008 [Sorel-Tracy - Présence d'une substance inconnue](#)
- 24 mai 2008 [Sorel-Tracy, Montérégie - Déversement de déchets dans le fleuve](#)
- 23 mai 2008 [St-Chrysostome, Montérégie - Travaux illégaux dans un ruisseau](#)
- 14 mai 2008 [Saint-Hilaire - Traces d'hydrocarbures](#)
- 25 avril 2008 [Salaberry-de-Valleyfield - Accident routier impliquant un camion](#)
- 5 avril 2008 [Longueuil - Incendie à une usine](#)

Le registre par région

Recherche par région :

 ▼

[Archives du registre](#) | [septembre 2023](#) | [août 2023](#) | [juillet 2023](#) | [juin 2023](#) | [mai 2023](#) | [avril 2023](#) |



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Interventions d'urgence : Estrie

Date	Événement
31 août 2023	Bromont - Déversement de matières dangereuses
24 août 2023	Granby - Déversement d'eaux usées
23 août 2023	Sherbrooke - Déversement de matières dangereuses
21 août 2023	Waterloo - Déversement de produits pétroliers
18 août 2023	Ascot Corner - Déversement de produits pétroliers
30 juillet 2023	Granby - Déversement d'eaux usées
26 juillet 2023	Ayer's Cliff - Déversement d'eaux usées
20 juillet 2023	Sherbrooke - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension
19 juillet 2023	Orford - Écoulement d'eaux de ruissellement chargées de matières en suspension
17 juillet 2023	Ayer's Cliff - Déversement de produits pétroliers
16 juillet 2023	Granby - Déversement d'eaux usées
14 juillet 2023	Sherbrooke - Présence de mousse sur un cours d'eau
4 juillet 2023	Orford - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
6 juin 2023	Magog - Signalement d'une matière sur un lieu sensible
6 juin 2023	Ayer's Cliff - Présence de matières inconnues
5 juin 2023	Brome - Signalement d'une coloration sur un cours d'eau
2 juin 2023	Wotton - Mortalité de poissons
26 mai 2023	Bromont - Déversement d'eaux de procédé
23 mai 2023	North Hatley - Déversement d'eaux usées
19 mai 2023	Roxton Falls - Mortalité de poissons
16 mai 2023	Sherbrooke - Présence de mousse sur un cours d'eau
9 mai 2023	Dunham - Déversement de produits pétroliers
26 avril 2023	Lac Brompton - Présence d'un véhicule dans un cours d'eau
26 avril 2023	Stratford - Incendie impliquant des produits pétroliers
19 avril 2023	Granby - Déversement d'eau contenant des matières en suspensions
18 avril 2023	Farnham - Rejet d'eau chargée en hydrocarbures
17 avril 2023	Lac Brome - Déversement d'eaux usées
11 avril 2023	MRC de Brome-Missisquoi - Déversement de matières dangereuses
9 mars 2023	Granby - Déversement de produits pétroliers

- 24 février 2023 [Granby - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 février 2023 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 février 2023 [Sutton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 31 janvier 2023 [Granby - Fuite de gaz](#)
- 12 janvier 2023 [Lac Brome - Incendie](#)
- 5 janvier 2023 [Magog - Déversement d'eaux usées](#)
- 4 décembre 2022 [Lac-Brome - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 14 novembre 2022 [Bromont - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 septembre 2022 [East-Farnham - Déversement de matières dangereuses](#)
- 2 septembre 2022 [Granby - Incendie d'un véhicule](#)
- 1 septembre 2022 [Potton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 août 2022 [Waterloo - Incendie](#)
- 3 août 2022 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 juillet 2022 [Granby - Déversement d'eaux usées](#)
- 25 juillet 2022 [Granby - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 1 juillet 2022 [Saint-Joachim-de-Shefford - Déversement de déjections animales](#)
- 27 juin 2022 [Magog - Rejet d'eau chargée en hydrocarbures](#)
- 12 mai 2022 [Magog - Accident routier](#)
- 4 mai 2022 [Sherbrooke - Présence de matières inconnues](#)
- 29 avril 2022 [Dixville - Déversement d'eaux usées](#)
- 13 avril 2022 [Bolton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 avril 2022 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 23 mars 2022 [Sherbrooke - Explosion de bâtiments](#)
- 10 mars 2022 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 janvier 2022 [Roxton Pond - Émission de gaz](#)
- 26 décembre 2021 [Richmond - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 octobre 2021 [Windsor - Déversement d'eaux usées](#)
- 5 octobre 2021 [Cowansville - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 3 octobre 2021 [Lac Brome \(West-Brome\) - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 7 septembre 2021 [Dunham - Accident routier](#)
- 23 mai 2021 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 29 avril 2021 [Saint-François-Xavier-de-Brompton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 avril 2021 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 7 avril 2021 [Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 28 mars 2021 [Canton d'Orford - Déversement de produits pétroliers](#)

- 27 mars 2021 [Bromont - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 28 décembre 2020 [Dudswell - Déversement d'eaux usées](#)
- 10 décembre 2020 [Magog - Épandage de déjections animales](#)
- 9 décembre 2020 [Ascot Corner - Accident routier](#)
- 1 décembre 2020 [Cookshire-Eaton - Déversement de déjections animales](#)
- 22 novembre 2020 [Cleveland - Incendie d'un véhicule](#)
- 20 octobre 2020 [Waterville - Présence d'un véhicule dans un cours d'eau](#)
- 28 septembre 2020 [East Angus - Rejet de matières en suspension](#)
- 18 septembre 2020 [Frontenac - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 15 septembre 2020 [Magog - Bris d'équipement](#)
- 12 septembre 2020 [North Hathley - Accident d'avion](#)
- 8 septembre 2020 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 20 août 2020 [Magog - Incendie d'un véhicule](#)
- 27 juillet 2020 [Saint-Herménégilde - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 juillet 2020 [Cookshire-Eaton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 17 juillet 2020 [Cookshire-Eaton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 22 juin 2020 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 27 février 2020 [Sherbrooke - Bris d'équipement](#)
- 3 février 2020 [Magog - Motoneiges coulées dans un lac](#)
- 8 novembre 2019 [Sainte-Catherine-de-Hatley - Accident routier](#)
- 7 novembre 2019 [Saint-Denis-de-Brompton - Accident routier](#)
- 2 novembre 2019 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 26 septembre 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 21 septembre 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 septembre 2019 [Sainte-Catherine-de-Hatley - Déversement de produits pétroliers](#)
- 26 juillet 2019 [Sherbrooke - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 24 juillet 2019 [Richmond - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 18 juillet 2019 [Richmond - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 juillet 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 15 juillet 2019 [Austin - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 juillet 2019 [Canton de Hatley - Incendie d'un véhicule](#)
- 9 juin 2019 [Lingwick - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 juin 2019 [Canton de Stanstead - Présence de matières inconnues](#)
- 7 juin 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 5 juin 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)

- 30 mai 2019 [Sherbrooke - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 17 mai 2019 [Richmond - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 mai 2019 [Cookshire-Eaton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 avril 2019 [Sherbrooke - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 31 mars 2019 [Compton - Déversement d'eaux usées](#)
- 29 mars 2019 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 15 février 2019 [Sherbrooke - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 31 janvier 2019 [Sherbrooke \(secteur Lennoxville\) - Incendie](#)
- 18 janvier 2019 [Coaticook - Accident routier](#)
- 15 janvier 2019 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 28 décembre 2018 [Danville - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 15 décembre 2018 [Val-Joli - Incendie](#)
- 26 novembre 2018 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 octobre 2018 [Lingwick - Accident routier](#)
- 27 octobre 2018 [Coaticook - Travaux en milieu hydrique](#)
- 18 octobre 2018 [Saint-Denis-de-Brompton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 octobre 2018 [Waterville - Accident routier](#)
- 22 septembre 2018 [Stoke - Accident routier](#)
- 17 septembre 2018 [Coaticook - Déversement d'huile végétale](#)
- 8 août 2018 [Sherbrooke - Rejet de matières en suspension](#)
- 31 juillet 2018 [Waterville - Accident routier](#)
- 15 juillet 2018 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 21 juin 2018 [Bonsecours - Épandage de déjections animales](#)
- 14 juin 2018 [Saint-Malo - Explosion d'un transformateur](#)
- 22 mai 2018 [Sherbrooke - Incendie d'un véhicule](#)
- 8 mai 2018 [Newport - Déversement de déjections animales](#)
- 29 mars 2018 [Saint-Camille - Rejet d'eau chargée en hydrocarbures](#)
- 7 mars 2018 [Magog - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 13 janvier 2018 [Bromptonville \(Sherbrooke\) - Inondation](#)
- 13 janvier 2018 [Bromptonville \(Sherbrooke\) - Inondation](#)
- 29 novembre 2017 [Stornoway - Accident routier](#)
- 22 septembre 2017 [Bonsecours - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 21 septembre 2017 [Ville de Sherbrooke - Bris d'équipement](#)
- 11 septembre 2017 [Lac-Mégantic - Déversement de produits pétroliers](#)
- 31 août 2017 [Magog - Déversement de matières dangereuses](#)

- 29 août 2017 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 juillet 2017 [Eastman - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures](#)
- 26 juin 2017 [Austin - Bris d'équipement](#)
- 30 mai 2017 [Newport - Déversement de déjections animales](#)
- 16 mars 2017 [Saint-Ludger - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 2 mars 2017 [Bolton Centre - Accident routier](#)
- 23 février 2017 [Sherbrooke - Accident routier](#)
- 1 décembre 2016 [Cookshire-Eaton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 16 novembre 2016 [Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 novembre 2016 [Lambton - Épandage de déjections animales](#)
- 14 septembre 2016 [Compton - Rejet de lixiviat d'ensilage](#)
- 9 juillet 2016 [Ville de Sherbrooke - Déversement de matières liquides](#)
- 8 juillet 2016 [Magog - Nappes d'hydrocarbures](#)
- 8 juillet 2016 [Saint-Isidore-de-Clifton - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 23 juin 2016 [Municipalité de Stoke - Épandage de déjections animales](#)
- 16 juin 2016 [Weedon - Déversement de déjections animales](#)
- 23 mai 2016 [Ulverton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 20 mai 2016 [Magog - Travaux en milieu hydrique](#)
- 18 mai 2016 [Nantes - Bris d'équipement](#)
- 17 mai 2016 [Newport - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 16 mai 2016 [Sherbrooke - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 15 mai 2016 [Dudswell - Rejet de matières en suspension](#)
- 2 mai 2016 [Sherbrooke - Déversement d'eaux contaminées aux hydrocarbures.](#)
- 31 mars 2016 [Ville de Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 20 mars 2016 [Saint-Ludger - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 3 mars 2016 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 25 février 2016 [Ville de Sherbrooke - Accident routier](#)
- 5 janvier 2016 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 16 décembre 2015 [Magog - Accident routier](#)
- 6 décembre 2015 [Sherbrooke - Rejet d'eau chargée en hydrocarbures](#)
- 4 décembre 2015 [Sherbrooke - Déversement de matières dangereuses.](#)
- 30 novembre 2015 [Stratford - Accident routier](#)
- 10 novembre 2015 [Cleveland - Travaux en milieu hydrique](#)
- 8 octobre 2015 [Windsor - Signalement d'odeur](#)
- 18 août 2015 [Lennoxville / Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)

- 14 août 2015 [Lac-Mégantic - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 juillet 2015 [Bonsecours - Déversement de matières liquides](#)
- 9 juillet 2015 [Potton - Accident routier,](#)
- 19 juin 2015 [Bury - Accident routier](#)
- 17 juin 2015 [Hampden - Accident routier](#)
- 10 juin 2015 [Compton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 10 juin 2015 [Coaticook - Inondation](#)
- 4 mai 2015 [Cookshire-Eaton - Déversement de déjections animales](#)
- 30 avril 2015 [Richmond - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 22 avril 2015 [Compton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 21 avril 2015 [Westbury - Déversement de produits pétroliers](#)
- 17 avril 2015 [Stoke - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 3 avril 2015 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 mars 2015 [Stanstead-Est - Accident routier](#)
- 24 mars 2015 [Potton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 23 février 2015 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 24 janvier 2015 [Ville de Magog - Présence d'un véhicule dans un cours d'eau](#)
- 25 décembre 2014 [Sherbrooke - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 14 décembre 2014 [Saint-Romain - Accident routier](#)
- 11 décembre 2014 [Stanstead - Déversement de produits pétroliers](#)
- 7 décembre 2014 [Potton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 3 décembre 2014 [Saint-Denis-de-Brompton - Incendie](#)
- 17 novembre 2014 [Municipalité d'Ascot Corner - Accident routier](#)
- 4 novembre 2014 [Saint-Augustin-de-Woburn - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 octobre 2014 [Magog - Déversement de produits pétroliers,](#)
- 21 octobre 2014 [Cookshire-Eaton - Accident routier](#)
- 13 octobre 2014 [Eastman - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 octobre 2014 [Milan - Déversement de matières dangereuses](#)
- 19 septembre 2014 [North Hatley - Contamination souterraine](#)
- 5 septembre 2014 [Bury - Rejet de matières en suspension](#)
- 4 septembre 2014 [Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 août 2014 [Sherbrooke \(Bromptonville\) - Déversement de matières liquides](#)
- 22 août 2014 [Lac-Mégantic - Déversement d'eaux de lixiviation](#)
- 21 août 2014 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 19 août 2014 [Sherbrooke - Projection de pierres lors d'un dynamitage](#)

- 14 août 2014 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 août 2014 [Ville de Stanstead - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 7 août 2014 [Sherbrooke - Présence de matières diverses](#)
- 7 août 2014 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 30 juillet 2014 [Waterville - Accident routier](#)
- 25 juillet 2014 [Dudswell - Déversement de produits pétroliers](#)
- 22 juillet 2014 [Austin - Déversement de matières liquides](#)
- 18 juillet 2014 [Magog - Bateau coulé](#)
- 26 juin 2014 [Sherbrooke - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 19 juin 2014 [Nantes - Déversement d'huile](#)
- 18 juin 2014 [Saint-Camille - Déversement de matières contaminées](#)
- 7 juin 2014 [Wotton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 6 juin 2014 [Cookshire-Eaton - Déversement d'huile](#)
- 2 juin 2014 [Weedon - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 mai 2014 [Magog - Incendie suite à une explosion](#)
- 16 mai 2014 [Sherbrooke \(secteur Lennoxville\) - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 mai 2014 [Newport - Déversement de déjections animales](#)
- 28 avril 2014 [Stoke - Déversement d'huile](#)
- 28 avril 2014 [Waterville - Déversement de matières dangereuses](#)
- 24 avril 2014 [Magog - Déversement d'huile](#)
- 24 avril 2014 [Sherbrooke - Déversement de matières dangereuses](#)
- 17 avril 2014 [Saint-Georges-de-Windsor - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 15 avril 2014 [Sherbrooke \(arrondissement Bromptonville\) - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 15 avril 2014 [Sherbrooke \(arrondissement Lennoxville\) - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 10 avril 2014 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 avril 2014 [Sherbrooke \(arrondissement Deauville\) - Déversement de matières dangereuses](#)
- 3 avril 2014 [Saint-Augustin-de-Woburn - Déversement d'huile](#)
- 1 avril 2014 [Sherbrooke - Intoxication au monoxyde de carbone](#)
- 20 mars 2014 [Newport - , Déversement de déjections animales](#)
- 21 février 2014 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 février 2014 [Richmond - Déversement de matières dangereuses](#)
- 12 janvier 2014 [Ville de Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 janvier 2014 [Canton de Westbury - Signalement d'une matière sur un lieu sensible](#)
- 7 décembre 2013 [Eastman - Déversement de matières dangereuses](#)
- 22 novembre 2013 [Lac-Mégantic - Déversement d'eaux de lixiviation](#)

- 16 novembre 2013 [Canton d'Hatley - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 15 novembre 2013 [Racine - Déversement de produits pétroliers](#)
- 29 octobre 2013 [Magog - Déversement d'huile](#)
- 4 octobre 2013 [Municipalité du canton de Marston - Déversement de produits pétroliers](#)
- 4 octobre 2013 [Magog - Rejet de matières en suspension](#)
- 2 octobre 2013 [Coaticook - Accident routier](#)
- 1 octobre 2013 [Richmond - Déversement de matières contaminées](#)
- 25 septembre 2013 [Orford - Déversement d'huile](#)
- 17 septembre 2013 [Sherbrooke - Fuite de gaz](#)
- 16 septembre 2013 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 11 septembre 2013 [Sherbrooke - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 10 septembre 2013 [Canton de Valcourt - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 4 septembre 2013 [Asbestos - Fuite de gaz,](#)
- 30 août 2013 [Sherbrooke - Déversement de diesel](#)
- 6 juillet 2013 [Lac-Mégantic - Déraillement de train](#)
- 2 juillet 2013 [Compton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 23 juin 2013 [Bury - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 19 juin 2013 [Stoke - Incendie](#)
- 10 juin 2013 [Frontenac - Déraillement de train,](#)
- 31 mai 2013 [Sherbrooke - Déversement d'huile](#)
- 24 mai 2013 [Sherbrooke - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 10 mai 2013 [Municipalité d'Austin - Déversement de produits pétroliers](#)
- 10 mai 2013 [Ville de Stanstead - Déversement d'eaux usées](#)
- 30 avril 2013 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 avril 2013 [Ayer's Cliff - Accident routier](#)
- 8 avril 2013 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 avril 2013 [Sherbrooke - Bris d'équipement](#)
- 22 mars 2013 [Sherbrooke - Déversement de diesel](#)
- 13 mars 2013 [Shebrooke - Signalement d'odeur](#)
- 2 mars 2013 [Ascot Corner - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 14 décembre 2012 [Sherbrooke - Incendie](#)
- 26 novembre 2012 [Sherbrooke - Incendie impliquant des matières dangereuses,](#)
- 16 novembre 2012 [Sherbrooke - Bris mécanique d'un véhicule](#)
- 9 novembre 2012 [Valcourt - Incendie suite à une explosion](#)
- 8 novembre 2012 [Sherbrooke - Incendie suite à une explosion](#)

- 21 octobre 2012 [Ascot Corner - Travaux en milieu hydrique](#)
- 12 octobre 2012 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 7 octobre 2012 [Sherbrooke - Épandage de déjections animales](#)
- 7 octobre 2012 [Asbestos - Déversement de produits pétroliers](#)
- 3 octobre 2012 [Coaticook - Déversement de matières liquides](#)
- 1 octobre 2012 [Compton - Déversement d'huile](#)
- 26 septembre 2012 [Compton - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 13 septembre 2012 [Eastman - Travaux en milieu hydrique](#)
- 8 septembre 2012 [Saint-Romain - Travaux en milieu hydrique](#)
- 5 septembre 2012 [Compton - Présence d'un véhicule dans un cours d'eau](#)
- 31 août 2012 [Sherbrooke - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 20 août 2012 [Sainte-Catherine-de-Hatley - Travaux en milieu hydrique](#)
- 16 août 2012 [Sainte-Catherine-de-Hatley - Travaux en milieu hydrique](#)
- 13 août 2012 [Richmond - Déversement d'eaux usées](#)
- 7 août 2012 [Sherbrooke - Épandage de pesticides près d'un puits](#)
- 5 août 2012 [Compton - Émission de poussières](#)
- 1 août 2012 [Melbourne - Déversement de matières liquides](#)
- 26 juillet 2012 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 25 juillet 2012 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 juillet 2012 [Sherbrooke - Travaux en milieu hydrique](#)
- 2 juillet 2012 [North Hatley - Travaux en milieu hydrique](#)
- 1 juillet 2012 [Val-Joli - Épandage de déjections animales à proximité d'un puits d'eau potable](#)
- 28 juin 2012 [Orford - Déversement de produits pétroliers](#)
- 25 juin 2012 [Magog - Travaux en milieu hydrique](#)
- 24 juin 2012 [Sherbrooke \(arrondissement Lennoxville\) - Présence de matières inconnues](#)
- 13 juin 2012 [Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 8 juin 2012 [Compton - Rejet d'eaux de lixiviation contaminées](#)
- 8 juin 2012 [Stoke - Incendie,](#)
- 7 mai 2012 [Canton Hatley - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 20 avril 2012 [Sherbrooke - Présence de matières inconnues](#)
- 13 avril 2012 [Magog - Incendie](#)
- 12 avril 2012 [Windsor - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 7 avril 2012 [Sherbrooke - Travaux en milieu hydrique](#)
- 7 avril 2012 [Lambton - Contamination souterraine](#)
- 3 avril 2012 [Sherbrooke - Déversement de diesel](#)

- 2 avril 2012 [Magog - Rejet de matières en suspension](#)
- 31 mars 2012 [Saint-Romain - Déversement de produits pétroliers](#)
- 18 février 2012 [Sherbrooke - Signalement d'hydrocarbures](#)
- 30 janvier 2012 [Maricourt - Déversement de matières liquides](#)
- 7 janvier 2012 [Disraeli - Déversement de produits pétroliers](#)
- 27 décembre 2011 [Bolton-Est - Accident routier](#)
- 3 novembre 2011 [Sherbrooke - Déversement d'eaux usées](#)
- 9 octobre 2011 [Sainte-Catherine-de-Hatley - Travaux en milieu hydrique](#)
- 16 septembre 2011 [Saint-Robert-Bellarmin - Travaux en milieu hydrique](#)
- 13 septembre 2011 [Bonsecours - Dépôt illicite de matières dangereuses](#)
- 4 septembre 2011 [Coaticook - Travaux en milieu hydrique](#)
- 19 août 2011 [Compton - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 18 août 2011 [Sherbrooke - Fuite de gaz](#)
- 14 août 2011 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 19 juillet 2011 [Magog - Bris mécanique d'un système de traitement](#)
- 18 juin 2011 [St-Denis-de-Brompton - Travaux en milieu hydrique](#)
- 11 juin 2011 [Frontenac - Signalement d'odeur](#)
- 6 juin 2011 [Saint-Camille - Épandage de déjections animales](#)
- 22 mai 2011 [Dudswell - Travaux en milieu hydrique](#)
- 27 avril 2011 [Stanstead-Est - Déversement de produits pétroliers](#)
- 30 mars 2011 [Wotton - Déversement de produits pétroliers](#)
- 26 mars 2011 [Sherbrooke - Déversement d'eaux pluviales contaminées aux hydrocarbures](#)
- 12 mars 2011 [Coaticook - Déversement de produits pétroliers](#)
- 21 novembre 2010 [Cleveland - Déversement de matières solides](#)
- 13 novembre 2010 [Sherbrooke \(secteur Bromptonville\) - Déversement d'eaux usées](#)
- 12 novembre 2010 [Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 12 novembre 2010 [Sherbrooke - Incendie impliquant des produits pétroliers](#)
- 25 octobre 2010 [Saint-Georges-de-Windsor - Incendie](#)
- 24 octobre 2010 [Sherbrooke - Déversement de produits pétroliers](#)
- 30 septembre 2010 [Ascot Corner - Déversement de produits pétroliers](#)
- 13 août 2010 [Danville - Dépôt illicite de matières résiduelles](#)
- 9 juillet 2010 [Lambton - Présence de matières diverses](#)
- 26 juin 2010 [Val-Joli - Déversement de déjections animales](#)
- 7 juin 2010 [Melbourne - Déversement de matières liquides](#)
- 18 mai 2010 [Sherbrooke - Fuite de gaz](#)

- 12 mai 2010 [Sherbrooke - Fuite de gaz](#)
- 21 avril 2010 [Magog - Incendie](#)
- 26 décembre 2009 [Asbestos - Déversement de matières liquides](#)
- 9 novembre 2009 [Sherbrooke - Matière résiduelle abandonnée](#)
- 30 septembre 2009 [Melbourne - Déversement de matières liquides](#)
- 20 septembre 2009 [Stratford - Incendie impliquant des matières dangereuses](#)
- 19 septembre 2009 [Sherbrooke - Émission de poussières](#)
- 14 septembre 2009 [Newport - Déversement de matières liquides](#)
- 14 septembre 2009 [Sherbrooke - Présence de matières inconnues](#)
- 6 août 2009 [Sherbrooke - Déversement de matières liquides](#)
- 30 juillet 2009 [Ville de Magog - Déversement de produits pétroliers](#)
- 9 juillet 2009 [Bury - Accident routier](#)
- 7 juillet 2009 [Sherbrooke - Présence de mousse sur un cours d'eau](#)
- 3 juillet 2009 [Marston - Déversement de produits pétroliers](#)
- 2 juillet 2009 [Lac-Mégantic et Woburn - Déversement de produits pétroliers](#)
- 1 juillet 2009 [Racine - Déversement de déjections animales](#)
- 7 juin 2009 [Saint-Georges-de-Windsor - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 31 mai 2009 [Saint-Claude - Déversement de matières liquides](#)
- 16 mai 2009 [Asbestos - Fuite de gaz](#)
- 12 mai 2009 [Windsor - Travaux d'urgence en milieu hydrique](#)
- 1 mai 2009 [East Angus - Déversement de boues d'une station d'épuration](#)
- 14 avril 2009 [Racine - Incendie impliquant des matières résiduelles](#)
- 11 avril 2009 [Bury - Déversement de diesel](#)
- 23 mars 2009 [La Patrie - Déversement d'huile à chauffage](#)
- 9 mars 2009 [Sherbrooke - Déversement d'huile hydraulique](#)
- 7 mars 2009 [Compton - Déversement de lisier](#)
- 22 février 2009 [Bury - Déversement d'eaux de lixiviation](#)
- 12 février 2009 [Canton de Potton - Travaux d'urgence en milieu hydrique](#)
- 12 février 2009 [Canton de Stanstead - Travaux d'urgence en milieu hydrique](#)
- 12 février 2009 [Canton de Potton - Travaux d'urgence en milieu hydrique](#)
- 29 janvier 2009 [Richmond - Déversement d'huile à chauffage](#)
- 31 décembre 2008 [Municipalité de Stornoway - Déversement d'hydrocarbures](#)
- 28 décembre 2008 [Sherbrooke - Bris de digue](#)
- 26 novembre 2008 [Sherbrooke \(secteur Bromptonville\) - Déversement d'eau contaminée](#)
- 8 novembre 2008 [Sherbrooke \(arrondissement Bromptonville\) - Déversement de carbonate de sodium](#)

- 15 octobre 2008 [Sherbrooke - Coupure d'alimentation en eau potable](#)
- 11 octobre 2008 [Sherbrooke - Brûlage de matières résiduelles](#)
- 6 octobre 2008 [Ville de Magog - Fuite d'azote et d'acrylonitrile](#)
- 30 septembre 2008 [Cookshire - Eaton - Travaux d'excavation sur le littoral d'un cours d'eau](#)
- 28 septembre 2008 [Vaudreuil-Dorion - Déversement d'hydrocarbures](#)
- 26 septembre 2008 [Stoke - Travaux d'excavation d'un fossé](#)
- 19 septembre 2008 [Westbury - Accident routier](#)
- 19 septembre 2008 [East Angus - Déversement de pâte de carton](#)
- 19 septembre 2008 [Dudswell - Travaux de stabilisation de rives](#)
- 14 septembre 2008 [Windsor \(rivière Watopeka\) - Déversement d'eaux de procédé](#)
- 13 septembre 2008 [Compton - Brûlage de déchets](#)
- 5 septembre 2008 [Sherbrooke \(secteur Lennoxville\) - Travaux de stabilisation](#)
- 20 août 2008 [Sherbrooke - Travaux dans le littoral d'une rivière](#)
- 16 août 2008 [Dudswell \(Lac Miroir\) - Travaux sur la rive d'un lac](#)
- 2 août 2008 [Frontenac - Déversement de fumier](#)
- 29 juillet 2008 [Ascot Corner - Déversement d'eaux usées](#)
- 23 juillet 2008 [Magog - Déversement d'eaux usées](#)
- 21 juillet 2008 [Sherbrooke - Émission de poussières](#)
- 15 juillet 2008 [Ville de Standstead - Brûlage à ciel ouvert](#)
- 11 juillet 2008 [Sherbrooke - Déversement de Palatinol](#)
- 18 juin 2008 [Waterville - Travaux d'urgence en bande riveraine](#)
- 14 juin 2008 [Sherbrooke - Arrondissement Rock Forest - Présence de moules mortes](#)
- 14 juin 2008 [Dudswell - Travaux sur la bande riveraine](#)
- 9 juin 2008 [Sherbrooke - Brûlage de déchets](#)
- 7 juin 2008 [Orford - Déversement d'eaux usées](#)
- 4 juin 2008 [Sherbrooke - Présence de mousse blanche](#)
- 30 mai 2008 [Sherbrooke - Présence de colorant](#)
- 24 mai 2008 [Sherbrooke - Présence de colorant](#)
- 22 mai 2008 [Ville de Sherbrooke - Présence d'hydrocarbures dans le réseau d'égout pluvial](#)
- 15 mai 2008 [Sherbrooke - Présence de détergent dans un cours d'eau](#)
- 10 mai 2008 [Westbury - Présence de sédiments dans le Ruisseau de l'École](#)
- 5 mai 2008 [Weedon - Déversement de lisier causé par le bris d'une canalisation](#)

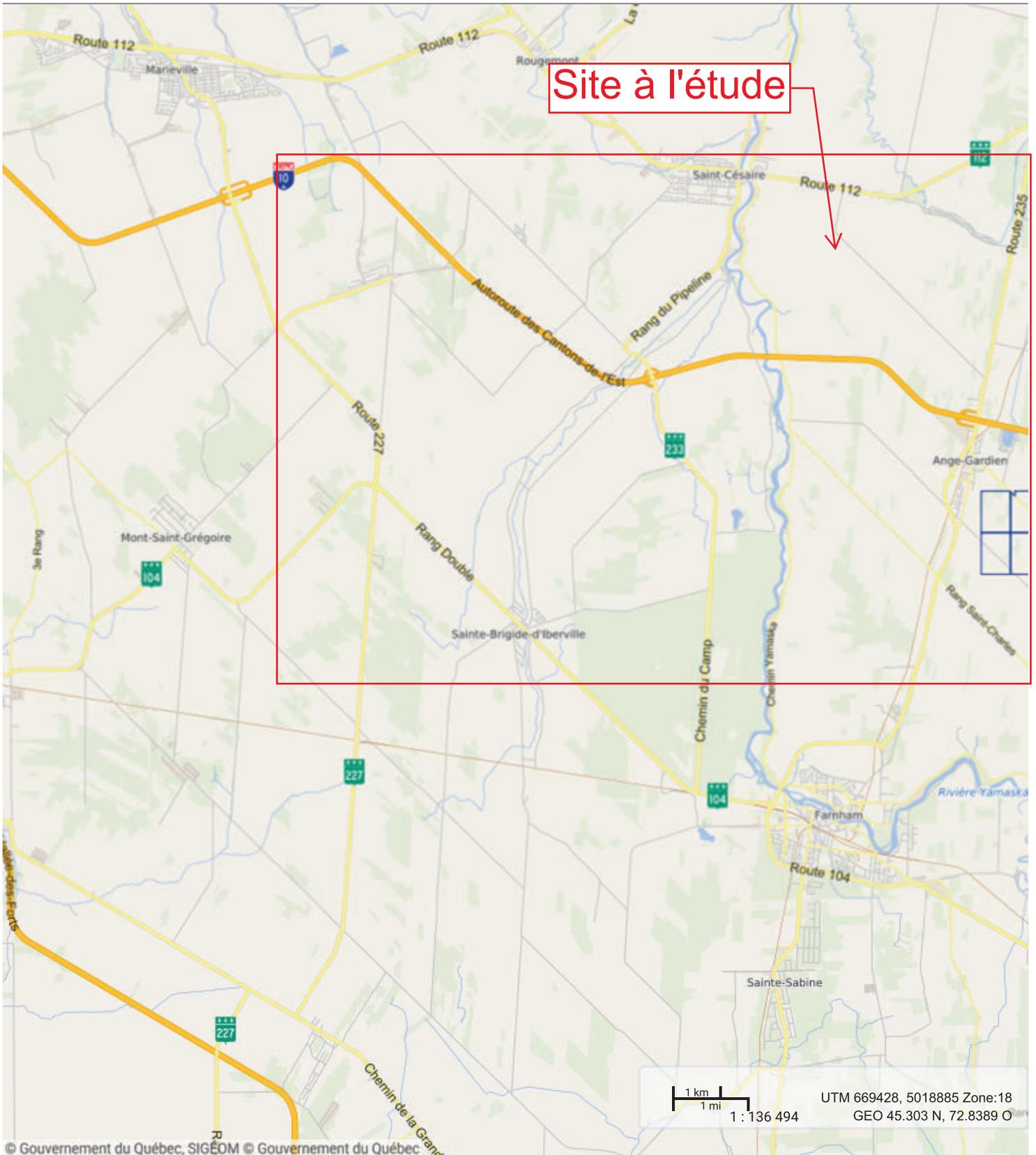
Le registre par région

Recherche par région :



© [Gouvernement du Québec, 2023](#)



Annexe 7
Dossier concernant les réservoirs pétroliers
à la Régie du bâtiment du Québec

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
16 Montérégie			
Acton Vale			
320	rue	de Roxton	1-5212373700
525	route	116	1-1535-10504370
699	rue	de Roxton	1-49678-47953
794	route	139	1-5212390314
1236	rue	Boulay	1-1228979670
1335	rue	d'Acton	1-5212488191
1537	rue	Landry	1-5212395122
Ange-Gardien			
98	route	235	1-1535-15352635
101	route	235	1-49678-48064
120		235	1-1535-3412410
126	route	235 RR2	1-765489959
146	rue	Laguë	1-5212373583
224	route	235	1-291966518
Beauharnois			
2	rue	Bourcier	1-5212332721
31	rue	de l'Industrie	1-399708166
34	rue	Ellice	1-5212451612
50	chemin	DES HAUTS-FOURNEAUX	1-1535-60803138
50	RUE	DE L'INDUSTRIE	1-634376091
80	boulevard	de Melocheville	1-1535-6863695
130	rue	Ellice	1-5212388910
154	boulevard	de Melocheville	1-5212403780
227	chemin	Saint-Louis	1-1535-423904
253	boulevard	de Maple Grove	1-5212396643
253	chemin	de la Beauce	1-4470699009
315	boulevard	de Melocheville	1-1535-62479116
514	rue	Cadieux	1-2396302859
671	rue	Ellice	1-1535-58468
1000	rue	Urgel-Charette	1-5090872774
Bedford			

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
7800	boulevard	Cousineau	1-5212364737
7900	chemin	de Chambly	1-2638266911
8175	boulevard	Cousineau	1-4594709151
8855	chemin	de Chambly	1-1535-105087
Marieville			
132	chemin	du Ruisseau-Saint-Louis	1-5212331551
175	rue	Claude-De Ramezay	1-5212291633
215	rue	Ouellette	1-1535-5186709
319	chemin	de Chambly	1-2702033028
895	rue	Claude-De Ramezay	1-5212179610
1487	rue	du Pont	1-5212360993
Massueville			
659	rue	Royale	1-5212210732
948	rue	Royale	1-3612169573
McMasterville			
970	rue	Bernard-Pilon	1-49676-48134
4200	rue	Bernard-Pilon	1-5212507800
Mercier			
14	rue	Marleau	1-1535-1679616
14	rue	Vervais	1-1535-188144
222	boulevard	St-Jean-Baptiste	1-4013538721
529	boulevard	Saint-Jean-Baptiste	1-6296005520
651	boulevard	Saint-Jean-Baptiste	1-49676-5403
676	BOUL	SAINT-JEAN-BAPTISTE	1-49676-10480
800	chemin	Saint-José	1-5212484330
846	boulevard	Saint-Jean-Baptiste	1-5212277529
885	boulevard	Sainte-Marguerite	1-49676-53139
Mont-Saint-Grégoire			
11	rue	Saint-Joseph	1-49676-5256
230	rue	Bessette	1-1535-2015324
Mont-Saint-Hilaire			
18	rue	Brunet	1-49676-50761
40	rue	Brunet	1-5212271094

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
4	CH	de la Rabastalière Ouest	48389
101	montée	Montarville	1-579965937
503	boulevard	des Promenades	1-1535-5182749
520	boulevard	Clairevue	1-5212310374
580	rang	des Vingt-Cinq	1-5212197745
585	rue	Sagard	1-655528444
600	rue	Sagard	1-1535-5188038
601	rue	Sagard	1-1535-13625145
705	boulevard	Clairevue	1-5212474034
888	rue	Montarville	1-5212360174
1100	boulevard	Saint-Bruno	1-1535-60804619
1515	rue	Marie-Victorin	1-1535-6862471
1620	rue	Roberval	1-5212280103
1700	rue	Montarville	1-5212372881
2210	boulevard	Sir-Wilfrid-Laurier	1-49676-50654
3001	boulevard	De Boucherville	1-5212305567
Saint-Césaire			
255		112	1-1535-8819541
255	route	112	1-6094093862
791	route	112	1-5212143918
2017		112	1-49678-47954
2034	RTE	112	302484
2076		route 112	1-5360848955
2500	chemin	Saint-François	1-1535-62249696
Saint-Charles-sur-Richelieu			
226	chemin	des Patriotes	1-5212332370
Saint-Chrysostome			
31	RUE	du Père-Payant	14415
437	rang	Notre-Dame	1-1535-8405897
443	rang	Duncan	1-49676-6
605	rang	Notre-Dame	1-5212268754
845	rang	Notre-Dame	1-18037332
Saint-Clet			

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
1055	RUE	Saint-Pascal	600098
Saint-Sébastien			
536	rue	Principale	1-1535-121177445
Saint-Simon			
171	rue	Saint-Édouard	1-5212309789
180		2e Rang Est	401746
Saint-Stanislas-de-Kostka			
190	route	132	1-1535-12093198
199	route	132	1-5212416948
268	route	132	1-2936185423
Saint-Télesphore			
1051	RTE	340	47555
1485	route	340	1-5212195873
Saint-Théodore-d'Acton			
365	route	139	1-5212433232
365	route	des Érables	1-1535-3505724
1736	rue	Principale	1-1540-3460322
1760	rue	Sainte-Catherine	1-1535-192027
Saint-Urbain-Premier			
173	rue	Principale	1-1535-190769
250		Rivière des Fèves	1-5212274019
Saint-Valérien-de-Milton			
1262	rue	Principale	1-1535-3509822
Saint-Zotique			
501	avenue	34e	1-5212436508
680	rue	Principale	1-1535-72515204
3081	rue	Principale	1-49678-53213
3205	rue	Principale	1-1535-8595402
Sainte-Angèle-de-Monnoir			
43	rue	Girard	1-1535-6726387
79		Descente de la Côte-Double	1-5212145790
191	rang	de l'Église	1-1535-8542232
Sainte-Anne-de-Sabrevois			

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
4		36E	1-1535-11907944
1156	route	133	1-49678-10410
1202	rang	du Bord-de-l'Eau	1-1535-1737972
Sainte-Anne-de-Sorel			
1717	chemin	du Chenal-du-Moine	1-5212266999
Sainte-Barbe			
390	chemin	du Bord-de-l'Eau	1-5212272498
455	route	132	1-5212361344
Sainte-Brigide-d'Iberville			
320	RANG	DES ECOSSAIS	1-1211486965
552	rue	Principale	1-49676-6804
605	rang	des Écossais	1-5212501482
Sainte-Catherine			
605	avenue	1re	1-1535-5470638
1025		DES COLIBRIS	1-1535-62245695
1405	RUE	DE L ECOLE	1-1535-3367015
1485	avenue	1re	1-5212351282
1531	rue	Jean-Lachaine	1-288327837
1600	boulevard	des Écluses	1-329358516
1625	rue	Jean-Lachaine	1-5212322893
3685	boulevard	Marie-Victorin	1-5212349644
3805	rue	des Marins	1-1535-6812109
4240	route	132	1-5212175976
5000	boulevard	Marie-Victorin	1-483270833
5540	route	132	1-49676-10694
6565	boulevard	Hébert	1-5212387506
6805	boulevard	Hébert	1-5212352569
Sainte-Clotilde			
1597	rang	1er	1-5212187215
1908	chemin	de la Rivière	1-5212375689
Sainte-Hélène-de-Bagot			
546	rang	3e	1-5212424553
549	rang	3e	1-5212408694

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
30	rue	du Collège	1-1535-3647020
267	rue	Water	1-5212296664
1193	route	116	1-213921387
Dudswell			
303	rue	Principale	1-1535-3648315
409	route	112	1-5212188970
629	route	255	1-324901551
Dunham			
107	rue	Bruce	1-49678-145
2262	rue	Principale	1-5212358887
3528	rue	Principale	1-5212278933
3858	rue	Principale	1-1535-149082
East Angus			
2	rue	Angus	1-5212204414
16	rue	David-Swan	1-1535-5273721
65	rue	Willard	1-1535-62520593
126	rue	Angus	1-49678-6520
142	rue	Angus	1-5212435221
266	rue	Angus	1-49678-3996
312	rue	Angus	1-2383466609
East Hereford			
129	route	253	1-1535-13812840
433	route	253	1-5212257692
438	route	253	1-5212429414
Eastman			
25	rue	Lapointe	1-1535-15353930
500	rue	Principale	1-1535-3649609
Farnham			
130	rue	Jacques-Cartier	1-1535-60798097
190	rue	Comeau	1-1540-97488
200	chemin	Lebeau	1-5212440082
584	rue	Principale	1-49676-4001
1144	boulevard	Magenta	1-1535-1774374

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No de site
1265	rue	Saint-Paul	1-49676-5188
1660	boulevard	Industriel	1-1535-62250806
Frelighsburg			
1	rue	de l'Église	1-5212297717
11	rue	de l'Église	1-1535-12139779
45	rue	Principale	1-5212400738
Frontenac			
3266	rang	3e	1-1535-15174865
Granby			
14	rue	Langlois	1-5010113798
40	rue	Dufferin	1-1535-3595140
70	rue	de Gatineau	1-1535-13816700
111	rue	Saint-Charles	1-4283472091
140	rue	Martin	1-5212409513
141	boulevard	Leclerc	1-49676-10479
160	rue	Denison	1-5212362280
187	rue	Fréchette	1-5212404248
205	boulevard	Leclerc	1-1535-1827469
223	rue	Saint-Hubert	1-5212305216
236	rue	Robinson	1-5212249619
250	rue	Saint-Jude	1-49676-10549
254	rue	Boivin	1-5212237898
259	rue	Saint-Charles	1-5212227463
261	rue	Laurier	1-5212373115
300	rue	Brignon	1-49676-9253
351	rue	Saint-Charles	1-49676-11707
373	rue	Dufferin	1-739840866
557	rue	Dufferin	1-5212425957
560	rue	Édouard	1-1535-3651126
577	rue	Saint-Hubert	1-49676-11813
580	rue	Principale	1-1535-1827582
597	rue	Dufferin	1-737233926
619	rue	Laurent	1-5212362514
700	rue	Georges-Cros	1-1535-2007617

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
16 Montérégie			Nombre de permis: 898		
Acton Vale					
2624-8245 Québec inc. (5738-3911)	2624-8245 QUÉBEC INC. 1537 rue Landry Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-5212395122)	2022-06-18 2024-06-17 (1022946)	2026-06-17	65000	1
9264-5043 Québec inc. (5706-1285)	Accommodation Acton 1236 rue Boulay Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-1228979670)	2022-08-29 2024-08-28 (1015408)	2026-08-28	85000	2
Carrière d'Acton Vale ltée (5779-1378)	CARRIÈRE D ACTON VALE LTEE 525 route 116 Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-1535-10504370)	2022-02-01 2024-01-31 (1013179)	2026-01-31	35000	1
Corporation Parkland (5781-7900)	Crevier #43320 320 rue de Roxton Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-5212373700)	2022-06-23 2024-06-22 (1016406)	2024-06-22	60000	2
Harnois Énergies inc. (5666-1994)	Proxi Acton Vale 699 rue de Roxton Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-49678-47953)	2022-06-01 2024-05-31 (1016510)	2024-05-31	95430	3
Rocvale inc. (5781-1705)	ROCVALE INC. 794 route 139 Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-5212390314)	2022-03-18 2023-09-30 (1021494)	2025-09-30	18250	1
Sobeys Capital inc. (5772-4841)	SHELL (C81155) 1335 rue d'Acton Acton Vale QC Canada J0H 1A0 (1-5212488191)	2023-06-16 2025-06-15 (1015714)	2025-06-15	140000	2
Ange-Gardien					
Corporation Parkland (5781-7900)	Dépanneur du Coin #41485 126 route 235 RR2 Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0 (1-765489959)	2021-12-10 2023-12-09 (1015335)	2025-12-09	100000	2
Couche-Tard inc. (5615-0667)	COUCHE-TARD INC. SUC. #1013 101 route 235 Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0 (1-49678-48064)	2022-07-14 2024-07-13 (1022388)	2026-07-13	165000	3
Les Entreprises 235 inc. (5667-2611)	Marché du Village 98 route 235 Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0 (1-1535-15352635)	2023-05-23 2025-05-22 (1025544)	2027-05-22	130000	2
Litbec transport inc. (5779-8068)	LITBEC INC. 146 rue Laguë Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0	2022-01-08 2024-01-07 (1015554)	2028-01-07	22700	1

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	(1-5212373583)				
OlyM s.e.c. (5783-7387)	OlyM s.e.c. 224 route 235 Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0 (1-291966518)	2022-06-01 2024-05-31 (1011665)	2024-05-31	36300	2
PRODUITS SUNCOR ÉNERGIE, S.E.N.C. (5781-6753)	STATION SERVICE B P 120 235 Ange-Gardien QC Canada J0E 1E0 (1-1535-3412410)	2022-12-01 2024-11-30 (1023722)	2024-11-30	113650	5
Beauharnois					
9343-7127 Québec inc. (5734-2099)	Dépanneur Voisin 671 rue Ellice Beauharnois QC Canada J6N 1X8 (1-1535-58468)	2023-03-03 2025-03-02 (1009538)	2025-03-02	64873	1
A.M.Y auto inc. (5810-0900)	Ultramar 130 rue Ellice Beauharnois QC Canada J6N 1W8 (1-5212388910)	2022-08-18 2024-08-17 (1018018)	2024-08-17	120000	4
Bell Canada (5780-4247)	BELL CANADA (LOCATIF K65203) 34 rue Ellice Beauharnois QC Canada J6N 1W6 (1-5212451612)	2023-04-03 2025-03-31 (1024858)	2025-03-31	2500	1
Construction J.P. Roy inc. (1357-5030)	CONSTRUCTION J.P. ROY INC. 315 boulevard de Melocheville Beauharnois QC Canada J6N 0M7 (1-1535-62479116)	2022-10-19 2024-10-18 (1014336)	2024-10-18	14490	1
Harnois Énergies inc. (5666-1994)	ESSO Beauharnois 253 chemin de la Beauce Beauharnois QC Canada J6N 3K1 (1-4470699009)	2022-11-20 2024-11-19 (1015860)	2026-11-19	100000	2
Hydro Québec (CD9533/84242867 Centrale de Beauharnois) (5781-7637)	HYDRO QUEBEC BEAUHARNOIS 80 boulevard de Melocheville Beauharnois QC Canada J6N 0M1 (1-1535-6863695)	2022-02-14 2023-11-30 (1021372)	2023-11-30	40850	3
Marina Melocheville inc. (5780-0104)	MARINA MELOCHEVILLE INC. 2 rue Bourcier Beauharnois QC Canada J6N 0J8 (1-5212332721)	2021-10-01 2023-09-30 (1012291)	2025-09-30	9100	1
Produits chimiques Westlake Canada Inc. (5668-2131)	Westlake Chemical Canada 31 rue de l'Industrie Beauharnois QC Canada J6N 0S3 (1-399708166)	2022-10-31 2024-08-31 (1023505)	2024-08-31	90000	1
Sobeys Capital inc. (5772-4841)	Shell (C80197) 514 rue Cadieux Beauharnois QC Canada J6N 3K1	2022-03-16 2024-03-15 (1015579)	2024-03-15	130000	2

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
(5781-6753)	4200 rue Bernard-Pilon McMasterville QC Canada J3G 4S7 (1-5212507800)	(1024798)			
Mercier					
9202-8364 Québec inc. (5667-1118)	PÉTRO CANADA MERCIER 651 boulevard Saint-Jean- Baptiste Mercier QC Canada J6R 2A3 (1-49676-5403)	2021-12-01 2023-11-30 (1011355)	2023-11-30	141910	4
9428-4999 Québec inc. (5828-9067)	Dépanneur Voisin Mercier 529 boulevard Saint-Jean- Baptiste Mercier QC Canada J6R 2A9 (1-6296005520)	2022-12-22 2024-12-21 (1024349)	2026-12-21	85000	2
Centre de services scolaire des Grandes- Seigneuries (8231-2422)	ECOLE SECONDAIRE BONNIER 14 rue Marleau Mercier QC Canada J6R 2K8 (1-1535-1679616)	2023-05-05 2025-03-31 (1025082)	2025-03-31	10100	2
Couche-Tard inc. (5615-0667)	Couche-Tard # 1089 676 BOUL SAINT-JEAN- BAPTISTE Mercier QC Canada J6R 2A3 (1-49676-10480)	2021-11-15 2023-11-14 (1015126)	2023-11-14	91459	2
Dépanneur Mercier-BSG inc. (5779-1030)	DÉPANNEUR/PÉTRO- CANADA 222 boulevard St-Jean- Baptiste Mercier QC Canada J6R 2B8 (1-4013538721)	2022-05-30 2024-05-29 (1015748)	2026-05-29	180000	3
Intermark Transport inc. (5780-4114)	INTERMARK TRANSPORT INC. 800 chemin Saint-José Mercier QC Canada J6R 5W9 (1-5212484330)	2023-06-21 2025-06-20 (1025788)	2029-06-20	22700	1
LES CARBURANTS MERCIER INC. (5667-5010)	LES CARBURANTS MERCIER INC. 885 boulevard Sainte- Marguerite Mercier QC Canada J6R 2L1 (1-49676-53139)	2022-11-08 2024-08-31 (1023529)	2026-08-31	65000	1
Mont-Saint-Grégoire					
9385-4156 Québec inc. (5774-1928)	MARCHÉ O ST-GRÉGOIRE 11 rue Saint-Joseph Mont-Saint-Grégoire QC Canada J0J 1K0 (1-49676-5256)	2023-05-16 2025-05-15 (1009182)	2027-05-15	100000	2
Centre de services scolaire des Hautes- Rivières (8231-6662)	ECOLE FRERE ANDRE 230 rue Bessette Mont-Saint-Grégoire QC Canada J0J 1K0 (1-1535-2015324)	2022-08-12 2024-08-11 (1017092)	2026-08-11	5000	1

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
Saint-Césaire					
C.E. Forand ltée (5778-7103)	C.E. FORAND LTÉE 791 route 112 Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-5212143918)	2022-07-01 2024-06-30 (1022195)	2024-06-30	113500	5
Couche-Tard inc. (5615-0667)	COUCHE-TARD INC. #1077 2017 112 Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-49678-47954)	2023-08-19 2025-08-18 (1014736)	2025-08-18	130000	2
Drainage Ostiguy & Robert inc. (1208-8779)	DRAINAGE OSTIGUY & ROBERT 255 112 Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-1535-8819541)	2023-07-20 2025-07-19 (1026071)	2029-07-19	59100	2
Drainage Ostiguy 1975 inc. (5784-5257)	Drainage Ostiguy & Robert Inc. 255 route 112 Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-6094093862)	2023-07-20 2025-07-19 (1026068)	2029-07-19	21906	2
Interpalco inc. (5780-8651)	INTERPALCO INC 2500 chemin Saint-François Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-1535-62249696)	2022-04-01 2024-03-31 (1021535)	2026-03-31	50000	1
Philippe Gosselin & associés limitée (8137-2674)	Super Soir St-Césaire 2076 route 112 Saint-Césaire QC Canada J0L 1T0 (1-5360848955)	2022-04-27 2024-04-26 (1016314)	2024-04-26	115000	2
Saint-Charles-sur-Richelieu					
Groupe Thomas Marine inc. (5781-2216)	MARINA SAINT-CHARLES 226 chemin des Patriotes Saint-Charles-sur-Richelieu QC Canada J0H 2G0 (1-5212332370)	2023-06-29 2025-06-28 (1010210)	2025-06-28	14633	2
Saint-Chrysostome					
9028-7319 Québec inc. (5780-3496)	9028-7319 QUÉBEC INC. METRO GAZ 605 rang Notre-Dame Saint-Chrysostome QC Canada J0S 1R0 (1-5212268754)	2022-10-01 2024-09-30 (1009628)	2024-09-30	59540	3
Cie Transbus (1986) inc. (5780-7794)	TRANSBUS (1986) INC. 437 rang Notre-Dame Saint-Chrysostome QC Canada J0S 1R0 (1-1535-8405897)	2022-07-01 2024-06-30 (1016889)	2024-06-30	22750	1
G.P. AUTOMOBILE INC. (5665-9345)	G.P. AUTOMOBILE INC. 443 rang Duncan Saint-Chrysostome QC Canada J0S 1R0 (1-49676-6)	2023-06-21 2024-05-31 (1025766)	2024-05-31	90000	2
Transport Jocelyn Bourdeau inc.	Transport Jocelyn Bourdeau 845 rang Notre-Dame	2023-09-11 2025-09-10	2027-09-10	86300	2

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
Saint-Urbain-Premier					
Angèle Magnette et Yves Marcil (5780-0575)	YVES STATION SERVICE ENR. 173 rue Principale Saint-Urbain-Premier QC Canada J0S 1Y0 (1-1535-190769)	2022-12-01 2024-11-30 (1009944)	2024-11-30	36368	3
Distribution Lazure inc. (5779-7318)	DISTRIBUTION LAZURE 250 Rivière des Féves Nord Saint-Urbain-Premier QC Canada J0S 1Y0 (1-5212274019)	2023-06-26 2025-06-25 (1015500)	2027-06-25	13600	1
Saint-Zotique					
9042407 Canada inc. (5781-5003)	DÉPANNEUR VOISIN 501 34e avenue Saint-Zotique QC Canada J0P 1Z0 (1-5212436508)	2023-07-01 2025-06-30 (1010915)	2025-06-30	150000	3
9190-1694 QUÉBEC INC. (5667-3478)	MARCHÉ GRENIER ST- ZOTIQUE 3081 rue Principale Saint-Zotique QC Canada J0P 1Z0 (1-49678-53213)	2022-02-24 2024-02-23 (1011457)	2024-02-23	80400	3
9226-0462 Québec inc. (5667-5564)	Shell St-Zotique 680 rue Principale Saint-Zotique QC Canada J0P 1Z0 (1-1535-72515204)	2021-12-01 2023-11-30 (1011449)	2025-11-30	48100	3
Rachel Marine Sport 1985 inc. (5781-0517)	RACHEL MARINE SPORT (1985) INC 3205 rue Principale Saint-Zotique QC Canada J0P 1Z0 (1-1535-8595402)	2023-07-14 2025-06-14 (1026120)	2025-06-14	9500	1
Sainte-Angèle-de-Monnoir					
Centre de services scolaire des Hautes- Rivières (8231-6662)	ECOLE JEANNE MANCE 43 rue Girard Sainte-Angèle-de-Monnoir QC Canada J0L 1P0 (1-1535-6726387)	2023-08-13 2025-08-12 (1011928)	2027-08-12	5000	1
La Halte 227 inc. (5811-5544)	La Halte 227, Marché- dépanneur 191 rang de l'Église Sainte-Angèle-de-Monnoir QC Canada J0L 1P0 (1-1535-8542232)	2022-06-01 2024-05-31 (1016466)	2024-05-31	47700	3
Transport Ste-Madeleine Ltée (5780-5095)	TRANSPORT STE- MADELEINE LTÉE 79 Descente de la Côte- Double Sainte-Angèle-de-Monnoir QC Canada J0L 1P0 (1-5212145790)	2021-09-28 2023-09-27 (1015927)	2025-09-27	25000	1
Sainte-Anne-de-Sabrevois					
9409-6260 Québec inc. (5802-0447)	Dépanneur Sabrevois 1156 route 133 Sainte-Anne-de-Sabrevois QC	2023-06-02 2025-06-01 (1025529)	2025-06-01	40000	1

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Canada J0J 2G0 (1-49678-10410)				
Centre de services scolaire des Hautes- Rivières (8231-6662)	ECOLE STE ANNE B97 1202 rang du Bord-de-l'Eau Sainte-Anne-de-Sabrevois QC Canada J0J 2G0 (1-1535-1737972)	2022-07-01 2024-06-30 (1011979)	2024-06-30	4595	1
Marina Sabrevois inc. (5779-9595)	MARINA SABREVOIS 4 36E Sainte-Anne-de-Sabrevois QC Canada J0J 2G0 (1-1535-11907944)	2021-10-01 2023-09-30 (1020493)	2025-09-30	9000	1
Sainte-Anne-de-Sorel					
La Halte des 103 îles 2016 inc. (5781-5029)	LA HALTE DES 103 ÎLES (Marina) 1717 chemin du Chenal-du- Moine Sainte-Anne-de-Sorel QC Canada J3P 5N3 (1-5212266999)	2023-07-04 2024-07-04 (1026115)	2024-07-04	54600	3
Sainte-Barbe					
Ferme Claude De Repentigny inc. (5779-6922)	Ferme Claude De Repentigny inc. 390 chemin du Bord-de-l'Eau Sainte-Barbe QC Canada J0S 1P0 (1-5212272498)	2023-07-01 2025-06-30 (1013251)	2025-06-30	18000	1
Sainte-Brigide-d'Iberville					
9322-0960 Québec inc. (5781-4527)	DÉPANNEUR ROUTE 104 552 rue Principale Sainte-Brigide-d'Iberville QC Canada J0J 1X0 (1-49676-6804)	2023-06-27 2024-09-30 (1026213)	2022-09-30	75000	3
9353-4832 Québec inc. (5780-7547)	Dépanneur Voisin 320 RANG DES ECOSSAIS Sainte-Brigide-d'Iberville QC Canada J0J 1X0 (1-1211486965)	2022-12-19 2024-12-18 (1015462)	2026-12-18	117369	2
Lacaille-Vincelette Transport Inc. (1221-3385)	LA SABLIERE LACAILLE ET VINCELETTE 605 rang des Écossais Sainte-Brigide-d'Iberville QC Canada J0J 1X0 (1-5212501482)	2022-02-17 2024-02-16 (1015151)	2024-02-16	13600	1
Sainte-Catherine					
9406-4730 Québec inc. (5787-7201)	BONISOIR 3685 boulevard Marie-Victorin Sainte-Catherine QC Canada J5C 1Z5 (1-5212349644)	2023-02-02 2024-12-08 (1024360)	2024-12-08	70000	2
Centre de services scolaire des Grandes- Seigneuries (8231-2422)	ECOLE ST JEAN 1405 RUE DE L ECOLE Sainte-Catherine QC Canada J0L 1E0 (1-1535-3367015)	2023-01-18 2024-01-31 (1024178)	2026-01-31	4595	1
Centre de services scolaire des Grandes- Seigneuries	ECOLE PRIMAIRE DE L'ODYSSEE 1025 DES COLIBRIS	2022-05-17 2023-09-30 (1021868)	2025-09-30	5000	1

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	(1-2383466609)				
9276-7904 QUÉBEC INC. (5718-7841)	DÉPANNEUR XTRA-PLUS 142 rue Angus Sud East Angus QC Canada J0B 1R0 (1-5212435221)	2021-10-01 2023-09-30 (1020520)	2025-09-30	85000	2
GRAPHIC PACKAGING INTERNATIONAL CANADA, ULC (5731-5053)	CARTONNERIE D'EAST ANGUS 2 rue Angus Nord East Angus QC Canada J0B 1R0 (1-5212204414)	2022-08-19 2024-01-17 (1022722)	2028-01-17	18250	1
Laflotte René (5666-1168)	GARAGE RENÉ LAFLOTTE 266 rue Angus Sud East Angus QC Canada J0B 1R0 (1-49678-3996)	2023-07-23 2025-07-22 (1026243)	2027-07-22	85000	3
Transdev Québec inc. (5781-3818)	Transdev Québec inc. (Division East Angus) 65 rue Willard East Angus QC Canada J0B 1R0 (1-1535-62520593)	2022-08-12 2024-08-11 (1016935)	2026-08-11	22700	1
East Hereford					
Coop de produits et services pétroliers du Canton D'Hereford (5779-6039)	Coop de produits et services pétroliers du Canton d'Hereford 433 route 253 East Hereford QC Canada J0B 1S0 (1-5212257692)	2022-06-01 2024-05-31 (1010071)	2024-05-31	22750	1
Marcel Lauzon inc. (5780-9030)	INDUSTRIE MARCEL LAUZON 129 route 253 East Hereford QC Canada J0B 1S0 (1-1535-13812840)	2021-12-01 2023-11-30 (1013365)	2025-11-30	18150	2
Eastman					
Centre de services scolaire des Sommets (8231-8445)	École Val-de-Grâce 500 rue Principale Eastman QC Canada J0E 1P0 (1-1535-3649609)	2022-12-01 2024-11-30 (1012505)	2024-11-30	5000	1
Corporation Parkland (5781-7900)	Crevier Eastman 25 rue Lapointe Eastman QC Canada J0E 1P0 (1-1535-15353930)	2021-12-19 2023-12-18 (1011387)	2023-12-18	100000	2
Farnham					
7016140 Canada inc. (5781-2976)	DÉPANNEUR ET STATION SERVICE 130 rue Jacques-Cartier Sud Farnham QC Canada J2N 1Y4 (1-1535-60798097)	2023-01-10 2024-12-01 (1024067)	2024-12-01	100000	2
9410-3751 Québec inc. (5829-5445)	Shell Farnham 584 rue Principale Ouest Farnham QC	2023-02-08 2025-02-07 (1010472)	2025-02-07	130000	2

Titulaire du permis (No Intervenant)	Site Adresse (No de Site)	Date émission Date expiration (No Permis)	Date prochaine vérification	Capacité autorisée [litres]	Nombre de réservoirs autorisé
	Canada J2N 1K9 (1-49676-4001)				
Cannara Biotech inc. (5779-9306)	CANNARA BIOTECH INC. 1144 boulevard Magenta Est Farnham QC Canada J2N 1C1 (1-1535-1774374)	2023-01-23 2024-09-30 (1024181)	2024-09-30	364000	3
Meunerie Robitaille inc. (5780-8347)	MEUNERIE ROBITAILLE INC. 190 rue Comeau Farnham QC Canada J2N 2N4 (1-1540-97488)	2023-05-09 2025-05-08 (1012635)	2025-05-08	22477	1
Parachute Montréal Rives Nord et Sud inc. (5819-1123)	PARACHUTE MONTRÉAL RIVE NORD ET SUD INC. 200 chemin Lebeau Farnham QC Canada J2N 0N5 (1-5212440082)	2023-04-12 2025-03-31 (1024974)	2025-03-31	29540	2
Wang Jun (5666-4220)	Dépanneur Wang Jun 1265 rue Saint-Paul Farnham QC Canada J2N 2L2 (1-49676-5188)	2022-02-01 2024-01-31 (1013787)	2026-01-31	80000	2
Frelighsburg					
ABCDE Internet inc. (5780-5871)	DÉPANNEUR DU VILLAGE 1 rue de l'Église Frelighsburg QC Canada J0J 1C0 (1-5212297717)	2022-05-19 2023-11-19 (1021833)	2021-11-19	74735	2
Centre de services scolaire Val-des-Cerfs (8230-4197)	ECOLE ST FRANCOIS D ASSISE 11 rue de l'Église Frelighsburg QC Canada J0J 1C0 (1-1535-12139779)	2021-09-28 2023-09-27 (1015311)	2025-09-27	5000	1
Groupe DNH inc. (5781-5219)	STATION FRIBOURG 45 rue Principale Frelighsburg QC Canada J0J 1C0 (1-5212400738)	2022-07-01 2024-06-30 (1016856)	2024-06-30	53000	3
Frontenac					
Sintra inc. (5708-3628)	LES PAVAGES MEGANTIC INC 3266 3e rang Frontenac QC Canada G6B 2S1 (1-1535-15174865)	2021-10-01 2023-09-30 (1013876)	2025-09-30	113600	3
Granby					
2645-0650 Québec inc. (5779-5122)	DÉPANNEUR GAUMOND & CENTRE 187 rue Fréchette Granby QC Canada J2G 5Y8 (1-5212404248)	2022-12-21 2024-12-20 (1009046)	2024-12-20	75000	2
9042-2015 Québec inc. (5779-7532)	9042-2015 QUÉBEC INC. 254 rue Boivin Granby QC Canada J2G 2K1 (1-5212237898)	2021-10-04 2023-10-03 (1009270)	2023-10-03	85000	2

Annexe 8
Schéma d'aménagement et de développement
des MRC

Figure 4.3.1 - Concept d'organisation spatiale interne au territoire de la MRC de Rouville

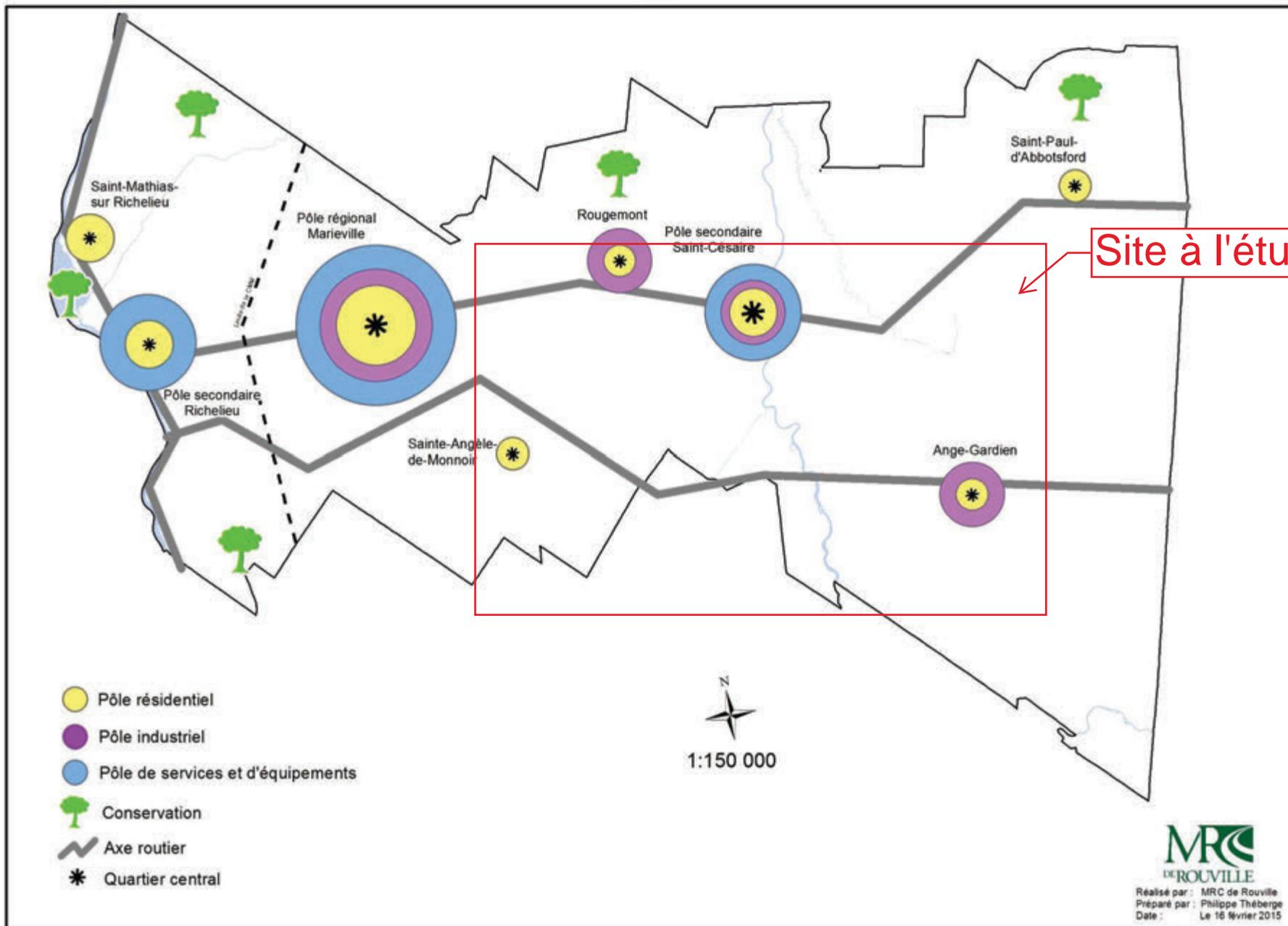
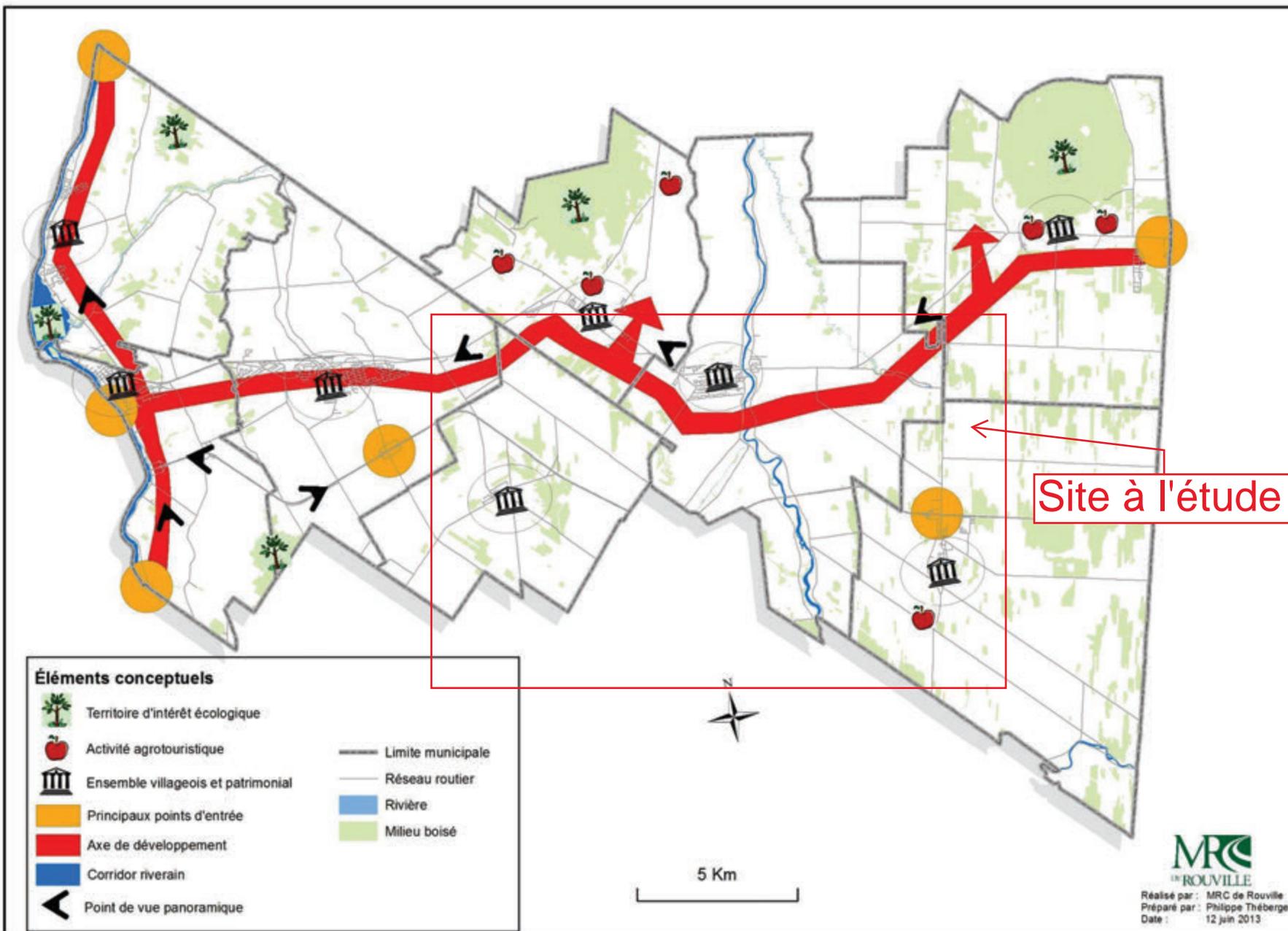
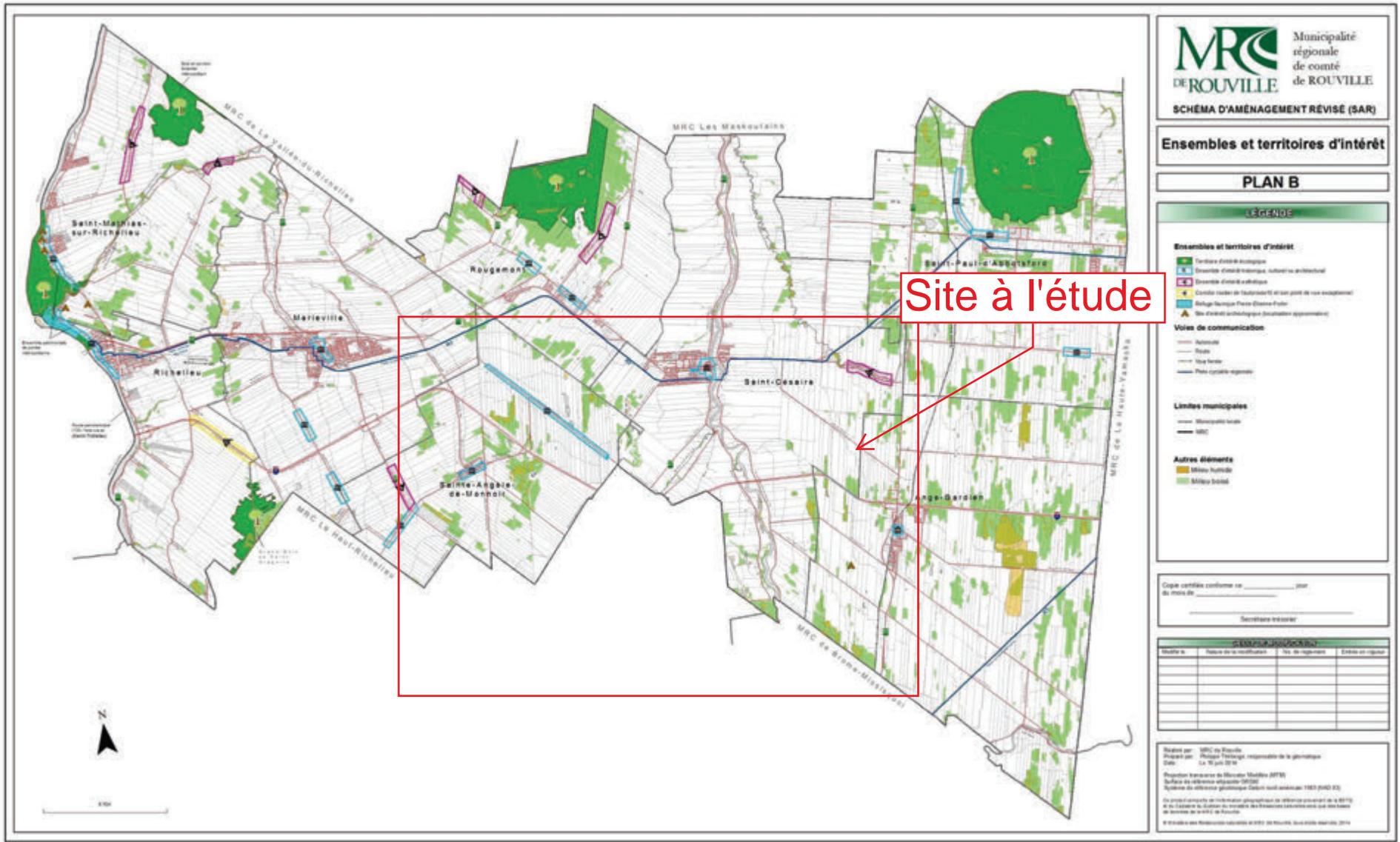


Figure 5.2 - Concept d'aménagement et de développement touristique de la MRC de Rouville





Ensembles et territoires d'intérêt

PLAN B

LEGENDE

- Ensembles et territoires d'intérêt**
- Terrains d'intérêt écologique
 - Ensemble d'intérêt historique, culturel ou architectural
 - Ensemble d'intérêt archéologique
 - Corridor linéaire de biodiversité et/ou point de vue exceptionnel
 - Refuge faunique Prairie (Écosystème Froid)
 - ▲ Sites d'intérêt archéologique (localités approximatifs)
- Voies de communication**
- Autoroute
 - Route
 - Voie ferroviaire
 - Piste cyclable régionale
- Limites municipales**
- Municipalité locale
 - MRC
- Autres éléments**
- Milieu humide
 - Milieu boisé

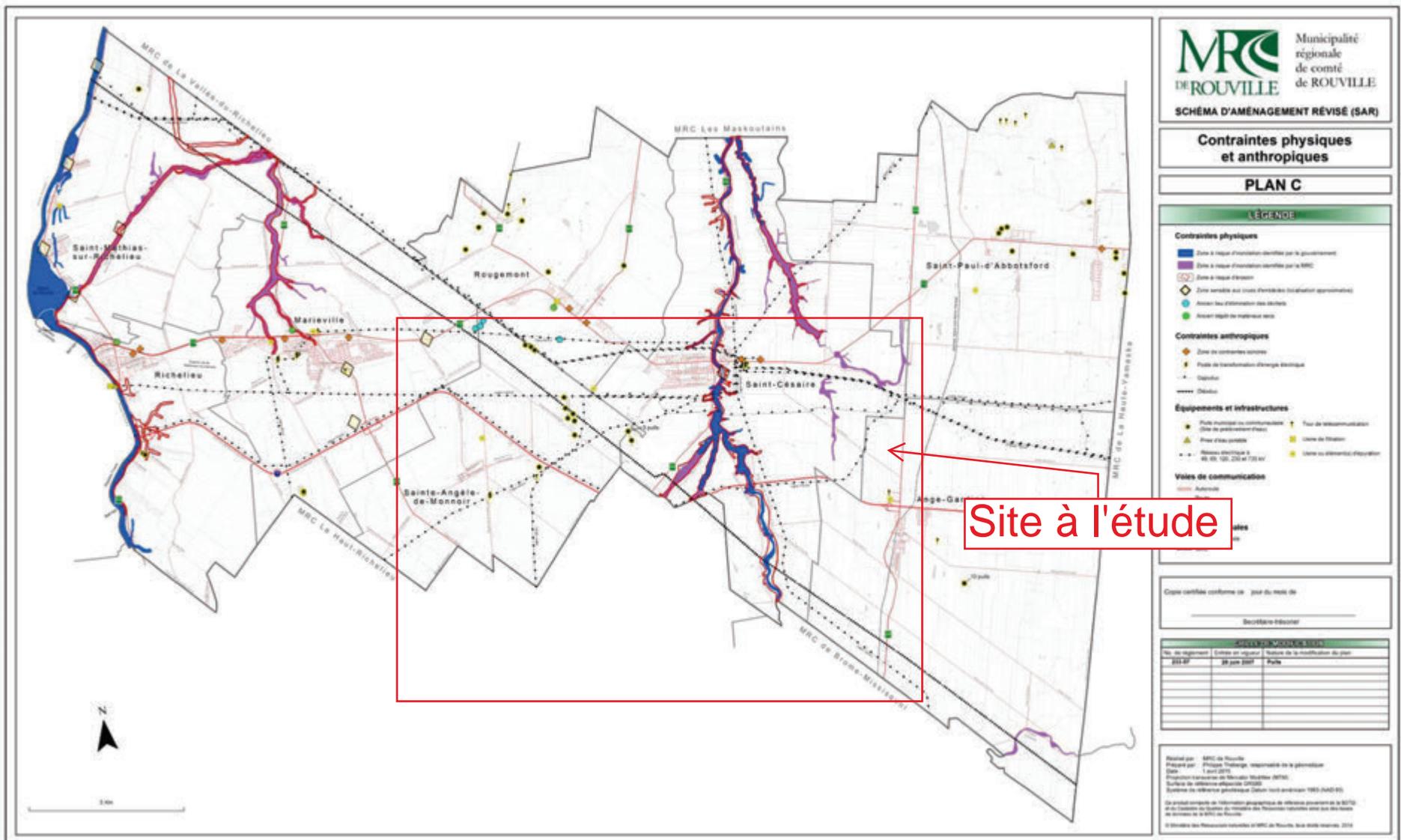
Site à l'étude

Copie certifiée conforme en _____ jour
 du mois de _____

 Secrétaire Intérimaire

STATISTIQUES			
Mairie de	Nombre de modifications	Nombre de signalements	Échelle en regard

Rédigé par : MRC de Rouville
 Approuvé par : Philippe Tremblay, responsable de la planification
 Date : Le 10 juin 2014
 Population municipale de Rouville (MRC) : 10 100
 Système de coordonnées géographiques : UTM
 Système de référence géométrique : Canada (NAD 83) (NAD 83)
 Ce plan est un produit de planification stratégique de Rouville en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels.
 MRC de Rouville - 100, rue de la Paix, Rouville, Québec, Canada H0B 1A0



Contraintes physiques et anthropiques

PLAN C

LÉGENDE

- Contraintes physiques**
- Zone à risque d'inondation déclarée par le gouvernement
 - Zone à risque d'inondation déclarée par la MRC
 - Zone à risque d'érosion
 - Zone sensible aux crues d'inondation (évaluation approximative)
 - Arrière-ban d'habitation des districts
 - Arrière-ban de territoire rural
- Contraintes anthropiques**
- Zone de contraintes sonores
 - Plan de transformation d'énergie électrique
 - Décharge
 - Ordonnance
- Équipements et infrastructures**
- Plate multiple ou communautaire
 - Site de traitement des eaux
 - Plan d'eau potable
 - Stations électriques à 48, 60, 120, 230 et 720 kV
 - Tour de télécommunication
 - Zone de stationnement
 - Zone de décharge
 - Zone de décharge
- Voies de communication**
- Autoroute
 - Roadway

Site à l'étude

Copie certifiée conforme le _____ jour du mois de _____

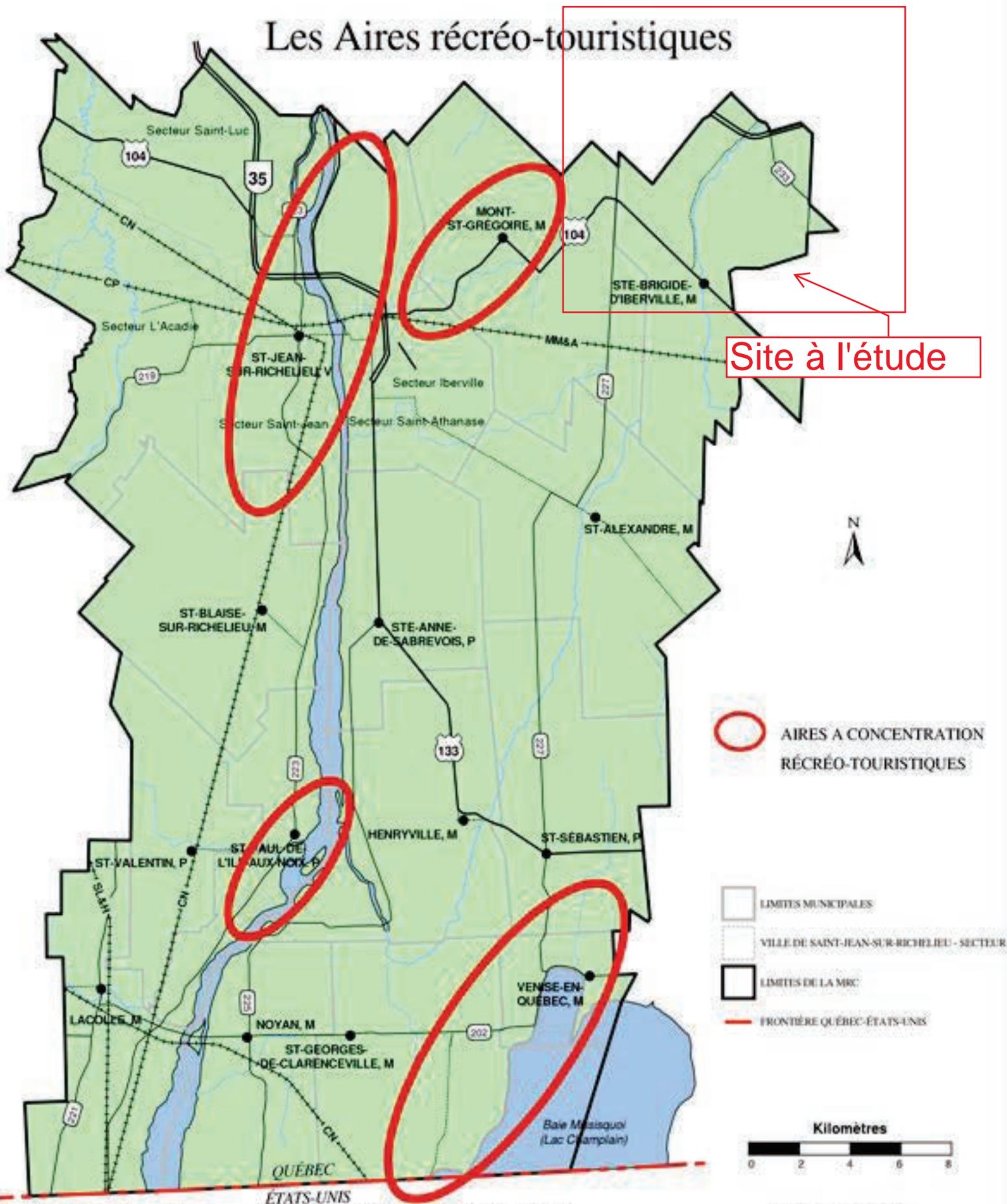
 Secrétaire-Trésorier

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
No. de révisé	Contenu de révisé	Raison de la modification du plan
001-01	28 juin 2017	Plan

Rédigé par : MRC de Rouville
 Révisé par : Philippe Thériault, ingénieur en géomatique
 Date : 1 avril 2015
 Population : 100 000 habitants (MRC de Rouville)
 Surface de territoire : 1 000 km²
 Système de référence géographique : Carte canadienne 1983 (NAD 83)
 Ce plan est composé de l'information géographique de référence provenant de la SRTM et du cadastre de la Société de services des Ressources régionales ainsi que des images de terrain de la MRC de Rouville.
 © Société des Ressources régionales de la MRC de Rouville, tous droits réservés 2015

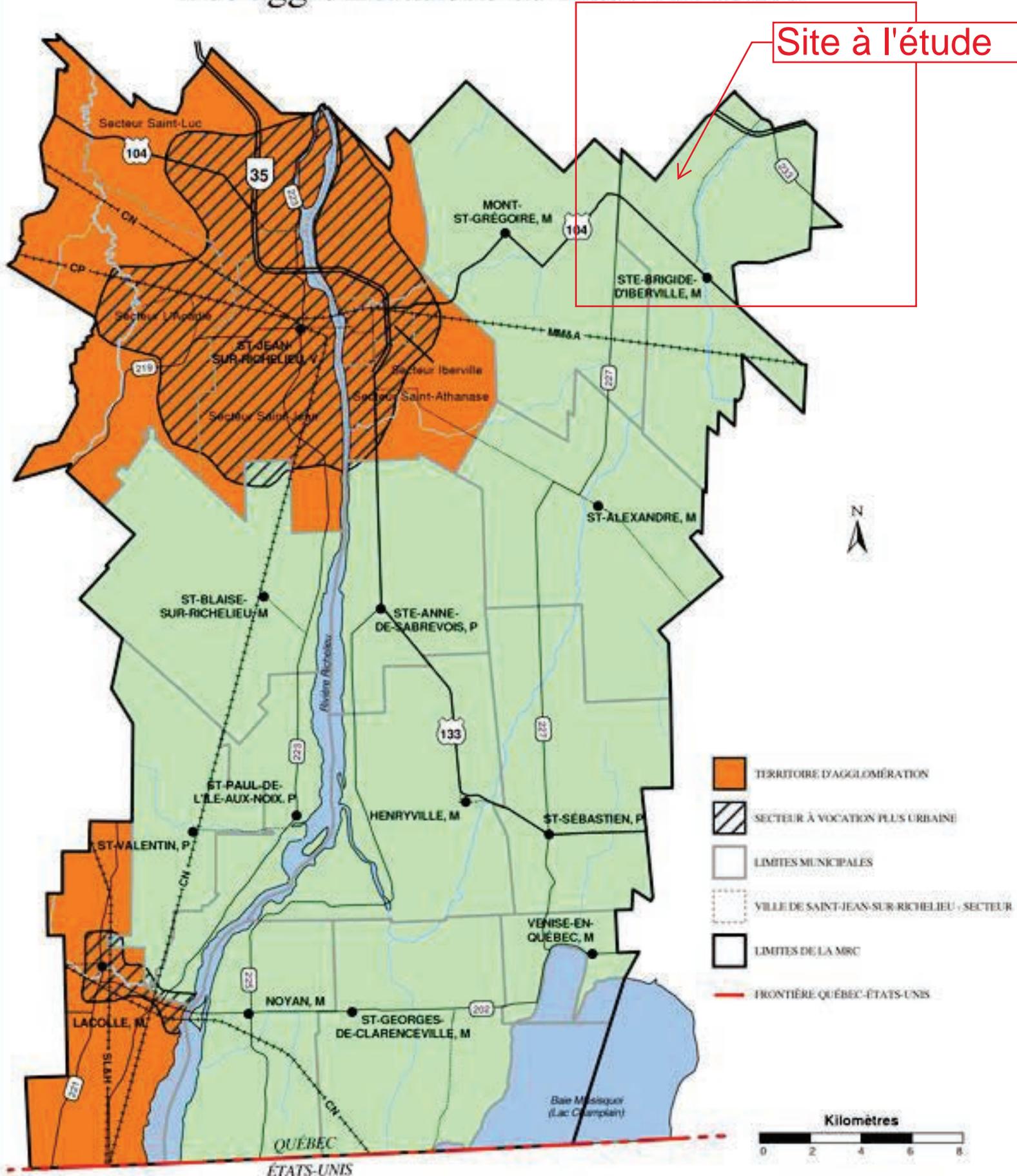
MRC DU HAUT-RICHELIEU

Les Aires récréo-touristiques



MRC DU HAUT-RICHELIEU

Les agglomérations du Haut-Richelieu



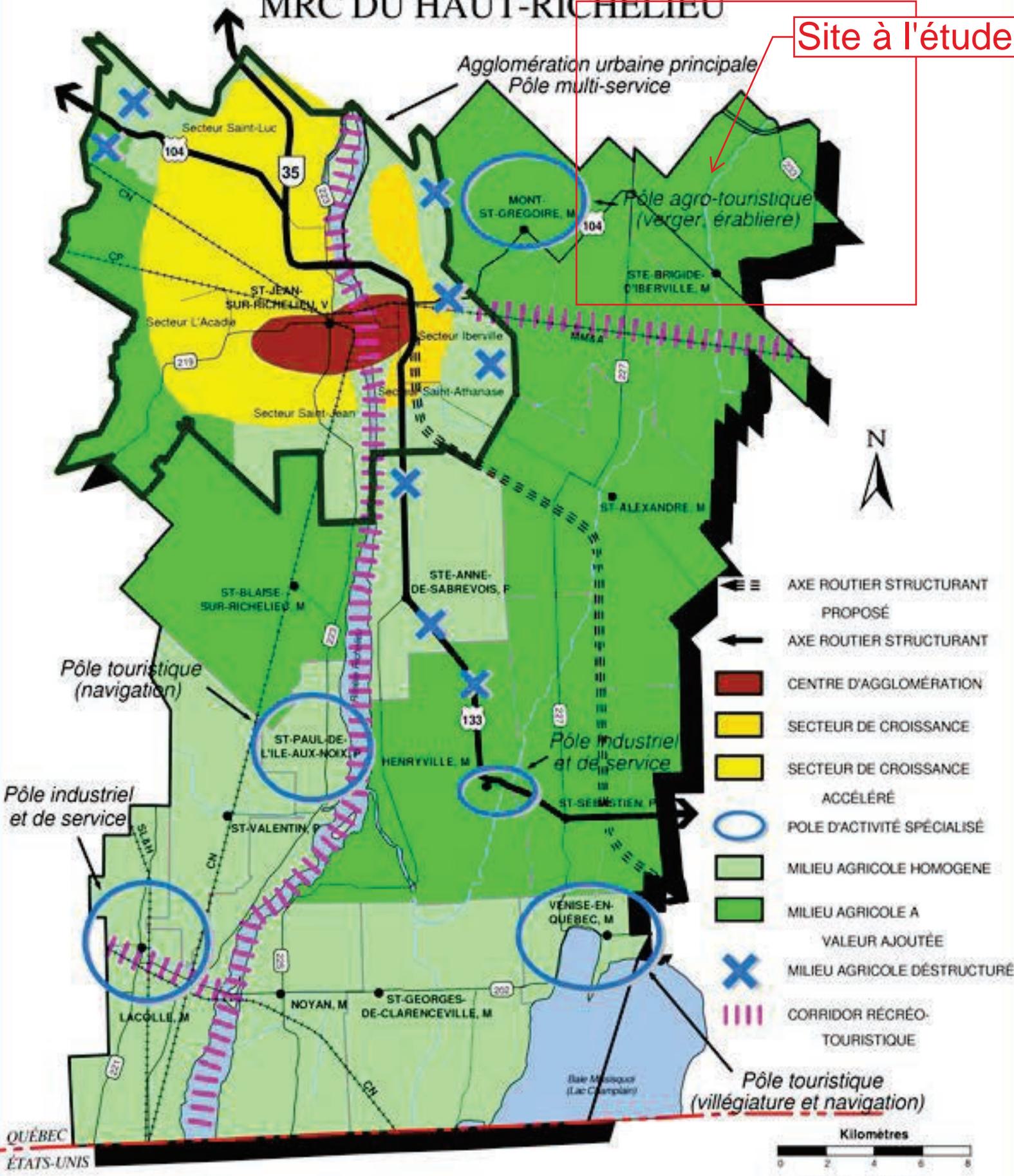
Source: Extrait du Schéma d'aménagement révisé du Haut-Richelieu adopté le 10 avril 2002

Réalisation : Éric Bélanger

Concept d'aménagement régional

MRC DU HAUT-RICHELIEU

Site à l'étude



- AXE ROUTIER STRUCTURANT PROPOSÉ
- AXE ROUTIER STRUCTURANT
- CENTRE D'AGGLOMÉRATION
- SECTEUR DE CROISSANCE
- SECTEUR DE CROISSANCE ACCÉLÉRÉ
- POLE D'ACTIVITÉ SPÉCIALISÉ
- MILIEU AGRICOLE HOMOGENE
- MILIEU AGRICOLE A VALEUR AJOUTÉE
- MILIEU AGRICOLE DÉSTRUCTURÉ
- CORRIDOR RÉCRÉO-TOURISTIQUE



Réalisation: Éric Bélanger

QUÉBEC
ÉTATS-UNIS

Zones d'érosion

Sainte-Brigide-d'Iberville: Rivière du Sud-Ouest



Site à l'étude

Légende

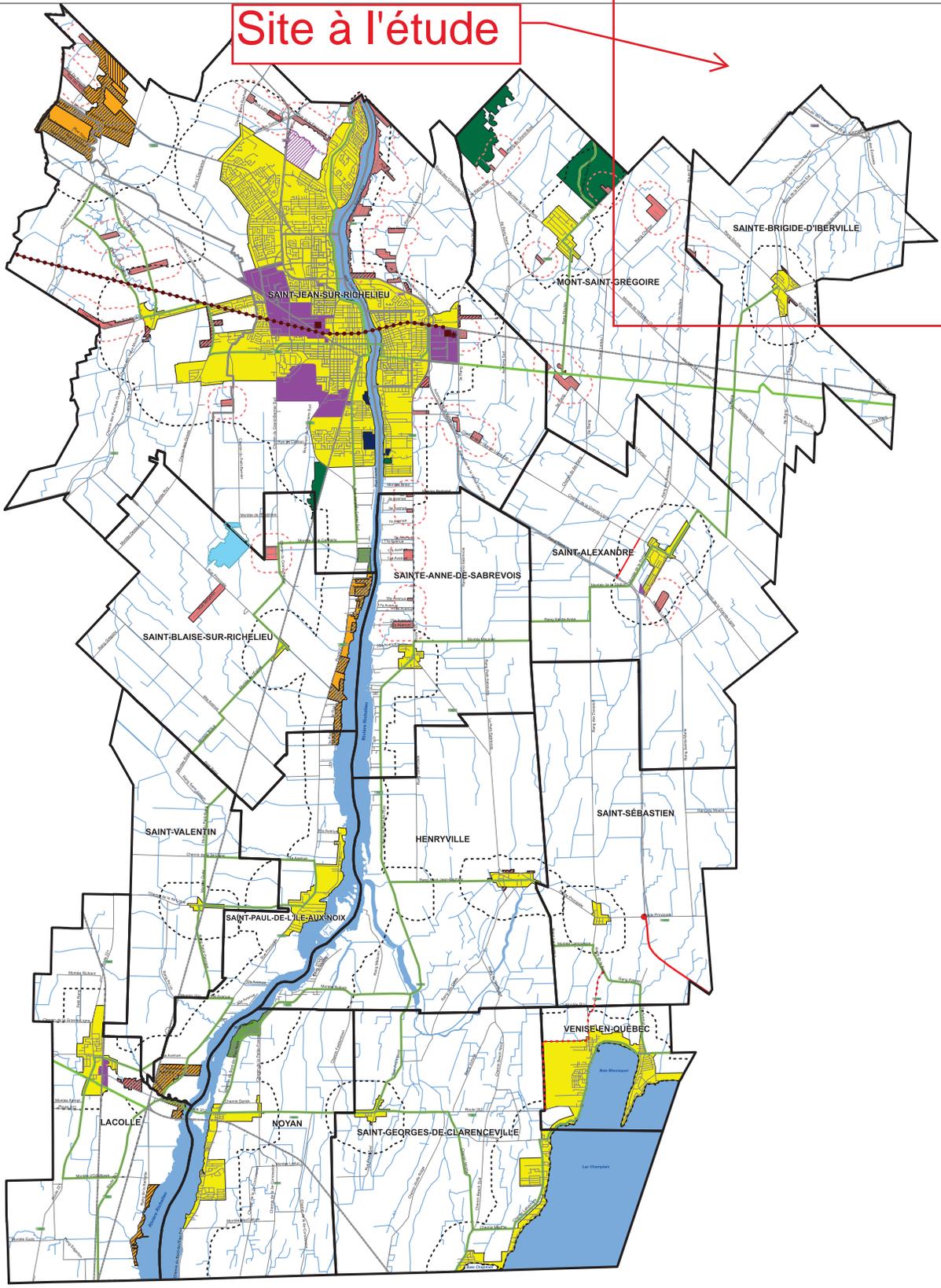
-  Zone d'érosion
-  Numéro de section
-  Limite municipale



1:40 000

Réalisation: Éric Bélanger

Site à l'étude



RÈGLEMENT 540

Annexe A
Plan 1 de 3



GRANDES AFFECTATIONS

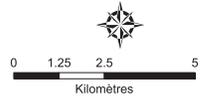
- Affectation agricole
- Zone tampon des P.U. et secteurs urbanisés
- Zone de consolidation adjacente au P.U.
- Secteur potentiel de développement résidentiel
- Zone de consolidation résidentielle en milieu agricole
- Zone tampon (450 m.)
- Affectation conservation
- Affectation industrielle
- Secteur potentiel de développement industriel
- Affectation péri-urbain
- Ilots de consolidation résidentiel
- Ilots de consolidation mixte
- Affectation récréation
- Affectation villégiature
- Affectation urbanisation
- Zone prioritaire d'aménagement riveraine

ORGANISATION DU TRANSPORT

- RÉSEAU ROUTIER**
- Échangeur projeté
- Prolongement de l'autoroute 35
- Route de contournement du trafic lourd (projet)
- Route projetée
- TRANSPORT COLLECTIF (TRAIN DE BANLIEUE)**
- Entrepôt projeté
- Gare projetée
- Tracé projeté
- RÉSEAU CYCLABLE**
- Lien cyclable régional et interrégional

TOPOLOGIE

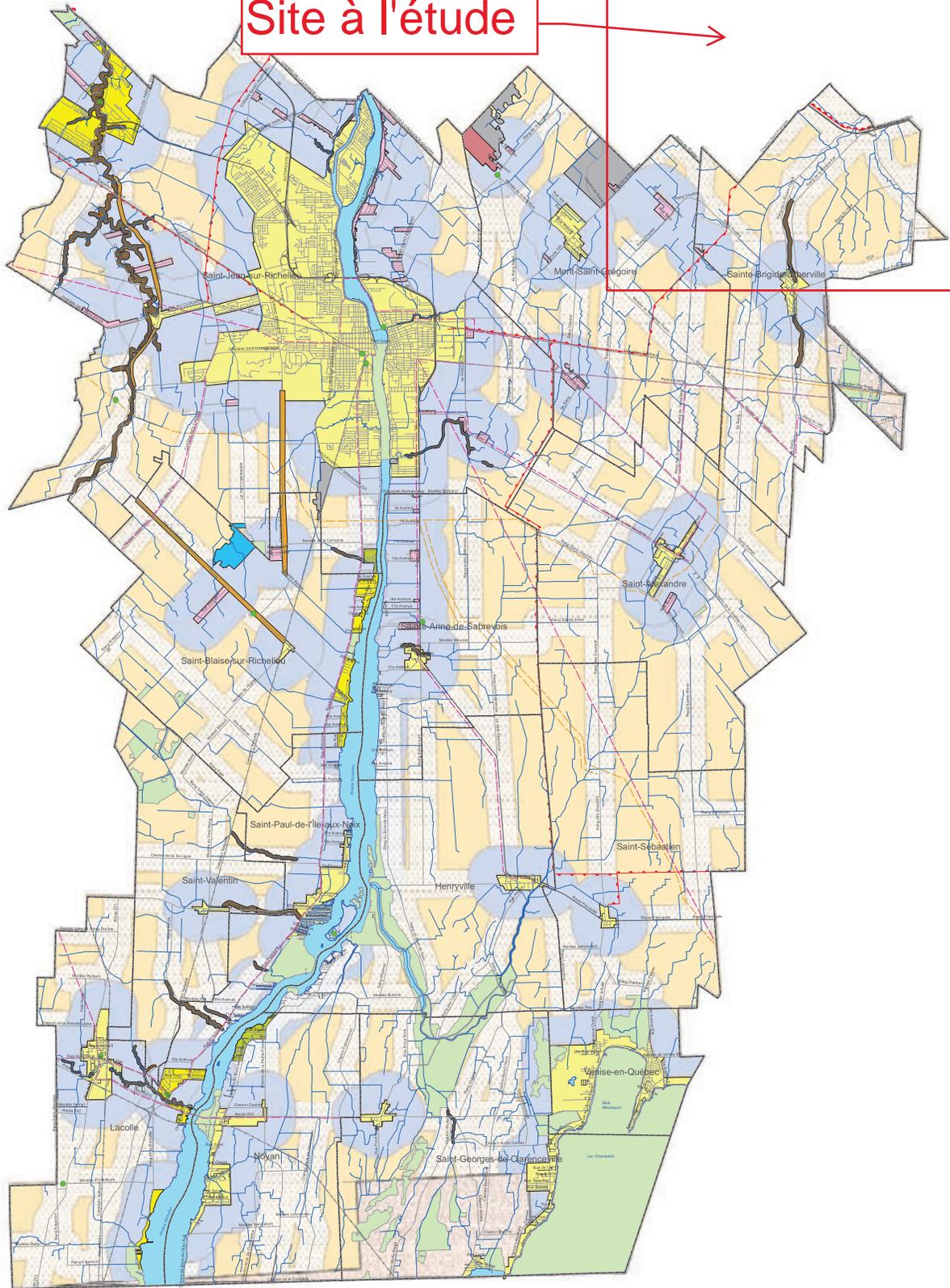
- Réseau routier actuel
- Voie ferrée
- Limite municipale
- Arrondissement des secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Cours d'eau
- Lac et rivière



Conception et réalisation : Francis Pothier
 Vérification : Cynthia Gagnon
 Projection: Transverse de Mascarot Modifié (MTM), GRS 80, NAD 83
 Ce produit comporte de l'information géographique provenant du gouvernement du Québec et de la MRC du Haut-Richelieu.
 © Gouvernement du Québec et MRC du Haut-Richelieu
 Service de l'aménagement du territoire
 11 avril 2017

PLAN D'IMPLANTATION DE PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

Site à l'étude



AIRE D'ACCUEIL

AIRE PROTÉGÉE *

COMPREND :

- AFFECTATION CONSERVATION
- AFFECTATION PÉRI-URBAIN
- AFFECTATION RÉCRÉATION
- AFFECTATION VILLÉGIATURE

COURS D'EAU

- ENSEMBLES ARCHITECTURAUX
- ÉCOSYSTÈME FORESTIER EXCEPTIONNEL
- PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
- RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION
- RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE

SECTEUR DE CONSOLIDATION RÉSIDENTIELLE EN MILIEU AGRICOLE

- TERRITOIRES D'INTÉRÊT ARCHEOLOGIQUES
- TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUES
- TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUES
- TERRITOIRES OÙ LA VITESSE DU VENT EST NON ATTRIBUÉE (1)
- VOIE FERRÉE
- ZONES D'ÉROSION

ZONE DE PROTECTION DES BANDES RIVERAINES DE LA RIVIÈRE RICHELIEU (1000m)

ZONE DE PROTECTION DES PÉRIMÈTRES D'URBANISATION (1000m)

ZONE DE PROTECTION DES SECTEURS DE CONSOLIDATION RÉSIDENTIELLE ET DE L'AFFECTATION PÉRI-URBAIN (1000m)

ZONE DE PROTECTION ROUTIÈRE (500m)

DONNÉES DE BASE

- LIMITE DE LA MRC
- LIMITE MUNICIPALE
- RÉSEAU ROUTIER
- RIVIÈRE ET LAC



Règlement 467
Annexe C

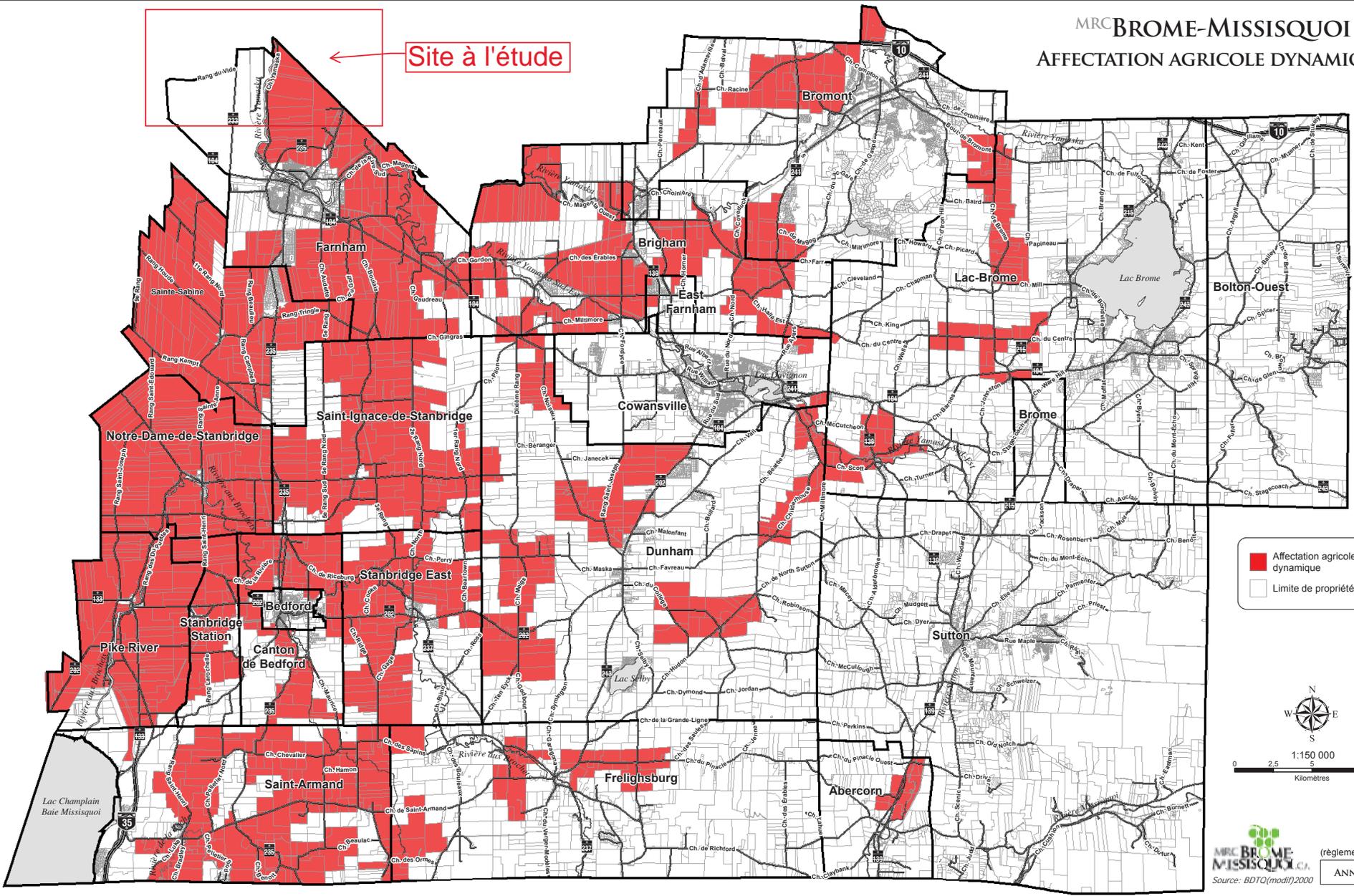
Révisé par: Roger Goyette
Préparé par: Caroline Roberge
Date: le 4 février 2011
Projection transversale de Meccator Modifié (MTM)
Surface de référence ellipsoïde GR80
Système de référence géodésique Datum nord-américain 1983 (NAD 83)
Ce produit comporte de l'information géographique provenant de la BDQ et de la MRC du Haut-Richelieu.
© MRNFP et de la MRC du Haut-Richelieu, tous droits réservés, 2011.



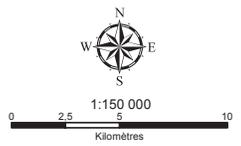
0 1 250 2 500 5 000 Mètres

MRC BROME-MISSISQUOI
AFFECTATION AGRICOLE DYNAMIQUE

Site à l'étude

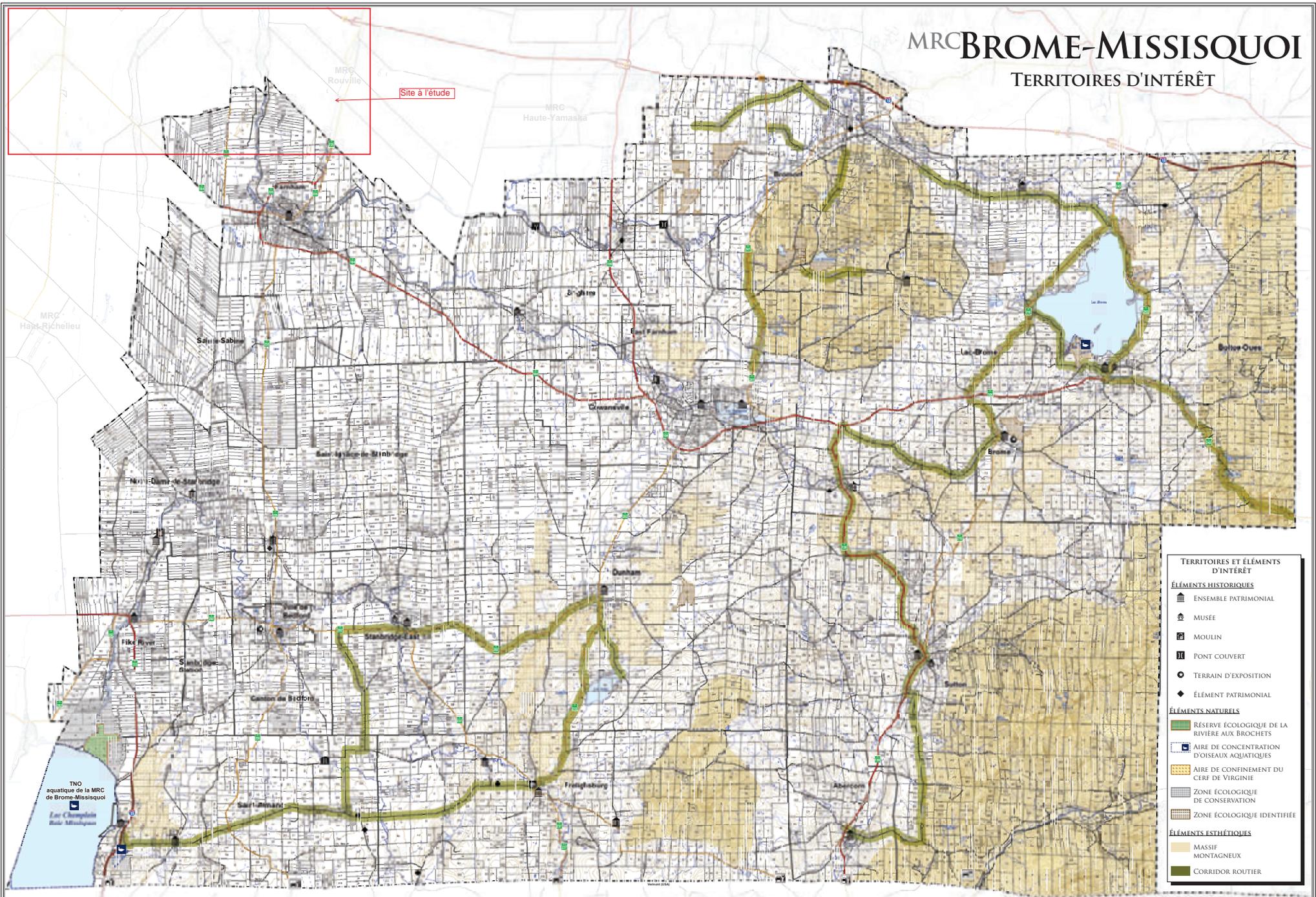


Affectation agricole dynamique
Limite de propriété



MRC BROME-MISSISQUOI

TERRITOIRES D'INTÉRÊT



TERRITOIRES ET ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

ÉLÉMENTS HISTORIQUES

- ENSEMBLE PATRIMONIAL
- MUSÉE
- MOULIN
- PONT COUVERT
- TERRAIN D'EXPOSITION
- ÉLÉMENT PATRIMONIAL

ÉLÉMENTS NATURELS

- RÉSERVE ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE AUX BROCHETS
- AIRE DE CONCENTRATION D'OISEAUX AQUATIQUES
- AIRE DE CONFINEMENT DU CERF DE VIRGINIE
- ZONE ÉCOLOGIQUE DE CONSERVATION
- ZONE ÉCOLOGIQUE IDENTIFIÉE

ÉLÉMENTS ESTHÉTIQUES

- MASSIF MONTAGNEUX
- CORRIDOR ROUTIER

Plan approuvé le 20/04/2016
 Document de référence : [www.mrcbrome-missisquoi.qc.ca](#)
 MRC Brome-Missisquoi, 100, rue de la Vallée, Brome, Québec, Canada J2L 2R8
 Téléphone : 819-833-2222
 Site Web : [www.mrcbrome-missisquoi.qc.ca](#)
 Révisé le 20/04/2016

LÉGENDE

AUTOROUTE	ROUTE LOCALE	CANAL D'EAU	FRONTIÈRE
ROUTE PRINCIPALE	RUE	COURS D'EAU INTÉRIEUR	LIMITE DE LOT
ROUTE SECONDAIRE	VOIE FERRÉE	COURS D'EAU ET LAC	COURSE DE NIVEAU
			POSTE DE DOUANE



COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ALBERT FAUTEX
 7800

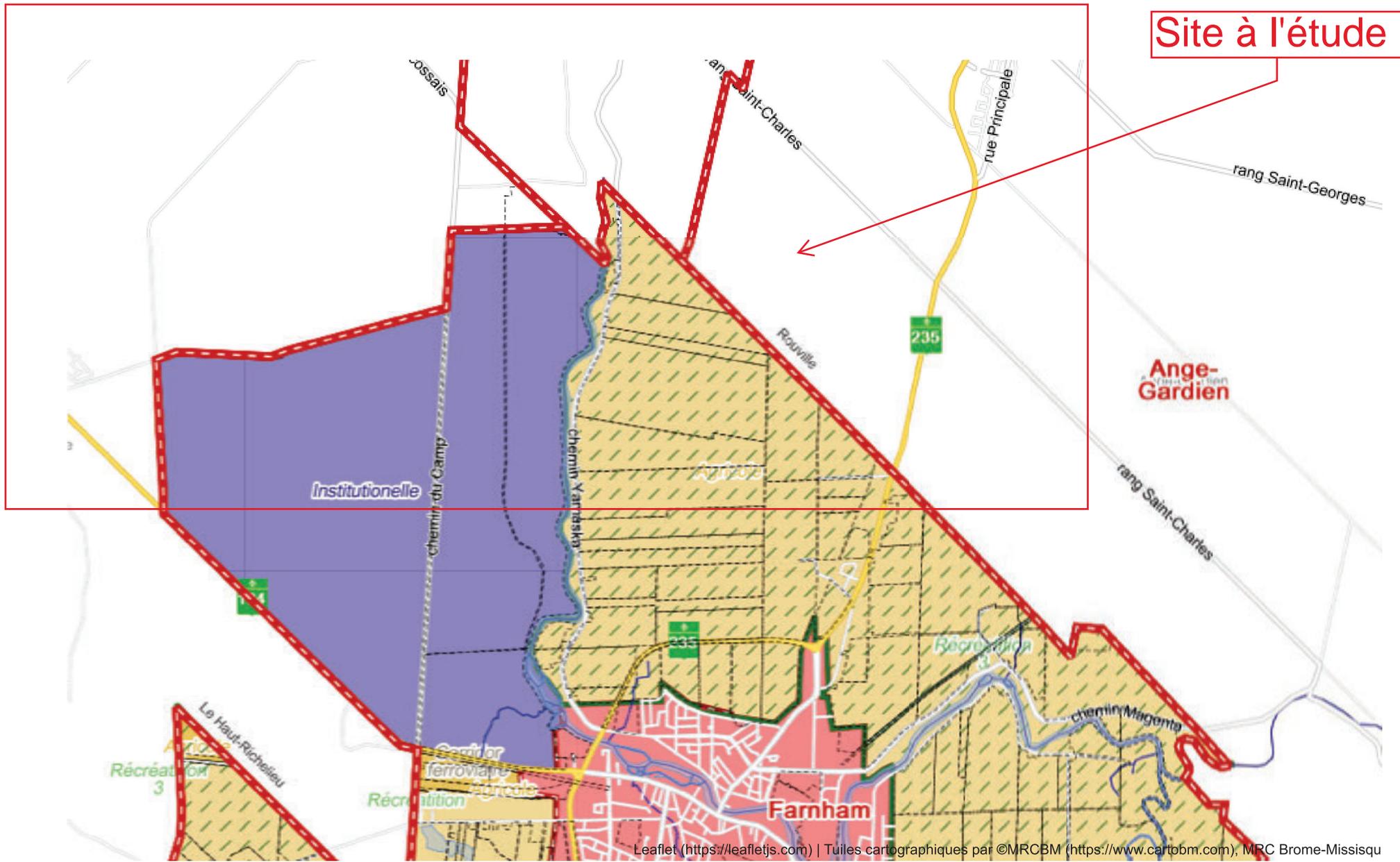
BUREAU D'ÉVALUATION
 D'AMÉNAGEMENT

PLAN B

CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ADOPTÉ LE 20/04/2016
 ANNEXE PAR LE RÈGLEMENT 06-1013

COMMUNAUTÉ D'AMÉNAGEMENT
 BROME-MISSISQUOI

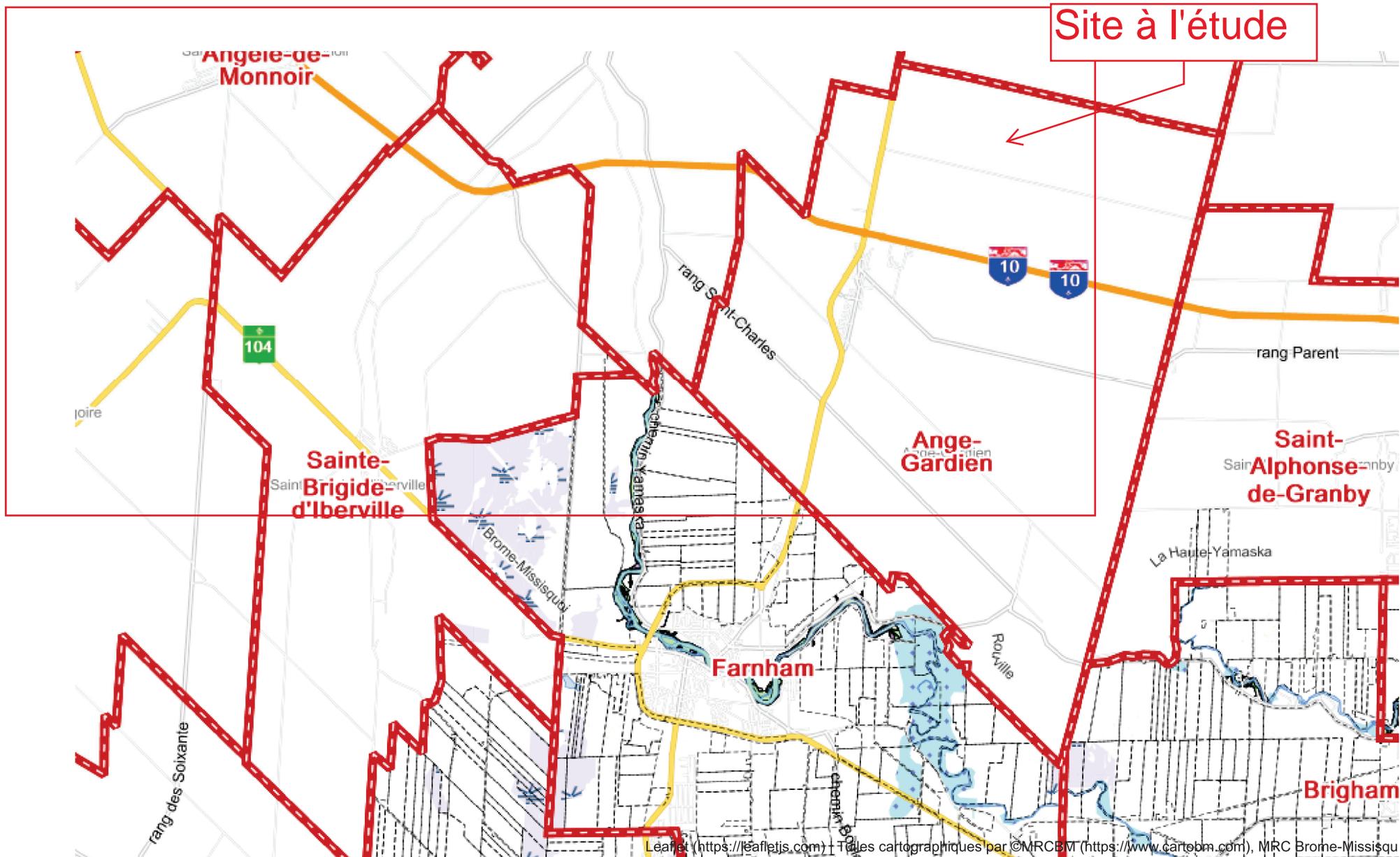




Leaflet (<https://leafletjs.com>) | Tuiles cartographiques par ©MRCBM (<https://www.cartobm.com>), MRC Brome-Missisquoi



Grandes affectations du territoire



Leaflet (https://leafletjs.com) - Données cartographiques par ©MRCBM (https://www.cartobm.com), MRC Brome-Missisquoi



Contraintes naturelles au développement

Éléments de base

-  Autoroute
-  Route nationale et régionale
-  Route locale, collétrine et artère locale
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Hydrographie linéaire
-  Pôle de ligne Atlantique
-  Ligne de transport d'énergie Atlantique

☞Transparency:☞



Hydrographie

-  Milieu humide potentiel

☞Transparency:☞



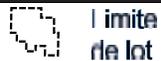
Inondation et risque de crues

-  Zone inondable 0-2 ans
-  Zone inondable 2-20 ans
-  Zone inondable 20-100 ans
-  Zone à risque de crues

☞Transparency:☞



Cartastre de la MRC



☞ Transparency: ☞

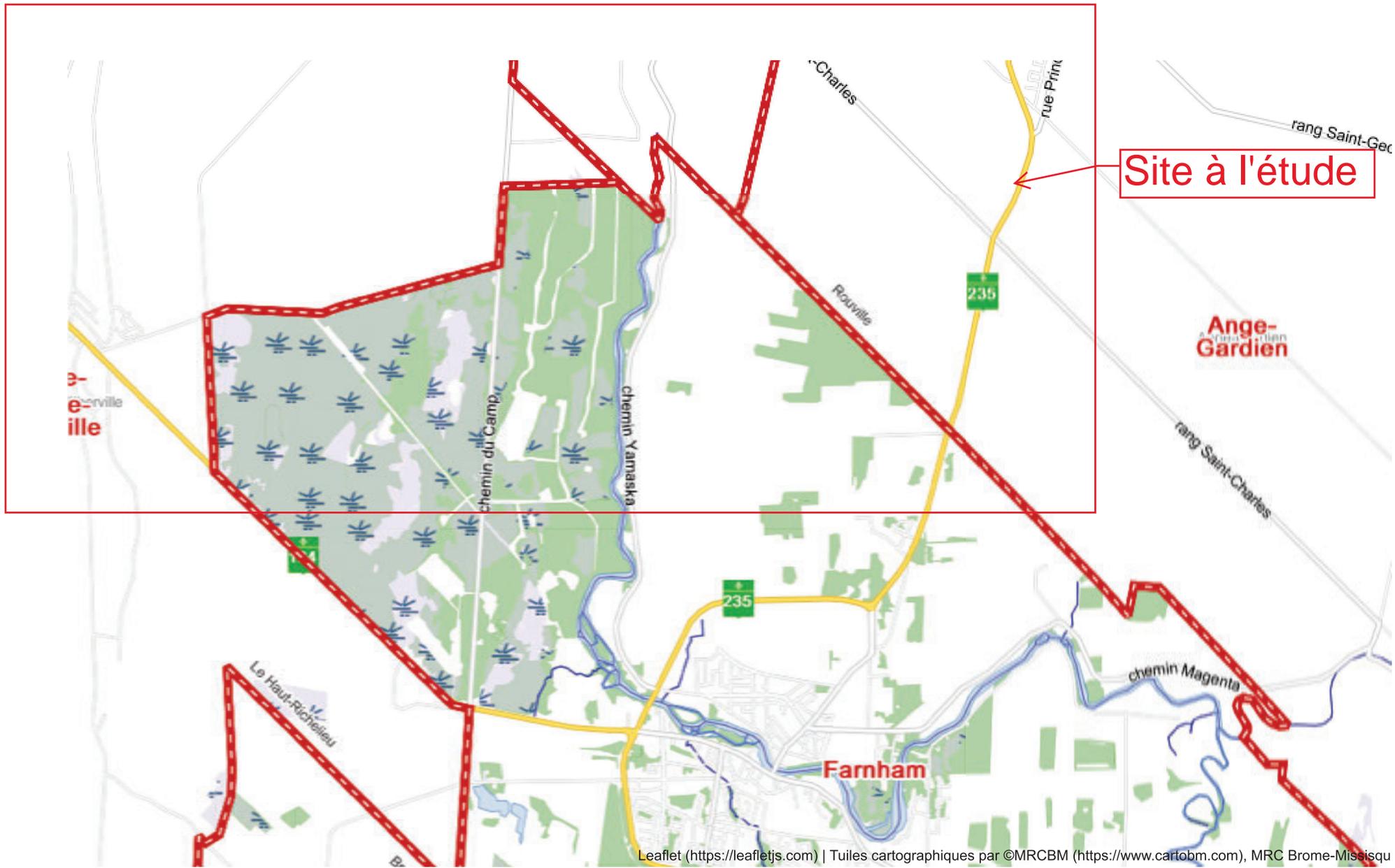


Pente forte



☞ Transparency: ☞





Répertoire des milieux naturels sensibles

Éléments de base

-  Autoroute
-  Route nationale et régionale
-  Route locale, collétrine et artère locale
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Hydrographie linéaire
-  Pôle de ligne Atlantique
-  Ligne de transport d'énergie Atlantique

☞Transparency:☞



Hydrographie

-  Milieu humide potentiel

☞Transparency:☞



Couverture forestière

 legend

☞Transparency:☞



Lots en conservation

-  Lots en conservation

👁️Transparency:👁️



Habitat faunique

- Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Aire de confinement du cerf de Virginie (exclusion)
- Habitat du rat musqué
- Héronnière (aire de nidification)
- Héronnière (bande de protection 0-200 m)
- Héronnière (bande de protection 200-500 m)

👁️Transparency:👁️



Annexe 9
Dossiers municipaux

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Louise Simard

De: Pierrette Gendron <pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca>
Envoyé: 8 décembre 2023 11:45
À: Louise Simard; Jannick Grégoire
Cc: Fariel Benameur
Objet: RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir
Pièces jointes: image004.emz; Zonage_agricole_2017.pdf; Rôle d'évaluation.pdf; Grille des usages.pdf; Registre des terrains contaminés - avis de contamination.pdf

Bonjour Mme Simard,

Par la présente, je réponds à votre demande d'accès aux documents des organismes publics. Il n'y a aucun frais qui vous seront chargés.



Vous trouverez en pièces jointes :

- le plan de zonage du secteur agricole de la Municipalité;
- La grille des usages des zones concernées;
- Le rôle d'évaluation foncière des lots demandés;
- Répertoire des terrains contaminés inscrits de la Municipalité.

Les autres questions sont répondues ici-bas, en rouge.

Bonne journée,

Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir
5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0
Téléphone : 450-460-7838 poste 222
Télécopieur : 450-460-3853
www.municipalite.sainte-angele-de-monnoir.qc.ca
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 30 novembre 2023 15:16
À : Jannick Grégoire <jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca>
Cc : Pierrette Gendron <pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca>; Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour à vous,

Je reviens vers vous concernant une demande d'accès à l'information fait en septembre 2023. Il manquait une procuration pour l'accès à l'information ainsi qu'une carte, ce que voici.

Donc nous souhaiterions réitérer notre demande initiale.

Nous avons été mandatés pour faire une évaluation environnementale de site pour le projet éolien de Monnoir, en Montérégie. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande :

Lot	Propriétaire	Numéro de la zone au plan de zonage
1 714 341	Construction DJL Inc.	510

1 714 334	La Ferme Girolois inc.	510
1 716 200	Éric De Munck et Josée Govaerts	508
1 714 269	Ferme des Hirondelles inc.	508
1 716 049	Ferme des Hirondelles inc.	508
1 714 329	Ferme Loïselle 2003 inc.	509
1 716 215	Ferme Beauvide	510
1 716 210	Serge Mailloux, Carl Boyer, Rachelle Mailloux	510

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages; **Voir ci-haut et pièces jointes.**
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages; **Voir ci-haut et pièces jointes.**
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité; **Selon l'information que nous avons, tous les terrains sont utilisés à des fins agricoles sauf le terrain sur le lot 1 714 341 où une carrière a été en exploitation.**
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité; **Rien dans les dossiers des propriétés.**
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité; **En pièce jointe.**
6. Le rôle d'évaluation foncière; **Voir en pièce jointe.**
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents; **Rien dans les dossiers.**
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ? **Non**
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ? **Non**
 - c. Récupération des déchets domestiques; **Le long des rangs, la cueillette des déchets se fait régulièrement.**
 - d. Recyclage; **Le long des rangs, la cueillette des déchets se fait régulièrement.**
 - e. Égout pluvial? **Cours d'eau agricoles**
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant; **La Municipalité ne possède aucun puits. Rougemont en possède à plus d'un km.**
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site; **Toutes les maisons du secteur possèdent des puits privés. La Municipalité n'a pas les relevés des puits.**
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants; **Aucun permis émis.**
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant; **La Municipalité est desservie par le service de la sécurité incendie de la Ville de Marieville. Vous devez vous référer à eux pour cette question.**

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

De : Jannick Grégoire <jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca>

Envoyé : 15 septembre 2023 10:08

À : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>

Objet : RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour Mme Simard,

J'ai bien reçu votre demande. Il me manque quelques informations afin de pouvoir procéder à celle-ci.

- Une procuration vous donnant l'autorisation de faire cette demande;
- Une carte ciblant les parties de lot dont vous voulez avoir les informations.

J'attendrai ces informations afin de procéder à votre demande.

Cordialement,

Jannick Grégoire

Responsable de l'urbanisme et de l'environnement

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

5, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir (Québec) J0L 1P0

Téléphone : 450 460-7838 poste 226

Télécopieur : 450 460-3853

www.sainte-angele-de-monnoir.ca

jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca



Rencontre avec prise de rendez-vous seulement

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Avis sur la confidentialité et avertissement relatif à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c.A-2.1).

L'information transmise par ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>

Envoyé : 13 septembre 2023 13:23

À : Jannick Grégoire <jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca>

Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>

Objet : Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour,

Nous avons été mandatés pour faire une évaluation environnementale de site pour le projet éolien de Monnoir, en Montérégie. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande :

Lot	Propriétaire
1 714 341	Construction DJL Inc.
1 714 334	La Ferme Girolois inc.
1 716 200	Éric De Munck et Josée Govaerts
1 714 269	Ferme des Hirondelles inc.
1 716 049	Ferme des Hirondelles inc.
1 714 329	Ferme Loiselle 2003 inc.
1 716 215	Ferme Beauvide
1 716 210	Serge Mailloux, Carl Boyer, Rachelle Mailloux

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Sainte-Angele-de-Monnoir. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité;
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité;
6. Le rôle d'évaluation foncière;
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents;
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ?
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ?
 - c. Récupération des déchets domestiques;
 - d. Recyclage;
 - e. Égout pluvial?
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant;
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site;
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants;
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.
Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995
lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (Consultation partielle)**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir**en vigueur pour les exercices financiers **2022, 2023 et 2024**

Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du **2023/11/23 15:56:13**. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Imprimé le 2023-12-06 11:33:38

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **98 chemin de la GRANDE-LIGNE**
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **5676198, 5676197, 1716200, 1714270**
 Numéro de matricule: **3626 71 5818 0 000 0000**
 Utilisation prédominante: **Élevage de bovins de boucherie**
 Numéro d'unité de voisinage: **1888**
 Dossier n°: **1186**

2. Propriétaire

Nom: **DE MUNCK ERIC**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne physique**
 Nom: **GOVAERTS JOSEE**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne physique**
 Adresse postale: **98 CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE, SAINTE-ANGELE-DE-MONNOIR, QUÉBEC, J0L1P0**
 Date d'inscription au rôle: **2005/06/09**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation**Caractéristiques du terrain**

Mesure frontale: **155.37 m**
 Superficie: **411 918.40 m²**
 Zonage agricole: **En entier**

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie totale: **406 918.40 m²**
 Superficie en zone agricole: **406 918.40 m²**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: **1**
 Année de construction: **2016**
 Air d'étages: **0.00 m²**
 Genre de construction:
 Lien physique:
 Nombre de logements: **1**
 Nombre de locaux non résidentiels: **0**
 Nombre de chambres locatives: **0**

4. Valeur au rôle d'évaluation**Rôle courant (2022, 2023 et 2024)**

Date de référence au marché: **2020/07/01**
 Valeur du terrain: **1 287 600 \$**
 Valeur du bâtiment: **563 500 \$**
 Valeur de l'immeuble: **1 851 100 \$**

Rôle antérieur (2019, 2020 et 2021)

Valeur du terrain au rôle antérieur: **992 200 \$**
 Valeur du bâtiment au rôle antérieur: **500 100 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **1 492 300 \$**

5. Répartition fiscaleCatégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Agricole**Valeur imposable de l'immeuble: **1 851 100 \$**Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$****Répartition des valeurs****Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
--------------	---------	---------------	---------	--------

Terrain imposable exempt de taxe scolaire	67 500 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	1 181 300 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche	38 800 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	2
Bâtiment imposable	317 600 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Bâtiment imposable de l'EAE situé en zone agricole	245 900 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé hors d'une zone agricole (cat. imm. agricoles)	385 100 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	1 466 000 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires**Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable exempt de taxe scolaire	67 500 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Terrain non imposable de l'EAE	1 204 841 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	15 259 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Bâtiment imposable	563 500 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble imposable de l'EAE situé hors d'une zone agricole (cat. imm. agricoles)	646 259 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble non imposable (compensable)	1 204 841 \$	Loi sur la fiscalité municipale		

Autres informations

<i>Facteur comparatif:</i>		<i>Terrain</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Immeuble</i>
1.20	Valeur uniformisée	1 545 120 \$	676 200 \$	2 221 320 \$
1.00	Valeur uniformisée administrative	1 287 600 \$	563 500 \$	1 851 100 \$

Taxation annuelle 2023 (donnée de base: 1 466 000.00 \$)

Taxes foncières:	8 567.51 \$
Autres taxes et services:	360.76 \$
Total taxes:	8 928.27 \$

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (Consultation partielle)**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir**en vigueur pour les exercices financiers **2022, 2023 et 2024**

Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du **2023/11/23 15:56:13**. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Imprimé le 2023-12-06 11:35:01

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **chemin de la GRANDE-LIGNE**
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **1714269, 1716049, 1716065**
 Numéro de matricule: **3625 58 7248 0 000 0000**
 Utilisation prédominante: **Autres activités agricoles**
 Numéro d'unité de voisinage: **1889**
 Dossier n°: **455**

2. Propriétaire

Nom: **FERME DES HIRONDELLES INC.**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne morale**
 Adresse postale: **80 rang de l'EGLISE, SAINTE-ANGELE-DE-MONNOIR, QUÉBEC, J0L1P0**
 Date d'inscription au rôle: **1992/05/08**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation**Caractéristiques du terrain**

Mesure frontale: **156.42 m**
 Superficie: **399 864.90 m²**
 Zonage agricole: **En entier**

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie totale: **399 864.90 m²**
 Superficie en zone agricole: **399 864.90 m²**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: **0**
 Année de construction: **0**
 Air d'étages: **0.00 m²**
 Genre de construction:
 Lien physique:
 Nombre de logements: **0**
 Nombre de locaux non résidentiels: **0**
 Nombre de chambres locatives: **0**

4. Valeur au rôle d'évaluation**Rôle courant (2022, 2023 et 2024)**

Date de référence au marché: **2020/07/01**
 Valeur du terrain: **1 596 300 \$**
 Valeur du bâtiment: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble: **1 596 300 \$**

Rôle antérieur (2019, 2020 et 2021)

Valeur du terrain au rôle antérieur: **1 197 400 \$**
 Valeur du bâtiment au rôle antérieur: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **1 197 400 \$**

5. Répartition fiscaleCatégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Agricole**Valeur imposable de l'immeuble: **1 596 300 \$**Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$****Répartition des valeurs****Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	1 596 000 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1

Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche	300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	2
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	1 596 300 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires**Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain non imposable de l'EAE	1 581 306 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	14 994 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé hors d'une zone agricole (cat. imm. agricoles)	14 994 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble non imposable (compensable)	1 581 306 \$	Loi sur la fiscalité municipale		

Autres informations

<i>Facteur comparatif:</i>		<i>Terrain</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Immeuble</i>
1.20	Valeur uniformisée	1 915 560 \$	0 \$	1 915 560 \$
1.00	Valeur uniformisée administrative	1 596 300 \$	0 \$	1 596 300 \$

Taxation annuelle 2023 (donnée de base: 1 596 300.00 \$)

Taxes foncières:	7 022.92 \$
Autres taxes et services:	0.00 \$
Total taxes:	7 022.92 \$

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (Consultation partielle)**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir**en vigueur pour les exercices financiers **2022, 2023 et 2024**

Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du **2023/11/23 15:56:13**. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Imprimé le 2023-12-06 11:35:52

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **chemin SAINT-FRANÇOIS**
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **1714329**
 Numéro de matricule: **3724 36 4456 0 000 0000**
 Utilisation prédominante: **Autres activités agricoles**
 Numéro d'unité de voisinage: **1889**
 Dossier n°: **1159**

2. Propriétaire

Nom: **FERME LOISELLE 2003 INC.**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne morale**
 Adresse postale: **984 rang de la RIVIERE Ouest, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QUÉBEC, J0J1X0**
 Date d'inscription au rôle: **2009/02/18**
 Condition particulière d'inscription: **A/S ALEXANDRE LOISELLE**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	0.00 m	Nombre d'étages:	0
Superficie:	288 849.00 m²	Année de construction:	0
Zonage agricole:	En entier	Air d'étages:	0.00 m²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre de construction:	
		Lien physique:	
Superficie totale:	288 849.00 m²	Nombre de logements:	0
Superficie en zone agricole:	288 849.00 m²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeur au rôle d'évaluation**Rôle courant (2022, 2023 et 2024)**

Date de référence au marché: **2020/07/01**
 Valeur du terrain: **1 155 400 \$**
 Valeur du bâtiment: **4 100 \$**
 Valeur de l'immeuble: **1 159 500 \$**

Rôle antérieur (2019, 2020 et 2021)

Valeur du terrain au rôle antérieur: **866 400 \$**
 Valeur du bâtiment au rôle antérieur: **3 600 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **870 000 \$**

5. Répartition fiscaleCatégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Agricole**Valeur imposable de l'immeuble: **1 159 500 \$**Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$****Répartition des valeurs****Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
--------------	---------	---------------	---------	--------

Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	1 155 400 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Bâtiment imposable de l'EAE situé en zone agricole	4 100 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	1 159 500 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires**Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain non imposable de l'EAE	1 144 569 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	10 831 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Bâtiment imposable	4 100 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble imposable de l'EAE situé hors d'une zone agricole (cat. imm. agricoles)	14 931 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble non imposable (compensable)	1 144 569 \$	Loi sur la fiscalité municipale		

Autres informations

<i>Facteur comparatif:</i>		<i>Terrain</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Immeuble</i>
1.20	Valeur uniformisée	1 386 480 \$	4 920 \$	1 391 400 \$
1.00	Valeur uniformisée administrative	1 155 400 \$	4 100 \$	1 159 500 \$

Taxation annuelle 2023 (donnée de base: 1 159 500.00 \$)

Taxes foncières:	5 101.22 \$
Autres taxes et services:	0.00 \$
Total taxes:	5 101.22 \$

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (Consultation partielle)**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir**en vigueur pour les exercices financiers **2022, 2023 et 2024**

Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du **2023/11/23 15:56:13**. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Imprimé le 2023-12-06 11:36:30

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **chemin SAINT-FRANÇOIS**
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **1714389, 1716210**
 Numéro de matricule: **3826 27 0056 0 000 0000**
 Utilisation prédominante: **Autres activités agricoles**
 Numéro d'unité de voisinage: **1889**
 Dossier n°: **603**

2. Propriétaire

Nom: **MAILLOUX SERGE**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne physique**
 Date d'inscription au rôle: **2003/01/01**
 Nom: **BOYER CARL**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne physique**
 Date d'inscription au rôle: **2022/07/01**
 Nom: **MAILLOUX RACHELLE**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne physique**
 Date d'inscription au rôle: **2022/07/01**
 Adresse postale: **20 CHEMIN SAINT-FRANCOIS, SAINTE-ANGELE-DE-MONNOIR, QUÉBEC, J0L1P0**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	171.09 m	Nombre d'étages:	0
Superficie:	417 960.20 m²	Année de construction:	0
Zonage agricole:	En entier	Air d'étages:	0.00 m²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre de construction:	
Superficie totale:	417 960.20 m²	Lien physique:	
Superficie en zone agricole:	417 960.20 m²	Nombre de logements:	0
		Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeur au rôle d'évaluation**Rôle courant (2022, 2023 et 2024)**

Date de référence au marché: **2020/07/01**
 Valeur du terrain: **1 497 400 \$**
 Valeur du bâtiment: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble: **1 497 400 \$**

Rôle antérieur (2019, 2020 et 2021)

Valeur du terrain au rôle antérieur: **1 127 600 \$**
 Valeur du bâtiment au rôle antérieur: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **1 127 600 \$**

5. Répartition fiscaleCatégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Agricole**Valeur imposable de l'immeuble: **1 497 400 \$**Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$**

Répartition des valeurs**Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	1 479 100 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche	18 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	2
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	1 497 400 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires**Source législative**

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain non imposable de l'EAE	1 481 727 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	15 673 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé hors d'une zone agricole (cat. imm. agricoles)	15 673 \$	Loi sur la fiscalité municipale		
Immeuble non imposable (compensable)	1 481 727 \$	Loi sur la fiscalité municipale		

Autres informations

<i>Facteur comparatif:</i>		<i>Terrain</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>Immeuble</i>
1.20	Valeur uniformisée	1 796 880 \$	0 \$	1 796 880 \$
1.00	Valeur uniformisée administrative	1 497 400 \$	0 \$	1 497 400 \$

Taxation annuelle 2023 (donnée de base: 1 497 400.00 \$)

Taxes foncières:	6 587.81 \$
Autres taxes et services:	0.00 \$
Total taxes:	6 587.81 \$

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (Consultation partielle)**Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir**en vigueur pour les exercices financiers **2022, 2023 et 2024**

Avertissement: Les informations présentées ici sont sujettes à modifications sans préavis. Elles correspondent au contenu du rôle de la municipalité en date du **2024/03/25 09:31:50**. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Imprimé le 2024-04-03 13:34:25

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: **chemin SAINT-FRANÇOIS**
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot: **1714334**
 Numéro de matricule: **3726 70 0914 0 000 0000**
 Utilisation prédominante: **Autres activités agricoles**
 Numéro d'unité de voisinage: **1889**
 Dossier n°: **1164**

2. Propriétaire

Nom: **FERME GIROLOIS INC.**
 Statut aux fins d'imposition scolaire: **Personne morale**
 Adresse postale: **952 rang de la RIVIERE Ouest, SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QUÉBEC, J0J1X0**
 Date d'inscription au rôle: **1991/06/12**
 Condition particulière d'inscription: ***A/S GILLES LOISELLE**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	1 261.38 m	Nombre d'étages:	0
Superficie:	168 278.20 m²	Année de construction:	0
Zonage agricole:	En entier	Air d'étages:	0.00 m²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre de construction:	
		Lien physique:	
Superficie totale:	168 278.20 m²	Nombre de logements:	0
Superficie en zone agricole:	168 278.20 m²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeur au rôle d'évaluation**Rôle courant (2022, 2023 et 2024)**

Date de référence au marché: **2020/07/01**
 Valeur du terrain: **673 100 \$**
 Valeur du bâtiment: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble: **673 100 \$**

Rôle antérieur (2019, 2020 et 2021)

Valeur du terrain au rôle antérieur: **504 800 \$**
 Valeur du bâtiment au rôle antérieur: **0 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: **504 800 \$**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Agricole**
 Valeur imposable de l'immeuble: **673 100 \$** Valeur non imposable de l'immeuble: **0 \$**

Autres informations

Facteur comparatif:	Terrain	Bâtiment	Immeuble
1.45 Valeur uniformisée	975 995 \$	0 \$	975 995 \$

1.45	Valeur uniformisée administrative	975 995 \$	0 \$	975 995 \$
------	-----------------------------------	-------------------	-------------	-------------------

Taxation annuelle 2024 (donnée de base: 673 100.00 \$)

Taxes foncières:	3 160.87 \$
Autres taxes et services:	0.00 \$
Total taxes:	3 160.87 \$

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

grille des usages principaux et des normes

USAGES	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones					
				506-P	507	508	509	510	
HABITATION		classe A-1 unifamiliale isolée		● [1]	● [1]	● [1]	● [1]	● [1]	
		classe A-2 unifamiliale jumelée							
		classe B-1 bifamiliale isolée		● [1]	● [1]	● [1]	● [1]	● [1]	
		classe B-2 bifamiliale jumelée							
		classe C-1 trifamiliale isolée							
		classe C-2 trifamiliale jumelée							
		classe D multifamiliale isolée				● [3]			
		classe E - habitation communautaire							
		classe F - résidence personnes âgées	art. 27.7						
		classe G - maison mobile et modulaire							
	COMMERCE		classe A-1 bureaux						
			classe A-2 services						
			classe A-3 vente au détail						
			classe A-4 services petits animaux	art.22.2				●	
			classe B-1 spectacles, salles de réunion						
			classe B-2 bars						
			classe B-3 commerces érotiques						
			classe B-4 récréation intérieure						
			classe B-5 récréation ext. intensive	art. 20.2					
			classe B-6 récréation ext. extensive		● [2]	● [2]	● [2]	● [2]	● [2]
		classe B-7 observation nature		●	●	●	●	●	
		classe B-8 clubs sociaux							
		classe B-9 arcades							
		classe C-1 hébergement							
		classe C-2 site touristique							
		classe C-3 restauration							
		classe C-4 cantines							
		classe C-5 résidences de tourisme		●	●	●		●	
		classe D-1 essence, station-service	art.15.5.5 et 22.3						
		classe D-2 ateliers d'entretien	art.15.5.5 et 22.3						
	classe D-3 vente de véhicules	art.15.5.5 et 22.3							
	classe E-1 construction, terrassement								
	classe E-2 vente en gros, entreposage								
	classe E-3 transport, camionnage								
	classe E-4 para-agricole								
	classe E-5 autres usages commerciaux								
INDUSTRIE		classe A	art. 22.4						
		classe B	art. 22.4						
		classe C extraction	art. 20.3						
		classe D récupération, recyclage	art. 20.4				● [4]		
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		classe A-1 services gouvernementaux							
		classe A-2 santé éducation							
INSTITUTIONNEL		classe A-3 centres d'accueil							
		classe A-4 services culturels et communautaires							
		classe A-5 sécurité publique voirie							
		classe A-6 lieux de culte							
		classe B parcs équipements récréatifs							
		classe C équip. publics	art. 12.5.2	●	●	●	●	●	
AGRICOLE		classe D infras. publiques		●	●	●	●	●	
		classe A agriculture	art. 12.4	●	●	●	●	●	
		classe B élevage	art. 23.2 et 23.3	●	●	●	●	●	
		classe C activités complémentaires		●	●	●	●	●	
		classe D activités agrotouristiques		●	●	●	●	●	
	classe E animaux domestiques	art. 23.6				●			

Notes particulières:
 [1] Limité aux habitations érigées en bordure de rues ou rangs existants, autorisées en vertu des articles 31, 31.1, 40 et 101 à 105 de la LPTAAQ, ainsi qu'aux habitations ayant obtenues une autorisation de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement.
 [2] Limité aux sentiers pour véhicules récréatifs motorisés.
 [3] Limité aux habitations ayant obtenues une autorisation de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement.
 [4] Limité aux activités d'entreposage ou de valorisation des matières résiduelles provenant uniquement des activités agricoles

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones					
			506-P	507	508	509	510	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 11.2.3, 12.4.1	10 [a]				
		marge de recul latérale min. (m)	art. 12.4.1	2 [b]				
		somme des marges de recul latérales min. (m)		4	4	4	4	4
		marge de recul arrière min.	art. 12.4.1	6 [c]				
	BATIMENT	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		10	10	10	10	10
		façade minimale (m)		7	7	7	7	7
		profondeur minimale (m)		6	6	6	6	6
		superficie min. au sol (m ca)		[d]	[d]	[d]	[d]	[d]
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	30	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	10	10	10
	AUTRES NORMES							
AMENDEMENT								
DIVERS	Notes particulières: [a] Cependant, la marge de recul avant minimale est portée à 20 mètres dans le cas d'un bâtiment d'élevage et à 10 mètres dans le cas d'un autre bâtiment ou construction agricole (principale ou accessoire). [b] Cependant, dans le cas d'un bâtiment ou d'une construction agricole (principale ou accessoire), la distance minimale est de 5 mètres. [c] Dans le cas d'un bâtiment ou d'une construction agricole accessoire, la distance minimale est de 5 mètres. [d] 75 mètres carrés pour une habitation de un étage (bungalow). 55 mètres carrés pour une habitation de deux étages (cottage). 70 mètres carrés pour tout autre bâtiment principal.							



Date de la dernière mise à jour : 2021-07-27

REGISTRE DES TERRAINS CONTAMINÉS

Matricule	Lots	Adresse	Coordonnées		Propriétaire(s)	Type de contaminants		Bureau de la publicité des droits	
			Latitude	Longitude		Eau souterraine	Sol	Date d'inscription	Numéro
3725 53 8190	1 714 346	79, Descente de la Côte-Double (anciennement 77, descente Côte-Double)	45,39445833	-73,08806389	Pétroles Guertin inc.	Benzo(a)pyrène	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphatalènes (chacun), Xylènes (o, m, p).	2009-10-29	16 676 023
3527 18 5627	3 217 322	151 rue Principale	45,38972222	-73,1125	Pelletier, Sophie (anciennement Pelletier, Clément)		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50		
3427 94 7482	6 381 983 (anciennement une partie du lot 1 713 938)	180, rang de Fort-Georges	45,385675	-73,12610556	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir (Station d'épuration des eaux usées)	Hydrocarbures légers	Hydrocarbures légers		
3632 68 4178		Ancien dépotoir (Golf de Rougemont)							
3628 21 1489	4 680 980	41, Descente de la Côte-Double	45°23'35"	73°05'56"	Brière, Carolanne Viens, Marc-André (anciennement Jacques Mailloux)		HAP		
3629 00 0378	1 714 244	5, chemin de la Grande-Ligne	45°24'03"	73°06'05"	Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 (Plage < C) HAP (Plage B-C)	2017-09-07	23 354 954

REGISTRE DES TERRAINS CONTAMINÉS

Adresse	No. fiche d'inscription au Répertoire des terrains contaminés MDDELCC	Lettre du ministère au dossier	No. Dossier MDDELCC	Avis de décontamination		Terminé	Autres informations État de la réhabilitation ® Qualité des sols résiduels avant réhabilitation (Qav) Qualité des sols résiduels après réhabilitation (Qap)
				Bureau de la publicité des droits			
				Date d'inscription	Numéro		
79, Descente de la Côte-Double (anciennement 77, descente Côte-Double)	8592	oui (datée du 10 novembre 2009)	7610-16-01-0938101			Terminé 2010	R : Terminée en 2010 Qav : > C Qap : Plage A-B
151 rue Principale	8 521					Non terminé	R : Non terminée Qav : Plage B-C Qap : Non précisée
180, rang de Fort-Georges	5 432					Terminé 2001	R : Terminée en 2001 Qav : Non précisée Qap : > C
Ancien dépotoir (Golf de Rougemont)							
41, Descente de la Côte-Double						Terminé	Travaux réalisés le 9 avril 2013; Étude de réhabilitation environnementale de site, datée du 17 avril 2013, par Pascal Monast Robineau, M.SC. Géographe - Labo Montérégie
5, chemin de la Grande-Ligne						Non terminé	Station d'épuration des eaux usées de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Louise Simard

De: Info <info@sainte-brigide.qc.ca>
Envoyé: 4 octobre 2023 15:48
À: Louise Simard
Objet: RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour Madame Simard,

Pour faire suite à votre demande d'accès, vous trouverez plus bas en rouge quelques réponses. Après avoir vérifié tous ces lots, nous avons un total de 36 pages de documents que nous pouvons vous fournir, toutefois, il y a des frais de 17.50 \$.

Si vous êtes intéressés à les recevoir par la poste, nous devons vérifier les frais de poste, sinon, ça peut être par courriel. Dans les 2 cas, nous devons recevoir votre paiement avant de vous acheminer les documents.

Vous avez une autre option qui est de venir consulter les dossiers sur place en prenant rendez-vous au préalable. Faites-moi savoir si vous désirez les documents et de quelle façon, je dois faire une facture. S.v.p. me donner les informations pour la facturation.

Merci et bonne journée!

Lynda Ostafichuck

Secrétaire-réceptionniste

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, QC J0J 1X0
Tél. : 450-293-7511 poste 0, Fax : 450-293-1077
info@sainte-brigide.qc.ca



De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 13 septembre 2023 13:28
À : Direction <direction@sainte-brigide.qc.ca>; Info <info@sainte-brigide.qc.ca>
Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour,

Nous avons été mandatés pour faire une évaluation environnementale de site pour le projet éolien de Monnoir, en Montérégie. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande sur le territoire de votre municipalité :

Lot	Propriétaire
5 563 909	Vanagri 2013 inc.
4 390 289	Ferme Bernhard & fils inc
4 390 226	Louis Lasnier et Ferme Louis Lasnier inc.
4 390 227	Louis Lasnier et Ferme Louis Lasnier inc.
4 390 230	Vanagri et Vanagri 2013 inc.
4 390 271	La Ferme Girolois inc.
4 392 171	Ferme Loiselle 2003 inc.
4 390 276	Ferme L'Or Blanc Inc.

4 390 275	Ferme L'Or Blanc Inc.
4 390 278	Clément et Marcel Martel SENC
4 390 317	B. Paquette inc.
4 390 266	Roland St-Pierre
4 390 263	Ferme Charbonneau et Frères S.E.N.C.
4 390 252	Claude Vasseur et Carole Éthier
4 390 249	Ferme Bernhard & fils inc
4 390 292	Christian Côté

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Sainte-Brigide-d'Iberville. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité;
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité; **La liste est la même que celle disponible sur le site du Ministère de l'environnement.**
6. Le rôle d'évaluation foncière;
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents;
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ? **Aucun de ces sites n'est desservi**
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ? **Aucun de ces sites n'est desservi**
 - c. Récupération des déchets domestiques; **Oui, collecte par bac avec Compo Haut-Richelieu**
 - d. Recyclage; **Oui, collecte par bac avec Compo Haut-Richelieu**
 - e. Égout pluvial?
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant; **Le seul puits municipal est situé au 329, rang du Haut-de-la Rivière Nord**
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site;
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants;
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.
Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995
lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

Louise Simard

De: Info <info@sainte-brigide.qc.ca>
Envoyé: 8 décembre 2023 09:26
À: Louise Simard
Objet: RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir
Pièces jointes: Matrice graphique - lot 4 390 260.pdf; Rôle d'évaluation - Lot 4 390 260.pdf

Bonjour Madame Simard,

Pour faire suite à votre demande d'accès à l'information, veuillez trouver, indiqué en rouge, les réponses à vos questions et les pièces jointes ci mentionnées.

Espérant le tout à votre satisfaction.

Cordialement,

Lynda Ostafichuck

Secrétaire-réceptionniste

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, QC J0J 1X0
Tél. : 450-293-7511 poste 0, Fax : 450-293-1077
info@sainte-brigide.qc.ca



De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 28 novembre 2023 09:28
À : Info <info@sainte-brigide.qc.ca>
Objet : RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il serait possible de faire le même genre de recherche, mais pour le lot 4 390 260 appartenant à la Ferme Daigneault SENC.

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Sainte-Brigide-d'Iberville. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages; **A-8 que vous avez en votre possession de la dernière demande**
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages; **A-8 et A-7 que vous avez en votre possession également + copie de la matrice graphique en p.j. (vous pouvez aussi trouver copie sur le site de la MRC du Haut-Richelieu dans la cartographie)**
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité; **Terre en culture et boisé**
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité; **n/a**
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité; **répertoire provincial**

6. Le rôle d'évaluation foncière; **en p.j.**
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents; **n/a**
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude : **n/a**
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ?
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ?
 - c. Récupération des déchets domestiques;
 - d. Recyclage;
 - e. Égout pluvial?
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant; **329, rang du Haut-de-la Rivière Nord**
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site; **aucun**
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants; **n/a**
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant; **n/a**

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

De : Info <info@sainte-brigide.qc.ca>

Envoyé : 13 octobre 2023 09:38

À : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>

Objet : RE: Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour Madame Simard,

Nous avons reçu votre paiement. Voici donc les documents en pièces jointes que nous pouvons vous transmettre. Espérant le tout à votre satisfaction.

Cordialement,

Lynda Ostafichuck

Secrétaire-réceptionniste

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

555, rue Principale

Confirmation de l'évaluation et des taxes (Sommaire)

Année : Toutes

1. Identification de l'unité d'évaluation Numéro de matricule: 4023 57 3972 0 000 0000

Adresse: rang de la Rivière Est
 Numéro d'unité de voisinage: 0204 Utilisation prédominante: Culture de céréales, plantes oléagineuses et
 Numéro de lot Superficie
 4 390 277 m²
 4 390 260 m²

2. Propriétaire

Nom: Ferme Daigneault S.E.N.C. Date d'inscription au rôle: 1977/02/01
 Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale
 Adresse postale: 908 rang de la Rivière Est, Sainte-Brigide-d'Iberville (QC), J0J 1X0, CANADA

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation*Caractéristiques du terrain*

Mesure frontale: 238.60 m
 Superficie: 497 805.30 m²
 Zonage agricole: En entier
 Exploitation agricole enregistrée (EAE)
 Superficie zonée EAE: 497 805.30 m² Superficie à vocation foncière enregistrée (SVFE)
 Superficie totale EAE: 497 805.30 m² Superficie zonée SVFE:
 Superficie visée par imp. max.: 497 805.30 m² Superficie totale SVFE:

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Valeur du terrain: 2 112 900 \$ Valeur du bâtiment: 44 600 \$ Valeur de l'immeuble: 2 157 500 \$
 Date de référence au marché: 2020/07/01 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1 860 700 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: Agricole

Valeur imposable de l'immeuble: 2 157 500 \$ Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

*Répartition des valeurs**Source législative*

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	2 021 100 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Terrain imposable de l'EAE exempt de toute taxe imposée sur l'ensemble du territoire	91 800 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3.1	1
Bâtiment imposable de l'EAE situé en zone agricole	44 600 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	2 065 700 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1a
Immeuble imposable de l'EAE exempt de toute taxe imposée sur l'ensemble du territoire	91 800 \$	Loi sur le MAPA	36.0.10	1

*Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires**Source législative*

Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Terrain non imposable de l'EAE	2 094 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE situé en zone agricole	18 600 \$	Loi sur le MAPA	36.0.1	1
Bâtiment imposable	44 600 \$			
Immeuble non imposable (non compensable)	2 094 300 \$			
Immeuble imposable	63 200 \$			

Autres informations

Facteur comparatif		Terrain	Bâtiment	Immeuble
1.00	Valeur uniformisée	2 112 900 \$	44 600 \$	2 157 500 \$
1.33	Valeur uniformisée administrative (pour Droit de mutation)	2 810 157 \$	59 318 \$	2 869 475 \$
Taxe courante:	11 390.80 \$	Crédit MAPAQ (Taxation annuelle 2023):		-9 256.33 \$
Crédit MAPAQ:	-9 256.33 \$	Crédit MAPAQ (Taxation supp. 2023):		0.00 \$
Taxation annuelle 2023:	2 134.47 \$	Total des crédits MAPAQ pour l'année 2023:		-9 256.33 \$
Solde actuel :	0.00 \$			

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang de la RIVIÈRE Ouest, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 937, 5 563 909
Numéro matricule: 3823-07-6343-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0201
Dossier n°: 351

2. Propriétaire(s)

Nom : VANAGRI 2013 INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 1024 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2013-09-13

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	725.5 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	788472.2 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	788472,2 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	788472,2 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	786672,2 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 340 400 \$
Valeur du bâtiment: 700 \$
Valeur de l'immeuble: 3 341 100 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 2874900 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 3 341 100 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 865 rang de la RIVIÈRE Ouest, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 238, 4 390 289, 4 390 899, 4 390 930, 4 390 931
Numéro matricule: 3921-57-8353-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE BOVINS LAITIERS
Numéro d'unité de voisinage : 0201
Dossier n°: 341

2. Propriétaire(s)

Nom : FERME BERNHARD ET FILS INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 861 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 1989-03-13

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	878.1 m	Nombre d'étages:	2
Superficie:	1811510.1 m ²	Année de construction:	2008 (Réel)
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	223,6 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	1796510,1 m ²	Lien physique :	Détaché
Superficie en zone agricole :	1796510,1 m ²	Nombre de logement:	3
Superficie visée par une imposition maximale :	1724510,1 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locales:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 7 336 000 \$
Valeur du bâtiment: 1 597 400 \$
Valeur de l'immeuble: 8 933 400 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 7850100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 8 933 400 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

Répartition des valeurs		Source législative		
Imposabilité	Montant	Nom de la loi	Article	Alinéa
Immeuble imposable	1 100 400 \$			
Bâtiment imposable	986 600 \$			
Terrain imposable	113 800 \$			

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 147 rang DOUBLE, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 226, 4 390 227, 4 390 288, 4 392 173
Numéro matricule: 3623-92-6987-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0501
Dossier n°: 56

2. Propriétaire(s)

Nom : FERME LOUIS LASNIER INC 4%
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 145 route 104 STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2017-05-03

Nom : LOUIS LASNIER
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 145 rang DOUBLE STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 1982-01-20

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	443.65 m	Nombre d'étages:	1
Superficie:	918352,2 m ²	Année de construction:	1978 (Réel)
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	222,9 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	918352,2 m ²	Lien physique :	Détaché
Superficie en zone agricole :	918352,2 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	892452,2 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 833 800 \$
Valeur du bâtiment: 41 500 \$
Valeur de l'immeuble: 3 875 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 3322000 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 3 875 300 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang DOUBLE, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 230
Numéro matricule: 3722-75-8002-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0501
Dossier n°: 109

2. Propriétaire(s)

Nom : VANAGRI 2013 INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 1024 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2003-08-08

Nom : VANAGRI S.E.N.C.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 1024 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2003-08-08

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	312.68 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	494200.8 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	494200,8 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	494200,8 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	494200,8 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 2 161 600 \$
Valeur du bâtiment: 43 400 \$
Valeur de l'immeuble: 2 205 000 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1900700 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 2 205 000 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang de la RIVIÈRE Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 271, 4 390 945, 4 390 953, 4 390 957
Numéro matricule: 3922-79-3012-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0201
Dossier n°: 493

2. Propriétaire(s)

Nom : FERME GIROLOIS INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 970 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2003-04-03

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	384.07 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	391322.5 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	391322,5 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	391322,5 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	391322,5 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 1 657 100 \$
Valeur du bâtiment: 50 200 \$
Valeur de l'immeuble: 1 707 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1476000 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 1 707 300 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang de la RIVIÈRE Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 272, 4 390 958, 4 392 171
Numéro matricule: 3923-80-8289-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0204
Dossier n°: 494

2. Propriétaire(s)

Nom : FERME LOISELLE 2003 INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 984 rang RIVIERE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2003-04-08

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	338.46 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	387478,5 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	387478,5 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	387478,5 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	387478,5 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 1 651 600 \$
Valeur du bâtiment: 0 \$
Valeur de l'immeuble: 1 651 600 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1421100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 1 651 600 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 1042 rang de la RIVIÈRE Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 256, 4 390 274, 4 390 275, 4 390 276, 4 390 966
Numéro matricule: 4023-24-5371-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE BOVINS LAITIERS
Numéro d'unité de voisinage: 0204
Dossier n°: 1693

2. Propriétaire(s)

Nom: FERME L'OR BLANC INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale
Adresse postale: 1042 rang de la RIVIÈRE E STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle: 2005-12-21

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 602.25 m
Superficie: 1111580.9 m²
Zonage agricole: En entier
Exploitation agricole enregistrée (EAE)
Superficie totale: 1108180,9 m²
Superficie en zone agricole: 1108180,9 m²
Superficie visée par une imposition maximale: 1106380,9 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: 2
Année de construction: 2010 (Réel)
Aire d'étages: 550,5 m²
Genre construction: À étage entiers
Lien physique: Détaché
Nombre de logement: 1
Nombre de locaux non résidentiels: 0
Nombre de chambres locatives: 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 347 200 \$
Valeur du bâtiment: 1 972 400 \$
Valeur de l'immeuble: 5 319 600 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 4451400 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation: Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble: 5 319 600 \$
Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Immeuble imposable	549 600 \$
Bâtiment imposable	539 100 \$
Terrain imposable	10 500 \$

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinea
---------------	---------	--------

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 1099 à 1104 rang de la RIVIÈRE Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 261, 4 390 278, 4 390 331, 4 390 979
Numéro matricule: 4123-42-5289-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE BOVINS LAITIERS
Numéro d'unité de voisinage: 0204
Dossier n°: 553

2. Propriétaire(s)

Nom: CLEMENT ET MARCEL MARTEL SENC
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale
Adresse postale: 1099 rang de la RIVIERE E STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle: 1974-08-19

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	388.07 m	Nombre d'étages:	2
Superficie:	883900,9 m ²	Année de construction:	1870 (Réel)
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages:	172,1 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction:	
Superficie totale:	873900,9 m ²	Lien physique:	Détaché
Superficie en zone agricole:	873900,9 m ²	Nombre de logement:	2
Superficie visée par une imposition maximale:	751800,9 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 352 800 \$
Valeur du bâtiment: 640 700 \$
Valeur de l'immeuble: 3 993 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 3458000 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation: Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble: 3 993 500 \$
Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

Répartition des valeurs	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Imposabilité				
Immeuble imposable	629 500 \$			
Bâtiment imposable	463 900 \$			
Terrain imposable	165 600 \$			

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 1149 rang de la RIVIÈRE Est, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 306, 4 390 317
Numéro matricule: 4124-03-3676-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE PORCS
Numéro d'unité de voisinage : 0204
Dossier n°: 556

2. Propriétaire(s)

Nom : B. PAQUETTE INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 631 rang CASIMIR ANGE-GARDIEN, QC J0E 1E0
Date d'inscription au rôle : 2003-05-21

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	624.82 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	748509,9 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	748509,9 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	748509,9 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	748509,9 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 253 900 \$
Valeur du bâtiment: 467 600 \$
Valeur de l'immeuble: 3 721 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 3 235 200 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 3 721 500 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 654 rang des ÉCOSSAIS, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 266, 4 390 330
Numéro matricule: 4223-42-3005-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE PORCS
Numéro d'unité de voisinage : 0206
Dossier n°: 618

2. Propriétaire(s)

Nom : ROLLAND ST-PIERRE
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 654 rang des ÉCOSSAIS STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 1975-11-01

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	539.39 m	Nombre d'étages:	1
Superficie:	419145,3 m ²	Année de construction:	1880 (Réel)
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	128,6 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	À étage mansardé
Superficie totale :	414145,3 m ²	Lien physique :	Détaché
Superficie en zone agricole :	414145,3 m ²	Nombre de logement:	1
Superficie visée par une imposition maximale :	340345,3 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 1 151 000 \$
Valeur du bâtiment: 144 800 \$
Valeur de l'immeuble: 1 295 800 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1066100 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 1 295 800 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

Répartition des valeurs	Montant	Source législative		
		Nom de la loi	Article	Alinéa
Immeuble imposable	173 400 \$			
Bâtiment imposable	90 600 \$			
Terrain imposable	82 800 \$			

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 680 rang des ÉCOSSAIS, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 263, 4 391 022
Numéro matricule: 4222-48-3263-0-0000-000
Utilisation prédominante: ÉLEVAGE DE BOVINS LAITIERS
Numéro d'unité de voisinage : 0206
Dossier n°: 617

2. Propriétaire(s)

Nom : FERME CHARBONNEAU ET FRÈRES S.
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne morale
Adresse postale : 680 rang des ÉCOSSAIS STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2016-05-04

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 226.31 m
Superficie: 685608,1 m²
Zonage agricole: En entier
Exploitation agricole enregistrée (EAE)
Superficie totale : 680608,1 m²
Superficie en zone agricole : 680608,1 m²
Superficie visée par une imposition maximale : 574108,1 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: 2
Année de construction:
Aire d'étages : 140,9 m²
Genre construction : À étage mansardé
Lien physique : Détaché
Nombre de logement: 1
Nombre de locaux non résidentiels: 0
Nombre de chambres locatives: 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 2 083 300 \$
Valeur du bâtiment: 936 200 \$
Valeur de l'immeuble: 3 019 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 2863700 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 3 019 500 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

Répartition des valeurs

Imposabilité	Montant
Immeuble imposable	192 500 \$
Bâtiment imposable	109 600 \$
Terrain imposable	82 900 \$

Source législative

Nom de la loi	Article	Alinéa
---------------	---------	--------

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang des ÉCOSSAIS, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 251, 4 390 252, 4 390 262, 4 390 264, 4 390 265
Numéro matricule: 4222-43-0891-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0206
Dossier n°: 616

2. Propriétaire(s)

Nom : CLAUDE VASSEUR
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 332 8 IEME RANG STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2002-05-06

Nom : CAROLE ETHIER
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 332 8 IEME RANG STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 2002-05-06

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	378.98 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	819439.6 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	819439,6 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	819439,6 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	598300 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 1 941 000 \$
Valeur du bâtiment: 44 000 \$
Valeur de l'immeuble: 1 985 000 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1603900 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 1 985 000 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang des ÉCOSSAIS, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 249
Numéro matricule: 4221-38-6857-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage: 0206
Dossier n°: 1680

2. Propriétaire(s)

Nom: FERME BERNHARD & FILS INC.
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale
Adresse postale: 861 rang RIVIÈRE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle: 2006-04-10

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 203.66 m
Superficie: 882662,4 m²
Zonage agricole: En entier
Exploitation agricole enregistrée (EAE)
Superficie totale: 882662,4 m²
Superficie en zone agricole: 882662,4 m²
Superficie visée par une imposition maximale: 839462,4 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:
Année de construction:
Aire d'étages:
Genre construction:
Lien physique:
Nombre de logement: 0
Nombre de locaux non résidentiels: 0
Nombre de chambres locatives: 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2020-07-01
Valeur du terrain: 3 528 300 \$
Valeur du bâtiment: 32 900 \$
Valeur de l'immeuble: 3 561 200 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 3 070 200 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation: Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble: 3 561 200 \$
Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: rang de la RIVIÈRE Ouest, Sainte-Brigide-d'Iberville
Numéro(s) de lot(s): 4 390 292, 4 390 947
Numéro matricule: 3824-21-9094-0-0000-000
Utilisation prédominante: CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES
Numéro d'unité de voisinage : 0201
Dossier n°: 354

2. Propriétaire(s)

Nom : CHRISTIAN CÔTÉ
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique
Adresse postale : 1000 rang de la RIVIÈRE O STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC J0J 1X0
Date d'inscription au rôle : 1968-05-08

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

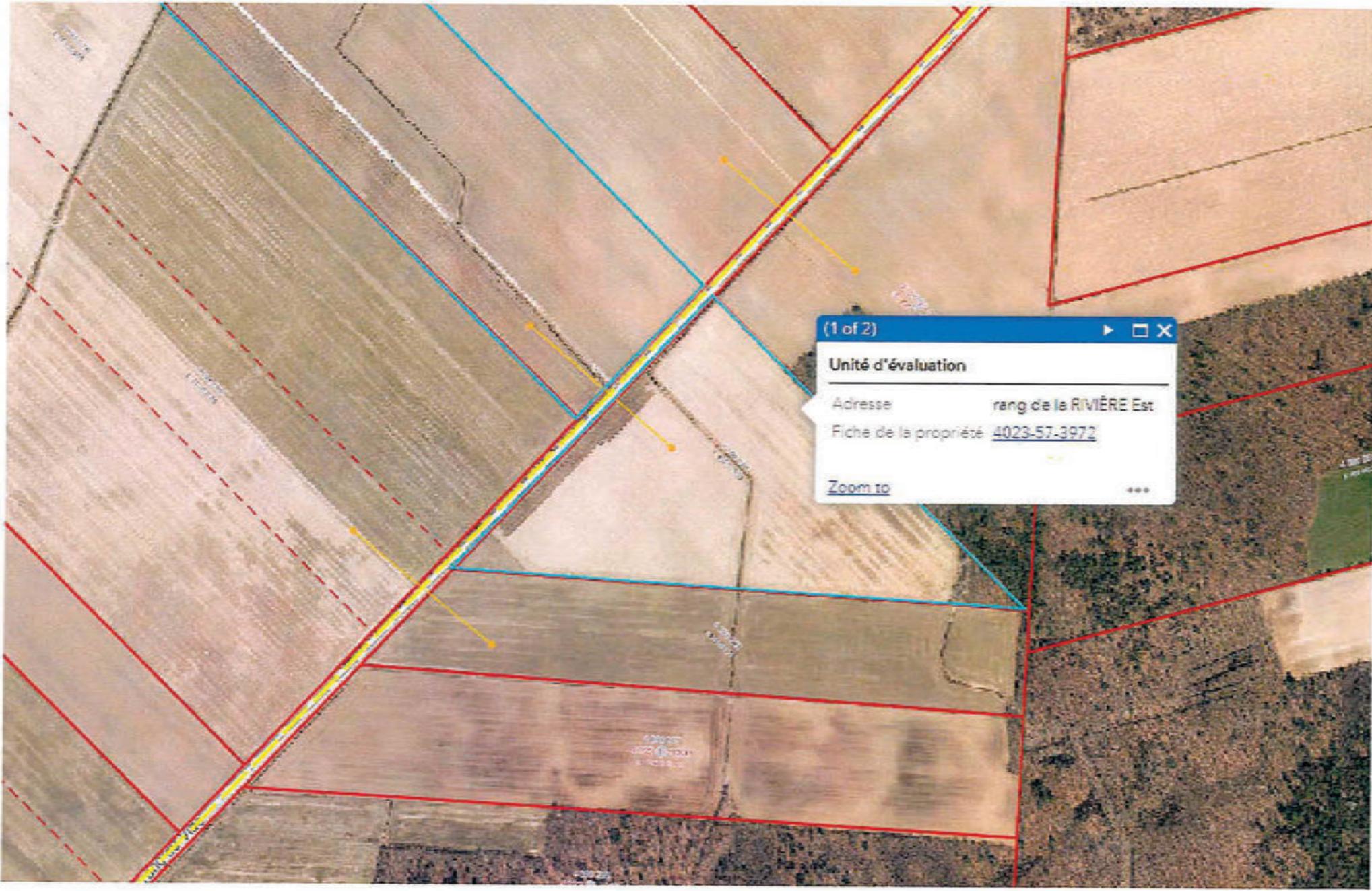
Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale:	251.22 m	Nombre d'étages:	
Superficie:	502450.1 m ²	Année de construction:	
Zonage agricole: En entier		Aire d'étages :	
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Genre construction :	
Superficie totale :	502450,1 m ²	Lien physique :	
Superficie en zone agricole :	502450,1 m ²	Nombre de logement:	0
Superficie visée par une imposition maximale :	502450,1 m ²	Nombre de locaux non résidentiels:	0
		Nombre de chambres locatives:	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01
Valeur du terrain: 2 142 300 \$
Valeur du bâtiment: 6 000 \$
Valeur de l'immeuble: 2 148 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 1850000 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux de taxation : Résiduelle
Valeur imposable de l'immeuble : 2 148 300 \$
Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$



(1 of 2) ▶ □ ✕

Unité d'évaluation

Adresse rang de la RIVIÈRE Est

Fiche de la propriété [4023-57-3972](#)

[Zoom to](#) ⋮

Voici la liste des lots associés à leur grille des usages et des normes :

Lot 5 563 909: Zone A-6

Lot 4 390 289: Zone A-6

Lot 4 390 226: Zone A-4

Lot 4 390 227: Zone A-4

Lot 4 390 230: Zone A-4 et A-5.5

Lot 4 390 271: Zone A-7

Lot 4 392 171: Zone A-7

Lot 4 390 276: Zone A-7

Lot 4 390 275: Zone A-7

Lot 4 390 278: Zone A-7

Lot 4 390 317: Zone A-7

Lot 4 390 266: Zone A-8

Lot 4 390 263: Zone A-8

Lot 4 390 252: Zone A-8

Lot 4 390 249: Zone A-8

Lot 4 390 292: Zone A-6 et A-7

Grille des usages, des normes et des dimensions de terrain
Annexe « A » du règlement numéro 2006-358 relatif au zonage

Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Zone A-4

Usages permis						
Habitation	1: Unifamiliale	X				
	2: Bifamiliale	X				
	3: Multifamiliale (3 à 6 logements)					
	4: Multifamiliale (7 logements et +)					
	5: Maison mobile					
Commerce	1: Établissement de vente au détail					
	2: Établissement de vente en gros					
	3: Établissement de service					
	4: Service récréatif					
	5: Service relié à l'automobile					
	6: Service relié à la restauration					
Industrie	1: Industrie de classe 1					
	2: Industrie de classe 2					
	3: Industrie de classe 3					
Public et institutionnel	1: Parc/terrain de jeux/espace naturel					
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement		X			
Rural	1: Consolidation résidentielle					
Agricole	1: Culture			X		
	2: Élevage			X		
	3: Élevage en réclusion			X		
	4: Activité de support à l'agriculture					X
Usages spécifiques	Permis	1			3	
	Exclus		2		2	
Normes spécifiques						
Implantation du Bâtiment	Isolée	X	X	X	X	
	Jumelée	X				
	Contiguë					
Structure du bâtiment	Juxtaposée					
	Superposée					
Dimensions du Bâtiment principal	Largeur minimale (m)	7		7		
	Profondeur minimale (m)	6,5		6,5		
	Superficie de plancher minimale (m ²)		50		50	
	Hauteur minimale (m)	4	4	4	4	
	Hauteur maximale (m)	11	11	11	11	
Marges	Avant minimale (m)	15	15	15	15	
	Latérale minimale (m)	2	2	2	2	
	Latérales totales minimales (m)	6	6	6	6	
	Arrière minimale (m)	5	5	5	5	

Divers

Notes particulières :

1 : Pour être autorisé, l'usage Habitation doit être relié à un usage de la classe 1,2 et 3 du groupe agricole.
2 : 5252, 8293, 8543,4732
3 : Hébergement à la ferme.

Zone A-5.5

Usages permis						
Habitation	1: Unifamiliale	X				
	2: Bifamiliale	X				
	3: Multifamiliale (3 à 6 logements)					
	4: Multifamiliale (7 logements et +)					
	5: Maison mobile					
Commerce	1: Établissement de vente au détail					
	2: Établissement de vente en gros					
	3: Établissement de service					
	4: Service récréatif					
	5: Service relié à l'automobile					
	6: Service relié à la restauration					
Industrie	1: Industrie de classe 1					
	2: Industrie de classe 2					
	3: Industrie de classe 3					
Public et institutionnel	1: Parc/terrain de jeux/espace naturel					
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement		X			
Rural	1: Consolidation résidentielle					
Agricole	1: Culture			X		
	2: Élevage			X		
	3: Élevage en réclusion		X			
	4: Activité de support à l'agriculture				X	
Usages spécifiques	Permis	1	4		3	
	Exclus		2		2	
Normes spécifiques						
Implantation du Bâtiment	Isolée	X	X	X	X	
	Jumelée	X				
	Contiguë					
Structure du bâtiment	Juxtaposée					
	Superposée					
Dimensions du Bâtiment principal	Largeur minimale (m)	7		7		
	Profondeur minimale (m)	6,5		6,5		
	Superficie de plancher minimale (m ²)		50		50	
	Hauteur minimale (m)	4	4	4	4	
	Hauteur maximale (m)	11	11	11	11	
Marges	Avant minimale (m)	15	15	15	15	
	Latérale minimale (m)	2	2	2	2	
	Latérales totales minimales (m)	6	6	6	6	
	Arrière minimale (m)	5	5	5	5	

Divers

Notes particulières :

- 1 : Pour être autorisé, l'usage Habitation doit être relié à un usage de la classe 1,2 et 3 du groupe agricole.
- 2 : 5252, 8293, 8543, 4732
- 3 : Hébergement à la ferme
- 4 : Pour être autorisé, l'élevage en réclusion devra respecter les conditions inscrites à l'article 3.5 du règlement sur les permis et certificat.

Zone A-6

Usages permis						
Habitation	1: Unifamiliale	X				
	2: Bifamiliale	X				
	3: Multifamiliale (3 à 6 logements)					
	4: Multifamiliale (7 logements et +)					
	5: Maison mobile					
Commerce	1: Établissement de vente au détail					
	2: Établissement de vente en gros					
	3: Établissement de service					
	4: Service récréatif					
	5: Service relié à l'automobile					
	6: Service relié à la restauration					
Industrie	1: Industrie de classe 1					
	2: Industrie de classe 2					
	3: Industrie de classe 3					
Public et institutionnel	1: Parc/terrain de jeux/espace naturel					
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement		X			
Rural	1: Consolidation résidentielle					
Agricole	1: Culture			X		
	2: Élevage			X		
	3: Élevage en réclusion			X		
	4: Activité de support à l'agriculture				X	
Usages spécifiques	Permis	1			3	
	Exclus		2		2	
Normes spécifiques						
Implantation du Bâtiment	Isolée	X	X	X	X	
	Jumelée	X				
	Contiguë					
Structure du bâtiment	Juxtaposée					
	Superposée					
Dimensions du Bâtiment principal	Largeur minimale (m)	7		7		
	Profondeur minimale (m)	6,5		6,5		
	Superficie de plancher minimale (m ²)		50		50	
	Hauteur minimale (m)	4	4	4	4	
	Hauteur maximale (m)	11	11	11	11	
Marges	Avant minimale (m)	15	15	15	15	
	Latérale minimale (m)	2	2	2	2	
	Latérales totales minimales (m)	6	6	6	6	
	Arrière minimale (m)	5	5	5	5	

Divers**Notes particulières :**

- 1 : Pour être autorisé, l'usage Habitation doit être relié à un usage de la classe 1, 2 et 3 du groupe agricole.
- 2 : 5252, 8293, 8543, 4732
- 3 : Hébergement à la ferme et centre de transbordement commercial de produits agricoles

Zone A-7

Usages permis						
Habitation	1: Unifamiliale	X				
	2: Bifamiliale	X				
	3: Multifamiliale (3 à 6 logements)					
	4: Multifamiliale (7 logements et +)					
	5: Maison mobile					
Commerce	1: Établissement de vente au détail					
	2: Établissement de vente en gros					
	3: Établissement de service					
	4: Service récréatif					
	5: Service relié à l'automobile					
	6: Service relié à la restauration					
Industrie	1: Industrie de classe 1					
	2: Industrie de classe 2					
	3: Industrie de classe 3					
Public et institutionnel	1: Parc/terrain de jeux/espace naturel					
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement		X			
Rural	1: Consolidation résidentielle					
Agricole	1: Culture			X		
	2: Élevage			X		
	3: Élevage en réclusion			X		
	4: Activité de support à l'agriculture				X	
Usages spécifiques	Permis	1			3	
	Exclus		2		2	
Normes spécifiques						
Implantation du Bâtiment	Isolée	X	X	X	X	
	Jumelée	X				
	Contiguë					
Structure du bâtiment	Juxtaposée					
	Superposée					
Dimensions du Bâtiment principal	Largeur minimale (m)	7		7		
	Profondeur minimale (m)	6,5		6,5		
	Superficie de plancher minimale (m ²)		50		50	
	Hauteur minimale (m)	4	4	4	4	
	Hauteur maximale (m)	11	11	11	11	
Marges	Avant minimale (m)	15	15	15	15	
	Latérale minimale (m)	2	2	2	2	
	Latérales totales minimales (m)	6	6	6	6	
	Arrière minimale (m)	5	5	5	5	

Divers

Notes particulières :	
1 :	Pour être autorisé, l'usage Habitation doit être relié à un usage de la classe 1,2 et 3 du groupe agricole.
2 :	5252, 8293, 8543, 4732
3 :	Hébergement à la ferme.

Zone A-8**Usages permis**

Habitation	1: Unifamiliale	X				
	2: Bifamiliale	X				
	3: Multifamiliale (3 à 6 logements)					
	4: Multifamiliale (7 logements et +)					
	5: Maison mobile					

Commerce	1: Établissement de vente au détail					
	2: Établissement de vente en gros					
	3: Établissement de service					
	4: Service récréatif					
	5: Service relié à l'automobile					
	6: Service relié à la restauration					

Industrie	1: Industrie de classe 1					
	2: Industrie de classe 2					
	3: Industrie de classe 3					

Public et institutionnel	1: Parc/terrain de jeux/espace naturel					
	2: Service public					
	3: Infrastructure et équipement					

Rural	1: Consolidation résidentielle					
--------------	--------------------------------	--	--	--	--	--

Agricole	1: Culture			X		
	2: Élevage			X		
	3: Élevage en réclusion			X		
	4: Activité de support à l'agriculture					X

Usages spécifiques	Permis	1			3	
	Exclus		2	4	2	

Normes spécifiques

Implantation du Bâtiment	Isolée	X	X	X	X	
	Jumelée	X				
	Contiguë					

Structure du bâtiment	Juxtaposée					
	Superposée					

Dimensions du Bâtiment principal	Largeur minimale (m)	7		7		
	Profondeur minimale (m)	6,5		6,5		
	Superficie de plancher minimale (m ²)		50		50	
	Hauteur minimale (m)	4	4	4	4	
	Hauteur maximale (m)	11	11	11	11	

Marges	Avant minimale (m)	15	15	15	15	
	Latérale minimale (m)	2	2	2	2	
	Latérales totales minimales (m)	6	6	6	6	
	Arrière minimale (m)	5	5	5	5	

Divers**Notes particulières :**

- 1 : Pour être autorisé, l'usage Habitation doit être relié à un usage de la classe 1,2 et 3 du groupe agricole.
 2 : 5252, 8293, 8543, 4732
 3 : Hébergement à la ferme.
 4 : Article 13.5
 5 : Excluant l'usage 2095 : industrie de l'eau naturelle et gazéifiée

Mun. Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville QC J0J 1X0

PERMIS CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

N° demande Ouverture Page
DPPUL170065 2017/09/19 S 1/3

Matricule N° permis
4222 48 3263 0 000 0000 PUL170063

Téléphone: (450) 293-7511
Télécopieur: (450) 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca
www.sainte-brigide.com

-> Propriétaire	-> Requérant
Nom : FERME CHARBONNEAU ET FRÈRES	Nom : FERME CHARBONNEAU ET FRÈRES
Adresse : 680 RANG DES ÉCOSSAIS	Adresse : 680 RANG DES ÉCOSSAIS
Municipalité : SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE	Municipalité : SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Province : QUÉBEC Pays : CANADA CP : J0J 1X0	Province : QUÉBEC Pays : CANADA CP : J0J 1X0
Téléphone : (450) 293-2259 Tél.2 : (450) 830-2488	Téléphone : (450) 293-2259 Tél.2 : (450) 830-2488
Poste # Poste #	Poste # Poste #
Télécopieur : () -	Télécopieur : () -
Licence RBQ : Licence NEQ :	Licence RBQ : Licence NEQ :

-> Exécutant des travaux Propriétaire [X]* ou Donneur d'ouvrage []*
*Si même que le "Propriétaire", ne Entrepreneur licencié [] Gestionnaire de projet []
pas remplir cette section

Nom			
Adresse		Licence RBQ	Licence NEQ
N° civique Type et nom de voie			CP
Municipalité		Appartement	Téléphone 1 Poste () - #
Province		Pays	Téléphone 2 Poste () - #
Courriel			Télécopieur () -

-> Emplacement des travaux *Si même que le "Propriétaire", ne pas remplir cette section

N° civique Type et nom de voie			
680 rang des Écossais			
Municipalité		Appartement	CP
Sainte-Brigide-d'Iberville			J0J 1X0
N° Matricule apparaissant au rôle	N° lot 1		Frontage
4222 48 3263 0 000 0000	4 390 263		226.31
N° lot 2	N° lot 3		Profondeur Mètres
4 391 022			1729.89
Désignation secondaire			Superficie
			685608.10 Mètres carrés
Nom du cadastre			Zone agricole Zone municipale
			En entier
Nombre d'étages du bâtiment : 2.0		Aire de plancher : 119.7 m²	
Année de construction : _____		Nombre de logements : 1	

Date de début des travaux 2017/09/19

Description du bâtiment ou des travaux :
Forage d'un ouvrage de captage des eaux souterraines.

Initiales du fonctionnaire désigné Sc Initiales du requérant S.C Date _____

Mun. Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville QC J0J 1X0

PERMIS CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

N° demande	Ouverture	Page
DPPUL170065	2017/09/19	S 2/3

Matricule	N° permis
4222 48 3263 0 000 0000	PUL170063

Téléphone: (450) 293-7511
Télécopieur: (450) 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca
www.sainte-brigide.com

-> Motifs de la demande et remarques

Fait conformément au plan de localisation produit par Frédéric Boutin, pour Lemay et Choinière.

Les travaux seront effectués conformément au règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2)

LES DISTANCES A RESPECTER :

Puits tubulaire et captage de source

- 30 m de tout système non étanche de traitement d'eaux usées (élément épurateur)
- 15 m d'un système étanche de traitement d'eaux usées. (fosse septique)
- 30 m d'une parcelle en culture
- 30 m d'une installation d'élevage ou de stockage de déjections animales
- 75 m d'un enclos d'hivernage de bovins de boucherie
- 300 m d'un stockage de déjections animales à même le sol d'un champ cultivé
- à l'extérieur d'une zone inondable

Puits tubulaire avec scellement pour les premiers 5 mètres

- 15 m de tout système non étanche de traitement d'eaux usées (élément épurateur)
- 15 m d'un système étanche de traitement d'eaux usées. (fosse septique)
- dans une zone inondable 20-100 ans (le tubage doit excéder la surface du sol pour prévenir une éventuelle immersion)

si il y avait une construction principale le 15 juin 2003

- < distances d'un puits tubulaire à la condition d'être à l'extérieur d'une zone inondable 0-20 ans

si il y avait une construction principale le 15 juin 2002

- dans d'une zone inondable 0-20 ans (pour le remplacement d'un puits seulement)

Puits de surface et pointe filtrante

- en dehors des zones inondables
- les mêmes distances qu'un puits tubulaire
- < distances d'un puits tubulaire à la condition qu'il soit démontré qu'un essai de débit sur un puits tubulaire ne satisfait pas les besoins et qu'il y avait une construction principale existante au 15 juin 2002

Tout ouvrage de captage non utilisé doit être obturé conformément au règlement

Une analyse d'un échantillon d'eau par un laboratoire accrédité doit être effectuée dans les trente (30) jours de la mise en marche de l'ouvrage de captage et doit être acheminée au Ministère de l'Environnement

Le puisatier doit faire parvenir un rapport de forage au Ministère de l'Environnement, à la municipalité et au propriétaire dans trente (30) jours de la réalisation de l'ouvrage.

Ces informations sont à titre informatif et n'ont aucune force de loi
(se référer au texte du règlement pour toute interprétation légale)

Mun. Sainte-Brigide-d'Iberville
555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville QC J0J 1X0

PERMIS CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

N° demande Ouverture Page
DPPUL170065 2017/09/19 8 3/3

Matricule N° permis
4222 48 3263 0 000 0000 PUL170063

Téléphone: (450) 293-7511
Télécopieur: (450) 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca
www.sainte-brigide.com

DÉCLARATION ET SIGNATURES

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s'il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS LE PERMIS ÉMIS OU L'AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés, qu'ils soient entrepris ou non, quant à l'usage et/ou à l'occupation et/ou autre nécessité, nécessite une nouvelle approbation.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

Je FERME CHARBONNEAU ET FRÈRES S.E.N.C., soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis ou certificat, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Je reconnais qu'il y a deux (2) copies authentiques du présent document dûment signées et paraphées. J'accepte que la production d'une seule suffise pour faire preuve de son contenu.

Date

Heure

Serg Charbonneau
Signature du propriétaire ou du requérant

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

Conforme Non conforme Sans objet

SAMUEL GRENIER
Signature du fonctionnaire désigné

CONFORMITÉ AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX Q-2, R.35.2

Approuvé Refusé

19/09/2017
Date

SAMUEL GRENIER
Signature du fonctionnaire désigné

DÉCISION :

Accordé Refusé Annulé

Coût de la demande \$ 20.00

N° reçu CRECO0124

Date d'émission: 2017/09/19

En vigueur jusqu'au:

SAMUEL GRENIER
Signature du fonctionnaire désigné

Date travaux terminés 03/11/2017

Initiales SG

Initiales du fonctionnaire désigné SG Initiales du requérant S.C. Date _____

No d'identification 764 . 2017 . 00036	No permis de la municipalité PUL170063
---	---

LIEU DU FORAGE

Nom :	FERME CHARBONNEAU FRERE SENC		
Adresse du lieu de forage:	680 RANG DES ECOSSAIS		
Ville :	ST BRIGIDE D'IBERVILLE		Numéro de lot
Code postal :	Téléphone :		

Longitude : Deg. Min. Sec. Dec.	Latitude : Deg. Min. Sec. Dec.	No de la carte 1/50 000	Nad 83
73 00 350	45 20 440		

No de licence RBQ : 5645 - 3350 - 01	Volume journalier maximum projeté : 300 (gallons imp.)
--------------------------------------	--

Utilisation Domestique (eau potable)	Méthode utilisée Percussion (câble)	Date du forage 2017-10-16
---	--	------------------------------

Forage	Cimentation : non		
Profondeur (pi)	Diamètre (po)	Type de matériau :	
1) 87.0	6.0		
2) 87 (Profondeur totale)	Longueur cimentée:	Pourcentage de bentonite :	

Tubage			
Longueur 38.0 (pi)	Diamètre 6.0 (po)	Excède le sol 12.0 (po)	Type de tubage Acier

Crépine : non			
Longueur	Diamètre	Ouverture	Type de crépine

Tubage de soutènement ou d'appoint : non			
Longueur	Diamètre	Type de cuvelage de soutènement :	

	Épaisseur (pi)	Matériaux recoupés	Avec / Passant à	Remarque (facultative)
1-	0.0 à 20.0	Sable		
2-	20.0 à 38.0	Argile		
3-	38.0 à 87.0	Roc		
4-	à			
5-	à			
6-	à			
7-	à			
8-	à			
9-	à			

ESSAI DE DÉBIT			
Niveau de l'eau: Estimé	Statique : 5.0 (pi)	Dynamique : 15.0 (pi)	Date de l'essai: 2017-10-16
Durée : 2.0 (heures)	Débit(Estimé) : 1000.0 (gallons imp./heure)		Méthode : Pompe

CONFORMITÉ DES TRAVAUX			
Les travaux réalisés par <u>André Lacasse</u> sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 12 à 26 ou 28 à 30 ou 78 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection.			
Signature (représentant dûment autorisé)		Fonction	Date <u>16/10-17</u>

Inspecteur Sainte-Brigide

De: Frédéric Boutin, Consultants Lemay & Choinière <FBoutin@lemaychoiniere.com>
Envoyé: jeudi 7 septembre 2017 13:49
À: inspecteur@sainte-brigide.qc.ca
Objet: Creusage d'un puits pour la ferme Charbonneau et Frères SENC
Pièces jointes: Puits projeté.pdf

Bonjour, M. René Charbonneau souhaite faire creuser un puits sur son terrain et la municipalité demande de notre part (Consultant Lemay Choinière) un plan de localisation afin de situer sa position. Voici tel que convenu à notre dernière conversation téléphonique (22 août 2017) le plan de localisation du puits. Merci.

Frédéric Boutin, chargé de projet

450.293.8960 Poste 121 | fboutin@lemaychoiniere.com

Consultants Lemay & Choinière Inc.

95A, Route 235, suite 200, Ange-Gardien QC J0E 1E0
Tél. : 450.293.8960 / Fax : 450.293.8963

Succursale Charny, Lévis

8278, avenue Sous-le-Vent, Lévis QC G6X 1K2
Tél. : 418.832.4303 / Fax : 418.832.8462

consultants@lemaychoiniere.com / www.lemaychoiniere.com

Il serait apprécié d'ajouter le numéro de dossier et le nom du destinataire dans les correspondances. Merci !

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce courriel et les documents qui y sont joints peuvent contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées. Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement au 450.293.8960 poste 101 ou par courrier électronique à consultants@lemaychoiniere.com

NOTE : Toute réutilisation du plan informatique joint à ce courriel est interdite sans l'autorisation express de Consultants Lemay & Choinière Inc. conformément au droit d'auteur.

Matricule 4200-48-3063

présentier ? :

date travaux: fin octobre.

valeur : 10000 \$

ADRESSE/LOCALISATION DU PROJET	
NUMÉROS DE LOTS: 4 388 001	
ADRESSE CADASTRE:	
CADASTRE NÉCESSAIRE DU QUÉBEC	
MUNICIPALITÉ:	
MAYOR/AIRTEL D'ARRONDISSEMENT:	
TRACÉ:	
ÉTAT DES LIEUX:	
LISTE DES CARTES CADASTRALES ET DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	
SOURCE: SIGCART MAPS 2007	

REMARQUE
PROPOSITION DE LOCALISATION POUR FINS D'AMÉNAGEMENT AUX DIVERSÉS



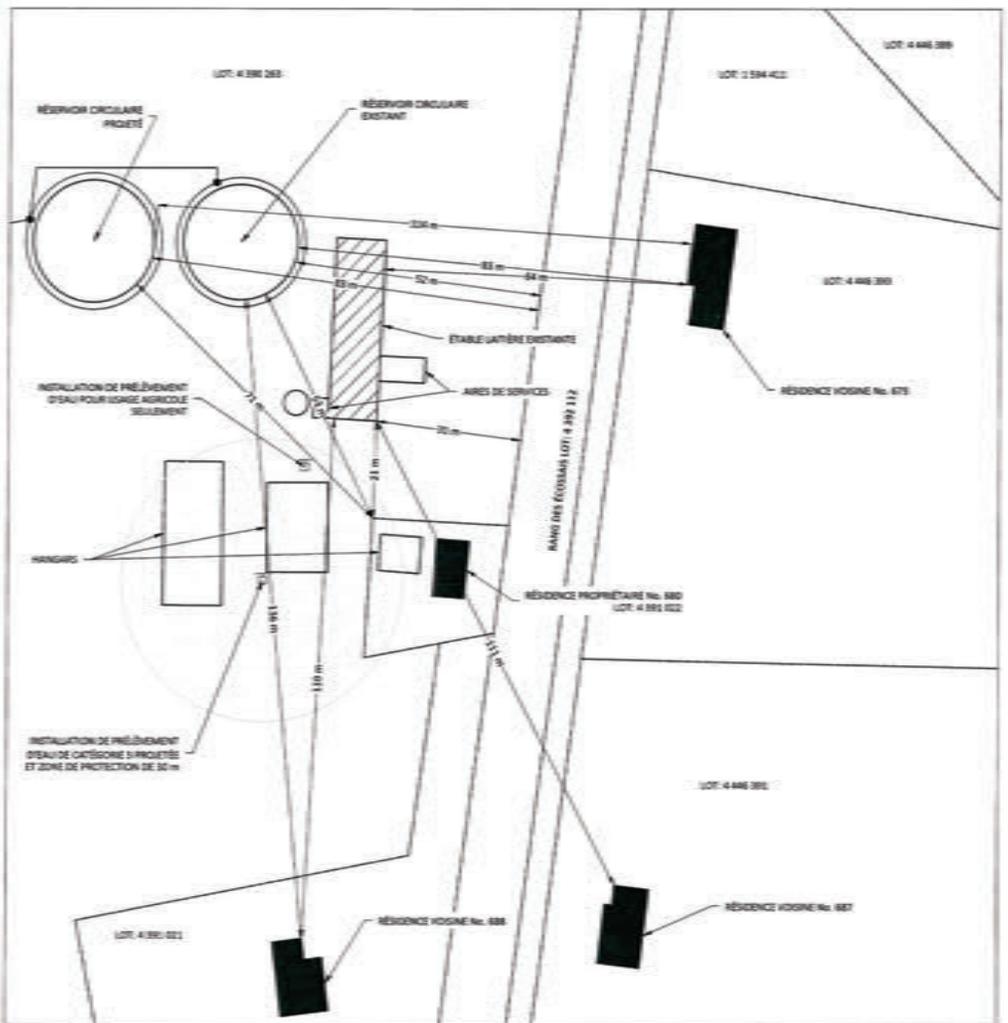
NOTE
CE PLAN DE LOCALISATION SE LIMITE À ILLUSTRER LES DISTANCES RELATIVES AUX BÂTIMENTS EXISTANTS, EXISTANTS, COURS D'EAU ET AUTRES ÉLÉMENTS REQUIS POUR LES DOMAIRES DE VILLES MAJOURNAIRES ET PROVINCIAUX. UN PLAN DE LOCALISATION OFFICIEL PAR UN ARCHITECTE GÉOMÈTRE PEUT ÊTRE REQUIS POUR LOCALISER LES USAGES DE LOTS, LIMITES DES PROPRIÉTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS LÉGAUX.

LÉGENDE

	AIRE D'ÉLEVAGE DES BÂTIMENTS EXISTANTS (PROPRIÉTAIRE)
	AIRE D'ÉLEVAGE DES BÂTIMENTS PROJETÉS (PROPRIÉTAIRE)
	AIRE DE SERVICE PROJETÉE (PROPRIÉTAIRE)
	BÂTIMENTS DIVERS (GRANGE, GARAGE, HANGAR, ETC.)
	HABITATION (MAISON, CHALET OU IMMEUBLE À APPARTEMENTS)
	INSTALLATION PRÉLEVEMENT D'EAU
	POINT DE SONDAGE D'EAU
	POINT DE RÉFÉRENCE
	POINT D'ÉLEVATION DE TERRAIN
	POINT D'ÉLEVATION DE FOND DE ROSEE
	STATION
	REGARD D'OUVERTURE/BOUILLONNAGE
	LIMITES DE LOT
	CONDUITE D'ÉVACUATION
	ROUTE
	DRAIN PÉRIPHÉRIQUE
	ZONE PROTÉGÉE, COURS D'EAU (25 M), INSTALLATION PRÉLEVEMENT D'EAU (CATÉGORIE 1 ET 2: 300 M, CATÉGORIE 3: 30 M)

PROPRIÉTÉS ENVIRONNANTES

No. CIVIQUE	ROUTE	PROPRIÉTAIRE
675	RANG DES ÉCOSSAIS	NORMAND PAPINEAU
680	RANG DES ÉCOSSAIS	IRÈNE CHARBONNEAU ET FRÈRES SNC
687	RANG DES ÉCOSSAIS	GUYTON PAPINEAU
688	RANG DES ÉCOSSAIS	LINDA CHARBONNEAU
691	RANG DES ÉCOSSAIS	MAURICE PAPINEAU
692	RANG DES ÉCOSSAIS	VIVIANE PAPINEAU



PRÉLIMINAIRE
CETTE PROPOSITION NE CONSTITUE PAS UN PROJET DÉFINITIF.
DATE: 7 septembre 2017

PROJET	
NOM	
ADRESSE	
PROJETANT	
PROJETÉ	
DATE	

PROJET	
NOM	
ADRESSE	
PROJETANT	
PROJETÉ	
DATE	

CONSULTANTS
LEWY & CHONIERE
100, rue St-Jacques, Montréal, QC H2S 1K2
TÉL: 514 393-8887 Fax: 514 393-8888
1075, rue Saint-Hubert, Dorval, QC H9P 1K7
TÉL: 4545-294-2238 Fax: 4545-294-2239

PROJETANT
FRÈRES CHARBONNEAU ET FRÈRES GENC
M. GENC CHARBONNEAU
1886, RANG DES ÉCOSSAIS
DORVAL, QUÉBEC H9P 1K7
TÉL: 4545-294-2238
CÉL: 4545-650-0488
E-MAIL: genc@fch-genc.com

PROJETANT

LOCALISATION - COORDONÉES	
NOM	
ADRESSE	
PROJETANT	
PROJETÉ	
DATE	

DÉTAILS SUR LA LOCALISATION DU PROJET	
NOM DU LOT:	4 391 028
NOM DU CADASTRE:	
COORDONNÉES RENV. EN QUÉBEC:	
MUNICIPALITÉ:	
SAINTS-BASILES-TERREBÈLE	
SEC:	
STRAIT NOMINÉ:	
LISTE DES CARTES CADASTRALES ET DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	
SOURCE: SIGRIS 2007	

REMARQUE
PROPOSITION DE LOCALISATION POUR SANS D'ARRÉTER LAUS DIVERSES RÉGLEMENTATIONS.



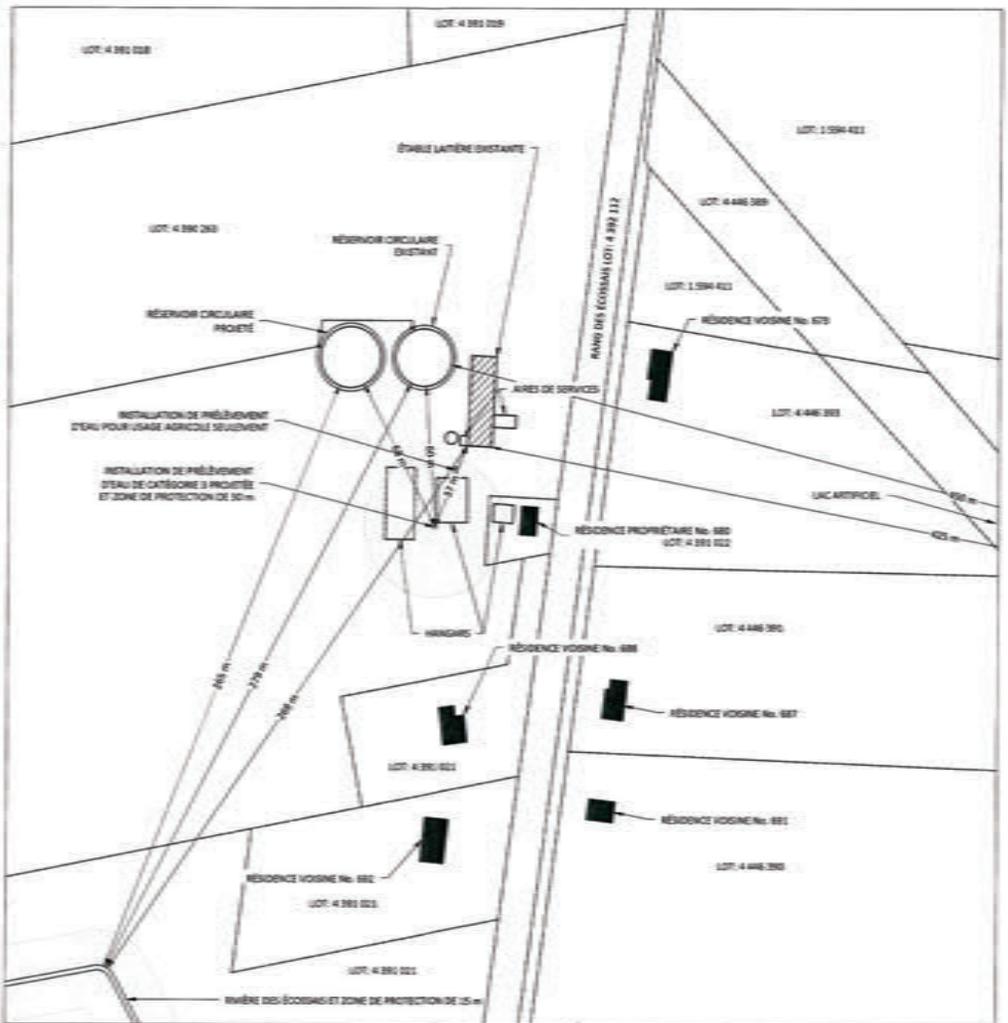
NOTE
CE PLAN DE LOCALISATION SE LIMITE À ILLUSTRER LES DISTANCES RELATIVES AUX BÂTIMENTS PROJETÉS, EXISTANTS, COURS D'EAU ET AUTRES ÉLÉMENTS REQUIS POUR LES DEMANDES DE PERMIS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX. UN PLAN DE LOCALISATION OFFICIEL PAR UN ARCHITECTE GÉOMÈTRE PEUT ÊTRE REQUIS POUR LOCALISER LES LIGNES DE LOTS, LIMITES DES PROPRIÉTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS ÉGAUX.

LÉGENDE

- AIRE D'ÉLEVAGE DES BÂTIMENTS EXISTANTS (PROPRIÉTAIRE)
- AIRE D'ÉLEVAGE DES BÂTIMENTS PROJETÉS (PROPRIÉTAIRE)
- AIRE DE SERVICE PROJETÉE (PROPRIÉTAIRE)
- BÂTIMENTS DIVERS (GRANGE, GARAGE, HANGAR, ETC.)
- HABITATION (MAISON, CHALET OU IMMEUBLE À APPARTEMENTS)
- INSTALLATION PRÉLEVEMENT D'EAU
- POINT DE SONDAGE DE SOL
- POINT DE RÉFÈRE
- POINT D'ÉLEVATION DE TERRAIN
- POINT D'ÉLEVATION DE FOND DE ROSEE
- STATION
- RESSARD D'ORIENTATION
- LIMITE DE LOT
- CONDUITE D'ÉVACUATION
- ROSEE
- DRAIN/ÉPURIQUE
- ZONE PROTÉGÉE, COURS D'EAU (25 m), INSTALLATION PRÉLEVEMENT D'EAU (CATÉGORIE 1 ET 2: 30 m, CATÉGORIE 3: 30 m)

PROPRIÉTÉS ENVIRONNANTES

No CINQ	ROUTE	PROPRIÉTAIRE
679	RANG DES ÉCOSSAIS	NORMAND PAPINEAU
680	RANG DES ÉCOSSAIS	REINE CHARBONNEAU ET FRÈRES SINC
681	RANG DES ÉCOSSAIS	GILTON PAPINEAU
688	RANG DES ÉCOSSAIS	UNDA CHARBONNEAU
691	RANG DES ÉCOSSAIS	MAURICE PAPINEAU
692	RANG DES ÉCOSSAIS	VIVIANE PAPINEAU



NOTE
SI UN NOUVEAU Puits de CATÉGORIE 3 (PRÉLEVEMENT D'EAU) DOIT ÊTRE CRÉÉ, IL DOIT ÊTRE IMPLANTÉ À PLUS DE 30 m DE TOUTE INSTALLATION D'ÉLEVAGE ET STRUCTURE D'ENTRÉE EXISTANTES ET PROJETÉES.

NOTE
LA LIGNE DES HAUTES EAUX A ÉTÉ DÉTERMINÉE À PARTIR DES INDICATEURS PHYSIQUES ET BOTANIQUES PRÉSENT SUR LES LIEUX, LA LIGNE DES HAUTES EAUX SE SITUE AU NIVEAU DU TRAVS POUR LES DOUR MERSAITS DU COURS D'EAU. PAR MESURE DE SÉCURITÉ ET POUR S'ASSURER DE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION, LA LIGNE A ÉTÉ DÉPLACÉE AU HAUT DE TRAVS.

PRÉLIMINAIRE
CETTE DOCUMENTATION EST PRÉLIMINAIRE ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉE POUR LA CONSTRUCTION.
DATE: 7 septembre 2017

<p>PROJET: AGRANDISSEMENT D'ÉTABLE LATÈRE</p>	
<p>CLIENT: M. CHARBONNEAU ET FRÈRES SINC</p>	
<p>PROJETÉ PAR: M. CHARBONNEAU ET FRÈRES SINC</p>	
<p>DATE: 7 septembre 2017</p>	

NO. PROJET	PROJETÉ PAR	DATE
NO. MODIFICATION	PROJETÉ PAR	DATE

CONSULTANTS
LEMAÏ & CHONIERE
301, rue St-Jacques, St-Jacques, QC J2K 1G2
TÉL: 458-2222 / 458-2223
1075, rue St-Jacques, St-Jacques, QC J2K 1G2
TÉL: 458-2222 / 458-2223

PROJETÉ PAR: M. CHARBONNEAU ET FRÈRES SINC
301, rue St-Jacques, St-Jacques, QC J2K 1G2
TÉL: 458-2222 / 458-2223

PROJETÉ PAR	
LEMAÏ & CHONIERE	
301, rue St-Jacques, St-Jacques, QC J2K 1G2	
TÉL: 458-2222 / 458-2223	
DATE: 7 septembre 2017	

DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT MUNICIPALITÉ DE: Ste-Brigide-d'Illesville

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

NOM: J. Fournier PRÉNOM: Rolland
ADRESSE: 659, rue des Écorseaux VILLE: Ste-Brigide
Code postal: J0S 1X0 Téléphone rés.: () 233-3552 bur.: ()

DEMANDE NO.: 2012-1008

2 OBJET DE LA DEMANDE

PERMIS DE CONSTRUCTION () CERTIFICAT D'AUTORISATION (X)
() ADDITION () RÉNOVATION-RÉPARATION () DÉMOLITION
() TRANSFORMATION () PLANTATION - arbres, haies - () ABATTAGE D'ARBRE
() AGRANDISSEMENT () DÉBLAI () REMBLAI () DÉPLACEMENT
() NOUVELLE CONSTRUCTION () MURET () PISCINE () QUAI
() AUTRE: précisez puits de captage d'eau ENSEIGNE
Amélioration
USAGE PRINCIPALE (X) ACCESSOIRE ()
() Résidentiel () Garage détaché
() Commercial () Cabanon
() Industriel () Serre
() Agricole () Bât. agr.
() Institutionnel () Autres:

3 LOCALISATION DES TRAVAUX OU DE L'OCCUPATION

MATRICULE: 4223-42-3006 NO. LOT: 4.390.380 etc TERRAIN CADASTRÉ: oui (X) non ()
SUPERFICIE: 41945.3m² ADRESSE: voir 1 () ou:

4 INFORMATION - ZONAGE

ZONE AGRICOLE (LPTAA): OUI (X) NON ()
DOCUMENT JOINT: OUI () NON (X)
AUTORISATION () DÉCLARATION ()
ZONE DE CONTRAINTE: OUI () NON (X)
() Zone inondable () Zone d'érosion
() Autres: _____

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ZONE NO. A-8 NBRES D'ÉTAGE PERMIS: _____ MARGES MINIMALES: avant: _____ arrière: _____
MARGES LATÉRALES (min.): gauche: _____ droite: _____ sommes des marges latérales: _____ dimensions: () pieds ou () mètres
INFORMATIONS ADDITIONNELLES: Le rapport du permis devra être remis à la municipalité de Ste-Brigide-d'Illesville après la mise en marche des équipements.

5 CARACTÉRISTIQUES

DESCRIPTIONS GÉNÉRALES DES OUVRAGES
diamètre 15cm (6")
quantité d'eau recherchée 1000g/heure
à plus de 30 mètres d'une terre en culture ou d'un lieu de stockage
à plus de 15 mètres de la fosse septique
à plus de 30 mètres de l'endroit où se trouvent les autres puits
L'ancien puits devra être colmaté avec de la bentonite.

6 EXÉCUTION DES TRAVAUX

ENTREPRENEUR: Audrey Lacasse # RBQ 5645 33501
DATE PRÉVUE DÉBUT DES TRAVAUX: 2 août 2012
DATE PRÉVUE FIN DES TRAVAUX: 9 août 2012
VALEUR ESTIMÉE: \$ 5000.00

7 DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, Rolland J. Fournier déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois s'y rapportant.
Et j'ai signé à Ste-Brigide ce 1^{er} août 2012
Rolland J. Fournier
(signature du requérant)

8 CONCLUSIONS (réservé à la municipalité)

PERMIS OU CERTIFICAT: L'APPROUVÉ () REFUSÉ, MOTIFS: conforme à la réglementation municipale 2006-379 et ses amendements
DATE D'ÉMISSION OU DE REFUS: 17.08.2012 fonctionnaire désigné: Marc Jean
DOCUMENT ANNEXÉ: () OUI () NON COÛT DU PERMIS OU CERTIFICAT: 10.00 REQU NO.: 2012-10-1008

André Lacasse

No d'identification 764 - 2012 - 00011	No permis de la municipalité 2012-pv-1008
---	--

LIEU DU FORAGE

Nom : Adresse du lieu de forage: Ville : Code postal :	FERME ROLAND 654 DES ÉCOSSAIS ST-BRIGIDE	Téléphone :	Numéro de lot
---	--	-------------	---------------

Longitude : Deg. Min. Sec. Dec. 72 50 365	Latitude : Deg. Min. Sec. Dec. 45 18 654	No de la carte 1/50 000	Nad 83
---	--	-------------------------	--------

No de licence RBQ : 5645 - 3350 - 01	Volume journalier maximum projeté : 300 (gallons imp.)
Utilisation Domestique (eau potable)	Méthode utilisée Percussion (câble)
	Date du forage 2012-08-05

Forage	Cimentation : non
Profondeur (pi) 1) 103.0 2) 103 (Profondeur totale)	Diamètre (po) 6.0 Type de matériau : Longueur cimentée : Pourcentage de bentonite :

Tubage			
Longueur 30.0 (pi)	Diamètre 6.0 (po)	Excède le sol 24.0 (po)	Type de tubage Acier

Crépine : non			
Longueur	Diamètre	Ouverture	Type de crépine

Tubage de soutènement ou d'appoint : non		
Longueur	Diamètre	Type de cuvelage de soutènement :

Épaisseur (pi)	Matériaux recoupés		Avec / Passant à	Remarque (facultative)
1-	0.0 à	30.0 Sable		
2-	30.0 à	103.0 Roc		
3-	à			
4-	à			
5-	à			
6-	à			
7-	à			
8-	à			
9-	à			

ESSAI DE DÉBIT

Niveau de l'eau: Estimé	Statique : 20.0 (pi)	Dynamique : 100.0 (pi)	Date de l'essai: 2012-08-08
Durée : 2.0 (heures)	Débit(Estimé) : 540.0 (gallons imp./heure)	Méthode : Tube à clapet (bailler)	

CONFORMITÉ DES TRAVAUX

Les travaux réalisés par André Lacasse sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévues selon le cas aux articles 9 à 13 et 15 alinéa 1^{er} du Règlement sur le captage des eaux souterraines.

Signature (représentant dûment autorisé) André Lacasse Fonction Propriétaire Date 11/2012

DEMANDE DE PERMIS
ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ et/ou POSE D'ÉGOUT PLUVIAL

Accès à la propriété ()
Égout pluvial (✓)

Numéro de permis: 2010-P-941
Date: 3 mai 2010
Coût: \$0.00

IDENTIFICATION

NOM: Ferme L'Or Blanc inc
ADRESSE: 1040, rang de la Rivière Est
TÉLÉPHONE: 273-4869
EMPLACEMENT DES TRAVAUX: face au 1040 rang de la Rivière Est

NATURE DES TRAVAUX

Construction (✓)
Modification ()

EXÉCUTÉS PAR

Propriétaire (✓)
Municipalité ()

TYPE D'ENTRÉE

Privée (6m) ()
Agricole, commerciale ()
Industrielle (6 à 20m) ()

DIMENSIONS DU TUYAU

Diamètre 450mm (18")
Longueur 45m (147')

PENTE (bout du pont)

Transversale (%) 1
Longitudinale (%) 1.5

FOSSÉ

Longueur fermée (m) 42m (138')

TYPE DE TUYAU

Béton ()
Plastique PVC ()
Plastique drain PVC (✓)

PROTECTION

Gazon ()
Perré (✓)

RECOUVREMENT

Matériaux granulaires (✓)
calibre 100mm à 200mm nette
Paille ou toile géotextile (✓)

PUISARD

Diamètre 450mm (18")
Grille pare-feuilles oui

LOCALISATION DU PUISARD

dans 1 des 2 îlots de gazon

LOCALISATION DE L'ACCÈS (ponceau)

NIVEAU FINAL

Ponceau d'entrée
Égout pluvial 30cm (1') plus bas que le niveau de la route

CONDITIONS À RESPECTER

- > L'accès à la propriété et/ou l'égout pluvial devra être conforme à toutes les normes municipales.
- > Le propriétaire assume le paiement des frais encourus pour construire l'accès à sa propriété et/ou l'égout pluvial, tels que :
 - confection des radiers pour supporter les tuyaux ;
 - achat et pose des tuyaux ;
 - remblayage des tuyaux ;
 - construction de la voie carrossable ;
 - aménagement de la surface et des talus ;
- > L'entretien de l'accès et/ou l'égout pluvial ainsi que les coûts qui y sont reliés demeurent sous la responsabilité du propriétaire.
- > DÉLAI DE RÉALISATION : 3 MOIS.

Je, soussigné(e), FRANCINE CHARPENTIER, accepte les conditions mentionnées ci-dessus et m'engage à les respecter.

Francine Charpentier
Signature du propriétaire

Marc Doyon
Signature de l'inspecteur municipal

Date: 5 mai 2010

Date: 3 mai 2010

Les distances indiquées sont en mètres

Filtre à sable classique
7.2 X 10.9

Fosse septique
4.8m³

Conduite vers le point de rejet à la rivière

Point de rejet à la rivière

140 m

2

6

2

0,7

Résidence

Garage

Limite de propriété

47,1

50,7

Côté nord du FASC aligné sur le mur sud de la résidence

Puits projeté

1

Rang de la Rivière Est

Préparé par:

Pierre S. Turcotte, ing

13 décembre 2009



Annexe A

Plan de localisation
Traitement des eaux usées

Ferme L'Or Blanc
1042 rang de la Rivière Est
Ste-Brigide-D'Iberville, QC

1572 Joel Dubé 54'

Lieu de forage		NUMÉRO D'IDENTIFICATION 2010 325 01	
Propriétaire du terrain : <u>François Laroche</u>		Numéro de permis de la municipalité : <u>PU 931</u>	
Adresse du lieu de forage : <u>1040 Riverside</u>		Identification de l'entreprise BENOIT POIRIER PUITS ARTÉSIENS	
Municipalité : <u>St-Basile</u>			
Code postal : <u>J0S 1R0</u> Téléphone : () -			
Numéro de Lot : <u>264</u>			
Longitude : _____ Latitude : _____			
UTM Zone : _____ N° de la carte 1/50 000 : _____			
X : <u>73° 03' 32" W</u> Y : <u>45° 21' 29" N</u>		NAD 27 <input type="checkbox"/> (1) NAD 83 <input type="checkbox"/> (2)	
Unités de mesure : <input checked="" type="checkbox"/> Système international (métrique) <input type="checkbox"/> Ancien système canadien (pieds)			
Utilisation : <input checked="" type="checkbox"/> Domestique (O) <input type="checkbox"/> Agriculture (I) <input type="checkbox"/> Commerce (H) <input type="checkbox"/> Géothermie (N) <input type="checkbox"/> Industrie (M) Autre : ()			
Volume journalier maximum projeté : _____ (mètres cubes ou gallons imp.)			

Puits ou forage

N° de licence RBQ : 2449-3348-90 Date du forage : 10 | 01 | 16
Année Mois Jour

Méthode de forage
Rotation Percussion (câble) Diamant Tarière Excavation Enfouissement de pointe filtrante Autre : _____
(X) (C) (Y) (B) (D) (O) ()

Description du forage **Approfondissement** Oui Non

1) Profondeur : _____ (m ou pi) 1) Diamètre : _____ (cm ou po)
2) Profondeur : _____ (m ou pi) 2) Diamètre : _____ (cm ou po)

Espace annulaire cimenté : Oui Non Si oui, longueur cimentée : _____ (m ou pi)

Type de matériau utilisé : Ciment-bentonite Bentonite Autre : _____ Pourcentage de bentonite : _____ %
(A) (D) ()

Description du puits

Longueur du tubage : 5.6 (m ou pi) Diamètre du tubage : 2.6 (cm ou po)
Excède le sol : 2.4 (cm ou po)

Type de tubage : Acier PVC Plastique (eau potable) Béton Autre : _____
(S) (Y) (A) (C) ()

Crépine

Longueur : _____ (m ou pi) Diamètre : _____ (cm ou po) Ouverture : _____ (mm ou po)

Type de crépine : Acier (style Johnson) Tubage perforé ou entaillé Pointe filtrante Autre : _____
(C) (P) (T) ()

Tubage de soutènement ou d'appoint : Oui Non

Longueur : _____ (m ou pi) Diamètre : _____ (cm ou po)

Type de tubage : PVC Plastique (eau potable) Acier Autre : _____
(Y) (A) (S) ()

Matériaux recoupés

Épaisseur (m ou pi)	(3100) Argile	(3200) Silt	(3300) Sable	(3400) Gravier	(3050) Till
<u>0.16</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>1.6 1/2</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>4.36</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épaisseur (m ou pi)	(1120) Calcaire	(1110) Shale	(1130) Grès	(1210) Granite/gneiss	(1000) Roc
<u>1/2 à 3/6</u>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>3.6 à 5.9</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Essai de débit

Niveau de l'eau

Statique : 1.6 (m ou pi) Mesuré (M) Estimé (E) Dynamique : 2.3 (m ou pi)

Date : 10 | 01 | 22 Année Mois Jour Durée : 48 Heure(s) Débit : 250 (m³/h ou gal. imp./h) Mesuré (M) Estimé (E)

Méthode : Air Tube à clapet Pompe Autre : _____
(A) (B) (D) (Z)

Conformité des travaux
Les travaux réalisés par _____ sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévus selon le cas aux articles 9 à 13 et 15 alinéa 1^{er} du Règlement sur le captage des eaux souterraines.

Signature (Représentant dûment autorisé) : Benoit Poirier Fonction : _____ Date : 25/01/2010

Frelighsburg, le 21 décembre 2009

M. Marc Drouin, Inspecteur municipal
Municipalité de Sainte-Brigide d'Iberville
480, rue Hôtel de ville
Sainte-Brigide d'Iberville, QC
J0J 1X0

Objet: Ferme L'Or Blanc, 1042, rang De la Rivière Est
Implantation d'un puits

Monsieur Drouin,

À la suite de notre récente conversation téléphonique, je vous fais parvenir le présent document pour donner des précisions supplémentaires sur l'implantation d'un puits pour la nouvelle résidence qui sera construite sur la propriété de la Ferme L'Or Blanc, à l'adresse mentionnée ci-haut.

Il sera situé à 1 m au sud du fossé entre la résidence actuelle et celle à construire de même qu'à environ 28 m de la surface pavée du rang de la Rivière Est.

Cette implantation respectera toute la réglementation en vigueur, plus particulièrement *Le règlement sur le captage des eaux souterraines*, Q-2, r.1.3.

Le puits sera situé à plus de 15 m de la fosse septique (système étanche) et à plus de 30 m du filtre à sable classique (système non étanche), en respect du Règlement Q-2, r.8 pour le traitement d'eaux usées des résidences isolées.

La distance entre le puits et toute parcelle de culture sera de plus de 30 m.

Il n'y aura aucun épandage de déjections animales, de compost de ferme, d'engrais minéraux et de matières résiduelles fertilisantes à moins de 30 m du puits.

De plus, le puits sera à plus de 30 m d'une installation d'élevage d'animaux ou d'un ouvrage de stockage de déjections animales. Dans le cas de l'aménagement d'un enclos d'hivernage de bovins de boucherie, la distance prévue est portée à 75 m.

Finalement, le stockage à même le sol de déjections animales, de compost de ferme ou de matières résiduelles fertilisantes dans un champ cultivé sera interdit à moins de 300 m du puits.

Les propriétaires de la Ferme L'Or Blanc sont informés de ces restrictions pour les ouvrages de captage d'eau souterraine à des fins de consommation humaine, les ont respectées dans le passé et s'engagent à continuer de les respecter pour ce nouveau puits.

En conclusion, rien ne contrevient à l'implantation d'un puits à l'endroit projeté par les propriétaires, au nord-est de leur nouvelle résidence.

J'espère que le tout est à votre entière satisfaction et vous permettra d'émettre un permis à la Ferme L'Or Blanc pour le perçage du puits projeté.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout éclaircissement ou information supplémentaire.

Meilleures salutations,



Pierre S. Turcotte, ing.
218, chemin Pinnacle
Frelighsburg, QC
J0J 1C0

OIQ #22453

Tél.:(450) 538-0330

Courriel: fossesetc@gmail.com

cc: M. Robert Daigneault
Mme Francine Charpentier

Ste-Buzi-de-d'Arville

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

NOM : *Ferme L'Or Blanc inc.* PRÉNOM : *Ste-Buzi-de-d'Arville*
 ADRESSE : *1042 rang de la Rivière Est* VILLE : *Ste-Buzi-de-d'Arville*
 Code postal : *J6T 1X0* Téléphone rés. : () *293-4869* bur. : ()

DEMANDE

NO. : *931*

2 OBJET DE LA DEMANDE

<p>PERMIS DE CONSTRUCTION ()</p> <p>() ADDITION () TRANSFORMATION () AGRANDISSEMENT () NOUVELLE CONSTRUCTION</p>	<p>CERTIFICAT D'AUTORISATION ()</p> <p>() RÉNOVATION-RÉPARATION () DÉMOLITION () PLANTATION « arbres, haies » () ABATTAGE D'ARBRE () DÉBLAI () REMBLAI () DÉPLACEMENT () MURET () PISCINE () QUAI () ENSEIGNE () AUTRE : précisez <i>puits de captage</i></p>	<p>USAGE</p> <p>PRINCIPALE () () Résidentiel () Commercial () Industriel () Agricole () Institutionnel</p> <p>ACCESSOIRE () () Garage détaché () Cabanon () Serre () Bât. agr. () Autres :</p>
---	--	---

3 LOCALISATION DES TRAVAUX OU DE L'OCCUPATION

MATRICULE : *4023-22-6045* NO. LOT : *264* TERRAIN CADASTRÉ : oui () non ()
 SUPERFICIE : *326.94sq* ADRESSE : voir 1 () ou : *1040 rang de la Rivière Est*

4 INFORMATION «ZONAGE»

<p>ZONE AGRICOLE (LPTAA) : OUI () NON () DOCUMENT JOINT : OUI () NON () AUTORISATION () DÉCLARATION ()</p>	<p>ZONE DE CONTRAINTÉ : OUI () NON () () Zone inondable () Zone d'érosion () Autres : <i>sur le captage des eaux souterraines</i></p>
--	--

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ZONE NO. : *A-F* NBRES D'ÉTAGE PERMIS : *—* MARGES MINIMALES : avant : *—* arrière : *—*
 MARGES LATÉRALES (min.) : gauche : *—* droite : *—* sommets des marges latérales : *—* dimensions : () pieds ou () mètres
 INFORMATIONS ADDITIONNELLES : *P.B. Voir plan (annexe A) préparé par l'ingénieur Turcotte et les associés*

5 CARACTÉRISTIQUES

DESCRIPTIONS GÉNÉRALES DES OUVRAGES

Construction d'un puits de captage d'eau potable pour la consommation humaine pour moins de 20 personnes et moins de 75m³/par jour. En suant, le rendement sera de 400 gallons/heure. A plus de 15 mètres de toutes poses septiques et plus de 30 mètres de tout allègements épura-toires. Le puits sera localisé à plus de 30 mètres d'une parcelle en culture, d'un établissement d'élevage et d'un lieu de dépôtage de projections animales. Le diamètre du puits sera de 6".
P.B. le propriétaire devra fournir à la municipalité de Ste-Buzi-de-d'Arville le rapport final du fucetier après les travaux (30 jours).

6 EXÉCUTION DES TRAVAUX

ENTREPRENEUR : *Tracy Veinier (RBO 2449-3348-90)*
 DATE PRÉVUE DÉBUT DES TRAVAUX : *20/12/2009*
 DATE PRÉVUE FIN DES TRAVAUX : *06/01/2010*
 VALEUR ESTIMÉE : *—*

7 DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, *Robert Daigneault* déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois si rapportant.
 Et j'ai signé à *Ste-Buzi-de-d'Arville* ce *22 Dec 2009*
Robert Daigneault
 (signature du requérant)

8 CONCLUSIONS (réservé à la municipalité)

PERMIS OU CERTIFICAT : () APPROUVÉ () REFUSÉ, MOTIFS : *conforme à la réglementation municipale # 2006-358, etc*
 DATE D'ÉMISSION OU DE REFUS : *22, 12, 2009* fonctionnaire désigné : *Marc Tremblay*
 DOCUMENT ANNEXÉ : () OUI () NON COÛT DU PERMIS OU CERTIFICAT : *\$10.00* REÇU NO. : *2009-PU-931*

Municipalité de Saint-Césaire

Louise Simard

De: Service du Greffe <service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Envoyé: 5 octobre 2023 14:14
À: Louise Simard
Cc: Isabelle Francois
Objet: RE: Avis de prolongation et Réponse partielle à votre Demande accès information - projet éolien Monnoir -
Pièces jointes: Grilles zones 511 à 515.pdf; Grilles zones 516 à 520.pdf; 2023_Liste des terrains contaminés.pdf
Importance: Haute

Madame Simard,

Nous répondons partiellement à votre demande d'accès à l'information comme suit:

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages **voir en attaché**;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages **voir en attaché**;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité **voir tableau issu du service de l'urbanisme ci-dessous**;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité **voir tableau issu du service de l'urbanisme ci-dessous**;

Lot	Propriétaire	Adresses	1	2	3	4 Vérifications aux archives effectuées le 2 octobre 2023	7 Vérifications aux archives effectuées le 2 octobre 2023
1 593 393	Ferme Bernhard & fils inc	-	514	514; 515	Agricole : Horticulture ornementale	Aucun historique de contamination connu et/ou documenté pour ces immeubles ne figure aux archives des propriétés visées, ni à nos bases de données informatiques..	Aucun dossier environnemental rencontrant les critères de la demanderesse ne figure aux archives des propriétés visées.
1 593 700	Les entreprises E.M.B. S.E.N.C.	204, HRS	516	516; 515	Activités agricoles		
1 593 704	Marcelle Côté	211, HRS	516	516; 515	Agricole : Volailles et production d'œufs.		
1 593 473	La Ferme DUBESS	182, HRS	516	516; 515; 519	Agricole : Bovins laitiers		
1 593 709	HOKA INC.	135, HRS	519	519; 516	Agricole : Bovins laitiers		
1 593 766	Ferme Rosario Massé INC.	-	519	516	Activités agricoles		
1 593 767	Jean-Pierre Vien	122, Rosalie	519	519; 516	Agricole : Bovins laitiers		
1 593 769	Ferme Clément et Simone	128, Rosalie	519	519; 516	Activités agricoles		

	Bouthillier et fils S.E.N.C.					
3 912 589	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.	128, Rosalie	519	519; 516	Activités agricoles	

5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité **voir en attaché**;
6. Le rôle d'évaluation foncière **Consultez le site web de la Ville à <https://www.villesaintcesaire.com/> et suivez ce lien <https://www.villesaintcesaire.com/ma-ville/evaluation-fonciere/> ;**
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents **voir tableau ci-haut issu du service de l'urbanisme**;

Nous désirons nous prévaloir d'un délai additionnel de 10 jours conformément à *Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) afin de répondre adéquatement aux autres points à votre demande (points 7 à 12).

Soyez assurée que nous traitons votre demande dans les meilleurs délais possibles.

Souhaitant le tout convenir, acceptez M^{me} Simard, l'expression de nos meilleures salutations.

Merci d'accuser la réception de cette transmission à même ce courriel.

Pour la responsable de l'accès à l'information, M^e Isabelle François, directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire,

Élise Guertin
Greffière adjointe



Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0

450 469-3108 poste 232
service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca

www.villesaintcesaire.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ Note : Ce message est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce message.

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 13 septembre 2023 13:32
À : Stéphanie Gagnon <info@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour,

Nous avons été mandatés pour faire une évaluation environnementale de site pour le projet éolien de Monnoir, en Montérégie. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande :

Lot	Propriétaire
1 593 393	Ferme Bernhard & fils inc
1 593 700	Les entreprises E.M.B. S.E.N.C.
1 593 704	Marcelle Côté
1 593 473	La Ferme DUBESS
1 593 709	HOKA INC.
1 593 766	Ferme Rosario Massé INC.
1 593 767	Jean-Pierre Vien
1 593 769	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.
3 912 589	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Saint-Césaire. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité;
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité;
6. Le rôle d'évaluation foncière;
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents;
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ?
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ?
 - c. Récupération des déchets domestiques;
 - d. Recyclage;
 - e. Égout pluvial?
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant;
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site;
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants;
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

Louise Simard

De: Service du Greffe <service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Envoyé: 26 octobre 2023 10:28
À: Louise Simard
Cc: Isabelle Francois
Objet: TR: Finalité des réponses à votre Demande accès information - projet éolien Monnoir -

Importance: Haute

Bonjour Madame Simard,

Nous vous transmettons la finalité des réponses à votre demande d'accès à l'information concernant le projet éolien Monnoir comme suit (voir réponse en rouge) :

Pour l'ensemble des adresses voici les infos. :

8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ? **Pour l'ensemble des adresses que nous avons, les propriétés ne sont pas desservies. Le réseau d'aqueduc se termine un peu avant le 177, rang du Haut-de-la-Rivière Sud.**
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ? **Aucun réseau d'eaux usées.**
 - c. Récupération des déchets domestiques; **Voir la MRC de Rouville.**
 - d. Recyclage; **Voir la MRC de Rouville.**
 - e. Égout pluvial? **Aucun.**
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant; **Les puits municipaux sont à plus de 1 km.**
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site; **Les résidences près des lots mentionnés ne sont pas raccordées au réseau d'aqueduc de la Ville, ils sont donc sur des puits privés dont nous n'avons pas la localisation.**
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants; **Aucun document.**
12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant; **Aucun document.**

Merci d'accuser la réception de cette transmission.

Souhaitant le tout convenir, veuillez accepter, Madame Simard, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour la responsable de l'accès à l'information, M^e Isabelle François, directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire,

Élise Guertin
Greffière adjointe



Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0

450 469-3108 poste 232
service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca

www.villesaintcesaire.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ Note : Ce message est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce message.

De : Service du Greffe

Envoyé : 5 octobre 2023 14:14

À : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>

Cc : Isabelle Francois

Objet : RE: Avis de prolongation et Réponse partielle à votre Demande accès information - projet éolien Monnoir -

Importance : Haute

Madame Simard,

Nous répondons partiellement à votre demande d'accès à l'information comme suit:

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages **voir en attaché**;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages **voir en attaché**;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité **voir tableau issu du service de l'urbanisme ci-dessous**;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité **voir tableau issu du service de l'urbanisme ci-dessous**;

Lot	Propriétaire	Adresses	1	2	3	4 Vérifications aux archives effectuées le 2 octobre 2023	7 Vérifications aux archives effectuées le 2 octobre 2023
1 593 393	Ferme Bernhard & fils inc	-	514	514; 515	Agricole : Horticulture ornementale	Aucun historique de contamination connu et/ou documenté pour ces immeubles ne figure aux archives des propriétés visées, ni à nos bases de données informatiques..	Aucun dossier environnemental rencontrant les critères de la demanderesse ne figure aux archives des propriétés visées.
1 593 700	Les entreprises E.M.B. S.E.N.C.	204, HRS	516	516; 515	Activités agricoles		
1 593 704	Marcelle Côté	211, HRS	516	516; 515	Agricole : Volailles et production d'œufs.		
1 593 473	La Ferme DUBESS	182, HRS	516	516; 515; 519	Agricole : Bovins laitiers		

1 593 709	HOKA INC.	135, HRS	519	519; 516	Agricole : Bovins laitiers
1 593 766	Ferme Rosario Massé INC.	-	519	516	Activités agricoles
1 593 767	Jean-Pierre Vien	122, Rosalie	519	519; 516	Agricole : Bovins laitiers
1 593 769	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.	128, Rosalie	519	519; 516	Activités agricoles
3 912 589	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.	128, Rosalie	519	519; 516	Activités agricoles

5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité **voir en attaché**;
6. Le rôle d'évaluation foncière **Consultez le site web de la Ville à <https://www.villesaintcesaire.com/> et suivez ce lien <https://www.villesaintcesaire.com/ma-ville/evaluation-fonciere/> ;**
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents **voir tableau ci-haut issu du service de l'urbanisme**;

Nous désirons nous prévaloir d'un délai additionnel de 10 jours conformément à *Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) afin de répondre adéquatement aux autres points à votre demande (points 7 à 12).

Soyez assurée que nous traitons votre demande dans les meilleurs délais possibles.

Souhaitant le tout convenir, acceptez M^{me} Simard, l'expression de nos meilleures salutations.

Merci d'accuser la réception de cette transmission à même ce courriel.

Pour la responsable de l'accès à l'information, M^e Isabelle François, directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire,

Élise Guertin
Greffière adjointe



Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0

450 469-3108 poste 232
service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca

www.villesaintcesaire.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ Note : Ce message est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce message.

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 13 septembre 2023 13:32
À : Stéphanie Gagnon <info@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : Demande accès information - projet éolien Monnoir

Bonjour,

Nous avons été mandatés pour faire une évaluation environnementale de site pour le projet éolien de Monnoir, en Montérégie. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande :

Lot	Propriétaire
1 593 393	Ferme Bernhard & fils inc
1 593 700	Les entreprises E.M.B. S.E.N.C.
1 593 704	Marcelle Côté
1 593 473	La Ferme DUBESS
1 593 709	HOKA INC.
1 593 766	Ferme Rosario Massé INC.
1 593 767	Jean-Pierre Vien
1 593 769	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.
3 912 589	Ferme Clément et Simone Bouthillier et fils S.E.N.C.

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Saint-Césaire. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité;
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité;
6. Le rôle d'évaluation foncière;
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents;
8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :
 - a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ?
 - b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ?
 - c. Récupération des déchets domestiques;
 - d. Recyclage;
 - e. Égout pluvial?
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant;
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site;

11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants;

12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

De : [Service du Greffe](#)
 À : [Louise Simard](#); [Fariel Benameur](#)
 Cc : [Isabelle Francois](#)
 Objet : RE: 230222 - Réponse Demande accès information - projet éolien Monnoir - 2 lots
 Date : 22 février 2024 10:27:05
 Pièces jointes : [2024_Liste_des_terrains_contaminés.pdf](#)
[Grilles zones 511 à 515.pdf](#)
[Grilles zones 516 à 520.pdf](#)
 Importance : Haute

Bonjour,

Voici, en réponse à votre demande d'accès à l'information cité en objet (en rouge) :

Souhaitant le tout convenir, veuillez accepter nos meilleures salutations.

Pour la responsable de l'accès à l'information, M^e Isabelle François, directrice générale et greffière de la Ville de Saint-Césaire.

	Lot 1 593 708 (Ferme Dubess)	Lot 1 593 768 (9029-0214 Québec inc.)
1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages	Voir les grilles de zones (515, 516 et 519) ci-jointes	Voir les grilles de zones (515, 516 et 519) ci-jointes
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages	Voir les grilles de zones (515, 516 et 519) ci-jointes	Voir les grilles de zones (515, 516 et 519) ci-jointes
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité	Agricole/Résidentielle	Agricole/Résidentielle
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité	Aucun document consigné aux archives ne répond à ce critère.	Aucun document consigné aux archives ne répond à ce critère.
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité	Voir la liste des terrains contaminés ci-jointe	Voir la liste des terrains contaminés ci-jointe
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents	Aucun document consigné aux archives ne répond à ce critère.	Aucun document consigné aux archives ne répond à ce critère.
11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants	Question nécessitant des précisions	Question nécessitant des précisions

6. Le rôle d'évaluation foncière: **Veuillez suivre ce lien pour le site de la Ville de Saint-Césaire**
<https://www.villesaintcesaire.com/ma-ville/evaluation-fonciere/>

8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :

- a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ? **Non**
- b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ? **Non**
- c. Récupération des déchets domestiques; **Oui, via la MRC de Rouville**
- d. Recyclage; **Oui, via la MRC de Rouville**
- e. Égout pluvial? **Non**
9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant;
Les résidents du rang Rosalie possèdent des puits privés, nous n'avons pas de plan de ces emplacements.
10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site; **Les résidents du rang Rosalie possèdent des puits privés, nous n'avons pas de plan de ces emplacements.**
11. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;
Veuillez suivre ce lien sur le site de la MRC de Rouville : https://mrcrouville.qc.ca/wp-content/uploads/2019/06/SCR-revise-modifie-pour-modifications-Marieville-Ste-Angele_Mars-2023_VF.pdf

Élise Guertin
Greffière adjointe



Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0
450 469-3108 poste 232
service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca

www.villesaintcesaire.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ Note : Ce message est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce message.

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Envoyé : 13 février 2024 15:11
À : Service du Greffe <service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : RE: 230213 - Accusé de réception de votre Demande accès information - projet éolien Monnoir - 2 lots

Bien reçu, merci!

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

-

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

De : Service du Greffe <service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca>
Envoyé : 13 février 2024 15:10
À : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>
Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>
Objet : RE: 230213 - Accusé de réception de votre Demande accès information - projet éolien Monnoir - 2 lots

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande d'accès à l'information concernant le sujet mentionné en objet et décrit dans votre courriel plus bas : projet éolien Monnoir.

Conformément à *Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection de renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1), nous vous transmettrons les informations pertinentes à l'intérieur des délais prescrits, **soit le 1^{er} mars 2024**. Soyez assurée que nous traitons votre demande dans les meilleurs délais possibles.

Nous devons aussi vous informer qu'une personne qui fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable (Section III, chapitre IV, article 135). Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande.

Espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'accepter l'expression de nos meilleures salutations.

Merci de bien vouloir accuser la réception à même ce courriel.

Pour la responsable de l'accès à l'information, M^e Isabelle François, directrice générale et greffière de la Ville de Saint Césaire,

Élise Guertin
Greffière adjointe



Ville de Saint-Césaire
1111, avenue Saint-Paul
Saint-Césaire, Québec J0L 1T0

450 469-3108 poste 232
service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca

www.villesaintcesaire.com

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ Note : Ce message est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Si vous avez reçu ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce message.

De : Louise Simard <lsimard@activaenviro.ca>

Envoyé : 9 février 2024 14:10

À : Service du Greffe <service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca>; Mélanie Viens <info@ville.saint-cesaire.qc.ca>

Cc : Fariel Benameur <fbenameur@activaenviro.ca>

Objet : Demande accès information - projet éolien Monnoir - 2 lots

Bonjour,

Dans le cadre de l'évaluation environnementale de site du projet éolien de Monnoir, nous avons 2 lots à ajouter à la précédente demande d'accès à l'information. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la liste des lots visés par cette demande :

Lot	Propriétaire
1 593 708	Ferme Dubess
1 593 768	9029-0214 Québec Inc.

Afin de compléter l'évaluation environnementale, nous aimerions si possible obtenir **par courriel** les informations suivantes du service du greffe de la ville de Saint-Césaire. Svp nous aviser si nous devons prévoir des frais pour le traitement de cette demande.

1. Le zonage du site en question ainsi que la grille d'usages;
2. Le zonage des terrains adjacents ainsi que la grille d'usages;
3. L'historique de l'utilisation du terrain et des sites à proximité;
4. L'historique de contamination du terrain ou des sites à proximité, si connu de la municipalité;
5. Liste des terrains contaminés dans le territoire de la municipalité;
6. Le rôle d'évaluation foncière;
7. Tout dossier environnemental que la municipalité a en sa possession ayant un lien avec le site à l'étude (plaintes, avis d'infraction, sinistre, déversement accidentel de produits pétroliers, etc.) et des terrains adjacents;

8. Services municipaux / gouvernementaux pour le site à l'étude :

- a. Aqueduc; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'aqueduc ?
- b. Égouts; si oui, le site est-il effectivement connecté au réseau d'égout ?
- c. Récupération des déchets domestiques;
- d. Recyclage;
- e. Égout pluvial?

9. Présence d'un puits d'eau potable municipal à moins de 1 km du site, et sa localisation exacte, le cas échéant;

10. Présence de puits d'eau potable privés à moins de 500 m du site;

11. Permis émis pour le site à l'étude représentant un risque environnemental, et une copie des permis émis, si échéants;

12. Plans d'assurances incendie couvrant le secteur du site à l'étude, et une copie de ces plans, le cas échéant;

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.

Meilleures salutations,

Louise Simard, chimiste, M. Env.

Chargée de projet

Activa Environnement

Tél. 418 392-5088 #20 | Ligne directe 418 392-8099 | Téléc. 418 725-7995

lsimard@activaenviro.ca | www.activaenviro.ca



New Richmond 418 392-5088 | Montréal 514 588-7661 | Québec 418 254-9822 | Rimouski 418 723-1388

Avis de confidentialité : Le contenu de ce message est strictement confidentiel et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du destinataire. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser par courriel dans les plus brefs délais.

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 6 décembre 2023, 11h29. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



6 décembre 2023
11h29

Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIERE NORD

Ville : VILLE DE SAINT-CESAIRE

Matricule : 4424-04-2631-0-000-0000

Cadastre principal : 4586498

Propriétaires principaux : FERME BERNHARD & FILS INC.

Adresse postale : 861 RANG DE LA RIVIERE OUEST SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE, QC, J0J 1X0

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale	Nbre logements	Nbre commerces	Total
589,74 m	0,00 m	693 454,300 m2	693 454,300 m2	693 454,300 m2	0	0	0

Nombre d'unités

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non		8135					Oui

Cadastres

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
4586498			
1593393			
1593999			
3269979			
4067316			

Évaluation

[Retour au menu](#)

Rôle triennal : 2022 - 2024

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	2 571 900 \$	0 \$	2 571 900 \$	2 571 900,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	2 571 900 \$	0 \$	2 571 900 \$				
				Mutation			
				3 137 718,00 \$	2023/01/01	1,2200	

Rôle triennal : 2019 - 2021

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	2 035 200 \$	0 \$	2 035 200 \$	2 035 200,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	2 035 200 \$	0 \$	2 035 200 \$				
				Mutation			
				2 136 960,00 \$	2021/01/01	1,0500	

Étalement dans le rôle : 2022 - 2024

Saint-Césaire n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2023

[Retour au menu](#)

Total taxes foncières annuelles :	2 517,15 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	2 517,15 \$

Taxes foncières annuelles en 2023

[Retour au menu](#)

Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2023	FONCIERE GENERALE - AGRICOLE	Veae tx	100,000 %	G	2 335 919,00	0,006036	14 099,61 \$
	FONCIERE AGRICOLE - SERV.DETTE	Vimm tx	100,000 %	G	2 571 900,00	0,000651	1 674,31 \$
	CREDIT MAPAQ		LOI 21	G			-13 256,77 \$
Total taxes foncières annuelles :							2 517,15 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2023

[Retour au menu](#)

Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

Autres taxes en 2023

[Retour au menu](#)

Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 6 décembre 2023, 11h31. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



6 décembre 2023

11h31

Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : 182, RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIERE SUD

Ville : VILLE DE SAINT-CESAIRE

Matricule : 4527-04-0473-9-000-0000

Cadastre principal : 1593708

Propriétaires principaux : BESSETTE, GILLES

DUBUC, NICOLE

Adresse postale : 182 RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIERE SUD SAINT-CESAIRE, QC, J0L 1T0

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale
365,89 m	0,00 m	511 583,200 m2	506 583,200 m2	506 583,200 m2

Nombre d'unités

Nbre logements	Nbre commerces	Total
1	0	1

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non	1974	8122					Oui

Cadastrés

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
1593708			
1593473			
1594062			
1594063			

**Rôle triennal : 2022 - 2024**

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	2 304 300 \$	265 300 \$	2 569 600 \$	2 569 600,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	2 304 300 \$	265 300 \$	2 569 600 \$				
				Mutation			
				3 134 912,00 \$	2023/01/01	1,2200	

Rôle triennal : 2019 - 2021

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	1 807 800 \$	225 200 \$	2 033 000 \$	2 033 000,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	1 807 800 \$	225 200 \$	2 033 000 \$				
				Mutation			
				2 134 650,00 \$	2021/01/01	1,0500	

Étalement dans le rôle : 2022 - 2024

Saint-Césaire n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2023

Total taxes foncières annuelles :	4 279,09 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	4 279,09 \$

Taxes foncières annuelles en 2023

[Retour au menu](#)


Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2023	FONCIERE GENERALE - AGRICOLE	Veae tx	100,000 %	G	2 136 292,00	0,006036	12 894,66 \$
	FONCIERE AGRICOLE - SERV.DETTE	Vimm tx	91,633 %	G	2 569 600,00	0,000651	1 532,84 \$
	CREDIT MAPAQ		LOI 21	G			-12 127,70 \$
	FONCIERE GENERALE (RESIDUELLE)	Vimm tx	100,000 %	G	215 000,00	0,006877	1 478,56 \$
	FONCIERE - SERVICE DE LA DETTE	Vimm tx	8,367 %	G	2 569 600,00	0,000651	139,97 \$
	ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	113,820000	113,82 \$
	COLLECTE SELECTIVE	Log.rés.	2023-305	R	1,00	67,760000	67,76 \$
	VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Tarif.log.	2023-305	R	1,00	97,500000	97,50 \$
	COLLECTE MATIERES ORGANIQUES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	81,680000	81,68 \$

Nombre de versements : 4

Échéance : 2023/03/01 **Montant** : 1 069,78 \$

Échéance : 2023/05/01 **Montant** : 1 069,78 \$

Échéance : 2023/06/30 **Montant** : 1 069,78 \$

Échéance : 2023/09/28 **Montant** : 1 069,75 \$

Total taxes foncières annuelles : 4 279,09 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2023

[Retour au menu](#)


Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

Autres taxes en 2023

[Retour au menu](#)


Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 6 décembre 2023, 11h31. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



6 décembre 2023
11h31

Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : 204, RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIERE SUD

Ville : VILLE DE SAINT-CESAIRE

Matricule : 4525-65-5743-5-000-0000

Cadastre principal : 1593700

Propriétaires principaux : LES ENTREPRISES E.M.B. S.E.N.C.

Adresse postale : 119, RANG CASIMIR ANGE-GARDIEN (QUEBEC), JOE 1EO

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale
279,13 m	0,00 m	462 451,200 m ²	457 451,200 m ²	457 451,200 m ²

Nombre d'unités

Nbre logements	Nbre commerces	Total
1	0	1

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non	1969	8199					Oui

Cadastres

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
1593700			
1593991			

**Rôle triennal : 2022 - 2024**

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	1 796 000 \$	140 800 \$	1 936 800 \$	1 936 800,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	1 796 000 \$	140 800 \$	1 936 800 \$				
				Mutation			
				2 362 896,00 \$	2023/01/01	1,2200	

Rôle triennal : 2019 - 2021

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	1 418 700 \$	135 800 \$	1 554 500 \$	1 554 500,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	1 418 700 \$	135 800 \$	1 554 500 \$				
				Mutation			
				1 632 225,00 \$	2021/01/01	1,0500	

Étalement dans le rôle : 2022 - 2024

Saint-Césaire n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2023

Total taxes foncières annuelles :	3 438,97 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	3 438,97 \$

Taxes foncières annuelles en 2023

[Retour au menu](#)


Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2023	FONCIERE GENERALE - AGRICOLE	Veae tx	100,000 %	G	1 588 742,00	0,006036	9 589,65 \$
	FONCIERE AGRICOLE - SERV.DETTE	Vimm tx	90,603 %	G	1 936 800,00	0,000651	1 142,38 \$
	CREDIT MAPAQ		LOI 21	G			-9 023,91 \$
	FONCIERE GENERALE (RESIDUELLE)	Vimm tx	100,000 %	G	182 000,00	0,006877	1 251,61 \$
	FONCIERE - SERVICE DE LA DETTE	Vimm tx	9,397 %	G	1 936 800,00	0,000651	118,48 \$
	ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	113,820000	113,82 \$
	COLLECTE SELECTIVE	Log.rés.	2023-305	R	1,00	67,760000	67,76 \$
	VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Tarif.log.	2023-305	R	1,00	97,500000	97,50 \$
	COLLECTE MATIERES ORGANIQUES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	81,680000	81,68 \$

Nombre de versements : 4

Échéance : 2023/03/01 Montant : 859,75 \$

Échéance : 2023/05/01 Montant : 859,75 \$

Échéance : 2023/06/30 Montant : 859,75 \$

Échéance : 2023/09/28 Montant : 859,72 \$

Total taxes foncières annuelles : 3 438,97 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2023

[Retour au menu](#)


Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

Autres taxes en 2023

[Retour au menu](#)


Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

null



6 null 2023

11h32

Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : RANG ROSALIE

Ville : VILLE DE SAINT-CESAIRE

Matricule : 4627-19-7366-4-000-0000

Cadastre principal : 1593766

Propriétaires principaux : FERME ROSARIO MASSE INC.

Adresse postale : 2211 AVENUE DE L'UNION SAINT-CESAIRE, QC, J0L 1T0

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale
395,26 m	0,00 m	754 743,900 m ²	754 743,900 m ²	754 743,900 m ²

Nombre d'unités

Nbre logements	Nbre commerces	Total
0	0	0

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non		8199					Oui

Cadastres

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
1593766			

Évaluation

[Retour au menu](#)

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	3 154 400 \$	110 800 \$	3 265 200 \$	3 265 200,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	3 154 400 \$	110 800 \$	3 265 200 \$				
				Mutation			
				3 983 544,00 \$	2023/01/01	1,2200	

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	2 453 200 \$	101 200 \$	2 554 400 \$	2 554 400,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	2 453 200 \$	101 200 \$	2 554 400 \$				
				Mutation			
				2 682 120,00 \$	2021/01/01	1,0500	

[Retour au menu](#)



Total taxes foncières annuelles :	3 191,73 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	3 191,73 \$

[Retour au menu](#)



Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2023	FONCIERE GENERALE - AGRICOLE	Veae tx	100,00 %	G	2 959 553,00	0,006036	17 863,86 \$
	FONCIERE AGRICOLE - SERV.DETTE	Vimm tx	100,00 %	G	3 265 200,00	0,000651	2 125,65 \$
	CREDIT MAPAQ		LOI 21	G			-16 797,78 \$
							Total taxes foncières annuelles : 3 191,73 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

[Retour au menu](#)



Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

[Retour au menu](#)



Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 6 décembre 2023, 11h32. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



6 décembre 2023

11h32

Rôle de taxation



Dossier en cours de traitement au service de taxation.

Une facturation de taxe foncière annuelle, taxe foncière complémentaire, de droits de mutation, un changement de centroïde ou un certificat de modification est actuellement en préparation pour cet immeuble. Veuillez noter que les données présentées sont sujettes à modification sans préavis.

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : 128, RANG ROSALIE

Ville : VILLE DE SAINT-CESAIRE

Matricule : 4627-83-4707-8-000-0000

Cadastre principal : 1593769

Propriétaires principaux : FERME CLEMENT ET SIMONE BOUTHILLIER ET, FILS SENC.

Adresse postale : 424, RANG CASIMIR ANGE-GARDIEN (QUEBEC), JOE 1E0

Dimension du terrain

Façade	Profondeur	Superficie	Superficie en zone agricole	Superficie totale
224,50 m	0,00 m	463 869,700 m ²	458 869,700 m ²	458 869,700 m ²

Nombre d'unités

Nbre logements	Nbre commerces	Total
1	0	1

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non	1962	8199					Oui

Cadastres

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
1593769			
3912589			

**Rôle triennal : 2022 - 2024**

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	2 132 400 \$	167 300 \$	2 299 700 \$	2 299 700,00 \$	2020/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	2 132 400 \$	167 300 \$	2 299 700 \$				
				Mutation			
				2 805 634,00 \$	2023/01/01	1,2200	

Rôle triennal : 2019 - 2021

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	1 673 700 \$	160 700 \$	1 834 400 \$	1 834 400,00 \$	2017/07/01	1,0000	100,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	1 673 700 \$	160 700 \$	1 834 400 \$				
				Mutation			
				1 926 120,00 \$	2021/01/01	1,0500	

Étalement dans le rôle : 2022 - 2024

Saint-Césaire n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2023

Total taxes foncières annuelles :	3 587,59 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	3 587,59 \$

Taxes foncières annuelles en 2023

[Retour au menu](#)


Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2023	FONCIERE GENERALE - AGRICOLE	Veae tx	100,000 %	G	1 946 910,00	0,006036	11 751,55 \$
	FONCIERE AGRICOLE - SERV.DETTE	Vimm tx	93,438 %	G	2 299 700,00	0,000651	1 398,86 \$
	CREDIT MAPAQ		LOI 21	G			-11 059,56 \$
	FONCIERE GENERALE (RESIDUELLE)	Vimm tx	100,000 %	G	150 900,00	0,006877	1 037,74 \$
	FONCIERE - SERVICE DE LA DETTE	Vimm tx	6,562 %	G	2 299 700,00	0,000651	98,24 \$
	ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	113,820000	113,82 \$
	COLLECTE SELECTIVE	Log.rés.	2023-305	R	1,00	67,760000	67,76 \$
	VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Tarif.log.	2023-305	R	1,00	97,500000	97,50 \$
	COLLECTE MATIERES ORGANIQUES	Log.rés.	2023-305	R	1,00	81,680000	81,68 \$

Nombre de versements : 4

Échéance : 2023/03/01 Montant : 896,92 \$

Échéance : 2023/05/01 Montant : 896,92 \$

Échéance : 2023/06/30 Montant : 896,92 \$

Échéance : 2023/09/28 Montant : 896,83 \$

Total taxes foncières annuelles : 3 587,59 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2023

[Retour au menu](#)


Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
----------------------	------	-------------------	-----------	-------	------------------	------	---------

Autres taxes en 2023

[Retour au menu](#)


Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

Ville de Saint-Césaire

grille des usages principaux et des normes

USAGES	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones					
				511	512	513	514	515	
HABITATION		classe A-1 unifamiliale isolée			● [4]		● [4]	●	
		classe A-2 unifamiliale jumelée	art. 14.6						
		classe A-3 unifamiliale en rangée							
		classe A-4 unifamiliale semi-jumelée							
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée							
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelée	art. 14.6						
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangée							
		classe B-4 bifamiliale et trifamiliale en semi-jumelée							
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.)							
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus)							
		classe D - habitation communautaire							
		classe E - résidences personnes âgées	règl. const. art. 5.7						
		classe F - maison mobile							
	COMMERCE		classe A-1 bureaux						
			classe A-2 services						
			classe A-3 alimentation et vente au détail						
			classe A-4 télécommunications						
			classe B-1 spectacles, salles de réunion						
			classe B-2 bars, brasseries						
			classe B-3 commerces érotiques						
			classe B-4 récréation intérieure						
			classe B-5 arcades						
			classe B-6 récréation ext. intensive	art. 17.3			● [6]		
			classe B-7 récréation ext. extensive			● [5]		● [5]	● [5]
			classe B-8 observation nature			● [5]		● [5]	● [5]
			classe B-9 clubs sociaux						
			classe C-1 hébergement						
			classe C-2 gîte touristique			● [9]		● [9]	● [9]
			classe C-3 restauration						
			classe C-4 cantines						
			classe D-1 poste d'essence	art. 19.2					
			classe D-2 station service, lave-autos	art. 19.2, 19.3					
			classe D-3 ateliers d'entretien	art. 19.2, 19.3					
		classe D-4 vente de véhicules	art. 19.2						
		classe D-5 pièces et accessoires							
		classe E-1 construction, terrassement							
		classe E-2 vente en gros, transport							
	classe E-3 para-agricole								
	classe E-4 autres usages commerciaux								
INDUSTRIE		classe A	art. 20.2, 20.3						
		classe B	art. 20.2, 20.3						
		classe C	art. 20.2, 20.3						
		classe D extraction	art. 17.4						
		classe E récupération, recyclage	art. 17.6						
		classe F traitement boues, lisiers	art. 17.6						
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		classe A-1 services gouvernementaux							
		classe A-2 santé, éducation							
		classe A-3 centres d'accueil							
INSTITUTIONNEL		classe A-4 services culturels et communautaires							
		classe A-5 sécurité publique, voirie							
		classe A-6 lieux de culte							
		classe B parcs, équipements récréatifs		● [1]			● [8]		
		classe C équip. publics	art. 7.5.2		●		●		
AGRICOLE		classe D infras. publiques		● [2]	●		●	●	
		classe A agriculture	art. 6.5, 7.4.1, 7.4.2	● [3]	●	● [7]	●	●	
		classe B élevage	art. 21.1, 21.2				●	●	
		classe C activités complémentaires			●		●	●	
		classe D activités agrotouristiques			●		●	●	
	classe E animaux domestiques	art. 21.3							
Notes	Notes particulières: [1] limité à l'usage sentier récréatif et à ses bâtiments accessoires.								

Ville de Saint-Césaire

grille des usages principaux et des normes

Notes	Notes particulières (suite): [2] limité au passage d'infrastructures des services publics. Celles-ci ne doivent en aucun cas briser le lien cyclable ni limiter son usage. [3] limité aux traverses nécessaires au passage des véhicules, des animaux et de la machinerie agricole. Celles-ci ne doivent en aucun cas briser le lien cyclable ni limiter son usage. [4] limité aux résidences de ferme et aux résidences bénéficiant d'un droit acquis ou ayant obtenues une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole avant la date d'entrée en vigueur du règlement numéro 92-2005. [5] les constructions doivent se limiter à des bâtiments accessoires ou utilitaires [6] limité à l'usage terrain de golf ainsi qu'aux usages accessoires liés à l'exploitation d'un terrain de golf: vente d'équipements, salle à manger [7] limité à la culture du sol, sans construction ou bâtiment [8] limité aux aménagements et équipements associés au nautisme, à la détente, à l'observation de la nature [9] le gîte touristique ne doit pas devenir l'usage principal du bâtiment ni constituer un immeuble protégé								
	NORMES			Article de zonage	Zones				
			511	512	513	514	515		
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1	—	10	10	10	7,6	
		marge de recul latérale min. (m)		—	2	2	2	2	
		somme des marges de recul latérales min. (m)		—	6	6	6	4	
		marge de recul arrière min. (m)		—	6	6	6	6	
		BÂTIMENT	hauteur maximale (étage)		—	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—	
		façade minimale (m)		—	7,5	—	7,5	7,5	
		profondeur minimale (m)		—	6	—	6	6	
		superficie min. au sol (m ca)		—	55	—	55	55	
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		—	30	—	30	30	
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		—	10	—	10	10	
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3						
		zones à risque d'inondation						●	
		projet intégré	art. 14.5						
DIVERS	AMENDEMENT	92-2005-15 (avis de motion 08-05-2007, entrée en vigueur 01-10-2007)		*	*	*	*	*	
	Notes particulières:								

Ville de Saint-Césaire

grille des usages principaux et des normes

USAGES	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				516	517	518 ^[A]	519	520
HABITATION		classe A-1 unifamiliale isolée		● [1]		● [1]	● [1]	● [1]
		classe A-2 unifamiliale jumelée	art. 14.6					
		classe A-3 unifamiliale en rangée						
		classe A-4 unifamiliale semi-jumelée						
		classe B-1 bifamiliale et trifamiliale isolée						
		classe B-2 bifamiliale et trifamiliale jumelée	art. 14.6					
		classe B-3 bifamiliale et trifamiliale en rangée						
		classe B-4 bifamiliale et trifamiliale en semi-jumelée						
		classe C-1 multifamiliale isolée (4 à 8 log.)						
		classe C-2 multifamiliale isolée (9 log. et plus)						
		classe D - habitation communautaire						
		classe E - résidences personnes âgées	règl. const. art. 5.7					
		classe F - maison mobile						
	COMMERCE		classe A-1 bureaux					
		classe A-2 services						
		classe A-3 alimentation et vente au détail						
		classe A-4 télécommunications						
		classe B-1 spectacles, salles de réunion						
		classe B-2 bars, brasseries						
		classe B-3 commerces érotiques						
		classe B-4 récréation intérieure						
		classe B-5 arcades						
		classe B-6 récréation ext. intensive	art. 17.3					
		classe B-7 récréation ext. extensive		● [2]		● [2]	● [2]	● [2]
		classe B-8 observation nature		● [2]		● [2]	● [2]	● [2]
		classe B-9 clubs sociaux						
		classe C-1 hébergement						
		classe C-2 gîte touristique		● [3]		● [3]	● [3]	● [3]
		classe C-3 restauration						
		classe C-4 cantines						
		classe D-1 poste d'essence	art. 19.2					
		classe D-2 station service, lave-autos	art. 19.2, 19.3					
		classe D-3 ateliers d'entretien	art. 19.2, 19.3					
	classe D-4 vente de véhicules	art. 19.2						
	classe D-5 pièces et accessoires							
	classe E-1 construction, terrassement							
	classe E-2 vente en gros, transport							
	classe E-3 para-agricole							
	classe E-4 autres usages commerciaux							
INDUSTRIE		classe A	art. 20.2, 20.3					
		classe B	art. 20.2, 20.3					
		classe C	art. 20.2, 20.3					
		classe D extraction	art. 17.4					
		classe E récupération, recyclage	art. 17.6					
		classe F traitement boues, lisiers	art. 17.6					
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL		classe A-1 services gouvernementaux						
		classe A-2 santé, éducation						
		classe A-3 centres d'accueil						
		classe A-4 services culturels et communautaires						
		classe A-5 sécurité publique, voirie						
		classe A-6 lieux de culte						
	classe B parcs, équipements récréatifs			● [4]				
	classe C equip. publics	art. 7.5.2	●		●	●		
	classe D infras. publiques		●	● [5]	●	●	●	
AGRICOLE		classe A agriculture	art. 6.5, 7.4.1, 7.4.2	●	● [6]	●	●	●
		classe B élevage	art. 21.1, 21.2	●		●	●	
		classe C activités complémentaires		●		●	●	
		classe D activités agrotouristiques		●		●	●	
		classe E animaux domestiques	art. 21.3					

Notes particulières:
[A] l'implantation et la construction des bâtiments doivent prendre en considération le caractère d'intérêt esthétique de cette zone
[1] limité aux résidences de ferme et aux résidences bénéficiant d'un droit acquis ou ayant obtenues une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole avant la date d'entrée en vigueur du règlement numéro 92-2005
[2] les constructions doivent se limiter à des bâtiments accessoires ou utilitaires
[3] le gîte touristique ne doit pas devenir l'usage principal du bâtiment ni constituer un immeuble protégé
[4] limité à l'usage sentier récréatif et à ses bâtiments accessoires.
[5] limité au passage d'infrastructures des services publics. Celles-ci ne doivent en aucun cas briser le lien cyclable ni limiter son usage.
[6] limité aux traverses nécessaires au passage des véhicules, des animaux et de la machinerie agricole. Celles-ci ne doivent en aucun cas briser le lien cyclable ni limiter son usage.

Ville de Saint-Césaire

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			516	517	518	519	520		
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.2.1	10	—	10	10	10	
		marge de recul latérale min. (m)		2	—	2	2	2	
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	—	6	6	6	
		marge de recul arrière min. (m)		6	—	6	6	6	
	BATIMENT	hauteur maximale (étage)		2	—	2	2	2	
		hauteur maximale (m)		—	—	—	—	—	
		façade minimale (m)		7,5	—	7,5	7,5	7,5	
		profondeur minimale (m)		6	—	6	6	6	
		superficie min. au sol (m ca)		55	—	55	55	55	
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	—	30	30	30	
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	—	10	10	10	
	AUTRES NORMES	normes patrimoniales	art. 14.3						
		zones à risque d'inondation							
		projet intégré	art. 14.5						
DIVERS	AMENDEMENT	92-2005-15 (avis de motion 08-05-2007, entrée en vigueur 01-10-2007)		*	*	*	*	*	
		Notes particulières:							

No fiche MELCC	Nom du dossier	Adresse	MRC	Coordonnées (Deg. déc. NAD 83)		Nature des contaminants ¹		Réhabilitation*(R) ² et qualité(Q)	Date de création ou de mise à jour
				Latitude	Longitude	Eau souterraine	Sol		
8663	Ancienne emprise ferroviaire	Rues Moulin et Saint Georges	Rouville	45,407884	-73,005016		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2010-01-13
6464	Automobiles Jacques Généreux inc.	2019, route 112 Saint-Césaire	Rouville	45,4140222	-73,01185		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-02-17
11033	Boucher, Francis	1477, avenue Saint-Paul Saint-Césaire	Rouville	45,4103364	-73,00739286		Éthylbenzène (pot), Méthyl naphthalènes (chacun), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2016-03-09
4257	Gladu, J. M. et Laurin, E.,	996, rue Notre-Dame Saint-Césaire	Rouville	45,4140306	-73,00318611		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : <= B	2019-04-18
4523	Hydro-Québec	route 112 Saint-Césaire	Rouville	45,4117222	-72,9901		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B	1999-12-14
5494	Ministère des Transports du Québec - réhab. 1999	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire	Rouville	45,4083333	-73,00972222		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Produits pétroliers*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2002-07-18
5492	Ministère des Transports du Québec - réhab. 2001	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire	Rouville	45,4083333	-73,00972222		Arsenic (As), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2002-07-18
10223	Motosport St-Césaire inc.	800, route 112 Saint-Césaire	Rouville	45,4134116	-72,99700934		Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Phénanthrène, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2014 Q : <= C	2014-04-14
4256	Pipe-Lines Montréal Itée (Les),	148, chemin Pipeline Saint-Césaire	Rouville	45,3803942	-73,03286562	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Produits pétroliers*	R : Non terminée	2009-12-11
	Gilbert Brisson	2000, route 112	Rouville	45,245156	73,03286562		Hydrocarbure légers; Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R: présumée au 28 juin 2019 Propice à la vocation résidentielle.	2019-06-28 Rapport de réhabilitation ROS1572-0119
9009	rétrocéder lot 1 592 445	Emprises Ferroviaires Marieville-Granby Saint-Césaire	Rouville	45,4083333	-73,00972222		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée	2011-01-27
N/A	Habitation NC inc. Salle Quilles	960, avenue de l'Union	Rouville				Hydrocarbures pétroliers C10 à C50 295 m ³ de terre à retirer et à traiter.	R : décontamination complétée le 17 octobre 2023 - voir rapport.	2024-02-16

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.

Annexe 10
Photographies prises lors de la visite terrain



Vue vers le sud



Vue vers le sud



Vue vers le sud



Vue vers le sud

SITE : Lot 1 593 393 Cad. QC

PHOTOGRAPHIES : Vue des propriétés adjacentes



Vers le nord



Vers le nord



Vers le nord



Vers le nord

SITE : Lot 1 593 393 Cad. QC

PHOTOGRAPHIES : Vue des propriétés adjacentes



Vers l'ouest



Vers l'ouest



Vers l'ouest



Vers le sud-ouest

SITE : Lot 1 593 393 Cad. QC

PHOTOGRAPHIES : Vue des propriétés adjacentes



Vers l'est



Vers le sud-est



Vers le sud-est



Vers le nord-est

SITE : Lot 1 593 393 Cad. QC

PHOTOGRAPHIES : Vue des propriétés adjacentes



SITE : Lot 1 593 393 Cad. QC

PHOTOGRAPHIES : Flaques d'eau avec iridescence

ENVIRONNEMENT
RESSOURCES NATURELLES
TERRITOIRE

ACTIVA
ENVIRONNEMENT

106, RUE INDUSTRIELLE
NEW RICHMOND (QUÉBEC) G0C 2B0
TÉLÉPHONE : 418 392-5088
SANS FRAIS : 1 866 392-5088
TÉLÉCOPIEUR : 418 392-5080
COURRIEL : INFO@ACTIVAENVIRO.CA
SITE WEB : WWW.ACTIVAENVIRO.CA

Annexe 4.2
ÉES - Phase II

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS

RAPPORT FINAL RÉVISÉ

Implantation de l'éolienne T17
Partie Ouest du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière-Nord
Saint-Césaire, (Québec)

PRÉPARÉ POUR :

Monsieur Pierre Bari
Chargé de projets principal, civil
Parc Éolien Monnoir S.E.C.
900, boulevard de Maisonneuve Ouest
Maison Manuvie
24^e étage Montréal (Québec)
H3A 0A8

RÉDIGÉ PAR :



Lucie Dupuis, géo., M. Sc.
Chargée de projets - Environnement

VÉRIFIÉ PAR :



Alexandre Colas, géo., M. Sc.
Directeur de projets - Environnement

29 octobre 2024
PROJET N^o CG23220.3

Registre des émissions et révisions	
Date	Description
6 septembre 2024	Version finale
29 octobre 2024	CG23220.3-CES-VFA (version finale révisée)

ÉQUIPE DE PROJETS

Environnement

Directeur de projets Alexandre Colas, géo., M. Sc.
Chargée de projets Lucie Dupuis, géo., M. Sc.

Équipe technique

Technicien Mohammed Beloghmani
Dessinatrice Marie-Louise Tah
Adjointes administratives Stéphanie Robertson
 Karine Lyonnais

Sous-traitants

Foreurs Les Entreprises Michael Talbot inc.
Laboratoire AGAT Laboratoires

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Les services professionnels de Consultation Geotex inc. (Geotex) ont été mandatés en mars 2024 par Parc Éolien Monnoir S.E.C. pour la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale des sols, dans le cadre du projet d'implantation de l'éolienne T17 sur une terre agricole située sur le Rang du Haut de la Rivière Nord à Saint-Césaire, Québec, ci-après appelée le « Site ».

Ce résumé procure un bref aperçu des données et conclusions du présent rapport. Toutefois, il ne se substitue pas au rapport complet ni aux détails spécifiques discutés dans le présent rapport. Ce résumé ne peut donc être pris comme factuel sans la lecture complète du présent rapport.

Description du Site

Le Site correspond à une terre agricole sans adresse civique et localisée dans la partie ouest du lot 1 593 393 du cadastre du Québec. La superficie du Site est d'environ 3 100 m² et sa topographie est plane. Aucun cours d'eau n'est localisé sur le Site et le cours d'eau le plus près est un cours d'eau intermittent localisé à environ 60 m au sud. L'eau souterraine, dont la profondeur n'a pas été déterminée, s'écoule vraisemblablement vers la rivière Yamaska, laquelle est localisée à environ 1,3 km à l'est du Site.

Un puits de captage de l'eau souterraine est potentiellement situé dans la partie nord du Site et trois autres puits sont potentiellement localisés à l'est, entre le Site et la rivière Yamaska.

Le zonage municipal du Site permet des usages résidentiels, commerciaux, institutionnels et agricoles.

Contexte et objectif

Parc Éolien Monnoir S.E.C. prévoit l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien comprenant entre 15 et 20 éoliennes d'une puissance totale d'environ 100 MW à 120 MW. Dans le cadre de la planification du projet, Parc Éolien Monnoir S.E.C. recueille actuellement des informations sur la qualité des terrains où seront installées ces composantes. La cueillette de ces informations s'inscrit dans un processus d'évaluation et d'examen des impacts auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP).

Une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Phase I) a été réalisée en mars 2024 par Activa Environnement inc. sur le Site. Selon cette étude, deux risques potentiels dans la zone de l'éolienne T17, à savoir la présence d'une ancienne sablière remblayée par des matériaux d'origine inconnue ainsi que la présence d'une flaque d'eau présentant une iridescence près de la zone prévue pour l'implantation de l'éolienne T17. Cette iridescence pourrait provenir d'une contamination aux hydrocarbures ou d'une résurgence de matières organiques.

L'objectif du présent mandat est d'établir la qualité environnementale des sols du Site, afin d'évaluer l'impact des sources de contamination potentielle identifiées dans l'ÉES Phase I et de planifier la gestion des sols à excaver pour le projet.

Travaux de caractérisation

Dix-huit forages, identifiés 24T17 et 24T17-A à 24T17-Q, ont été implantés avec une approche systématique, de manière à couvrir l'ensemble de la superficie du Site avec une maille d'échantillonnage de l'ordre de 25 m par 25 m. Les forages ont été avancés à une profondeur d'environ 3,1 m. Exceptionnellement, le forage 24T17 a été poursuivi dans le socle rocheux, jusqu'à environ 10,7 m de profondeur.

Une sélection de 22 échantillons de sols a été soumise à une ou plusieurs analyses chimiques pour le dépistage des paramètres suivants : hydrocarbures pétroliers (HP C₁₀-C₅₀), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et métaux (14 éléments).

Constat environnemental

Aucun indice visuel ou olfactif suggérant la présence de contamination dans les sols n'a été observé dans les échantillons récupérés et tous les échantillons analysés respectent les valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection des sols et la réhabilitation des terrains* (RPRT). De plus, la presque totalité des échantillons a présenté des concentrations inférieures au critère A proposé dans le *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* du MELCCFP. Exceptionnellement, une concentration en molybdène se situant dans la plage A–B a été mesurée dans un échantillon de remblai prélevé au droit du forage 24T17-L. Cette concentration (4 mg/kg) est considérée comme le reflet d'une variation analytique, voire d'une variation de la teneur de fond naturelle établie à 2 mg/kg pour la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent, plutôt que comme le résultat d'un impact lié aux préoccupations environnementales soulevées par l'ÉES Phase I.

Considérant les observations et les résultats colligés dans le cadre des travaux de caractérisation, aucun travail de réhabilitation ou intervention particulière n'est à prévoir pour la gestion des sols en place sur le Site ou des sols à excaver qui pourraient être transportés hors site.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat.....	1
1.2 Contexte	1
1.3 Objectifs.....	1
1.4 Portée et limitations de l'étude	2
2.0 DESCRIPTION DU SITE	3
2.1 Localisation et description générale	3
2.2 Sommaire de l'historique du Site et conditions environnementales anticipées	4
3.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX ET MÉTHODOLOGIE	6
3.1 Localisation des sondages et arpentage	6
3.2 Forages	7
3.3 Échantillonnage des sols	7
3.4 Programme analytique.....	8
4.0 CONSTAT ENVIRONNEMENTAL	9
4.1 Nature et propriétés des sols	9
4.2 Indice organoleptique de contamination.....	9
4.3 Qualité environnementale des sols	10
4.3.1 Critères d'interprétation des résultats d'analyses dans les sols.....	10
4.3.2 Résultats des analyses chimiques	10
4.4 Programme d'assurance qualité.....	10
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	12

LISTE DES TABLEAUX INSÉRÉS AU TEXTE

TABLEAU A	Description du Site.....	3
TABLEAU B	Programme analytique et méthodes d'analyses.....	8

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	Portée et limitations
ANNEXE 2	Figures
ANNEXE 3	Rapports des forages
ANNEXE 4	Tableaux des résultats
ANNEXE 5	Certificats d'analyses chimiques
ANNEXE 6	Reportage photographique

LISTE DES FIGURES EN ANNEXE I

FIGURE 1	Plan de localisation
FIGURE 2	Plan du site et préoccupations environnementales
FIGURE 3	Travaux réalisés
FIGURE 4	Qualité environnementale des sols

TABLEAU EN ANNEXE 4

TABLEAU 1	Résultats analytiques des échantillons de sol prélevés à l'endroit des sondages
------------------	---

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

BPC :	Biphényles polychlorés
BTEX :	Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes totaux
CA :	Certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 22 de la LQE
CMM :	Communauté métropolitaine de Montréal
CEAEQ :	Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
COV :	Composés organiques volatils
DSRI :	Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels
ÉES :	Évaluation environnementale de site
GTC :	Gestion des terrains contaminés
HAM :	Hydrocarbures aromatiques monocycliques
HAP :	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HP C₁₀-C₅₀ :	Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₅₀
LDM :	Limite de détection de la méthode analytique
LQE :	Loi sur la qualité de l'environnement
LQM :	Limite de quantification de la méthode analytique
MELCCFP¹ :	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRN :	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRC :	Municipalité régionale de comté
PPSRTC :	Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés – Plan d'action 2017-2021
PRRI :	Programme de réduction des rejets industriels
RBQ :	Régie du bâtiment du Québec
RESC :	Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés

RMD :	Règlement sur les matières dangereuses
RPRT :	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
RTC :	Répertoire des terrains contaminés
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SIH :	Système d'informations hydrogéologiques

¹ Afin d'alléger le texte, l'utilisation de l'abréviation MELCCFP qui réfère au présent ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs désigne aussi les appellations antérieures du ministère soit, du MENVIQ (1974-1994), du MEF (1994-1998), du MENV (1998-2005), du MDDEP (2005-2012), du MDDEFP (2012-2014), du MDDELCC (2014 - septembre 2018) et du MELCC (2018 à 2022).

Il est également à noter que le Guide d'intervention - *Protection et réhabilitation des terrains* de 2021 remplace les sections techniques de la Politique de protection et de réhabilitation des terrains contaminés de 1998. Par ailleurs, le critère Résurgence dans l'eau de surface du guide précité remplace le critère de Résurgence dans les eaux de surface et infiltration dans le réseau d'égout de la Politique. Afin de faciliter le texte, l'appellation, Guide d'intervention et Résurgence dans l'eau de surface ont été retenues.

1.0 INTRODUCTION

1.1 Mandat

Les services professionnels de Consultation Geotex inc. (Geotex) ont été mandatés en mars 2024 par Parc Éolien Monnoir S.E.C. pour la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale des sols, dans le cadre du projet d'implantation de l'éolienne T17 sur une terre agricole située sur le Rang du Haut de la Rivière Nord à Saint-Césaire, Québec, ci-après appelée le « Site ».

Le mandat régissant la réalisation de la présente étude a été défini suivant les termes de la proposition n° CG23220-OS02-01, et selon le plan de caractérisation approuvé par monsieur Pierre Bari, le 12 mars 2024.

1.2 Contexte

Parc Éolien Monnoir S.E.C. prévoit l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien comprenant entre 15 et 20 éoliennes d'une puissance totale d'environ 100 MW à 120 MW. Les composantes du projet (éoliennes, réseau de chemins d'accès, réseau collecteur et poste de transformation) seront implantées sur des terrains agricoles privés et dans des emprises municipales. Dans le cadre de la planification du projet, Parc Éolien Monnoir S.E.C. recueille actuellement des informations sur la qualité des terrains où seront installées ces composantes. La cueillette de ces informations s'inscrit dans un processus d'évaluation et d'examen des impacts auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP).

À cet effet, il convient de mentionner qu'une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Phase I) a été réalisée en juillet 2024 par Activa Environnement inc.¹ sur le Site (voir section 2.2).

1.3 Objectifs

L'objectif du présent mandat consistait donc à établir la qualité environnementale des sols du Site et à vérifier la présence ou l'absence d'une contamination réelle au regard des sources de contamination potentielle identifiées dans l'ÉES Phase I. Le mandat visait également à planifier la gestion des sols à excaver pour le projet.

¹ Activa Environnement inc.. Juillet 2024. *Évaluation environnementale de site – Phase I, Projet Éolien Monnoir*. Référence n° : E2310-83/19610.

Le présent rapport renferme toutes les informations relatives à l'étendue des travaux, aux méthodologies utilisées et aux résultats obtenus. Les annexes du rapport contiennent tous les documents pertinents recueillis au cours des travaux, de même que les plans et figures qui peuvent aider à la compréhension du texte et servir de support à la présentation des résultats.

1.4 Portée et limitations de l'étude

Les informations contenues dans ce rapport sont soumises à la portée et aux limitations décrites à l'annexe 1 du présent document.

2.0 DESCRIPTION DU SITE

2.1 Localisation et description générale

TABLEAU A Description du Site

Propriétaire :	Ferme Bernhard & Fils inc.
Adresse :	Rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire, (terrain vacant)
Lot :	Partie Ouest du lot 1 593 393 du cadastre du Québec
Coordonnées géographiques au centre du site :	45,3598 N 73,0061 O
Zonage :	Zone 514 (Règlements de zonage 92-2005 de la ville de Saint-Césaire).
Usages autorisés :	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation : Résidence unifamiliale isolée; • Commercial : Récréation extérieure, observation de la nature et gîte touristique; • Institutionnel : Parcs, équipements récréatifs et infrastructures publics; • Agricole : agriculture, élevage, activités complémentaires et agritouristiques.
Usage et zonage prévu du terrain :	L'usage du Site demeurera principalement agricole.
Zonage des propriétés adjacentes:	Zones 514 et 515.
Usages autorisés des propriétés adjacentes :	<ul style="list-style-type: none"> • Habitation : Résidence unifamiliale isolée; • Commercial : Récréation extérieure, observation de la nature et gîte touristique; • Institutionnel : Parcs, équipements récréatifs et infrastructures publics; • Agricole : agriculture, élevage, activités complémentaires et agritouristiques.
Superficie :	Cette partie du lot occupe une superficie d'environ 9 100 m ² .

Topographie :	La topographie du Site est majoritairement plane. L'altitude moyenne au niveau du sol est de l'ordre de 40 m à 50 m.
Description du terrain :	<ul style="list-style-type: none">• Le terrain est présentement vacant et à vocation agricole;• Des chemins d'accès non pavés mènent au Site.
Écoulement des eaux de ruissellement :	<ul style="list-style-type: none">• Infiltration des eaux par percolation dans les zones recouvertes de culture et de végétation;• Un cours d'eau intermittent est présent à environ 60 m au sud du Site.
Description des bâtiments :	Il n'y a pas de bâtiment sur le Site.
Services sanitaires :	Le Site n'est pas desservi par le réseau d'égout et d'aqueduc municipal.

Un plan de localisation et un plan du site sont joints en annexe 2.

2.2 Sommaire de l'historique du Site et conditions environnementales anticipées

Selon les données obtenues lors de la recherche historique de l'ÉES Phase I, le Site est vacant et à vocation agricole depuis au moins 1963. Une sablière était autrefois présente dans la partie sud-ouest du Site, notamment dans les années 1990. Cette sablière a été remblayée entre 2003 et 2014 avec des sols qui proviendraient des travaux d'excavation réalisés lors de la construction du Quartier Dix30 à Brossard.

Selon les cartes et rapports géologiques consultés dans l'ÉES Phase I, les sols naturels du Site seraient constitués sédiments glaciomarins littoraux et pré-littoraux (sable, silt sableux, sable graveleux et gravier stratifié et généralement bien trié), de sédiments glaciomarins fins d'eau profonde (silt argileux et argile silteuse gris moyen à gris foncé, massifs, laminés ou stratifiés, comprenant localement des rythmites), de till non différencié (diamicton glaciaire dont la genèse exacte n'a pu être déterminée), ainsi que d'alluvions non différenciées (sédiment alluvionnaire mis en place le long de cours d'eau). L'eau souterraine s'écoule vraisemblablement vers la rivière Yamaska, laquelle est localisée à environ 1,3 km à l'est du Site.

Selon l'ÉES Phase I, un puits de captage de l'eau souterraine est potentiellement situé dans la partie nord du Site et trois autres puits sont localisés à l'est, entre le Site et la rivière Yamaska.

Il est à noter qu'un pipeline en service passe à environ 30 m au nord-est du Site. Il appartient à la compagnie Pipe-lines Montréal Ltée. Son âge et sa profondeur d'enfouissement sont inconnus, mais selon l'ÉES Phase I, aucun incident ne serait répertorié sur ce dernier dans le secteur du Site.

D'autre part, il convient également de mentionner que lors de la visite de l'ÉES Phase I, une flaque d'eau avec de l'iridescence a été observée sur le Site près de l'emplacement prévu pour l'implantation de l'éolienne T17.

En somme, le rapport de l'ÉES Phase I identifie deux préoccupations environnementales pour les sols du Site, soient :

- La présence d'une ancienne sablière désormais remblayée dans la zone située à proximité de l'emplacement prévu pour l'éolienne T17. L'origine du remblai est incertaine selon les informations recueillies;
- La présence d'iridescence près de la zone prévue pour l'implantation de l'éolienne T17. Cette iridescence pourrait provenir d'une contamination aux hydrocarbures ou d'une résurgence de matières organiques.

3.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX ET MÉTHODOLOGIE

Les travaux de caractérisation se sont déroulés du 21 au 27 mars 2024 sous la supervision du personnel professionnel de Geotex. Les travaux ont consisté en la réalisation de 17 forages. Un reportage photographique présentant quelques-unes des étapes des travaux réalisés est présenté à l'annexe 6.

Les travaux ont été réalisés conformément aux spécifications préconisées dans les documents qui suivent :

- MELCCFP, *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 1 – Généralités*, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, Édition courante;
- MELCCFP, *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales : Cahier 5 – Échantillonnage des sols*, Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, Édition courante.

Ces guides peuvent être consultés à l'adresse suivante :

<http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/echantillonnage.htm>;

3.1 Localisation des sondages et arpentage

Dix-huit forages, identifiés 24T17 et 24T17-A à 24T17-Q, ont été implantés avec une approche systématique, de manière à couvrir l'ensemble de la superficie du Site avec une maille d'échantillonnage de l'ordre de 25 m par 25 m. Il est à noter que l'emplacement de la flaqué identifiée dans l'ÉES Phase I n'a pas été spécifiquement visé par les forages, cette information ayant été transmise à Geotex après la réalisation des forages.

L'implantation des forages sur le terrain a été effectuée en fonction des emplacements proposés dans le fichier Google Earth intitulé « *Parc Éolien Monnoir S.E.C._Monnoir_T-17_Echantillonnage_Grid_25m.shp.kmz* » transmis par Parc Éolien Monnoir S.E.C., le 29 février 2024 ainsi qu'en fonction des rapports issus de la vérification des services et réseaux souterrains.

La position finale des sondages a été relevée à l'aide d'un appareil GPS (Global Positioning System) en temps réel de marque LEICA, modèle GS14 (carnet Leica CS20). La précision théorique de l'appareil est de l'ordre de 30 mm en plan et en élévation. Tous les niveaux mentionnés dans ce rapport sont altimétriques, communément appelés géodésiques et le système de référence utilisé est celui des coordonnées planes du Québec (SCOPQ), NAD83, fuseau 8.

Les coordonnées planimétriques ainsi que les niveaux du sol aux points de forage sont indiqués sur la figure 3 incluse à l'annexe 2 ainsi que sur les rapports de forage insérés à l'annexe 3.

3.2 Forages

Tous les forages ont été réalisés à l'aide d'une foreuse de type CME montée sur chenilles et opérée par la compagnie Les Entreprises Michael Talbot inc. Il est à noter qu'aucun échantillon de sols n'a été prélevé à des fins d'analyses chimiques dans le forage 24T17, ce dernier ayant été implanté sur le Site à des fins géotechniques exclusivement.

De façon générale, les échantillons de sol dans les forages ont été prélevés à l'aide d'une succession de carottiers fendus de calibre N et/ou B ayant des diamètres extérieurs respectifs de 64 mm et 51 mm. Tous les carottiers fendus ont une longueur de 610 mm. Il convient de mentionner que les échantillons prélevés à l'aide d'un carottier fendu normalisé de calibre B, conformément aux exigences de la norme BNQ 2501-140, correspondent à l'essai de pénétration standard (SPT). Cet essai permet de déterminer l'indice de pénétration « N » qui indique l'état de compacité des sols pulvérulents. Entre le prélèvement des échantillons, la retenue des sols lors de l'avancement des forages a été effectuée par rotation simultanée de tubes de calibre NW et d'un trépan à molette.

Lorsqu'il a été rencontré, le roc présent sur le site à l'étude a été échantillonné à l'aide d'un tube carottier à double paroi muni d'une couronne diamantée de calibre NQ.

Le forage 24T17 a été avancé jusqu'à environ 10,7 m de profondeur tandis que tous les autres forages ont été avancés jusqu'à environ 3,1 m de profondeur.

3.3 Échantillonnage des sols

En tenant compte des méthodes de sondage dans le contexte de caractérisation, les échantillons sont de type ponctuel et ont été prélevés afin d'éviter toute dilution d'une éventuelle contamination.

Afin d'éviter toute contamination croisée, les outils appelés à être en contact avec les échantillons de sols ont été nettoyés avant chaque prélèvement à l'aide d'une brosse et d'eau savonneuse pour être ensuite successivement rincés à l'eau distillée, à l'acide, à l'acétone, à l'hexane puis de nouveau à l'acétone et à l'eau distillée afin de déloger toutes les matières susceptibles d'être une source de contamination.

Chaque contenant a été identifié (numéro de l'échantillon, date d'échantillonnage et numéro de projet). Une fois remplis, les contenants d'échantillonnage ont été placés dans une glacière et ont été conservés à une température approximative de 4°C. Ensuite, un bordereau de transmission a été rempli identifiant les échantillons, leur état lors de leur expédition, le responsable de l'échantillonnage et les paramètres analytiques requis.

3.4 Programme analytique

Au total, 22 échantillons de sols et 3 duplicata ont été soumis à une ou plusieurs analyses chimiques pour le dépistage des paramètres suivants : HP C₁₀-C₅₀, HAP et métaux. Ces paramètres ont été choisis en fonction des contaminants potentiels avec lesquels les sols ont pu être en contact et qui ont été identifiés dans l'ÉES Phase I.

Le choix des échantillons a été effectué de manière à représenter les différentes unités stratigraphiques susceptibles d'avoir été contaminées ou d'être excavées pour le projet. À cet effet, il convient de rappeler que les sols potentiellement impactés par une flaque présentant une iridescence n'ont pas été échantillonnés lors de la réalisation des forages, cette information ayant été transmise à Geotex après la réalisation des forages.

Le tableau suivant présente le programme analytique effectué et les méthodes d'analyse utilisées par le laboratoire.

TABLEAU B Programme analytique et méthodes d'analyses

Paramètres	Méthode analytique	Limite de détection	Nombre d'analyses *
HP C ₁₀ -C ₅₀	Procédures : GC/FID Référence : MA.400-HYD. 1.1	100 mg/kg	25 (3)
HAP	Procédures : GC/MS Référence : MA.400-HAP 1.1	0,1 mg/kg	25 (3)
Métaux (14 éléments)	Procédures : ICP/OES Références : MA. 200 - Mét 1.2 MA. 203 - Mét 3.2	Variable	25 (3)

Note : * : Le nombre de duplicata indiqué entre parenthèses est inclus dans le nombre d'analyses.

Toutes les analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols ont été réalisées par le laboratoire Agat Laboratoires, lequel est accrédité par le Centre d'expertise en analyse environnementale (CEAEQ) pour les paramètres analysés au cours de la présente étude. Mentionnons toutefois qu'aucune accréditation du CEAEQ n'existe pour la sommation des benzo-fluoranthène (b, j et k).

4.0 CONSTAT ENVIRONNEMENTAL

4.1 Nature et propriétés des sols

La nature et les caractéristiques des sols ont été déterminées à partir des travaux sur le terrain. Les descriptions des échantillons prélevés ont été faites selon une classification des sols qui se base sur un examen visuel pouvant, selon le cas, être confirmée à l'aide d'essais sur le chantier ou en laboratoire. Cette classification implique le recours au jugement et à l'interprétation du personnel ayant réalisé l'examen des matériaux.

Celles-ci peuvent être présumées justes et correctes suivant la pratique courante dans le domaine de la géotechnique. Par ailleurs, le terme « profondeur » utilisé dans ce rapport fait toujours référence à la surface du terrain au moment de nos travaux. Les limites de chaque unité stratigraphique décrites aux rapports de forages représentent une approximation du début et/ou de la fin de chacun des dépôts rencontrés. Pour une description détaillée des sols rencontrés, se référer aux rapports de forage joints à l'annexe 3, alors que les paragraphes suivants présentent un sommaire des résultats obtenus au droit des divers sondages.

Un remblai hétérogène a été rencontré à partir de la surface dans tous les forages, et ce, jusqu'à un maximum d'environ 1,8 m de profondeur. Il est généralement constitué de sable fin à moyen avec un peu de silt et des traces de gravier. La présence de matières organiques et de bois (racines et branches) en proportions inférieures à 10 % a été observée localement dans le remblai.

Le remblai repose sur des sols naturels constitués de dépôts glaciaires dont la composition de la matrice varie entre celle d'un sable et silt du côté fin à celle d'un sable graveleux du côté grossier.

Le roc a été rencontré à 3,35 m de profondeur dans le forage 24T17. Il est composé de shale gris foncé alternant avec des lits de grès calcaireux.

4.2 Indice organoleptique de contamination

Aucun indice visuel ou olfactif suggérant la présence de contamination dans les sols n'a été observé dans les échantillons récupérés.

4.3 Qualité environnementale des sols

4.3.1 Critères d'interprétation des résultats d'analyses dans les sols

Les résultats des analyses chimiques ont été comparés aux valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT), en application de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). De plus, les valeurs limites du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (RESC) ont aussi été considérées. À titre informatif, les critères « B » et « C » du *Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* (Guide d'intervention) correspondent généralement aux valeurs limites de l'annexe I et de l'annexe II du RPRT.

Il est à noter que les valeurs du critère A utilisées dans la présente étude pour les métaux correspondent à celles proposées pour les Basses Terres du Saint-Laurent.

4.3.2 Résultats des analyses chimiques

Les résultats détaillés des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sol sont présentés au tableau 1 de l'annexe 4, de même que sur le certificat d'analyses du laboratoire inclus à l'annexe 5. Les résultats sont également présentés de façon simplifiée la figure 4 de l'annexe 2.

En résumé, la presque totalité des échantillons a présenté des concentrations inférieures au critère A pour les HP C₁₀-C₅₀, les HAP et les métaux. Exceptionnellement, une concentration en molybdène (4 mg/kg) se situant dans la plage A-B a été mesurée dans un échantillon de remblai prélevé au droit du forage 24T17-L. Cette concentration est considérée comme le reflet d'une variation analytique, voire d'une variation de la teneur de fond naturelle établie à 2 mg/kg pour la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent, plutôt que comme le résultat d'un impact lié aux préoccupations environnementales soulevées par l'ÉES Phase I.

4.4 Programme d'assurance qualité

Le critère d'acceptabilité de l'écart entre un duplicata de terrain et un échantillon de sol relativement homogène ou d'eau est inférieur ou égal à 30 %, lorsque ces résultats sont supérieurs à la LDR du laboratoire. L'écart est calculé à partir de l'équation suivante :

$$\text{Écart (\%)} = \sum \frac{x_1 - x_2}{(x_1 + x_2)/2} \times 100$$

Mentionnons que lorsque les résultats du duplicata de terrain et/ou de son échantillon correspondant sont inférieurs à dix fois la LDR, l'écart peut facilement dépasser les 30 %. Dans ce cas, la comparaison avec le résultat dupliqué ne s'applique pas, le résultat étant considéré non significatif.

Les écarts observés entre les concentrations des échantillons analysés 24T17-C, 24T17-J et 24T17-Q et leurs duplicatas respectifs sont inférieurs au seuil de 30 % pour tous les paramètres dont les concentrations sont dix fois supérieures à la LDR, à l'exception du manganèse qui a montré un écart de 72 % dans l'échantillon 24T17-C et son duplicata DUP-2024-03-25-B.

Néanmoins, il convient de souligner que l'écart observé (72 %) concerne des concentrations se situant dans la même catégorie et qui s'avèrent inférieures au critère A. Par conséquent, cet écart n'a pas d'impact sur l'interprétation des résultats et sur les conclusions et recommandations de la présente étude.

Ainsi, dans l'ensemble, le contrôle qualité basé sur l'analyse des duplicatas de terrain indique que la précision des résultats d'analyses est adéquate aux fins de la présente étude.

Les résultats des analyses chimiques réalisées sur l'échantillon prélevé en duplicata sont présentés au tableau 1 de l'annexe 4.

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sur la base des observations et résultats colligés dans le cadre de la présente étude, la qualité environnementale des sols du Site est conforme à l'usage et au zonage, c'est-à-dire inférieure au critère B (valeurs limites de l'annexe I du RPRT). Aucun travail de réhabilitation ou intervention particulière n'est donc à prévoir pour la gestion des sols en place. Par conséquent, les sols qui pourraient devoir être excavés pour les fins du projet pourront être réutilisés pour le remblayage ou la remise en état du Site.

De même, aucune contrainte particulière n'est à prévoir pour la gestion hors site des sols à excaver pour le projet. À cet effet, il convient de rappeler que la concentration en molybdène (4 mg/kg) légèrement supérieure au critère A qui a été mesurée dans un échantillon de sol prélevé au droit du forage 24T17-L est considérée comme le reflet d'une variation analytique, voire d'une variation de la teneur de fond naturelle, plutôt que comme le résultat d'un impact lié aux préoccupations environnementales soulevées par l'ÉES Phase I.

ANNEXE 1
PORTÉE ET LIMITATIONS

PORTÉE ET LIMITATIONS DES ÉTUDES

ENVIRONNEMENTALES, HYDROGÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES

CONDITIONS DU SOL ET DU ROC

Les descriptions de sol et de roc incluses dans ce rapport sont présentées avec l'intention de fournir une information générale sur les conditions souterraines du terrain et fait appel à l'interprétation et au jugement du spécialiste présent sur le terrain au moment des travaux. Ces informations ne doivent en aucun cas être utilisées comme données géotechniques pour la conception et/ou la réalisation de construction, à moins que cette intention ne soit spécifiquement indiquée dans le texte de ce rapport.

La description et les caractéristiques des sols et du roc proviennent des données obtenues lors des forages et/ou des sondages effectués à une période donnée. Les contacts entre les différentes formations indiquées dans le rapport peuvent varier puisque les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Ils doivent être considérés comme des transitions entre formations plutôt que comme des frontières fixes. La précision de ces contacts dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du terrain. Le cas échéant, les contacts et les caractéristiques d'ensemble des différentes unités de sol et/ou de roc proviennent d'une interprétation et de corrélations effectuées entre les forages et/ou sondages. Elles peuvent donc varier entre les différents points d'échantillonnage.

CONDITIONS DE L'EAU SOUTERRAINE

Les conditions de l'eau souterraine présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au terrain étudié à moins d'une indication contraire dans le texte. La précision et la représentativité de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place, de la période, de la durée et de la fréquence des observations effectuées. Ces conditions peuvent varier suivant les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite de travaux de construction ou de toute autre activité et/ou modification environnementale sur le site et/ou dans son voisinage immédiat.

NIVEAU DE CONTAMINATION

Les concentrations des différentes substances présentées dans ce rapport ont été déterminées à partir des résultats des analyses chimiques réalisées par un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MELCC ») pour les paramètres concernés. Les résultats reflètent les teneurs des paramètres considérés aux endroits échantillonnés et en date de l'exécution des travaux. Les niveaux de contamination ont été établis en comparant les concentrations obtenues aux critères indicatifs suggérés par le MELCC au moment des travaux ainsi qu'aux normes de la municipalité sur laquelle la propriété est située (si présente). En absence de normes, les critères du MELCC s'appliqueront aux fins de comparaison. La nature et le degré de la contamination identifiés peuvent cependant varier entre les points d'échantillonnage; ils peuvent également varier dans le temps ou à la suite d'activités sur le terrain à l'étude ou sur des terrains adjacents. Par ailleurs, le fait qu'une substance n'ait pas été analysée n'exclut pas qu'elle soit présente sur le site à une concentration supérieure au bruit de fond, à la limite de détection ou au seuil fixé par un règlement, une politique ou une directive.

PORTÉE ET LIMITATIONS DES ÉTUDES
ENVIRONNEMENTALES, HYDROGÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES

(SUITE)

CHANGEMENT DES CONDITIONS

Si les conditions des lieux diffèrent de façon significative de celles prévues dans le présent rapport, le client doit prévenir Terrapex Environnement Ltée dès qu'il constate la ou les différence(s) concernée(s) afin de permettre la révision du contenu du rapport, s'il y a lieu.

UTILISATION DU RAPPORT

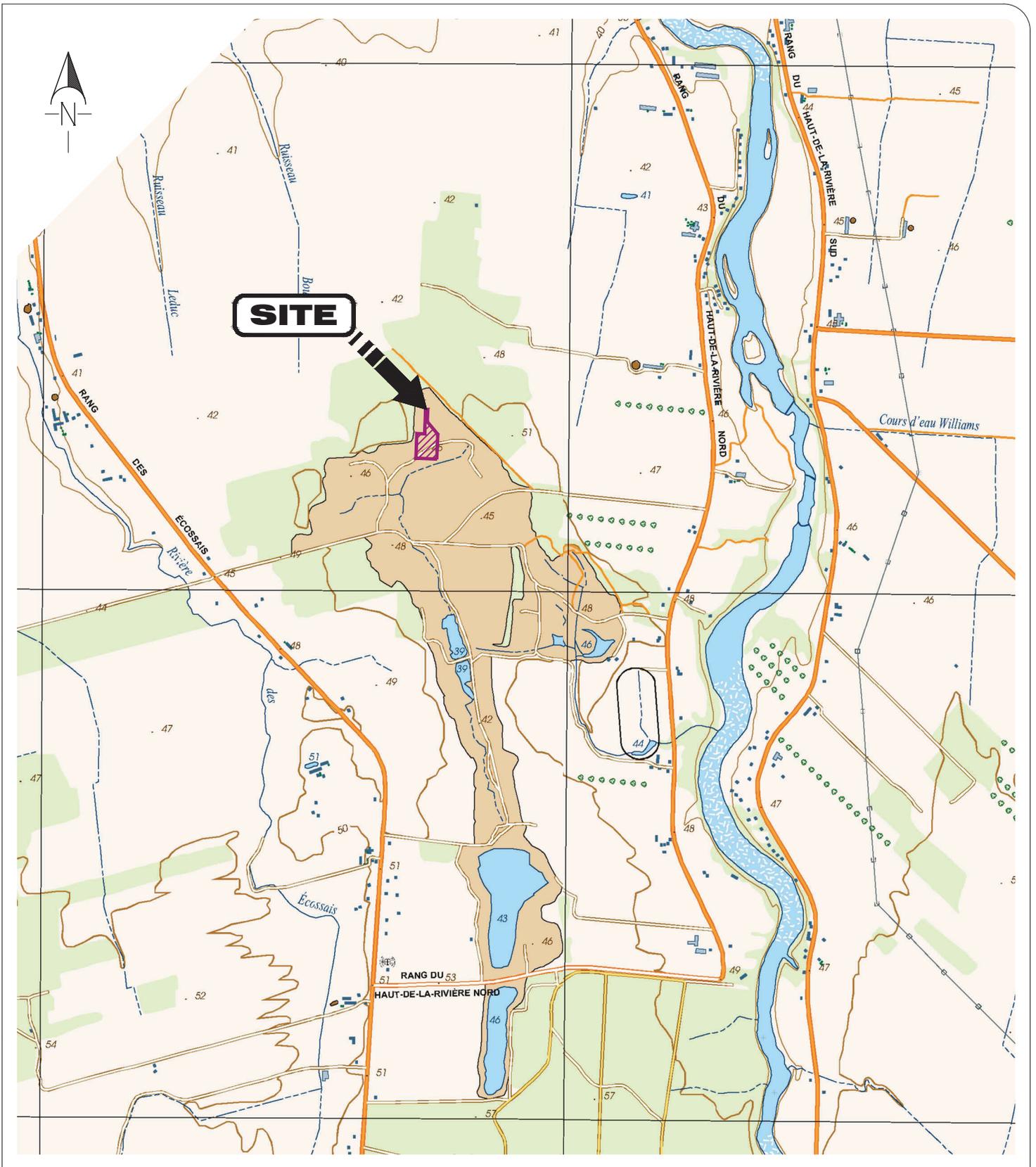
Ce rapport a été préparé à l'intention du client identifié dans ce document et de ses représentants. Toute utilisation de ce rapport par un tiers et toute décision à partir de ce rapport ou basée sur une de ces conclusions demeurent la responsabilité de ce tiers. Terrapex Environnement Ltée n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages causés à un tiers suite à une décision prise ou une action basée sur le présent rapport. Les données factuelles et les interprétations contenues dans ce document se rapportent spécifiquement au projet décrit dans ce rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ni autre terrain, même adjacent, à moins d'avis contraire.

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données, les commentaires, les recommandations et les conclusions contenues dans ce rapport sont basés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, les règlements et les directives en vigueur au moment de la réalisation de l'étude et applicables spécifiquement au projet. Si ces politiques, règlements ou directives sont modifiés ou diffèrent de ceux présumés, Terrapex Environnement Ltée devrait être consultée afin de réviser, s'il y a lieu, le contenu interprétatif du ou des rapports concernés.

Lorsqu'aucune politique, réglementation ou directive n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires, recommandations et conclusions exprimées dans ce rapport sont fondés, au meilleur de notre connaissance, sur les règles et pratiques acceptées dans les champs de compétence concernés. Cependant, toute opinion concernant la conformité aux lois et réglementations qui serait exprimée dans le texte de ce rapport est purement technique; elle n'est pas et ne doit, en aucun cas, être considérée comme un avis juridique.

ANNEXE 2
FIGURES

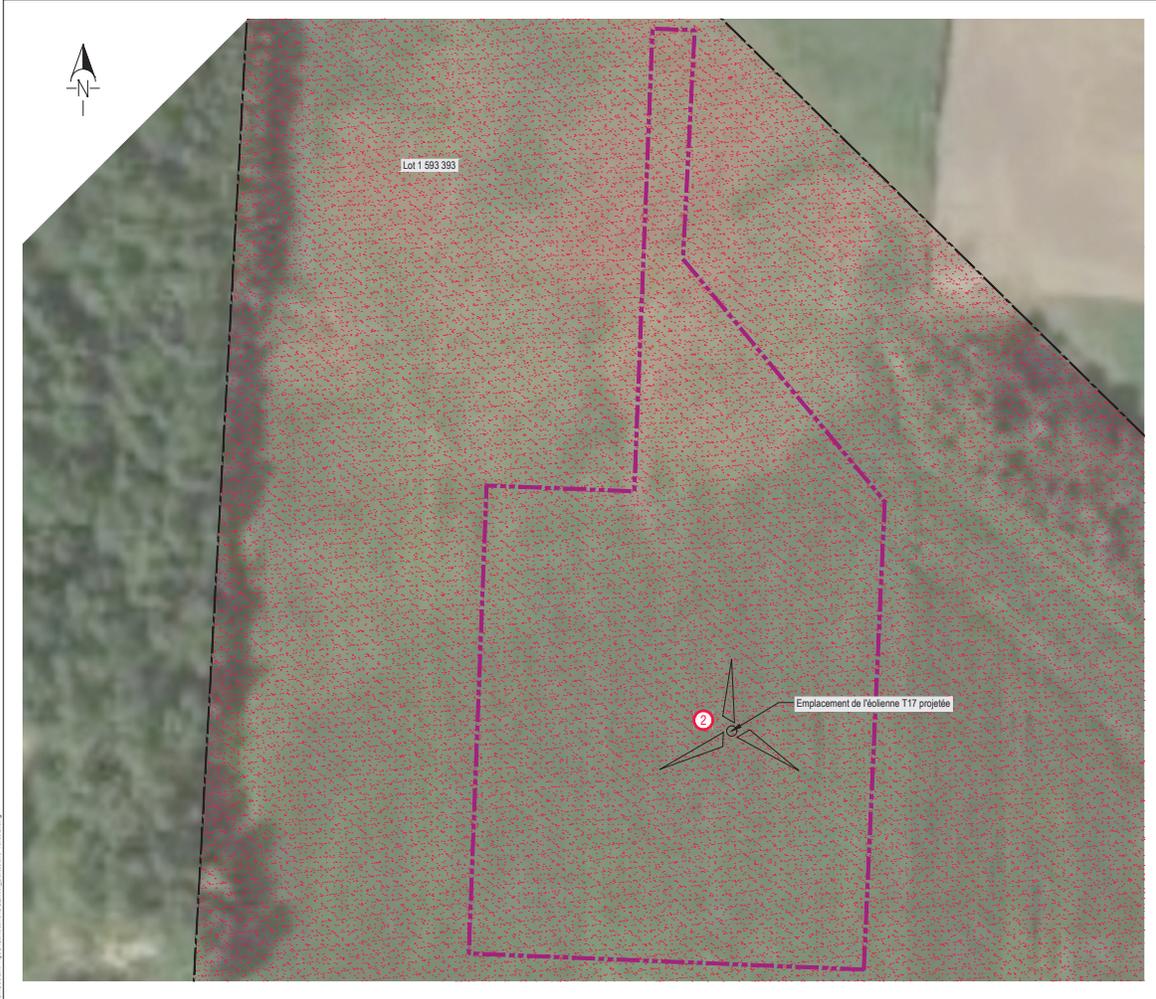
\\lrrapex.msftffvs\data\Geotex\Projets\2023\CG23220 (Boraie), Sainte-Angèle-de-Monnoir, Éoliennes\2-Dessins\Dwg\CG23220-3\CG23220-3_Figure1.dwg



PARC ÉOLIEN MONNOIR S.E.C.	
Projet	CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS IMPLANTATION DE L'ÉOLIENNE T17 Partie ouest du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord Saint-Césaire (Québec)
Titre	PLAN DE LOCALISATION

consultation Geotex inc.	
Date	28 octobre 2024
Approbation	

Dessiné par : M. Lamontagne	
Préparé par : L. Dupuis, M.Sc.	
Vérifié par : A Colas, géo., M.Sc.	
Projet	CG23220.3
FIGURE 1	



C:\Users\p1431\OneDrive\Documents\CG23220.3\Cartographie\Site\Site.dwg

LÉGENDE

--- Limite de la zone des travaux

② Zone à risque

ZONES À RISQUES	
NUMÉRO	RISQUE
	La présence d'une ancienne sablière remblayée par des matériaux d'origine inconnue.
2	la présence d'iridescence d'origine inconnue près de la zone prévue pour l'implantation de l'éolienne T17.

Sources :
 Ce dessin a été préparé à partir d'une photographie aérienne obtenue de la base de données Google Earth Pro du 3 septembre 2015. La position des forages montrée sur l'image peut être imprécise, notamment à cause d'une certaine distorsion dans la photographie.
 Pour l'emplacement exact des forages, il est recommandé de se référer au tableau des coordonnées.
 CPTAQ-GO. https://geocgl.msp.gouv.qc.ca/go/cptaq_demeter/, image consultée le 19 avril 2024.
 ACTIVA ENVIRONNEMENT. Juillet 2024. Évaluation environnementale de site – Phase I, Projet Éolien Monnoir. Référence n° : E2310-83/19610.

consultation
GEOTEX inc.

PARC ÉOLIEN MONNOIR S.E.C.

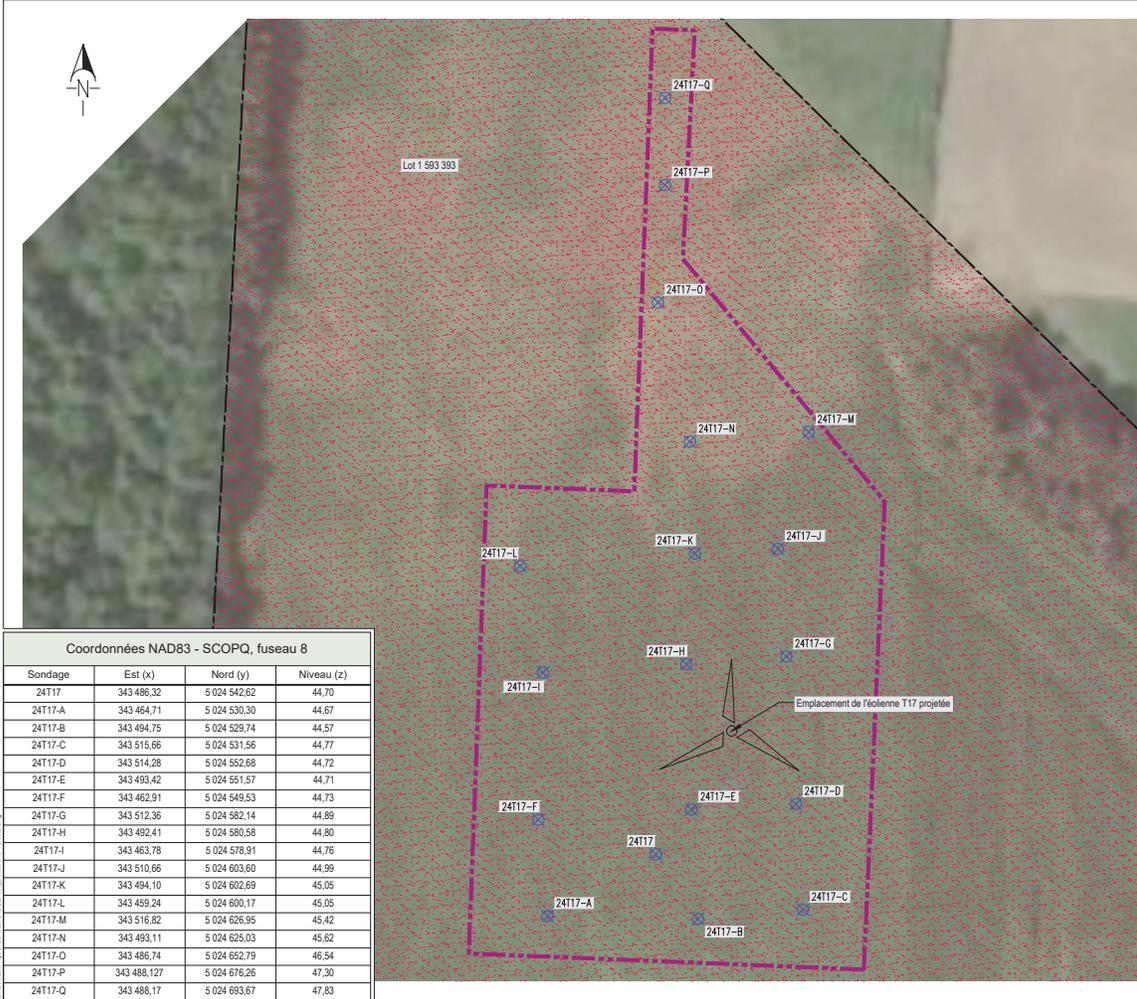
Projet
 CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
 IMPLANTATION DE L'ÉOLIENNE T17
 Partie ouest du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord Saint-Césaire (Québec)

Titre
 PLAN DU SITE ET
 PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Echelle 1 : 750
 0 7,5 15 30

Dessiné par : M-L. Tah
Préparé par : L. Dupuis, géo., M.Sc.
Vérifié par : A. Colas, géo., M.Sc.

Date 28 octobre 2024	Projet N° CG23220.3
Approbation	FIGURE 2



LÉGENDE

Forage 24Tx
 Limite de la zone des travaux

Sources :
 Ce dessin a été préparé à partir d'une photographie aérienne obtenue de la base de données Google Earth Pro du 3 septembre 2015. La position des forages montrée sur l'image peut être imprécise, notamment à cause d'une certaine distorsion dans la photographie.
 Pour l'emplacement exact des forages, il est recommandé de se référer au tableau des coordonnées.

 CPTAQ-IGO, https://geoeqi.msp.gouv.qc.ca/go/cptaq_demeter/,
 image consultée le 19 avril 2024.



PARC ÉOLIEN MONNOIR S.E.C.

Projet
 CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
 IMPLANTATION DE L'ÉOLIENNE T17
 Partie ouest du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord Saint-Césaire (Québec)

Titre
 TRAVAUX RÉALISÉS



Dessiné par : M-L. Tah
Préparé par : L. Dupuis, géo., M.Sc.
Vérifié par : A. Colas, géo., M.Sc.

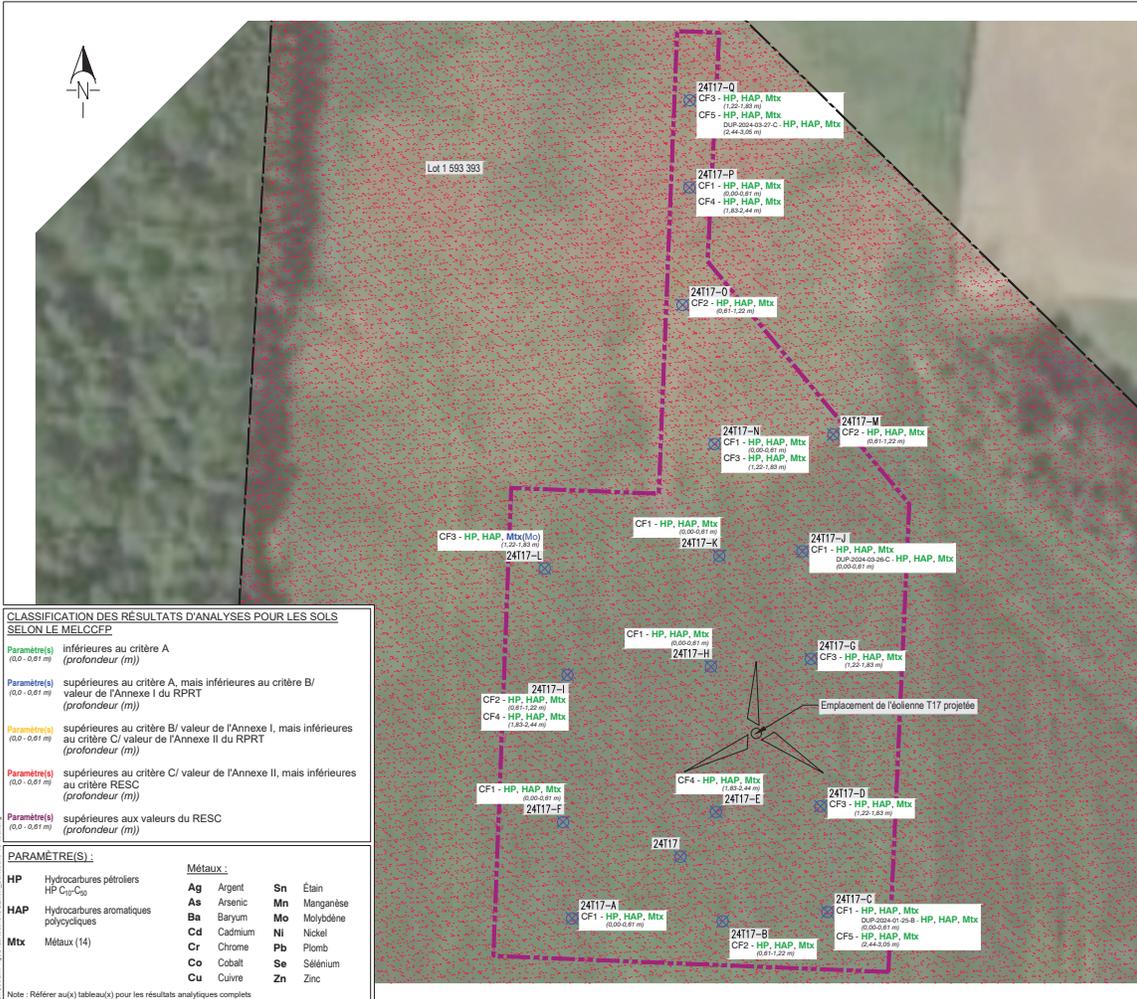
Date 28 octobre 2024 **Projet N°** CG23220.3

Approbation **FIGURE 3**

Coordonnées NAD83 - SCOPQ, fuseau 8

Sondage	Est (x)	Nord (y)	Niveau (z)
24T17	343 486,32	5 024 542,62	44,70
24T17-A	343 484,71	5 024 530,30	44,67
24T17-B	343 494,75	5 024 529,74	44,57
24T17-C	343 515,66	5 024 531,56	44,77
24T17-D	343 514,28	5 024 552,68	44,72
24T17-E	343 493,42	5 024 551,57	44,71
24T17-F	343 462,91	5 024 549,53	44,73
24T17-G	343 512,36	5 024 582,14	44,89
24T17-H	343 492,41	5 024 580,58	44,80
24T17-I	343 463,78	5 024 576,91	44,76
24T17-J	343 510,66	5 024 603,60	44,99
24T17-K	343 494,10	5 024 602,69	45,05
24T17-L	343 459,24	5 024 600,17	45,05
24T17-M	343 516,82	5 024 626,95	45,42
24T17-N	343 493,11	5 024 625,03	45,62
24T17-O	343 486,74	5 024 652,79	46,54
24T17-P	343 488,127	5 024 676,26	47,30
24T17-Q	343 488,17	5 024 693,67	47,83

© 2024 GEOTEX inc. Tous droits réservés. Toute reproduction ou utilisation non autorisée est formellement interdite.



CLASSIFICATION DES RÉSULTATS D'ANALYSES POUR LES SOLS SELON LE MELCCFP

Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) inférieures au critère A (profondeur (m))

Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère A, mais inférieures au critère B/ valeur de l'Annexe I du RPRT (profondeur (m))

Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère B/ valeur de l'Annexe I, mais inférieures au critère C/ valeur de l'Annexe II du RPRT (profondeur (m))

Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures au critère C/ valeur de l'Annexe II, mais inférieures au critère RESC (profondeur (m))

Paramètre(s) (0,0 - 0,61 m) supérieures aux valeurs du RESC (profondeur (m))

PARAMÈTRE(S) :

	Métaux :		
HP Hydrocarbures pétroliers HP C ₁₇ -C ₃₀	Ag Argent	Sn Étain	
HAP Hydrocarbures aromatiques polycycliques	As Arsenic	Mn Manganèse	
Mtx Métaux (14)	Ba Baryum	Mo Molybdène	
	Cd Cadmium	Ni Nickel	
	Cr Chrome	Pb Plomb	
	Co Cobalt	Se Sélénium	
	Cu Cuivre	Zn Zinc	

Note : Rétirer au(x) tableau(x) pour les résultats analytiques complets

LÉGENDE

24Tx Forage

--- Limite de la zone des travaux

Sources :
Ce dessin a été préparé à partir d'une photographie aérienne obtenue de la base de données Google Earth Pro du 3 septembre 2015. La position des forages montrée sur l'image peut être imprécise, notamment à cause d'une certaine distorsion dans la photographie. Pour l'emplacement exact des forages, il est recommandé de se référer au tableau des coordonnées.

CP1AQ-HGO, https://google.msp.gouv.qc.ca/go/cptaq_demeter/, image consultée le 19 avril 2024.

consultation
GEOTEX inc.

PARC ÉOLIEN MONNOIR S.E.C.

Projet
CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
IMPLANTATION DE L'ÉOLIENNE T17
Partie ouest du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord Saint-Césaire (Québec)

Titre
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES SOLS

Echelle 1 : 750

Dessiné par : M-L, Tah

Préparé par : L. Dupuis, géo., M.Sc.

Vérifié par : A. Colas, géo., M.Sc.

Date 28 octobre 2024

Projet N° CG23220.3

Approbation

FIGURE 4

ANNEXE 3
RAPPORTS DE FORAGE

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : **76 mm (NQ)**

Coordonnées X: **343486,32**
 MTM (NAD83) Y: **5024542,62**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,70**
 Date du début du sondage : **2024-03-27**
 Date de fin du sondage : **2024-03-27**
 Profondeur du sondage (m) : **10,67**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON  Remanié  Intact (tube à paroi mince)  Perdu  Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS				COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		44,70	Niveau								
1		0,00	Remblai hétérogène : sable, un peu de gravier et de silt. Compacité moyenne. Présence de matières organiques et/ou de débris (fragments de bois).		CF-1 N			83			
		43,48			CF-2 B			50	16	8-6-10-11	
5		1,22	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité lâche.		CF-3 B			75	8	1-4-4-9	
2		42,26			CF-4 B			75	6	2-3-3-3	
3		2,44	Sédiments juxtaglaciaire : sable silteux et graveleux. Compacité dense à très dense. Présence de fragments de shale gris.		CF-5 B			50	33	5-14-19-21	
		41,35			CF-6 B			100		24-50	
4		3,35	Roc : shale, gris foncé. Présence de lits gréseux finement grenus et légèrement calcaireux, d'épaisseur < 2 cm. Qualité du roc (RQD) moyenne jusqu'à 9,14 m de profondeur; qualité du roc excellente par la suite.		CR-7 NQ			100	48		
5					CR-8 NQ			100	53		

Remarque(s):
 PV : Poids volumique
 q_u : Résistance à la compression uniaxiale du roc
 pH : Potentiel hydrogène

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

24T17

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/ PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT				
7					CR-9 NQ			100	48		
25					CR-10 NQ			87	65		
30					CR-11 NQ			100	97		
35	34,03 10,67		FIN DU FORAGE								PV = 27,6 kN/m ³ qu = 103,5 MPa
11											
12											
40											
13											
45											
14											
15											
50											
16											

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-A**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Tarière évidée et Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **203 mm + 89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : **76 mm (NQ)**

Coordonnées X: **343464,71**
 MTM (NAD83) Y: **5024530,30**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,67**
 Date du début du sondage : **2024-03-21**
 Date de fin du sondage : **2024-03-21**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghari**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince		TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%		INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent		COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50		NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -	
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant		SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$		CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm		CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure		RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa	

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	44,67	Niveau									
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt, traces de gravier. Compacité moyenne. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois jusqu'à 0,61 m de profondeur.	▨	CF-1 N			100				
1	43,45	Aucune récupération.		CF-2 B			88	17	7-8-9-9		
5	1,22			CF-3 B			0	2	2-1-1-1		
2	42,84	Sédiments juxtaglaciaire : sable graveleux, un peu de silt. Compacité dense. Présence de blocs hétérogènes jusqu'à 2,44 m de profondeur.	▨	CR-4 NQ			50				
3	41,62			CF-5 B			50	31	9-14-17-31		
	3,05	FIN DU FORAGE									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-B**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343494,75**
 MTM (NAD83) Y: **5024529,74**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,57**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince		TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%		INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent		COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50		NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -	
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant		SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$		CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm		CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure		RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa	

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS				COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		44,57	Niveau								
		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt, traces de gravier. Compacité moyenne. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.	▨	CF-1 N			50			
1		43,35			CF-2 B			50	10	3-4-6-5	
		1,22	Sédiments proglaciaire : sable, un peu de silt à silteux. Compacité lâche.	▨	CF-3 B			50	5	1-2-3-4	
2		42,13			CF-4 B			50	6	4-3-3-3	
		2,44	Sédiments proglaciaire : sable, un peu de gravier et de silt. Compacité moyenne.	▨	CF-5 B			75	20	6-8-12-12	
3	10	41,52	FIN DU FORAGE								
		3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-C**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343515,66**
 MTM (NAD83) Y: **5024531,56**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,76**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS				COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION				
	44,76	Niveau									
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt, traces de gravier.		CF-1 N			25				HP, HAP, Mtx, Dup-B
1	44,15 0,61	Présence de matières organiques et/ou de débris de bois. Sédiments proglaciaire : sable, un peu de silt à silteux. Compacité lâche.		CF-2 B			83	5	2-2-3-4		
5				CF-3 B			50	9	3-5-4-3		
2	42,93 1,83	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité lâche.		CF-4 B			50	8	3-4-4-5		
3	41,72 3,05	FIN DU FORAGE		CF-5 B			75	10	3-5-5-17		HP, HAP, Mtx

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-D**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343514,28**
 MTM (NAD83) Y: **5024552,68**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,72**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmani**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		44,72	Niveau								
		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt, traces de gravier. Compacité moyenne. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois jusqu'à 0,61 m de profondeur.		CF-1 N						
1		43,50			CF-2 B		100	19	5-8-11-11		
		1,22	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité lâche.		CF-3 B		50	7	2-3-4-5		HP, HAP, Mtx
2					CF-4 B		75	9	4-5-4-5		
					CF-5 B		75	7	2-3-4-5		
3		41,67	FIN DU FORAGE								
		3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-E**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343493,42**
 MTM (NAD83) Y: **5024551,57**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,71**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	44,71	Niveau									
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt, traces de gravier.		CF-1	N		50				
1	44,10 0,61	Présence de matières organiques et/ou de débris de bois. Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité moyenne à lâche.		CF-2	B		50	22	9-11-11-13		
5	42,88			CF-3	B		50	8	1-3-5-5		
2	1,83	Sédiments juxtaglaciaire : sable graveleux et silteux. Compacité moyenne à dense.		CF-4	B		83	16	6-8-8-10		HP, HAP, Mtx
3	41,66 3,05	FIN DU FORAGE		CF-5	B		42	30	7-11-19-16		

Remarque(s):

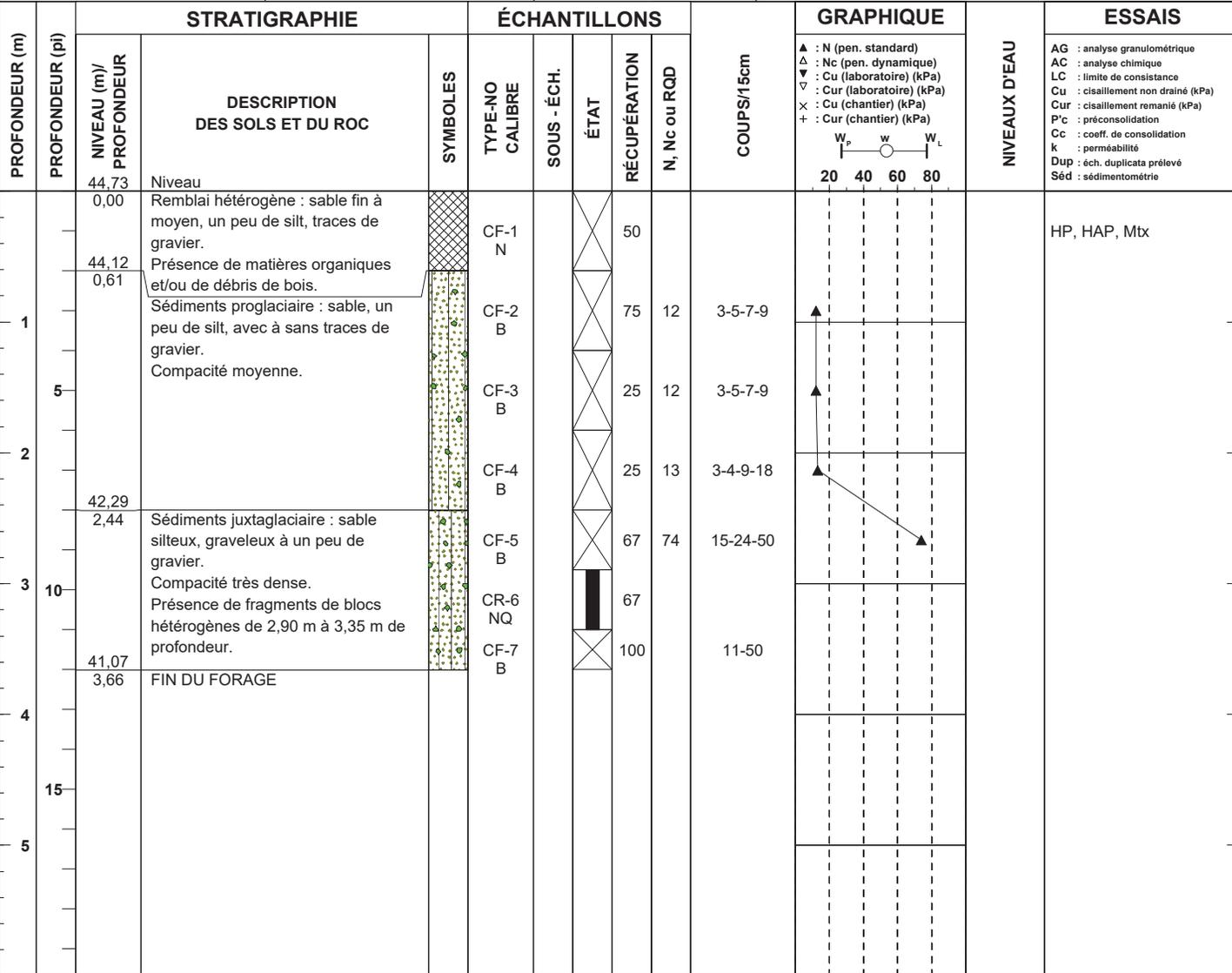
RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-F**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : **76 mm (NQ)**

Coordonnées X: **343462,91**
 MTM (NAD83) Y: **5024549,53**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,73**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,66**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince		TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%		INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent		COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50		NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -	
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◼ Forage au diamant		SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$		CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm		CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure		RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa	



Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-G**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343512,36**
 MTM (NAD83) Y: **5024582,13**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,89**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmani**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/ PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	44,89	Niveau									
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.	▨	CF-1 N			50				
1	44,28 0,61	Sédiments proglaciaire : sable, traces à un peu de silt. Compacité moyenne.	▨	CF-2 B			83	15	6-8-7-9		
5	43,06	Aucune récupération.		CF-3 B			50	15	1-7-8-12		HP, HAP, Mtx
2	1,83			CF-4 B			0	13	10-6-7-6		
	42,45 2,44	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité moyenne.	▨	CF-5 B			17	14	1-6-8-9		
3	41,84 3,05	FIN DU FORAGE									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-H**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343492,41**
 MTM (NAD83) Y: **5024580,58**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,80**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		44,80	Niveau								
		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.	▨	CF-1 N			83			
1		44,19 0,61	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité lâche à moyenne.	▨	CF-2 B			100 20	9-11-9-10		
5				▨	CF-3 B			50 7	1-4-3-4		
2				▨	CF-4 B			50 13	4-6-7-8		
		42,36 2,44	Sédiments juxtaglaciaire : sable graveleux et silteux. Compacité dense.	▨	CF-5 B			25 33	9-24-9-9		
3	10	41,75 3,05	FIN DU FORAGE								

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-I**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343463,78**
 MTM (NAD83) Y: **5024578,90**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,76**
 Date du début du sondage : **2024-03-25**
 Date de fin du sondage : **2024-03-25**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghari**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON  Remanié  Intact (tube à paroi mince)  Perdu  Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	44,76	Niveau									
1	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces à un peu de silt. Compacité moyenne. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois jusqu'à 0,61 m de profondeur.		CF-1 N			50				
				CF-2 B			100	18	5-8-10-9		HP, HAP, Mtx
5				CF-3 B			75	14	4-5-9-14		
2	42,93	Sédiments juxtaglaciaire : silt graveleux, un peu de sable. Compacité dense. Présence de fragments de shale.		CF-4 B			50	31	9-11-20-24		HP, HAP, Mtx
	1,83			CF-5 B			50	42	13-29-13-18		
3	41,71	FIN DU FORAGE									
	3,05										

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-J**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343510,66**
 MTM (NAD83) Y: **5024603,60**
 Référence : **Géodésique** Z: **44,99**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS				COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		44,99	Niveau								
		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Compacité lâche. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.		CF-1 N			75			
1		43,77			CF-2 B			100	9	5-4-5-5	
		1,22	Sédiments proglaciaire : silt, un peu de sable. Compacité moyenne.		CF-3 B			50	10	3-4-6-4	
2					CF-4 B			75	11	4-5-6-6	
					CF-5 B			50	13	5-6-7-6	
3		41,94	FIN DU FORAGE								
		3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-K**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343494,10**
 MTM (NAD83) Y: **5024602,69**
 Référence : **Géodésique** Z: **45,05**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.				
	45.05	Niveau								
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.	▨	CF-1 N			75			
1	44.44	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité moyenne.	▨	CF-2 B			100	17	8-6-11-12	
	0,61			CF-3 B			75	14	5-6-8-7	
2	42.61			CF-4 B			50	16	5-7-9-10	
	2,44	Sédiments juxtaglaciaire : sable graveleux et silteux. Compacité moyenne.	▨	CF-5 B			25	28	4-14-14-15	
3	42.00	FIN DU FORAGE								
	3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-L**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343459,24**
 MTM (NAD83) Y: **5024600,17**
 Référence : **Géodésique** Z: **45,05**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		45,05	Niveau								
1		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, un peu de silt. Compacité moyenne à lâche. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois jusqu'à 0,61 m de profondeur.		CF-1 N		75				
					CF-2 B		100	14	5-6-8-7		
5					CF-3 B		75	9	4-3-6-6		
2		43,23	Sédiments proglaciaire : silt sableux. Compacité moyenne.		CF-4 B		100	14	4-6-8-8		
		1,83			CF-5 B		17	29	4-8-21-20		
3		42,62	Sédiments juxtaglaciaire : gravier, un peu de silt et de sable. Compacité moyenne.								
		2,44									
3		42,01	FIN DU FORAGE								
		3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-M**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343516,82**
 MTM (NAD83) Y: **5024626,95**
 Référence : **Géodésique** Z: **45,42**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/ PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	45,42	Niveau									
1	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.		CF-1 N			100				
	44,20			CF-2 B			100	11	5-5-6-11		
5	1,22	Aucune récupération.		CF-3 B			0	7	1-1-6-7		
2	43,59	Sédiments proglaciaire : silt, un peu de sable. Compacité lâche.		CF-4 B			75	8	1-3-5-8		
3	42,37			CF-5 B			83	8	4-3-5-8		
	3,05	FIN DU FORAGE									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-N**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343493,12**
 MTM (NAD83) Y: **5024625,03**
 Référence : **Géodésique** Z: **45,62**
 Date du début du sondage : **2024-03-26**
 Date de fin du sondage : **2024-03-26**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmani**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON		TERMINOLOGIE		INDICE DE QUALITÉ DU ROC		COMPACTITÉ		INDICE "N"		NIVEAU D'EAU	
CF	Cuillère fendue	"traces"	1-10%	% RQD	QUALIFICATIF	Très lâche	0-4	Date :	-		
CR	Échantillon par forage au diamant	"un peu"	10-20%	<25	Très mauvaise	Lâche	4-10	Prof (m) :	-		
EM	Manuel	adjectif (...eux)	20-35%	25-50	Mauvaise	Moyenne	10-30	Niveau (m) :	-		
TA	Tarière	"et"	35-50%	50-75	Moyenne	Dense	30-50				
TE	Tube d'échantillonnage			75-90	Bon	Très dense	>50				
TM	Tube à paroi mince			90-100	Excellent						

ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON		SYMBOLES		CLASSIFICATION		CONSISTANCE		RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu)	
	Remanié	N: Indice de pénétration standard		Argile	< 0,002 mm	Très molle	<12 kPa		
	Intact (tube à paroi mince)	R: Refus (N > 100)		Silt	0,002 à 0,075 mm	Molle	12-25 kPa		
	Perdu	R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation)		Sable	0,075 à 4,75 mm	Ferme	25-50 kPa		
	Forage au diamant	% R.Q.D = $\frac{\Sigma \text{Carottes}}{\text{longueur forée}} \times 100$		Gravier	4,75 à 75 mm	Raide	50-100 kPa		
				Cailloux	75 à 300 mm	Très raide	100-200 kPa		
				Blocs	> 300mm	Dure	>200 kPa		

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
		45,62	Niveau								
		0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.		CF-1 N						HP, HAP, Mtx
1		45,01	Sédiments proglaciaire : silt sableux. Compacité dense à lâche.		CF-2 B		83	18	5-4-14-21		
		0,61			CF-3 B		50	30	6-9-21-25		HP, HAP, Mtx
5					CF-4 B		50	30	6-9-21-25		
2					CF-5 B		83	32	12-14-18-15		
							75	9	4-4-5-6		
3		42,57	FIN DU FORAGE								
		3,05									

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-O**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343486,74**
 MTM (NAD83) Y: **5024652,79**
 Référence : **Géodésique** Z: **46,54**
 Date du début du sondage : **2024-03-27**
 Date de fin du sondage : **2024-03-27**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghari**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	46,54		Niveau								
	0,00		Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.		CF-1 N			100			
1	45,93	0,61	Sédiments proglaciaire : sable, traces à un peu de silt. Compacité moyenne.		CF-2 B			75	12	4-6-6-6	
5					CF-3 B			50	14	5-7-7-7	
2	44,71	1,83	Sédiments proglaciaire : silt, un peu de sable. Compacité moyenne.		CF-4 B			75	10	4-5-5-6	
3	43,49	3,05	FIN DU FORAGE		CF-5 B				13	5-5-8-6	

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-P**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343488,13**
 MTM (NAD83) Y: **5024676,26**
 Référence : **Géodésique** Z: **47,30**
 Date du début du sondage : **2024-03-27**
 Date de fin du sondage : **2024-03-27**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince	TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%	INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent	COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50	NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON  Remanié  Intact (tube à paroi mince)  Perdu  Forage au diamant	SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$	CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm	CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS			COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.				
	47,30	Niveau								
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.		CF-1 N			100			HP, HAP, Mtx
1	46,69 0,61	Sédiments proglaciaire : sable, traces à un peu de silt. Compacité moyenne. Présence de matières organiques jusqu'à 1,22 m de profondeur.		CF-2 B			75	11	4-5-6-3	
5	45,47			CF-3 B			50	20	7-9-11-10	
2	1,83	Sédiments proglaciaire : sable et silt. Compacité moyenne à lâche.		CF-4 B			25	15	10-8-7-8	HP, HAP, Mtx
3	44,25			CF-5 B			9	9	4-4-5-5	
	3,05	FIN DU FORAGE								

Remarque(s):

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N° **24T17-Q**

Client: **Parc Éolien Monnoir S.E.C.**
 Projet: **Implantation de l'éolienne T17**
 Endroit: **Partie du lot 1 593 393, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire (Québec)**
 Dossier: **CG23220.3**
 Entrepreneur: **Les Entreprises Michael Talbot inc.**
 Type de forage : **Forage au diamant**
 Diamètre du forage : **89 mm (NW)**
 Diamètre du carottier : -

Coordonnées X: **343488,17**
 MTM (NAD83) Y: **5024693,67**
 Référence : **Géodésique** Z: **47,83**
 Date du début du sondage : **2024-03-27**
 Date de fin du sondage : **2024-03-27**
 Profondeur du sondage (m) : **3,05**
 Technicien : **M. Beloghmar**
 Approuvé par : **C. Vigneault, ing.**

TYPE D'ÉCHANTILLON CF Cuillère fendue CR Échantillon par forage au diamant EM Manuel TA Tarière TE Tube d'échantillonnage TM Tube à paroi mince		TERMINOLOGIE "traces" 1-10% "un peu" 10-20% adjectif (...eux) 20-35% "et" 35-50%		INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 Très mauvaise 25-50 Mauvaise 50-75 Moyenne 75-90 Bon 90-100 Excellent		COMPACTITÉ INDICE "N" Très lâche 0-4 Lâche 4-10 Moyenne 10-30 Dense 30-50 Très dense >50		NIVEAU D'EAU Date : - Prof (m) : - Niveau (m) : -	
ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON ☒ Remanié ▨ Intact (tube à paroi mince) ■ Perdu ◻ Forage au diamant		SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = $\frac{\sum \text{Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm)}}{\text{longueur forée}}$		CLASSIFICATION Argile < 0,002 mm Silt 0,002 à 0,075 mm Sable 0,075 à 4,75 mm Gravier 4,75 à 75 mm Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm		CONSISTANCE Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure		RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (Cu) <12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa	

PROFONDEUR (m)	PROFONDEUR (pi)	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS				COUPS/15cm	GRAPHIQUE	NIVEAUX D'EAU	ESSAIS
		NIVEAU (m)/PROFONDEUR	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE-NO CALIBRE	SOUS-ÉCH.	ÉTAT				
	47,83	Niveau									
	0,00	Remblai hétérogène : sable fin à moyen, traces de silt. Présence de matières organiques et/ou de débris de bois.	▨	CF-1 N			100				
1	47,22	Sédiments proglaciaire : sable, traces à un peu de silt. Compacité moyenne.	▨	CF-2 B			75	11	4-5-6-6		
5	0,61			CF-3 B			50	14	5-8-6-10		HP, HAP, Mtx
2	45,39	Sédiments proglaciaire : sable et silt.	▨	CF-4 B			50	11	6-5-6-8		
3	2,44			CF-5 B							HP, HAP, Mtx, Dup--C
10	44,78	FIN DU FORAGE									
	3,05										

Remarque(s):



ANNEXE 4
TABLEAU DES RÉSULTATS



TABEAU 1
(PAGE 1 DE 2)

RÉSULTATS ANALYTIQUES DES ÉCHANTILLONS DE SOL
PRÉLEVÉS À L'ENDROIT DES SONDAGES
(mg/kg)

Caractérisation environnementale des sols -Écolienne T17 -
Implantation de l'écolienne T17, Partie ouest du lot 1 593 393,
Rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire, Qc, CG23220.3

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE / STRATIGRAPHIE / PARAMÈTRES	CRITÈRES (1) / VALEURS LIMITES DU RPR (2)	VALEURS LIMITES DU RESC (3)		IDENTIFICATION DES SONDAGES / ÉCHANTILLONS / PROFONDEUR (m)											
		A (4) Am. I du RPR	B / Am. II du RPR	C/ Am. III du RPR	241T7-A CF1 (0,00 - 0,61)	241T7-B CF2 (0,61 - 1,22)	241T7-C DUP-2024-01-25-B (0,00 - 0,61)	241T7-D CF3 (1,22 - 1,83)	241T7-E CF4 (1,83 - 2,44)	241T7-F CF1 (0,00 - 0,61)	241T7-G CF3 (1,22 - 1,83)	241T7-H CF1 (0,00 - 0,61)	241T7-I CF2 (0,61 - 1,22)	241T7-J CF4 (1,83 - 2,44)	
Date d'échantillonnage (se-mm-jj)	100	700	3 500	10 000	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-25	
Stratigraphie					Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Sédiments proglaciaires	Sédiments jugosglaciaires	Rembai hétérogène	Sédiments proglaciaires	Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Sédiments jugosglaciaires	
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₅₀	100	700	3 500	10 000	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques															
Acénaphtène	0,1	10	100	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Acénaphtylène	0,1	10	100	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Anthracène	0,1	10	100	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(a)anthracène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(b)fluoranthène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(b)fluoranthène	0,1	1	10	136	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(k)fluoranthène	0,1	1	10	136	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(a)fluoranthène	0,1	1	10	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(c)phénanthrène	0,1	1	10	18	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(g)phénanthrène	0,1	1	10	82	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Benz(a)anthracène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Dibenz(a,h)pyrène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Dibenz(a,h)pyrène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Dibenz(a,h)pyrène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
7,12-Diméthylbenzanthracène	0,1	1	10	34	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Fluoranthène	0,1	1	10	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Fluorène	0,1	1	10	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Indeno(1,2,3-cd)pyrène	0,1	1	10	150	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
3-Méthylcholanthrène	0,1	1	10	50	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Naphthalène	0,1	5	50	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Phénanthrène	0,1	5	50	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Pyrène	0,1	1	10	100	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
2-Méthylnaphtalène	0,1	1	10	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
1-Méthylnaphtalène	0,1	1	10	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
1,3-Diméthylphthalène	0,1	1	10	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
2,3,5-Triméthylphthalène	0,1	1	10	56	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	
Métaux															
Argent	2	20	40	200	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	
Arsenic	6	30	50	250	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	340	500	2 000	10 000	38	78	44	66	61	32	105	90	46	68	
Cadmium	2	5	20	100	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	
Chrome	100	250	800	4 000	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	25	50	300	1 500	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	50	100	500	2 500	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	
Etain	5	50	300	1 500	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	1 000	1 000	2 200	11 000	130	244	277	167	311	213	352	286	182	325	
Molybdène	2	10	40	200	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	
Nickel	50	100	500	2 500	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	50	500	1 000	5 000	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	1	3	10	50	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	<1,0	
Zinc	140	500	1 500	7 500	22	19	21	16	40	19	14	24	14	52	

Notes :
 (1) : Paramètre non analysé / aucune valeur limite.
 (2) : Paramètre non analysé / aucune valeur limite.
 (3) : Concentration dans la plage A-B des critères du Guide d'intervention / Annexes HI du RPR (1).
 (4) : Concentration dans la plage B-C des critères du Guide d'intervention / Annexes HI du RPR (1).
 (5) : Concentration supérieure au critère C du Guide d'intervention / Annexe II du RPR (2).
 (6) : Critères généraux du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés du MELCCFP, 2021.
 (7) : Valeurs limites des Annexes I et II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q2, r37), si applicable.
 (8) : Teneur de fond de la province géologique des Basses-Terres de Saint-Laurent (Q2, r18).
 (9) : Valeurs limites de l'Annexe I du Règlement sur l'aménagement des sols contaminés (Q2, r18).

RÉSULTATS ANALYTIQUES DES ÉCHANTILLONS DE SOL
PRÉLEVÉS À L'ENDROIT DES SONDAGES
(mg/kg)

Caractérisation environnementale des sols - Écienne T17 -
Implantation de l'école T17, Partie ouest du lot 1 593 393,
Rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire, Qc. CG23220.3

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE / MÉTHODES DES VOLATILS / STRATIGRAPHIE / PARAMÈTRES	DATE	CRITÈRES (1) VALEURS LIMITES DU RPR(2)		VALEURS LIMITES DU RESC (3)		IDENTIFICATION DES SONDAGES / ÉCHANTILLONS / PROFONDEUR (m)											
		A (3) Ann. I du RPR	B / Ann. II du RPR	C / Ann. II du RPR	Ann. II du RESC (4)	Z4T17-J CF1	Z4T17-K CF1	Z4T17-L CF3	Z4T17-M CF2	Z4T17-N CF1	Z4T17-N CF3	Z4T17-O CF2	Z4T17-P CF1	Z4T17-P CF4	Z4T17-Q CF3	Z4T17-Q CF5	DUP-2024-03-27-C (2,44 - 3,05)
Date d'échantillonnage (se-mm-jj)		100	700	3 500	10 000	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27
Stratigraphie						Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Rembai hétérogène	Sédiments proglaciaires	Sédiments proglaciaires	Rembai hétérogène	Sédiments proglaciaires	Sédiments proglaciaires	Sédiments proglaciaires	Sédiments proglaciaires
Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ -C ₂₀		<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100	<100
Hydrocarbures aromatiques polycycliques																	
Acéphanthène	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Acénaphtylène	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Anthracène	0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Benz(a)anthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Benz(b)fluoranthène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Benz(k)fluoranthène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Benz(a)fluoranthène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Benz(a)pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Dibenz(a,h)anthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Dibenz(a,h)pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Dibenz(a,h)pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Dibenz(a,h)pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
7,12-Diméthylbenzanthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Fluoranthène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Fluorène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Indeno(1,2,3-cd)pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
3-Méthylcholanthène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Naphthalène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Phénanthrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
Pyrène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
2-Méthylanthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
1-Méthylanthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
1,3-Diméthylanthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
2,3,5-Triméthylanthracène	1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1
IMTAUX																	
Argent	2	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5
Arsenic	6	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5
Baryum	340	48	33	33	33	33	35	44	40	96	114	44	40	37	101	87	87
Calcium	2	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9	<0,9
Chromium	5	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45
Chlore	250	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45
Cobalt	25	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15
Cuivre	100	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40
Etain	50	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5
Manganèse	1 000	173	232	232	232	232	154	180	46	403	403	180	47	381	286	250	250
Molybdène	2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2
Nickel	50	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30
Plomb	50	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30
Sélénium	1	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
Zinc	140	19	26	26	26	26	22	22	16	18	28	19	17	20	21	24	24

Notes :
 (1) : Paramètre non analysé / aucune valeur limite.
 (2) : Paramètre non analysé / aucune valeur limite.
 (3) : Concentration dans la plage A-B des critères du Guide d'intervention.
 (4) : Concentration dans la plage B-C des critères du Guide d'intervention.
 (5) : Concentration supérieure au critère C du d'intervention.
 (6) : Concentration supérieure à la valeur limite du RESC.
 (7) : Critères génériques du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés du MELCCFP - 2021.
 (8) : Valeurs limites des Annexes I et II du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q2, r.37), si applicable.
 (9) : Teneur de fond de la province géologique des Basses-Terres de Saint-Laurent.
 (10) : Valeurs limites de l'Annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (Q2, r.18).



ANNEXE 5
CERTIFICAT D'ANALYSES CHIMIQUES





NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

**3615A, RUE ISABELLE
BROSSARD, QC J4Y 2R2
450-444-3255**

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

N° DE PROJET: CG23220

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

ANALYSE DES SOLS VÉRIFIÉ PAR: Amar Bellahsene, Chimiste, AGAT Montréal

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Robert Roch, Chimiste, AGAT Montréal

DATE DU RAPPORT: 15 avr. 2024

NOMBRE DE PAGES: 29

VERSION*: 1

Pour tout complément d'information concernant cette analyse, veuillez contacter votre chargé(e) de projet client au (514) 337-1000.

***Notes**

Avis de non-responsabilité:

- L'ensemble des travaux réalisés dans le présent document ont été effectués en utilisant des protocoles normalisés reconnus, ainsi que des pratiques et des méthodes généralement acceptées. En vue d'améliorer la performance, les méthodes analytiques d'AGAT pourraient comprendre des modifications issues des méthodes de référence spécifiées.
- Tous les échantillons seront éliminés trente (30) jours après réception au laboratoire à moins qu'une Entente d'entreposage à long terme ne soit signée et retournée. Certaines analyses spécialisées peuvent être exemptées. Veuillez communiquer avec votre chargé de projets à la clientèle pour plus d'informations.
- La responsabilité d'AGAT en ce qui concerne tout retard, exécution ou non-exécution de ces services s'applique uniquement envers le client et ne s'étend à aucune autre tierce partie. À moins qu'il n'en soit par ailleurs convenu expressément par écrit, la responsabilité d'AGAT se limite au coût réel de l'analyse ou des analyses spécifiques incluses dans les services.
- Sauf accord écrit préalable d'AGAT Laboratoires, ce certificat ne doit être reproduit que dans sa totalité.
- Les résultats d'analyse communiqués ci-joint ne concernent que les échantillons reçus par le laboratoire.
- L'application des lignes directrices est fournie « en l'état » sans garantie de quelque nature que ce soit, ni expresse ni tacite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'aptitude à un usage particulier ou de non-contrefaçon. AGAT n'assume aucune responsabilité à l'égard de toute erreur ou omission dans les directives que contient ce document.
- Toutes les informations rapportables sont disponibles sur demande auprès d'AGAT Laboratoires, conformément aux normes ISO/IEC 17025:2017, DR-12-PALA et/ou NELAP.
- Pour les échantillons environnementaux dans la province de Québec : L'analyse est effectuée et les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus. Une température supérieure à 6°C à la réception, comme indiqué dans la notification de réception d'échantillon (SRN), pourrait indiquer que l'intégrité des échantillons a été compromise si le délai entre l'échantillonnage et la soumission au laboratoire ne pouvait être minimisé.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	DUP-2024-03-26												
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-J-CF1					-C		24T17-K-CF1		24T17-L-CF3		24T17-M-CF2	
		MATRIÈRE: Sol					Sol		Sol		Sol		Sol	
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-26					2024-03-26		2024-03-26		2024-03-26		2024-03-26	
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774453	5774475	5774476	5774477	5774478			
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	48[<A]	46[<A]	33[<A]	33[<A]	35[<A]			
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	<40	
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	173[<A]	148[<A]	232[<A]	212[<A]	154[<A]			
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	4[A-B]	<2			
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	19[<A]	17[<A]	26[<A]	22[<A]	22[<A]			
m. Métaux	g						0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 2 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-N-CF1 24T17-N-CF3 24T17-O-CF2 24T17-P-CF1 24T17-P-CF4

MATRICE: Sol Sol Sol Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-26 2024-03-26 2024-03-27 2024-03-27 2024-03-27

Paramètre	Unités	C / N :					LDR	LDR				
		A	B	C	D			5774479	5774480	5774481	5774482	5774483
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	40[<A]	114[<A]	44[<A]	40[<A]	96[<A]	
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40	<40	<40	<40	
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	46[<A]	403[<A]	180[<A]	47[<A]	361[<A]	
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	<2	<2	
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	18[<A]	29[<A]	19[<A]	17[<A]	29[<A]	
m. Métaux	g						0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 3 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-Q-CF3 24T17-Q-CF5 24T17-A-CF1 24T17-B-CF2 24T17-C-CF1

MATRICE: Sol Sol Sol Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-27 2024-03-27 2024-03-21 2024-03-25 2024-03-25

Paramètre	Unités	C / N :					LDR	C / N :				
		A	B	C	D			E	F	G	H	
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	37[<A]	101[<A]	47[<A]	78[<A]	38[<A]	
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40	<40	<40	<40	
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	154[<A]	266[<A]	112[<A]	244[<A]	130[<A]	
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	<2	<2	
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	20[<A]	21[<A]	23[<A]	19[<A]	22[<A]	
m. Métaux	g						0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 4 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	DUP-2024-03-25										
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					-B	24T17-C-CF5	24T17-D-CF3	24T17-E-CF4	24T17-F-CF1	
		MATRIÈRE:					Soi	Soi	Soi	Soi	Soi	
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774507	5774508	5774509	5774510	5774511	
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	44[<A]	66[<A]	121[<A]	61[<A]	32[<A]	
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40	<40	<40	<40	
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	277[<A]	167[<A]	373[<A]	311[<A]	213[<A]	
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	<2	<2	
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	21[<A]	18[<A]	29[<A]	40[<A]	19[<A]	
m. Métaux	g						0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 5 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					DUP-2024-03-27
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	24T17-G-CF3	24T17-H-CF1	24T17-I-CF2	24T17-J-CF4	-C	
							Soi	Soi	Soi	Soi	Soi	
Argent	mg/kg	2	20	40	200	0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	<0.5	
Arsenic	mg/kg	6	30	50	250	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Baryum	mg/kg	340	500	2000	10000	20	105[<A]	90[<A]	46[<A]	68[<A]	87[<A]	
Cadmium	mg/kg	1.5	5	20	100	0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	<0.9	
Chrome	mg/kg	100	250	800	4000	45	<45	<45	<45	<45	<45	
Cobalt	mg/kg	25	50	300	1500	15	<15	<15	<15	<15	<15	
Cuivre	mg/kg	50	100	500	2500	40	<40	<40	<40	<40	<40	
Étain	mg/kg	5	50	300	1500	5	<5	<5	<5	<5	<5	
Manganèse	mg/kg	1000	1000	2200	11000	10	352[<A]	296[<A]	182[<A]	325[<A]	250[<A]	
Molybdène	mg/kg	2	10	40	200	2	<2	<2	<2	<2	<2	
Nickel	mg/kg	50	100	500	2500	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Plomb	mg/kg	50	500	1000	5000	30	<30	<30	<30	<30	<30	
Sélénium	mg/kg	1	3	10	50	1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	<1.0	
Zinc	mg/kg	140	500	1500	7500	10	16[<A]	24[<A]	14[<A]	52[<A]	24[<A]	
m. Métaux	g						0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

5774453-5774595 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)

Certifié par:



[Signature]

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 6 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	DUP-2024-03-26									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-J-CF1					-C				
		MATRICE: Sol					24T17-K-CF1				
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-26					2024-03-26				
C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	
					5774453	5774475	5774476	5774477	5774478	5774478	
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 7 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	DUP-2024-03-26				
							IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	MATRIQUE:	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	LDR	5774453
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Acénaphthène-D10	%			50-140			76	80	80	64	66
Fluoranthène-D10	%			50-140			68	75	69	61	67
Pérylène-D12	%			50-140			68	69	67	60	63

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 8 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-N-CF1 24T17-N-CF3 24T17-O-CF2 24T17-P-CF1 24T17-P-CF4

MATRICE: Sol Sol Sol Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-26 2024-03-26 2024-03-27 2024-03-27 2024-03-27

Paramètre	Unités	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					LDR	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:				
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D			2024-03-26	2024-03-26	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27
Acénaphthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 9 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					
		24T17-N-CF1	24T17-N-CF3	24T17-O-CF2	24T17-P-CF1	24T17-P-CF4	
		MATRICE: Sol					
		2024-03-26	2024-03-26	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27	
		5774479	5774480	5774481	5774482	5774483	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites					
Acénaphthène-D10	%	50-140	66	81	77	69	84
Fluoranthène-D10	%	50-140	66	78	73	66	76
Pérylène-D12	%	50-140	64	72	71	62	72

Acénaphthène-D10	%	50-140	66	81	77	69	84
Fluoranthène-D10	%	50-140	66	78	73	66	76
Pérylène-D12	%	50-140	64	72	71	62	72

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 10 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: 24T17-Q-CF3 24T17-Q-CF5 24T17-A-CF1 24T17-B-CF2 24T17-C-CF1

MATRICE: Sol Sol Sol Sol Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2024-03-27 2024-03-27 2024-03-21 2024-03-25 2024-03-25

Paramètre	Unités	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					LDR	DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:				
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	C / N: E		2024-03-27	2024-03-27	2024-03-21	2024-03-25	2024-03-25
Acénaphthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 11 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:				
		24T17-Q-CF3	24T17-Q-CF5	24T17-A-CF1	24T17-B-CF2	24T17-C-CF1
		MATRICE: Sol				
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:				
		2024-03-27	2024-03-27	2024-03-21	2024-03-25	2024-03-25
		5774484	5774485	5774500	5774501	5774506

Étalon de recouvrement	Unités	Limites	24T17-Q-CF3	24T17-Q-CF5	24T17-A-CF1	24T17-B-CF2	24T17-C-CF1
Acénaphthène-D10	%	50-140	77	71	70	70	82
Fluoranthène-D10	%	50-140	73	68	56	57	67
Pérylène-D12	%	50-140	66	66	57	55	64

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 12 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	DUP-2024-03-25									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					-B	24T17-C-CF5	24T17-D-CF3	24T17-E-CF4	24T17-F-CF1
		MTRICE:					Soi	Soi	Soi	Soi	Soi
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774507	5774508	5774509	5774510	5774511
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 13 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

		DUP-2024-03-25									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					-B				
		MATRICE:					Soi				
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:					2024-03-25				
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	24T17-C-CF5	24T17-D-CF3	24T17-E-CF4	24T17-F-CF1	
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Étalon de recouvrement	Unités	Limites					5774507	5774508	5774509	5774510	5774511
Acénaphthène-D10	%			50-140			79	78	80	70	80
Fluoranthène-D10	%			50-140			64	63	68	57	62
Pérylène-D12	%			50-140			61	60	64	52	61

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 14 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:					LDR	24T17-G-CF3	24T17-H-CF1	24T17-I-CF2	24T17-I-CF4	DUP-2024-03-27
		C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	MTRICE:		Soi	Soi	Soi	Soi	-C
								DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-25	2024-03-25
							5774517	5774518	5774520	5774521	5774595	
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo (b) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo (j) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo (k) fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	-	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo (b,j,k) fluoranthène	mg/kg	-	-	-	136	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Méthyl-3cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Méthyl-1naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Méthyl-2naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	
Diméthyl-1,3naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 15 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:				DUP-2024-03-27
							24T17-G-CF3	24T17-H-CF1	24T17-I-CF2	24T17-I-CF4	-C
							Soi	Soi	Soi	Soi	Soi
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2024-03-26	2024-03-26	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-27
							5774517	5774518	5774520	5774521	5774595
Triméthyl-2,3,5naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Acénaphthène-D10	%			50-140			70	72	70	68	83
Fluoranthène-D10	%			50-140			57	58	56	55	65
Pérylène-D12	%			50-140			55	56	53	52	62

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

5774453-5774478 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

5774479 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.
Le pourcentage de récupération de Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène est faible dans nos contrôles. Le résultat risque d'être sous-évalué.

5774480-5774595 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 16 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

		DUP-2024-03-26									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		24T17-J-CF1	-C	24T17-K-CF1	24T17-L-CF3	24T17-M-CF2			
		MATRICE:		Sol	Sol	Sol	Sol	Sol			
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26	2024-03-26			
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774453	5774475	5774476	5774477	5774478
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100	<100	<100	<100
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Nonane	%			60-140			112	84	87	82	107
		DUP-2024-03-26									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		24T17-N-CF1	24T17-N-CF3	24T17-O-CF2	24T17-P-CF1	24T17-P-CF4			
		MATRICE:		Sol	Sol	Sol	Sol	Sol			
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2024-03-26	2024-03-26	2024-03-27	2024-03-27	2024-03-27			
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774479	5774480	5774481	5774482	5774483
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100	<100	<100	<100
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Nonane	%			60-140			66	120	110	75	115
		DUP-2024-03-26									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		24T17-Q-CF3	24T17-Q-CF5	24T17-A-CF1	24T17-B-CF2	24T17-C-CF1			
		MATRICE:		Sol	Sol	Sol	Sol	Sol			
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		2024-03-27	2024-03-27	2024-03-21	2024-03-25	2024-03-25			
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774484	5774485	5774500	5774501	5774506
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100	<100	<100	<100
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Nonane	%			60-140			110	107	84	76	87

Certifié par:



Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 17 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



AGAT Laboratoires

Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

9770 ROUTE TRANSCANADIENNE
ST. LAURENT, QUEBEC
CANADA H4S 1V9
TEL (514)337-1000
FAX (514)333-3046
http://www.agatlabs.com

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2024-04-02

DATE DU RAPPORT: 2024-04-15

		DUP-2024-03-25									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:			-B	24T17-C-CF5	24T17-D-CF3	24T17-E-CF4	24T17-F-CF1		
		MATRICE:			Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:			2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774507	5774508	5774509	5774510	5774511
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100	<100	<100	<100
Étalon de recouvrement	Unités			Limites							
Nonane	%			60-140			85	86	106	79	92
		DUP-2024-03-27									
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:			24T17-G-CF3	24T17-H-CF1	24T17-I-CF2	24T17-J-CF4	-C		
		MATRICE:			Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	Sol	
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:			2024-03-26	2024-03-26	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-25	2024-03-27	
Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	5774517	5774518	5774520	5774521	5774595
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	100	700	3500	10000	100	<100	<100	<100	<100	<100
Étalon de recouvrement	Unités			Limites			5774517	5774518	5774520	5774521	5774595
Nonane	%			60-140			79	86	96	91	109

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC 2016 A, B se réfère QC PTC 2016 B, C se réfère QC PTC 2016 C, D se réfère QC RESC (Annexe 1)
Les valeurs des critères sont uniquement fournies comme référence générale. Les critères fournis peuvent être ou ne pas être pertinents pour l'utilisation prévue. Se référer directement à la norme applicable pour l'interprétation réglementaire.

5774453-5774595 Une LDR plus élevée indique qu'une dilution a été effectuée afin de réduire la concentration des analytes ou de réduire l'interférence de la matrice.

Les analyses ont été effectuées par AGAT Montréal (sauf celles marquées d'un *)



Robert Roch

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC.

AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE (V1)

Page 18 de 29

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels que reçus.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse des Sols															
Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	5772021		<0.5	<0.5	NA	< 0.5	95%	70%	130%	90%	80%	120%	95%	70%	130%
Arsenic	5772021		<5	<5	NA	< 5	93%	70%	130%	100%	80%	120%	94%	70%	130%
Baryum	5772021		52	48	NA	< 20	NA	70%	130%	104%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	5772021		<0.9	<0.9	NA	< 0.9	102%	70%	130%	108%	80%	120%	107%	70%	130%
Chrome	5772021		<45	<45	NA	< 45	96%	70%	130%	104%	80%	120%	102%	70%	130%
Cobalt	5772021		<15	<15	NA	< 15	97%	70%	130%	101%	80%	120%	94%	70%	130%
Cuivre	5772021		<40	<40	NA	< 40	92%	70%	130%	101%	80%	120%	101%	70%	130%
Étain	5772021		<5	<5	NA	< 5	87%	70%	130%	100%	80%	120%	94%	70%	130%
Manganèse	5772021		371	450	19.1	< 10	100%	70%	130%	106%	80%	120%	99%	70%	130%
Molybdène	5772021		<2	<2	NA	< 2	86%	70%	130%	105%	80%	120%	99%	70%	130%
Nickel	5772021		<30	<30	NA	< 30	104%	70%	130%	112%	80%	120%	107%	70%	130%
Plomb	5772021		234	264	11.8	< 30	99%	70%	130%	103%	80%	120%	106%	70%	130%
Sélénium	5772021		<1.0	<1.0	NA	< 1.0	88%	70%	130%	94%	80%	120%	88%	70%	130%
Zinc	5772021		106	94	11.8	< 10	100%	70%	130%	109%	80%	120%	94%	70%	130%
m. Métaux	5785608	5774595	0.50	0.50	1.5	<	NA			NA			NA		

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	5774476	5774476	<0.5	<0.5	NA	< 0.5	91%	70%	130%	89%	80%	120%	89%	70%	130%
Arsenic	5774476	5774476	<5	<5	NA	< 5	90%	70%	130%	102%	80%	120%	88%	70%	130%
Baryum	5774476	5774476	33	29	NA	< 20	NA	70%	130%	103%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	5774476	5774476	<0.9	<0.9	NA	< 0.9	99%	70%	130%	106%	80%	120%	101%	70%	130%
Chrome	5774476	5774476	<45	<45	NA	< 45	94%	70%	130%	102%	80%	120%	95%	70%	130%
Cobalt	5774476	5774476	<15	<15	NA	< 15	94%	70%	130%	100%	80%	120%	92%	70%	130%
Cuivre	5774476	5774476	<40	<40	NA	< 40	91%	70%	130%	100%	80%	120%	95%	70%	130%
Étain	5774476	5774476	<5	<5	NA	< 5	85%	70%	130%	99%	80%	120%	93%	70%	130%
Manganèse	5774476	5774476	232	187	21.5	< 10	99%	70%	130%	105%	80%	120%	95%	70%	130%
Molybdène	5774476	5774476	<2	<2	NA	< 2	85%	70%	130%	104%	80%	120%	96%	70%	130%
Nickel	5774476	5774476	<30	<30	NA	< 30	102%	70%	130%	111%	80%	120%	102%	70%	130%
Plomb	5774476	5774476	<30	<30	NA	< 30	96%	70%	130%	101%	80%	120%	97%	70%	130%
Sélénium	5774476	5774476	<1.0	<1.0	NA	< 1.0	82%	70%	130%	93%	80%	120%	84%	70%	130%
Zinc	5774476	5774476	26	20	NA	< 10	97%	70%	130%	107%	80%	120%	97%	70%	130%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse des Sols (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	5740199		<0.5	<0.5	NA	< 0.5	106%	70%	130%	112%	80%	120%	99%	70%	130%
Arsenic	5740199		<5	<5	NA	< 5	106%	70%	130%	113%	80%	120%	99%	70%	130%
Baryum	5740199		66	89	NA	< 20	NA	70%	130%	102%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	5740199		<0.9	<0.9	NA	< 0.9	98%	70%	130%	105%	80%	120%	97%	70%	130%
Chrome	5740199		<45	<45	NA	< 45	91%	70%	130%	102%	80%	120%	91%	70%	130%
Cobalt	5740199		<15	<15	NA	< 15	91%	70%	130%	99%	80%	120%	86%	70%	130%
Cuivre	5740199		<40	<40	NA	< 40	92%	70%	130%	100%	80%	120%	99%	70%	130%
Étain	5740199		<5	<5	NA	< 5	89%	70%	130%	95%	80%	120%	83%	70%	130%
Manganèse	5740199		871	1080	21.3	< 10	91%	70%	130%	105%	80%	120%	106%	70%	130%
Molybdène	5740199		<2	<2	NA	< 2	79%	70%	130%	97%	80%	120%	89%	70%	130%
Nickel	5740199		<30	<30	NA	< 30	99%	70%	130%	109%	80%	120%	99%	70%	130%
Plomb	5740199		<30	<30	NA	< 30	93%	70%	130%	100%	80%	120%	88%	70%	130%
Sélénium	5740199		<1.0	<1.0	NA	< 1.0	102%	70%	130%	109%	80%	120%	97%	70%	130%
Zinc	5740199		71	77	8.2	< 10	94%	70%	130%	104%	80%	120%	94%	70%	130%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	5774595	5774595	<0.5	<0.5	NA	< 0.5	99%	70%	130%	105%	80%	120%	104%	70%	130%
Arsenic	5774595	5774595	<5	<5	NA	< 5	101%	70%	130%	110%	80%	120%	105%	70%	130%
Baryum	5774595	5774595	87	91	NA	< 20	NA	70%	130%	95%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	5774595	5774595	<0.9	<0.9	NA	< 0.9	94%	70%	130%	105%	80%	120%	101%	70%	130%
Chrome	5774595	5774595	<45	<45	NA	< 45	88%	70%	130%	100%	80%	120%	97%	70%	130%
Cobalt	5774595	5774595	<15	<15	NA	< 15	87%	70%	130%	99%	80%	120%	93%	70%	130%
Cuivre	5774595	5774595	<40	<40	NA	< 40	89%	70%	130%	98%	80%	120%	97%	70%	130%
Étain	5774595	5774595	<5	<5	NA	< 5	86%	70%	130%	96%	80%	120%	90%	70%	130%
Manganèse	5774595	5774595	250	257	2.4	< 10	89%	70%	130%	103%	80%	120%	98%	70%	130%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.
N° BON DE TRAVAIL: 24M135136
N° DE PROJET: CG23220
À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis
PRÉLEVÉ PAR: M.B.
LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse des Sols (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Molybdène	5774595	5774595	<2	<2	NA	< 2	78%	70%	130%	97%	80%	120%	96%	70%	130%
Nickel	5774595	5774595	<30	<30	NA	< 30	95%	70%	130%	108%	80%	120%	103%	70%	130%
Plomb	5774595	5774595	<30	<30	NA	< 30	90%	70%	130%	98%	80%	120%	97%	70%	130%
Sélénium	5774595	5774595	<1.0	<1.0	NA	< 1.0	96%	70%	130%	116%	80%	120%	98%	70%	130%
Zinc	5774595	5774595	24	25	NA	< 10	92%	70%	130%	103%	80%	120%	100%	70%	130%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.

PRTC - Métaux Extractibles Totaux (sol)

Argent	5785608	<0.5	<0.5	NA	< 0.5	111%	70%	130%	107%	80%	120%	NA	70%	130%
Arsenic	5785608	<5	<5	NA	< 5	102%	70%	130%	104%	80%	120%	NA	70%	130%
Baryum	5785608	22	<20	NA	< 20	NA	70%	130%	90%	80%	120%	NA	70%	130%
Cadmium	5785608	<0.9	<0.9	NA	< 0.9	97%	70%	130%	97%	80%	120%	NA	70%	130%
Chrome	5785608	<45	<45	NA	< 45	85%	70%	130%	89%	80%	120%	NA	70%	130%
Cobalt	5785608	<15	<15	NA	< 15	86%	70%	130%	85%	80%	120%	NA	70%	130%
Cuivre	5785608	<40	<40	NA	< 40	96%	70%	130%	94%	80%	120%	NA	70%	130%
Étain	5785608	<5	<5	NA	< 5	97%	70%	130%	88%	80%	120%	NA	70%	130%
Manganèse	5785608	164	143	13.7	< 10	91%	70%	130%	90%	80%	120%	NA	70%	130%
Molybdène	5785608	<2	<2	NA	< 2	92%	70%	130%	89%	80%	120%	NA	70%	130%
Nickel	5785608	<30	<30	NA	< 30	86%	70%	130%	85%	80%	120%	NA	70%	130%
Plomb	5785608	<30	<30	NA	< 30	102%	70%	130%	98%	80%	120%	NA	70%	130%
Sélénium	5785608	<1.0	<1.0	NA	< 1.0	98%	70%	130%	105%	80%	120%	NA	70%	130%
Zinc	5785608	26	23	NA	< 10	99%	70%	130%	93%	80%	120%	NA	70%	130%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Le pourcentage de récupération du MRC peut être en dehors du critère d'acceptabilité s'il est conforme à l'écart du certificat du matériau de référence.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restants, un écart de 10% supplémentaire est acceptable.



Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse des Sols (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC. Les pourcentages de différence relative sont calculés à partir des données brutes. Il se peut que le pourcentage de différence relative ne reflète pas les valeurs dupliquées rapportées en raison de l'arrondissement des résultats finaux.

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.
N° BON DE TRAVAIL: 24M135136
N° DE PROJET: CG23220
À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis
PRÉLEVÉ PAR: M.B.
LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

Acénaphène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	71%	50%	140%	77%	50%	140%
Acénaphylène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	66%	50%	140%	73%	50%	140%
Anthracène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	73%	50%	140%	79%	50%	140%
Benzo(a)anthracène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	68%	50%	140%	74%	50%	140%
Benzo(a)pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	71%	50%	140%	69%	50%	140%
Benzo (b) fluoranthène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	70%	50%	140%	80%	50%	140%
Benzo (j) fluoranthène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	77%	50%	140%	67%	50%	140%
Benzo (k) fluoranthène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	77%	50%	140%	72%	50%	140%
Benzo(c)phénanthrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	69%	50%	140%	74%	50%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	77%	50%	140%	77%	50%	140%
Chrysène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	76%	50%	140%	66%	50%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	81%	50%	140%	71%	50%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	41%	50%	140%	42%	50%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	41%	50%	140%	41%	50%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	70%	50%	140%	76%	50%	140%
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	69%	50%	140%	55%	50%	140%
Fluoranthène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	71%	50%	140%	70%	50%	140%
Fluorène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	66%	50%	140%	72%	50%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	74%	50%	140%	68%	50%	140%
Méthyl-3cholanthrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	72%	50%	140%	78%	50%	140%
Naphtalène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	70%	50%	140%	73%	50%	140%
Phénanthrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	64%	50%	140%	61%	50%	140%
Pyrène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	68%	50%	140%	68%	50%	140%
Méthyl-1naphtalène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	78%	50%	140%	81%	50%	140%
Méthyl-2naphtalène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	69%	50%	140%	78%	50%	140%
Diméthyl-1,3naphtalène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	66%	50%	140%	74%	50%	140%
Triméthyl-2,3,5naphtalène	5776078		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	65%	50%	140%	71%	50%	140%
Acénaphène-D10	5776078		74	74	0.1	72	NA	50%	140%	63%	50%	140%	69%	50%	140%
Fluoranthène-D10	5776078		72	70	3.4	70	NA	50%	140%	66%	50%	140%	74%	50%	140%
Pérylène-D12	5776078		68	66	3.2	62	NA	50%	140%	65%	50%	140%	68%	50%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restant, un écart de 10% de plus du critère applicable est accepté.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

Acénaphène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	91%	50%	140%	89%	50%	140%
Acénaphylène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	90%	50%	140%	90%	50%	140%
Anthracène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	86%	50%	140%	82%	50%	140%
Benzo(a)anthracène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	86%	50%	140%	85%	50%	140%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE				BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ		
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Benzo(a)pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	80%	50%	140%	80%	50%	140%
Benzo (b) fluoranthène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	84%	50%	140%	73%	50%	140%
Benzo (j) fluoranthène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	91%	50%	140%	83%	50%	140%
Benzo (k) fluoranthène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	82%	50%	140%
Benzo(c)phénanthrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	89%	50%	140%	86%	50%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	93%	50%	140%	90%	50%	140%
Chrysène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	86%	50%	140%	78%	50%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	80%	50%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	60%	50%	140%	60%	50%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	50%	50%	140%	55%	50%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	78%	50%	140%	75%	50%	140%
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	54%	50%	140%	50%	50%	140%
Fluoranthène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	91%	50%	140%	87%	50%	140%
Fluorène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	82%	50%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	88%	50%	140%	85%	50%	140%
Méthyl-3cholanthrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	71%	50%	140%	79%	50%	140%
Naphtalène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	82%	50%	140%	78%	50%	140%
Phénanthrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	80%	50%	140%
Pyrène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	80%	50%	140%	78%	50%	140%
Méthyl-1naphtalène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	96%	50%	140%	91%	50%	140%
Méthyl-2naphtalène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	73%	50%	140%	73%	50%	140%
Diméthyl-1,3naphtalène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	87%	50%	140%	85%	50%	140%
Triméthyl-2,3,5naphtalène	5774500	5774500	<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	81%	50%	140%	79%	50%	140%
Acénaphène-D10	5774500	5774500	70	66	5.8	89	NA	50%	140%	62%	50%	140%	63%	50%	140%
Fluoranthène-D10	5774500	5774500	56	54	2.0	73	NA	50%	140%	59%	50%	140%	58%	50%	140%
Pérylène-D12	5774500	5774500	57	54	6.6	72	NA	50%	140%	58%	50%	140%	60%	50%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restant, un écart de 10% de plus du critère applicable est accepté.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	5776078		327	244	NA	< 100	NA	60%	140%	62%	60%	140%	NA	60%	140%
Nonane	5776078		82%	83%	1.2	90	NA	60%	140%	84%	60%	140%	84%	60%	140%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	5774500	5774500	<100	<100	NA	< 100	NA	60%	140%	93%	60%	140%	91%	60%	140%
Nonane	5774500	5774500	84%	75%	11.3	112	NA	60%	140%	82%	60%	140%	83%	60%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) (sol)

Acénaphène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	78%	50%	140%	69%	50%	140%
Acénaphthylène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	72%	50%	140%	66%	50%	140%
Anthracène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	79%	50%	140%	73%	50%	140%
Benzo(a)anthracène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	75%	50%	140%	72%	50%	140%
Benzo(a)pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	80%	50%	140%	66%	50%	140%
Benzo (b) fluoranthène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	81%	50%	140%	69%	50%	140%
Benzo (j) fluoranthène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	82%	50%	140%	60%	50%	140%
Benzo (k) fluoranthène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	83%	50%	140%	67%	50%	140%
Benzo(c)phénanthrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	76%	50%	140%	68%	50%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	87%	50%	140%	72%	50%	140%
Chrysène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	81%	50%	140%	62%	50%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	87%	50%	140%	67%	50%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	89%	50%	140%	92%	50%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	75%	50%	140%	72%	50%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	80%	50%	140%	68%	50%	140%
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	32%	50%	140%	27%	50%	140%
Fluoranthène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	77%	50%	140%	71%	50%	140%
Fluorène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	72%	50%	140%	66%	50%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	81%	50%	140%	64%	50%	140%
Méthyl-3cholanthrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	65%	50%	140%	68%	50%	140%
Naphtalène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	74%	50%	140%	69%	50%	140%
Phénanthrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	68%	50%	140%	63%	50%	140%
Pyrène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	73%	50%	140%	68%	50%	140%
Méthyl-1naphtalène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	84%	50%	140%	75%	50%	140%

Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT:

Analyse organique de trace (Suite)

Date du rapport: 2024-04-15			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
Méthyl-2naphtalène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	76%	50%	140%	69%	50%	140%
Diméthyl-1,3naphtalène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	70%	50%	140%	61%	50%	140%
Triméthyl-2,3,5naphtalène	5783065		<0.1	<0.1	NA	< 0.1	NA	50%	140%	72%	50%	140%	63%	50%	140%
Acénaphène-D10	5783065		58	66%	0.0	71	NA	50%	140%	62%	50%	140%	53%	50%	140%
Fluoranthène-D10	5783065		59	65%	0.0	65	NA	50%	140%	65%	50%	140%	61%	50%	140%
Pérylène-D12	5783065		55	58%	0.0	61	NA	50%	140%	68%	50%	140%	56%	50%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

L'écart acceptable est applicable pour 90% des composés. Pour les 10% des composés restant, un écart de 10% de plus du critère applicable est accepté.

MR et fortifié : Plus de 90% des composés rencontrent les critères d'acceptabilité, le MR et fortifié sont conforme. Pour une analyse multi-éléments, jusqu'à 10% des analytes peuvent dépasser les limites citées jusqu'à 10% absolus.

Le pourcentage de récupération de Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène est faible dans nos contrôles. Le résultat risque d'être sous-évalué.

Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (sol)

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	5783065		248	173	NA	< 100	NA	60%	140%	84%	60%	140%	87%	60%	140%
Nonane	5783065		64%	70%	9.0	64	NA	60%	140%	81%	60%	140%	93%	60%	140%

Commentaires: NA : Non applicable

NA dans l'écart du duplicata indique que l'écart n'a pu être calculé car l'un ou les deux résultats sont < 5x LDR.

NA dans le pourcentage de récupération de l'échantillon fortifié indique que le résultat n'est pas fourni en raison de l'hétérogénéité de l'échantillon ou de la concentration trop élevée par rapport à l'ajout.

NA dans le blanc fortifié ou le MRC indique qu'il n'est pas requis par la procédure.

Certifié par:


Robert Roch

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDELCC. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDELCC. Les pourcentages de différence relative sont calculés à partir des données brutes. Il se peut que le pourcentage de différence relative ne reflète pas les valeurs dupliquées rapportées en raison de l'arrondissement des résultats finaux.

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° DE PROJET: CG23220

PRÉLEVÉ PAR:M.B.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse des Sols					
Argent	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Arsenic	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Baryum	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cadmium	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Chrome	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cobalt	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Cuivre	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Étain	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Manganèse	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Molybdène	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Nickel	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Plomb	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Sélénium	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
Zinc	2024-04-05	2024-04-09	MET-101-6107F	MA. 200 - Mét 1.2 ; MA. 203 - Mét 3.2	ICP/OES
m. Métaux	2024-04-05	2024-04-09			BALANCE

Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: CONSULTATION GEOTEX INC.

N° BON DE TRAVAIL: 24M135136

N° DE PROJET: CG23220

À L'ATTENTION DE: Lucie Dupuis

PRÉLEVÉ PAR: M.B.

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Sainte-Angèle-de-Monnoir

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
Analyse organique de trace					
Acénaphène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphylène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b) fluoranthène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (j) fluoranthène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (k) fluoranthène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo (b,j,k) fluoranthène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12benzo(a)anthracène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3cholanthrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1naphtalène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2naphtalène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3naphtalène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5naphtalène	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Acénaphène-D10	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène-D10	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Pérylène-D12	2024-04-03	2024-04-10	ORG-100-5102F	MA.400-HAP 1.1	GC/MS
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2024-04-03	2024-04-09	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	GC/FID
Nonane	2024-04-03	2024-04-09	ORG-100-5104F	MA.400-HYD. 1.1	GC/FID

ANNEXE 6
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Photographie 1: Vue du forage 24T17-A (2024-03-21)



Photographie 2: Vue du forage 24T17-N (2024-03-26)

Annexe 5
Caractérisation préliminaire des milieux
humides et hydriques (2023)



GROUPE
CONSEIL
UDA

DÉVELOPPER, DANS LE RESPECT DES MILIEUX

CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL

Projet Éolien Monnoir

MARS 2024

FILIALES DU GROUPE CONSEIL UDA



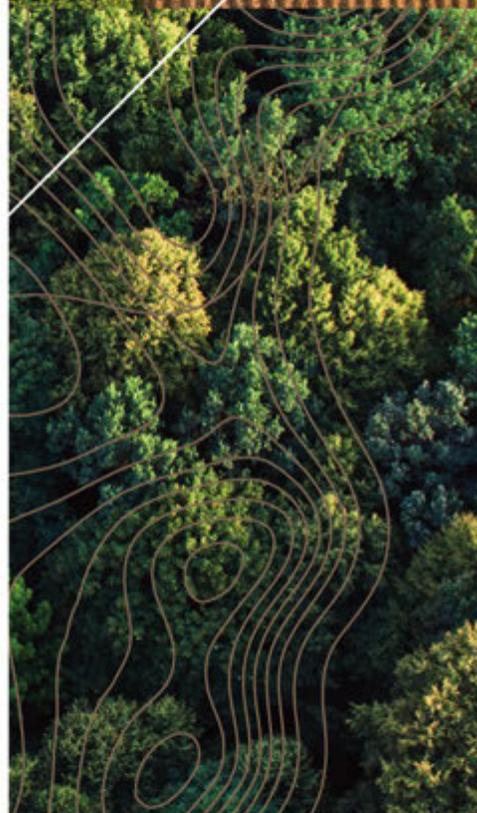
AKIFER



GREBE



FORASPEC





Projet Éolien Monnoir

MARS 2024

Chargé de projet :

Benoit Diab, Biol., M. Sc.

Date : 22 mars 2024

N° dossier UDA : 23-2859-005





Équipe de travail

Chargé de projet	Benoit Diab, biol., M. Sc.
Coordination	Judith Plante, biol., M. Sc. (Activa Environnement)
Inventaire floristique, milieux humides et hydriques	Benoit Diab, biol., M. Sc.
Cartographie	Jérémie Labelle Ritchie, géomaticien
Rédaction	Benoit Diab, biol., M. Sc.
Révision	Adèle Lamarche, biol., M. Sc.
Édition	Lysianne Vallerand

GROUPE CONSEIL UDA INC.

426, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec) J0H 2G0
T : 450 584-2207 | D : 450-584-2200 | SF : 800 263-2207
uda@udainc.com | www.udainc.com



Table des matières

1	MISE EN CONTEXTE	1-1
2	CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	2-1
2.1	Données existantes.....	2-1
2.2	Inventaires	2-1
2.2.1	Végétation et milieux humides	2-2
2.2.1.1	Indicateurs - Végétation	2-2
2.2.1.2	Indicateurs - Hydrologie	2-2
2.2.1.3	Indicateurs - Sols	2-3
2.2.1.4	Autres indicateurs	2-3
2.2.2	Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation	2-3
2.2.3	Espèces floristiques exotiques envahissantes	2-3
2.2.4	Milieux hydriques	2-3
2.2.5	Faune	2-4
3	CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL.....	3-1
3.1	Végétation.....	3-1
3.1.1	Milieux terrestres	3-1
3.1.2	Milieux humides.....	3-2
3.1.3	Autre milieu.....	3-2
3.1.4	Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation	3-3
3.1.5	Espèces floristiques exotiques envahissantes	3-3
3.2	Milieux hydriques	3-4
3.3	Fonctions écologiques des milieux humides et hydriques	3-5
3.4	Faune	3-8
3.5	Aires protégées, habitats fauniques et zones de conservation	3-9
3.6	Conclusion	3-9
4	RÉFÉRENCES.....	4-1

Tableaux

Tableau 2-1	Description des indicateurs hydrologiques primaires et secondaires	2-2
Tableau 2-2	Indices associés aux sols hydromorphes.....	2-3
Tableau 3-1	Stations d’inventaire des milieux humides potentiels	3-1
Tableau 3-2	Espèces floristiques exotiques envahissantes observées dans la zone d’implantation étudiée	3-3
Tableau 3-3	Stations d’inventaire des milieux hydriques	3-4
Tableau 3-4	Évaluation des fonctions écologiques des marécages arborescents (MH_02, MH_03, MH_05 à MH_08, MH_10).....	3-6
Tableau 3-5	Évaluation des fonctions écologiques de l’étang (MH_11).....	3-6
Tableau 3-6	Évaluation des fonctions écologiques des cours d’eau intermittents (CE_01, CE_03, CE_04, CE_06, CE_07, CE_10 à CE_12, CE_16)	3-7
Tableau 3-7	Évaluation des fonctions écologiques des cours d’eau permanents (CE_02, CE_05, CE_08, CE_09, CE_13 à CE_15, CE_18, CE_19)	3-7
Tableau 3-8	Évaluation des fonctions écologiques de la rivière Yamaska (CE_17)	3-8
Tableau 3-9	Espèces fauniques observées dans la zone d’implantation étudiée.....	3-8
Tableau 3-10	Espèces fauniques d’intérêt pour la conservation recensées dans la zone d’implantation étudiée	3-9

Annexes

Annexe A : Figure 1 – Caractérisation du milieu naturel – Milieux humides et hydriques	
Figure 2 – Caractérisation du milieu naturel – Espèces exotiques envahissantes	
Annexe B : Données descriptives des stations d’inventaire des milieux humides	
Annexe C : Données descriptives des stations d’inventaire des milieux hydriques	
Annexe D : Occurrences des espèces floristiques exotiques envahissantes	
Annexe E : Annexe photographique	

1 MISE EN CONTEXTE

Parc Éolien Monnoir S.E.C. vise à développer un parc éolien sur le territoire de trois (3) municipalités situées en Montérégie, soit Sainte-Angèle-de-Monnoir (55030), Saint-Césaire (55023) et Sainte-Brigide-d'Iberville (56105).

Le Projet Éolien Monnoir (le Projet) prévoit l'implantation de 15 à 20 éoliennes d'environ 6 à 7,2 MW chacune, pour une puissance nominale située entre 100 et 120 MW, ainsi que des infrastructures connexes comme un réseau collecteur, des chemins d'accès et un poste de raccordement de 120 kV. Les secteurs d'implantation visés présentent une forte dominance de terres à vocation agricole avec quelques îlots boisés.

Activa Environnement inc. (Activa) est le consultant mandaté par Parc Éolien Monnoir S.E.C. pour les accompagner dans l'obtention des diverses autorisations et permis préalables à la construction et l'exploitation du Projet, dont l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) requise. Activa a mandaté Groupe Conseil UDA inc. (UDA) afin de réaliser les inventaires des milieux humides, des cours d'eau à certains points de franchissement, des espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) ainsi que des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation.

Dans le cas du Projet Éolien Monnoir, les milieux humides représentent une composante valorisée de l'environnement de par leur rareté et leur situation de déclin. Les objectifs de la caractérisation des milieux humides et hydriques (MHH) réalisée au stade de l'EIE sont de :

- ▷ Valider si les données disponibles traduisent bien la réalité terrain, et;
- ▷ Évaluer la nature, la valeur et l'importance de ce type de milieu dans la zone d'implantation étudiée.

Ces informations seront intégrées à la description du milieu qui sera faite dans l'EIE et serviront à déterminer l'impact que le projet aura sur ces milieux en termes de superficies touchées.

2 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

La zone d'implantation étudiée dans le cadre de l'inventaire comprend cinq (5) secteurs ciblés, délimités notamment par les routes 112 (au nord), 235 (à l'est) ainsi que 104 et 227 (au sud et à l'ouest). À l'intérieur de cette zone d'implantation étudiée, les cours d'eau potentiellement traversés par les chemins d'accès prévus pour le Projet, ainsi que les milieux humides présents à proximité des sites d'implantation des infrastructures, ont fait l'objet de caractérisations. Des transects d'inventaire pour les espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) totalisant 38,5 km ont également été positionnés le long des sites de présence potentielle (cours d'eau, chemins d'accès et autres chemins agricoles) présents dans la zone d'implantation étudiée. Les figures 1 et 2 (annexe A) montrent la localisation des zones ciblées ainsi que des stations d'inventaire et des transects effectués.

2.1 Données existantes

Afin de positionner les différentes stations d'inventaire, plusieurs données existantes ont été colligées auprès des autorités, organismes et ministères provinciaux et fédéraux. Sans s'y limiter, les principales informations consultées et prises en considération pour la caractérisation du milieu naturel de la zone d'implantation étudiée sont :

- ▷ La cartographie détaillée des milieux humides de Canards Illimités Canada et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (CIC et MDDELCC, 2013);
- ▷ La cartographie des milieux humides potentiels du Québec du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP, 2020);
- ▷ La carte écoforestière (couches écoforestières du Québec méridional) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF, 2022);
- ▷ La géobase du réseau hydrologique du Québec (GRHQ) du MRNF (2023);
- ▷ Le PRMHH de la MRC de Rouville (Marineau et al., 2022);
- ▷ Les images satellites les plus récentes disponibles (Google Earth, Données Québec);
- ▷ Les données LiDAR (indice d'humidité topographique, lits d'écoulements potentiels, modèle numérique de terrain, pentes);
- ▷ Les occurrences floristiques et fauniques du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2023a);
- ▷ L'outil *Potentiel* du CDPNQ (CDPNQ, 2023b);
- ▷ L'outil *Sentinelle* du MELCCFP (MELCCFP, 2023e);
- ▷ Le registre des aires protégées du MELCCFP (2023a);
- ▷ Les listes du MELCCFP des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables au Québec et des espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (2023b);
- ▷ Les listes du MELCCFP des espèces floristiques menacées, vulnérables, vulnérables à la récolte et susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (2023c);
- ▷ Le registre public des espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada (2023).

2.2 Inventaires

Afin de compléter les données existantes recueillies, la zone d'implantation étudiée a fait l'objet d'un inventaire terrain pour la végétation et les milieux humides et hydriques. Les différentes stations de milieux humides et hydriques, ainsi que les transects d'EFEE ont été inventoriés afin de caractériser les milieux naturels présents dans la zone d'implantation étudiée.

Les sites ont été inventoriés lors de six (6) visites, réparties sur une période allant du 25 août au 20 septembre 2023.

2.2.1 Végétation et milieux humides

L’inventaire de la végétation et des milieux humides a été effectué à l’aide de 11 stations réparties sur l’ensemble des 5 (cinq) secteurs de la zone d’implantation dans les milieux humides cartographiés sélectionnés. Lors de cette caractérisation, aucune délimitation des milieux humides n’a été effectuée. L’approche utilisée pour caractériser les milieux naturels est basée sur la méthode proposée par le MELCCFP (Lachance et coll., 2021) qui permet d’établir si un milieu naturel devrait être considéré comme un milieu humide ou terrestre à l’aide d’une série d’indicateurs : la végétation, la composition des sols et l’hydrologie.

Réalisée pour chaque station d’inventaire, la caractérisation a permis d’évaluer le taux de recouvrement des diverses espèces floristiques observées pour chacune des trois (3) strates de végétation (arborescente [≥ 4 m], arbustive [< 4 m] et herbacée [latifoliée, fougère, graminioïde]). Un sondage pédologique a également été effectué à chaque station.

2.2.1.1 Indicateurs - Végétation

Les plantes sont classées en trois (3) grandes catégories : plantes obligées de milieux humides (OBL), facultatives de milieux humides (FACH), et non indicatrices de milieux humides (NI). Une liste des plantes vasculaires de milieux humides et leur statut hydrique (OBL, FACH ou NI) pour le Québec méridional est fournie par le MELCCFP (Lachance et coll., 2021). Les secteurs dominés (50 % et plus) par des communautés végétales d’espèces hydrophytes (OBL et FACH) sont considérés des milieux humides (Lachance et coll., 2021). Certains indices morphologiques d’adaptation des plantes aux milieux humides peuvent parfois être observés et utilisés pour confirmer le caractère humide d’un milieu naturel (tronc élargi ou cannelé, tiges hypertrophiées ou creuses, système racinaire peu profond, racines adventives, lenticelles hypertrophiées).

2.2.1.2 Indicateurs - Hydrologie

L’eau est un élément déterminant pour caractériser les milieux humides, car la nature du sol et de la végétation s’en retrouve modifiée par sa présence (après une assez longue période). La présence d’eau à un moment précis ne permet pas de définir l’existence d’un milieu humide en raison de la variabilité journalière et/ou saisonnière et/ou annuelle de l’eau. Toutefois, elle aide à confirmer la présence d’un milieu humide en combinant les indices hydrologiques repérés au terrain avec la végétation et/ou les sols typiques d’un milieu humide. La description de ces indicateurs hydrologiques est présentée au tableau 2-1.

Tableau 2-1 Description des indicateurs hydrologiques primaires et secondaires

Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
▶ Surface inondée	▶ Déposition de sédiments	▶ Racines d’arbres/arbustes demeurant hors du sol/près de la surface	▶ Souches hypertrophiées
▶ Débris apportés par l’eau	▶ Lignes de démarcation d’eau	▶ Lignes de mousse sur les troncs	▶ Lenticelles hypertrophiées
▶ Écorce érodée	▶ Sol saturé d’eau dans les 30 premiers cm		▶ Racines adventives
▶ Litière noirâtre			
▶ Effet rhizosphère			
▶ Odeur de soufre			

Source : Lachance et coll., 2021.

2.2.1.3 Indicateurs - Sols

L'exposition prolongée des sols aux conditions hydriques influence leur nature et leur composition. Les sols hydromorphes, c'est-à-dire ceux qui évoluent en présence d'un excès d'eau, présentent des caractéristiques visibles et se manifestent par des indices facilement reconnaissables. Ainsi, des sondages pédologiques manuels exécutés à l'aide d'une pelle ou d'une tarière ont été réalisés aux diverses stations d'inventaire. Les principaux indices associés aux sols hydromorphes sont présentés dans le tableau 2-2.

2.2.1.4 Autres indicateurs

En plus des indicateurs préalablement décrits, des notes relatives à de l'eau libre en surface, la topographie des sites, les perturbations visibles, les liens hydrologiques de surface et la profondeur de la nappe ont été relevés au terrain, lorsque possible.

Tableau 2-2 Indices associés aux sols hydromorphes

Indices hydrologiques	Sols hydromorphes organiques	Sols hydromorphes minéraux
Drainage	Très mauvais	Mauvais à très mauvais dans les 30 premiers cm
Niveau de décomposition de la matière organique	Tourbe fibrique/mésique/humique	-
Couleur	-	Bleu-grisâtre/Couleur rouille/Mouchetures
Odeur	-	Œuf pourri dans les 30 premiers cm

Source : Lachance et coll., 2021.

2.2.2 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation

Dans les transects d'EFEE, dans les stations d'inventaire ou en déplacement pour s'y rendre, une attention particulière a été portée à la présence d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation. Lorsque relevées, les occurrences ont été décrites en termes d'espèces présentes et de taux de recouvrement, et ont été géoréférencées à l'aide d'un GPS.

2.2.3 Espèces floristiques exotiques envahissantes

Les EFEE ont été recherchées dans les secteurs propices (un total d'environ 38,5 km le long des chemins agricoles, en bordure de champs, de fossés et de cours d'eau) lors des divers déplacements entre les stations de caractérisation des milieux humides et hydriques et le long d'autres chemins de ferme présents dans la zone d'implantation étudiée.

Chaque occurrence d'EFEE a été identifiée et géoréférencée et les colonies délimitées. Les occurrences ont été dénombrées, localisées et photographiées.

2.2.4 Milieux hydriques

Des stations de caractérisation des milieux hydriques ont été positionnées aux points de traversées potentielles des cours d'eau de la zone d'implantation étudiée, en fonction de la configuration étudiée pour le projet au moment de planifier les inventaires (v11, août 2023). Les habitats aquatiques se trouvant à l'intérieur des stations d'inventaire ont été caractérisés selon divers paramètres biophysiques demandés par le MELCCFP (2022), notamment :

- ▷ Type d'écoulement (intermittent ou permanent);
- ▷ Régime, patron et vitesse d'écoulement de l'eau;
- ▷ Niveau de l'eau;
- ▷ Largeur et hauteur des talus des cours d'eau;

- ▷ Largeur à la limite du littoral (LL);
- ▷ Largeur de la portion mouillée lors de la visite;
- ▷ Hauteur entre la portion mouillée et la LL lors de la visite;
- ▷ Profondeur moyenne de l'eau lors de la visite;
- ▷ Composition du substrat du cours d'eau et des talus;
- ▷ Description des berges (pente et érosion);
- ▷ Végétation aquatique et riveraine et leur recouvrement;
- ▷ Obstacles à l'écoulement de l'eau (s'il y a lieu);
- ▷ Habitats sensibles présents (s'il y a lieu);
- ▷ Observation de poissons;
- ▷ Potentiel d'utilisation de l'habitat par le poisson.

2.2.5 Faune

Les indices de présence d'espèces fauniques (p. ex. traces, fèces, chants) ont été notés et le potentiel d'habitat pour les espèces fauniques d'intérêt pour la conservation a été évalué lorsqu'applicable.

3 CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL

Les sections suivantes décrivent les composantes du milieu naturel présentes dans la zone d'implantation étudiée selon les données existantes et celles relevées au terrain. Les figures 1 et 2 (annexe A) illustrent l'emplacement des stations et des transects d'inventaire.

3.1 Végétation

La totalité de la zone d'implantation étudiée se trouve en zone agricole selon la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ, 2023). Ainsi, la majorité des milieux naturels présents sont perturbés, ou il s'agit de milieux isolés entourés de terres cultivées. Les stations d'inventaire réalisées pour documenter la présence de milieux humides ont permis de confirmer que la majorité des milieux recensés par CIC et le MDDELCC (2013) sont correctement identifiés.

Lors de la visite terrain, onze (11) stations d'inventaire ont été effectuées pour évaluer la présence de milieux humides. Chaque station est présentée dans le tableau 3-1. Les données descriptives des stations d'inventaire et des photos sont présentées à l'annexe B. Des photos des sondages pédologiques sont présentées à l'annexe E.

Tableau 3-1 Stations d'inventaire des milieux humides potentiels

N° de station	Contexte	Type de milieu	Précisions
MH_01	Terrestre	Forêt mixte	Prucheraie à érable à sucre
MH_02	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge
MH_03	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge
MH_04	Terrestre	Forêt feuillus	Secteur terrestre du boisé
MH_05	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge. Ancien milieu cultivé.
MH_06	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge
MH_07	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge
MH_08	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge. Jeune forêt.
MH_09	Fluviale	Rivière	Dans le littoral de la rivière Yamaska
MH_10	Palustre	Marécage arborescent	À érable rouge
MH_11	Palustre	Étang	Entre une érablière et un champ cultivé

3.1.1 Milieux terrestres

Parmi les 11 stations effectuées, au final, deux (2) d'entre elles ont plutôt été identifiées comme étant des milieux terrestres. Il s'agit des stations MH_01 et MH_04.

Forêt de mixte (MH_01)

La station MH_01 se situe au sud d'une zone perturbée par la présence d'une ancienne carrière. Le sol y a donc été remblayé et on y trouve plusieurs zones basses de faible taille avec la présence d'eau et/ou de litière noirâtre par endroit (en dehors de la parcelle d'inventaire). Le peuplement principal dans ce secteur est une forêt mixte dominée par la pruche du Canada (*Tsuga canadensis*) et l'érable à sucre (*Acer saccharum*). La strate arbustive est représentée principalement par le hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) et l'érable rouge (*Acer rubrum*), tandis que le parterre forestier, bien que peu recouvert, est majoritairement colonisé par le lycopode obscur (*Dendrolycopodium obscurum*) et le pain-de-perdrix (*Mitchella repens*). Le sol est un sable moyen avec présence de cailloux (minéral sec) et aucun indicateur hydrologique n'a été relevé à l'intérieur de la parcelle durant l'inventaire.

Forêt de feuillus (MH_04)

La station MH_04 est située dans une mince bande de forêt, entre le rang du Vide et des champs cultivés. Au niveau de la parcelle, on retrouve une forêt de feuillus où la strate arborescente est dominée par le hêtre à grandes feuilles et le peuplier faux-tremble (*Populus temuloides*). Dans la strate ligneuse basse, les principales espèces sont le nerprun bourdaine (*Frangula alnus*), qui est une EFEE, le frêne de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*), le cerisier de Virginie (*Prunus virginiana*) et l'érable rouge. Quant à la strate herbacée, aucune espèce n'atteint la densité suffisante pour être dominante probablement en raison du broutage intensif par le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*). Le sol est un loam sableux avec la présence de cailloux dans les 25 premiers centimètres, suivi d'un sable loameux (minéral sec). Aucun indicateur hydrologique n'a été relevé lors de l'inventaire.

3.1.2 Milieux humides

Marécages arborescents à érable rouge (MH_02, MH_03, MH_05 à MH_08, MH_10)

La majorité des marécages observés sont similaires. Ils sont tous situés dans des parcelles isolées de forêt au milieu de terres cultivées et dominées par l'érable rouge dans la strate arborescente. De façon générale, dans la strate ligneuse basse, les principales espèces relevées sont le frêne de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*), la ronce pubescente (*Rubus pubescens*) et la régénération en érable rouge. Quant à la strate herbacée, elle est généralement dominée par l'onoclee sensible (*Onoclea sensibilis*), l'impatiante du Cap (*Impatiens capensis*) et le carex gonflé (*Carex intumescens*). On retrouve des sols hydromorphes uniquement aux stations MH_02 et MH_03, où ils sont rédoxiques. Les types de sols les plus souvent rencontrés sont des loams sableux ou des sables loameux. La nappe a été observée dans les 30 premiers centimètres aux stations MH_06 et MH_07 et à 50 cm à la station MH_08.

Étang (MH_11)

La station MH_11 a été positionnée à l'extrémité nord d'une parcelle boisée, dans une zone dégagée. Un étang de faible dimension s'y trouve. La surface de l'eau est complètement recouverte par la petite lentille d'eau (*Lemna minor*) et beaucoup de bois flotte sur l'eau. Le sol au fond de l'eau est organique mésique. L'étang n'a aucun lien de surface apparent avec le ruisseau Bissonnette qui passe à une dizaine de mètres à l'ouest. La forêt adjacente à l'étang est en grande partie une érablière à sucre.

3.1.3 Autre milieu

Rivière Yamaska (MH_09)

La station MH_09 a été positionnée dans le littoral de la rivière Yamaska, car CIC et le MDDELCC (2013) y ont identifié un marais. Cependant, il s'agit bien d'un milieu hydrique et non humide en référence à la zone de récurrence 0-2 ans. Le courant y est assez fort et le lit est majoritairement dénudé de végétation. Des plantes aquatiques et de milieux humides comme la pontédérie cordée (*Pontederia cordata*), la renouée de Pennsylvanie (*Persicaria pensylvanica*) et le butome à ombelles (*Butomus umbellatus*) sont bien présentes de façon dispersée dans le littoral, mais uniquement sur une bande de quelques mètres dans la section peu profonde du cours d'eau. Aucun milieu humide riverain n'est présent à cet endroit.

3.1.4 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation

Les données existantes au moment des inventaires ne révélaient la présence d'aucune EFIC désignée menacée ou vulnérable ou susceptible de l'être dans la zone d'implantation étudiée (CDPNQ, 2023a). De par la nature du milieu présent dominé par les activités agricoles, le potentiel pour ces espèces est très faible.

Quelques colonies de matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique (*Matteuccia struthiopteris* var. *pennsylvanica*) sont présentes dans la zone d'implantation étudiée. Une petite colonie se trouve à proximité de la station CE_17 alors que l'espèce est présente en plus grand nombre dans le secteur des stations CE_19 et MH_11. Cette espèce de fougère est vulnérable à la récolte commerciale. Un semis de noyer cendré (*Juglans cinerea*), espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, a aussi été observé près de la station CE_17. La localisation des observations est présentée à la figure 1 et des photos de ces espèces sont insérées à l'annexe E.

3.1.5 Espèces floristiques exotiques envahissantes

Lors des inventaires, un total de douze EFEE comme définies par le MELCCFP (2023d) a été observé. Sur les 38,5 km de transects parcourus, des EFEE étaient présentes sur une longueur totale d'environ 20 km. À l'exception du topinambour (*Helianthus tuberosus*), de la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) et du butome à ombelles, toutes les espèces étaient omniprésentes dans la zone d'implantation étudiée. Le tableau 3-2 liste l'ensemble de ces espèces. Les occurrences sont définies plus en détail dans le tableau de l'annexe D et des photographies de chaque espèce observée sont présentées à l'annexe E.

Tableau 3-2 Espèces floristiques exotiques envahissantes observées dans la zone d'implantation étudiée

Nom commun	Nom scientifique	Principaux types de milieu des occurrences observées	Récurrence dans la zone d'implantation étudiée
Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Littoral et rives des cours d'eau, fossés de drainage	Dans tous les secteurs
Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Rives des cours d'eau, bordures des chemins agricoles	Dans tous les secteurs
Butome à ombelles	<i>Butomus umbellatus</i>	Littoral de la rivière Yamaska	À la station MH_09
Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	Rives des cours d'eau, bordures des chemins agricoles	Dans tous les secteurs
Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	Bordure des fossés de drainage	Dans tous les secteurs
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Secteurs boisés	Dans tous les secteurs
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	Rives des cours d'eau, bordures des chemins agricoles	Dans tous les secteurs
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Bordure d'un chemin agricole	Sur le bord du chemin près de la station CE_02
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	Littoral et rives des cours d'eau, fossés de drainage	Dans tous les secteurs
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Littoral et rives des cours d'eau, fossés de drainage	Dans tous les secteurs
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	Bordure de champs cultivés	Accès aux stations CE_17 et MH_11
Valériane officinale	<i>Valeriane officinalis</i>	Rives des cours d'eau, bordures des chemins agricoles	Dans tous les secteurs

3.2 Milieux hydriques

À l'exception de la rivière Yamaska, la grande majorité des cours d'eau qui seront potentiellement traversés dans la zone d'implantation étudiée sont intermittents ou de faible taille, en milieu perturbé et avec peu de potentiel pour la fraie des poissons ou pour accueillir des espèces rares. L'ensemble des 19 stations d'inventaire en milieu hydrique est présenté au tableau 3-3.

Tableau 3-3 Stations d'inventaire des milieux hydriques

N° de station	Type d'écoulement	Nom du cours d'eau	Largeur à LL (m)	Potentiel d'utilisation par le poisson
CE_01	Intermittent	Sans désignation	2,5	Inexistant
CE_02	Petit permanent (< 5 m)	Sans désignation	4,5	Bon
CE_03	Intermittent	Sans désignation	4,4	Inexistant
CE_04	Intermittent	Sans désignation	2,2	Inexistant
CE_05	Petit permanent (< 5 m)	Ruisseau Robert-Charbonneau	4,9	Faible
CE_06	Intermittent	Sans désignation	3,2	Inexistant
CE_07	Intermittent	Sans désignation	0,8	Inexistant
CE_08	Petit permanent (< 5 m)	Décharge des Quinze	3,4	Faible
CE_09	Petit permanent (< 5 m)	Décharge des Quinze	3,6	Faible
CE_10	Intermittent	Sans désignation	2,3	Inexistant à faible
CE_11	Intermittent	Sans désignation	2,3	Inexistant
CE_12	Intermittent	Sans désignation	2,6	Inexistant
CE_13	Petit permanent (< 5 m)	Rivière des Écossais	4,5	Bon
CE_14	Petit permanent (< 5 m)	Rivière des Écossais	4,5	Bon
CE_15	Moyen permanent (5-20 m)	Sans désignation	5,3	Bon
CE_16	Intermittent	Sans désignation	1,8	Inexistant
CE_17	Large permanent (> 20 m)	Rivière Yamaska	111	Élevé
CE_18	Petit permanent (< 5 m)	Ruisseau Bissonnette	3,5	Élevé
CE_19	Petit permanent (< 5 m)	Ruisseau Bissonnette	4,8	Élevé

Cours d'eau intermittents (CE_01, CE_03, CE_04, CE_06, CE_07, CE_10 à CE_12, CE_16)

Près de la moitié des cours d'eau caractérisés sont des cours d'eau intermittents situés dans des secteurs cultivés. Ces cours d'eau sont tous rectilignes et ont souvent une allure qui peut se confondre avec un fossé de drainage. Le niveau d'eau était relativement bas au moment de l'inventaire et le lit est fortement colonisé par des plantes FACH ou OBL comme l'alpiste roseau et le roseau commun (deux (2) EFEE), l'impatiante du Cap, la léersie faux-riz (*Leersia oryzoides*), le bident penché (*Bidens cernua*), la quenouille à feuilles étroites (*Typha angustifolia*), la quenouille à larges feuilles (*Typha latifolia*) et la salicaire commune. Étant donné la faible quantité d'eau dans le littoral et la forte densité de plantes émergentes, le potentiel d'utilisation de ces cours d'eau par les poissons est très faible, voire nul.

Cours d'eau permanents (CE_02, CE_05, CE_08, CE_09, CE_13 à CE_15, CE_18, CE_19)

Neuf (9) autres stations d'inventaire ont été effectuées dans de petits ou de moyens cours d'eau permanents. Ces cours d'eau incluent le ruisseau Robert-Charbonneau (CE_05), la décharge des Quinze (CE_08 et CE_09), la rivière des Écossais (CE_13 et CE_14) et le ruisseau Bissonnette (CE_18 et CE_19), ainsi que deux cours d'eau sans désignation (CE_02 et CE_15). Ils présentent tous une certaine proportion de lit dénudé, permettant la circulation et l'utilisation de l'habitat par le poisson. Des poissons (cyprinidés indéterminés) n'ont toutefois été observés qu'aux stations CE_02 et CE_18.

Dans le cas des deux (2) cours d'eau sans désignation, du ruisseau Robert-Charbonneau et de la décharge des Quinze, il s'agit d'habitats de faible qualité avec une forte présence de sédiments et beaucoup de particules fines dans l'eau. Des poissons tolérants pourraient utiliser les habitats présents dans ces cours d'eau. Quant à la rivière des Écossais et le ruisseau Bissonnette, ils présentent un meilleur potentiel pour la fraie avec des zones de rapides et des secteurs avec du substrat plus grossier, comme du sable ou du gravier. Les rives de ces cours d'eau sont également partiellement boisées, ce qui accroît les sections ombragées et permet ainsi de garder l'eau plus fraîche et oxygénée.

Rivière Yamaska (CE 17)

La rivière Yamaska est un cours d'eau majeur qui draine toute la partie est de la zone d'implantation étudiée. Au niveau de la station de caractérisation, la LL mesure environ 111 m de large. L'utilisation des terres adjacentes est majoritairement agricole, mais les rives demeurent végétalisées avec une bande d'arbres, principalement d'érable à Giguère. Des cyprinidés indéterminés ont été aperçus lors de l'inventaire et le potentiel d'utilisation de l'habitat par le poisson est élevé pour plusieurs groupes d'espèces. Le substrat du cours d'eau est surtout composé de sable, suivi de limon, de galets et de blocs. Une zone inondable (récurrence 20 ans) se trouve au niveau de la station de caractérisation. La rive gauche (ouest) est de 10 m, alors que la rive droite (est) est de 15 m due à la forte pente (56 %) et du haut talus (5,5 m).

3.3 Fonctions écologiques des milieux humides et hydriques

En référence à l'article 46.0.3 de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, cette section décrit les principales fonctions écologiques des milieux humides et hydriques (tableaux 3-4 à 3-8). Les fonctions écologiques sont tirées du deuxième alinéa de l'article 13.1 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés, ainsi qu'une étude de Hanson et coll. (2008). Les fonctions écologiques sont décrites pour les cinq (5) types de milieux identifiés, soit : marécages arborescents, étangs, cours d'eau intermittents, cours d'eau permanents (petits et moyens) et cours d'eau majeur (rivière Yamaska). L'importance relative des différentes fonctions, appuyée par les observations faites au terrain, a été établie pour chacune des fonctions écologiques.

Les fonctions écologiques associées aux marécages arborescents sont présentées au tableau 3-4, étant donné leur caractère homogène. Ce sont tous des milieux isolés, présentant un effet de bordure important ainsi qu'une faible diversité biologique. Ensuite, le tableau 3-5 concerne les fonctions écologiques de l'étang observé à la station MH_11. Au niveau des milieux hydriques, les premiers types de milieux évalués sont les cours d'eau intermittents. Possédant tous des caractéristiques semblables, les fonctions écologiques des cours d'eau intermittents étudiés sont évaluées dans le tableau 3-6. Ils sont tous perturbés par l'activité humaine et présentent des lits colonisés par les plantes émergentes. Tous les cours d'eau permanents, à l'exception de la rivière Yamaska, ont été regroupés pour l'évaluation des fonctions écologiques dans le tableau 3-7. Ils sont tous perturbés par l'activité humaine (secteurs agricoles), mais présentent davantage de potentiel pour la biodiversité que les cours d'eau intermittents. Finalement, la rivière Yamaska, étant l'unique cours d'eau majeur de la zone d'implantation étudiée, fait l'objet d'une analyse distincte des autres cours d'eau dans le tableau 3-8. Cette rivière présente des habitats importants pour la faune et la flore aquatique.

Tableau 3-4 Évaluation des fonctions écologiques des marécages arborescents (MH_02, MH_03, MH_05 à MH_08, MH_10)

Catégorie de fonction	Fonction	Valeur fondamentale	Importance de la fonction	Observations au terrain
Cycle biochimique	Filtre contre la pollution	Purification des eaux de surface et souterraines, réduction des apports excessifs des nutriments.	Moyenne	Milieus isolés
Hydrologie	Régulateur du niveau d'eau	Rétention/évaporation des eaux de pluies et de fonte recueillies, diminution du risque d'inondation et d'érosion, approvisionnement de la nappe phréatique.	Moyenne	Milieus isolés
Biodiversité	Conservation de la biodiversité biologique	Habitats fauniques et floristiques (alimentation, reproduction/alevinage, etc.).	Moyenne	Peu de biodiversité et milieux fragmentés avec effet de bordure
Climat	Écran solaire et brise-vent par le maintien de la végétation	Réduction du réchauffement excessif de l'eau, protection des sols et des cultures.	Faible	Milieus de faible superficie et perturbés
	Séquestration du carbone	Contribution à réduire les effets des changements climatiques ainsi qu'à maintenir un certain équilibre climatique.	Faible	Milieus de faible superficie et perturbés
	Équilibrage du méthane			
	Influence sur les microclimats			
Accroître l'humidité et les précipitations				
Anthropique	Qualité du paysage	Conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, augmentation de la valeur des terrains voisins.	Moyenne	Parmi les derniers milieux naturels du secteur

Tableau 3-5 Évaluation des fonctions écologiques de l'étang (MH_11)

Catégorie de fonction	Fonction	Valeur fondamentale	Importance de la fonction	Observations au terrain
Cycle biochimique	Filtre contre la pollution	Purification des eaux de surface et souterraines, réduction des apports excessifs des nutriments.	Faible	Milieu isolé
Hydrologie	Régulateur du niveau d'eau	Rétention/évaporation des eaux de pluies et de fonte recueillies, diminution du risque d'inondation et d'érosion, approvisionnement de la nappe phréatique.	Moyenne	Capacité de rétention
Biodiversité	Conservation de la biodiversité biologique	Habitats fauniques et floristiques (alimentation, reproduction/alevinage, etc.).	Faible	Peu de biodiversité et faible superficie
Climat	Écran solaire et brise-vent par le maintien de la végétation	Réduction du réchauffement excessif de l'eau, protection des sols et des cultures.	Faible	Aucune végétation émergée
	Séquestration du carbone	Contribution à réduire les effets des changements climatiques ainsi qu'à maintenir un certain équilibre climatique.	Faible	Milieu de faible superficie
	Équilibrage du méthane			
	Influence sur les microclimats			
Accroître l'humidité et les précipitations				
Anthropique	Qualité du paysage	Conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, augmentation de la valeur des terrains voisins.	Faible	Milieu agricole

**Tableau 3-6 Évaluation des fonctions écologiques des cours d'eau intermittents
 (CE_01, CE_03, CE_04, CE_06, CE_07, CE_10 à CE_12, CE_16)**

Catégorie de fonction	Fonction	Valeur fondamentale	Importance de la fonction	Observations au terrain
Cycle biochimique	Filtre contre la pollution	Purification des eaux de surface et souterraines, réduction des apports excessifs des nutriments.	Élevée	Forte présence de végétation retient les sédiments
Hydrologie	Régulateur du niveau d'eau	Rétention/évaporation des eaux de pluies et de fonte recueillies, diminution du risque d'inondation et d'érosion, approvisionnement de la nappe phréatique.	Moyenne	Retiennent une partie de l'eau des champs
Biodiversité	Conservation de la biodiversité biologique	Habitats fauniques et floristiques (alimentation, reproduction/alevinage, etc.).	Faible	Peu de biodiversité et milieux perturbés
Climat	Écran solaire et brise-vent par le maintien de la végétation	Réduction du réchauffement excessif de l'eau, protection des sols et des cultures.	Faible	Végétation de faible hauteur
	Séquestration du carbone	Contribution à réduire les effets des changements climatiques ainsi qu'à maintenir un certain équilibre climatique.	Faible	Superficies négligeables
	Équilibrage du méthane			
	Influence sur les microclimats			
Accroître l'humidité et les précipitations				
Anthropique	Qualité du paysage	Conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, augmentation de la valeur des terrains voisins.	Faible	Milieu agricole

**Tableau 3-7 Évaluation des fonctions écologiques des cours d'eau permanents
 (CE_02, CE_05, CE_08, CE_09, CE_13 à CE_15, CE_18, CE_19)**

Catégorie de fonction	Fonction	Valeur fondamentale	Importance de la fonction	Observations au terrain
Cycle biochimique	Filtre contre la pollution	Purification des eaux de surface et souterraines, réduction des apports excessifs des nutriments.	Moyenne	Végétation retient les sédiments
Hydrologie	Régulateur du niveau d'eau	Rétention/évaporation des eaux de pluies et de fonte recueillies, diminution du risque d'inondation et d'érosion, approvisionnement de la nappe phréatique.	Moyenne	Retiennent une partie de l'eau des champs
Biodiversité	Conservation de la biodiversité biologique	Habitats fauniques et floristiques (alimentation, reproduction/alevinage, etc.).	Élevée	Milieux importants pour la faune aquatique
Climat	Écran solaire et brise-vent par le maintien de la végétation	Réduction du réchauffement excessif de l'eau, protection des sols et des cultures.	Moyenne	Végétation de faible hauteur
	Séquestration du carbone	Contribution à réduire les effets des changements climatiques ainsi qu'à maintenir un certain équilibre climatique.	Faible	Superficies négligeables
	Équilibrage du méthane			
	Influence sur les microclimats			
Accroître l'humidité et les précipitations				
Anthropique	Qualité du paysage	Conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, augmentation de la valeur des terrains voisins.	Faible	Milieu agricole

Tableau 3-8 Évaluation des fonctions écologiques de la rivière Yamaska (CE_17)

Catégorie de fonction	Fonction	Valeur fondamentale	Importance de la fonction	Observations au terrain
Cycle biochimique	Filtre contre la pollution	Purification des eaux de surface et souterraines, réduction des apports excessifs des nutriments.	Élevée	Certains secteurs retiennent les sédiments (herbiers et zones inondables végétalisées)
Hydrologie	Régulateur du niveau d'eau	Rétention/évaporation des eaux de pluies et de fonte recueillies, diminution du risque d'inondation et d'érosion, approvisionnement de la nappe phréatique.	Élevée	Collecte l'eau d'un bassin versant important
Biodiversité	Conservation de la biodiversité biologique	Habitats fauniques et floristiques (alimentation, reproduction/alevinage, etc.).	Élevée	Milieu important pour la faune et la flore aquatique
Climat	Écran solaire et brise-vent par le maintien de la végétation	Réduction du réchauffement excessif de l'eau, protection des sols et des cultures. Contribution à réduire les effets des changements climatiques ainsi qu'à maintenir un certain équilibre climatique.	Moyenne	Végétation de faible hauteur Masse d'eau importante
	Séquestration du carbone			
	Équilibrage du méthane			
	Influence sur les microclimats			
	Accroître l'humidité et les précipitations			
Anthropique	Qualité du paysage	Conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, augmentation de la valeur des terrains voisins.	Élevée	Parmi les derniers milieux naturels et plus importante rivière du secteur

3.4 Faune

Plusieurs espèces fauniques ont été observées lors des inventaires, toutes très communes dans le sud du Québec. Le tableau 3-9 expose les espèces inventoriées de même que l'endroit où elles ont été rencontrées. Le broutage par le cerf de Virginie était omniprésent dans toute la zone d'implantation étudiée, mais il est à noter que seuls les individus observés ont été consignés au tableau 3-9.

Tableau 3-9 Espèces fauniques observées dans la zone d'implantation étudiée

Nom commun	Nom scientifique	Station(s) d'inventaire à proximité
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	CE_17
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	CE_07
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>	CE_08, CE_15, CE_18, CE_19
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	CE_06, CE_08
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	CE_17
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	CE_16
Coyote	<i>Canis latrans</i>	CE_16
Cyprinidés sp.	<i>Cyprins sp.</i>	CE_02, CE_17, CE_18
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	CE_18
Grenouille léopard	<i>Lithobates pipiens</i>	CE_17
Grenouille verte	<i>Lithobates clamitans</i>	CE_08
Pic chevelu	<i>Leuconotopicus villosus</i>	MH_03

Espèces fauniques d'intérêt pour la conservation

La base de données du CDPNQ (2023a) a été consultée pour vérifier la présence potentielle d'espèces fauniques d'intérêt pour la conservation dans la zone d'implantation étudiée.

Ces espèces, leur statut au provincial et au fédéral, et leur potentiel de présence selon leur habitat préférentiel sont présentés au tableau 3-10.

Tableau 3-10 Espèces fauniques d'intérêt pour la conservation recensées dans la zone d'implantation étudiée

Nom commun	Nom scientifique	Statut QC (LEMV) ¹	Statut CAN (LEP) ²	Habitat	Potentiel de présence
Chevalier cuivré	<i>Monostoma hubbsi</i>	M	VD	Dans rivières larges à moyennes au courant variable et au substrat sablonneux, graveleux ou de glaise dure ³	Modéré
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	V	M	En général, fréquente les cours d'eau de taille moyenne, dont le fond est constitué de sable ou de gravier ⁴	Faible
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	C	M	Oiseau insectivore très attiré par les structures verticales ou quasi verticales composées de dépôts de limon ou de sable exposés et non consolidés ⁵	Nul

Notes :

¹ Selon la LEMV (M = Menacé; V = Vulnérable; SDM = Susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable; C = Candidate)

² Selon la LEP (VD = Voie de disparition; M = Menacé; P = Préoccupante)

³ Desroches J.-F. et I. Picard, 2013

⁴ Rodrigue, D. et J.-F. Desroches, 2018

⁵ ECCC, 2021

Aucune espèce faunique d'intérêt pour la conservation n'a été observée dans la zone d'implantation étudiée. Quant aux espèces recensées par le CDPNQ, un potentiel faible a été attribué à la tortue des bois, car elle est uniquement présente dans la rivière du Sud-Ouest qui est seulement touchée par un petit corridor entre les secteurs 2 et 3. De plus, aucun habitat convenant à cette espèce n'a été observé lors des inventaires. Quant au chevalier cuivré, étant donné qu'une occurrence se retrouve dans le secteur 4-1 et que son habitat est présent dans la rivière Yamaska, sa présence potentielle dans la zone est donc jugée modérée. Finalement, le potentiel de présence de zones de nidification de l'hirondelle de rivage est considéré comme nul étant donné qu'aucune sablière ou autre habitat potentiel ne sont présents dans la zone d'implantation étudiée.

3.5 Aires protégées, habitats fauniques et zones de conservation

Selon le registre des aires protégées du Québec, la carte interactive du MELCCFP (2023a) n'en répertorie aucune dans la zone d'implantation étudiée.

3.6 Conclusion

UDA a procédé à la caractérisation des principaux cours d'eau et milieux humides répertoriés dans les zones ciblées pour l'implantation du Projet. À la lumière des informations colligées lors de la campagne d'inventaire terrain, nous avons soulevé les éléments suivants :

- ▷ Neuf (9) des tronçons de cours d'eau étudiés sont intermittents et perturbés et ne présentent pas un habitat potentiel de qualité pour les poissons;
- ▷ Neuf (9) des tronçons de cours d'eau étudiés sont des petits ou moyens cours d'eau permanents qui constituent des habitats variant de faible à bonne qualité pour les poissons;
- ▷ Un (1) cours d'eau majeur étudié (rivière Yamaska) constitue un habitat de qualité pour plusieurs espèces de poissons, ainsi qu'un habitat potentiel pour des espèces d'intérêt pour la conservation;
- ▷ Les milieux humides potentiels ont pour la plupart été confirmés présents sur le terrain et constituent des marécages arborescents avec des niveaux de perturbations élevés;
- ▷ Des EFEE ont été observées dans la majorité des cours d'eau, des chemins agricoles et en bordure de champs.

4 RÉFÉRENCES

- Canards Illimités Canada et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2013). *Mise à jour de la cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de la Montérégie et le bassin versant de la rivière Yamaska – Données géographiques* [ArcMap, ESRI Canada], Québec (Québec).
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. (2023a). *Carte interactive des occurrences d'espèces en situation précaire*. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. services-mdelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. (2023b). Potentiel version 1.3.2 – outil listant les espèces floristiques menacées, vulnérables, susceptibles de l'être ou candidates basé sur les habitats et régions administratives sélectionnés, Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Direction de la protection des espèces et des milieux naturels.
- Commission de protection du territoire agricole du Québec. (2023). *Application Déméter*. geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/
- Desroches, J.-F. et Picard, I. (2013). *Poissons d'eau douce du Québec et des maritimes*. Michel Quintin. Waterloo (Québec). 471p.
- Environnement et Changement climatique Canada. (2021). Programme de rétablissement de l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) au Canada [Proposition]. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Environnement et Changement climatique Canada, Ottawa. ix + 146 p.
- Gouvernement du Canada. (2023). *Registre public des espèces en péril*. canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html
- Hanson, A., Swanson, L., Ewing, D., Grabas, G., Meyer, S., Ross, L., Watmough, M. et Kirkby, J. (2008). Wetland ecological functions assessment: An overview of approaches. Canadian Wildlife Service. Technical report series No. 497. Atlantic region. 59 p.
- Lachance, D., Fortin, G. et Dufour-Tremblay, G. (2021). *Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional – décembre 2021, Qc*, Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction adjointe de la conservation des milieux humides, 70 p. + annexes, environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-identif-dellimit-milieux-humides.pdf
- Marineau, K., M. Favreau et C. Patterson. (2022). Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC de Rouville, 251 p.
- Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles et des Forêts. (2023). *Réseau hydrographique détaillé* mern.gouv.qc.ca/repertoire-geographique/reseau-hydrographique-grhq/
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023a). *Registre des aires protégées*. Carte interactive – Version du 30 septembre 2023. services-mdelcc.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=8e624ac767b04c0989a9229224b91334
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023b). Liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec et Liste des espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/especes-menacees-vulnerables/

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023c). *Espèces floristiques menacées ou vulnérables au Québec*.
environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-designees-susceptibles/index.htm

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023d). *Espèces exotiques envahissantes (EEE)*.
[environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp#:~:text=Une%20esp%C3%A8ce%20exotique%20envahissante%20\(EEE,peut%20former%20des%20populations%20dominantes](http://environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp#:~:text=Une%20esp%C3%A8ce%20exotique%20envahissante%20(EEE,peut%20former%20des%20populations%20dominantes)

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2023e). *Sentinelle – espèce exotique envahissante*, Direction de l'environnement, ressources naturelles et énergie.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2022). *Fiche de caractérisation des milieux hydriques dans le cadre d'une demande d'analyse d'autorisation environnementale*.
environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/fiche-caracterisation-milieux-hydriques.pdf

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. (2020). *Cartographie interactive des milieux humides potentiels du Québec*. donneesquebec.ca/recherche/dataset/milieux-humides-potentiels/ressource/cec9cd31-ed56-46e5-8853-16552158112b

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. (2022). *Couche écoforestière FORGEN-TERGEN*. Échelle 1 / 20 000, QC.
geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/?id=c7b137b6fd

Rodrigue, D. et J.-F. Desroches. (2018). *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*, édition revue et augmentée, Éditions Michel Quintin, Montréal, Québec, 375 p.

Le 22 mars 2024

2859005_raef001_Caract eco_Activa_20240322

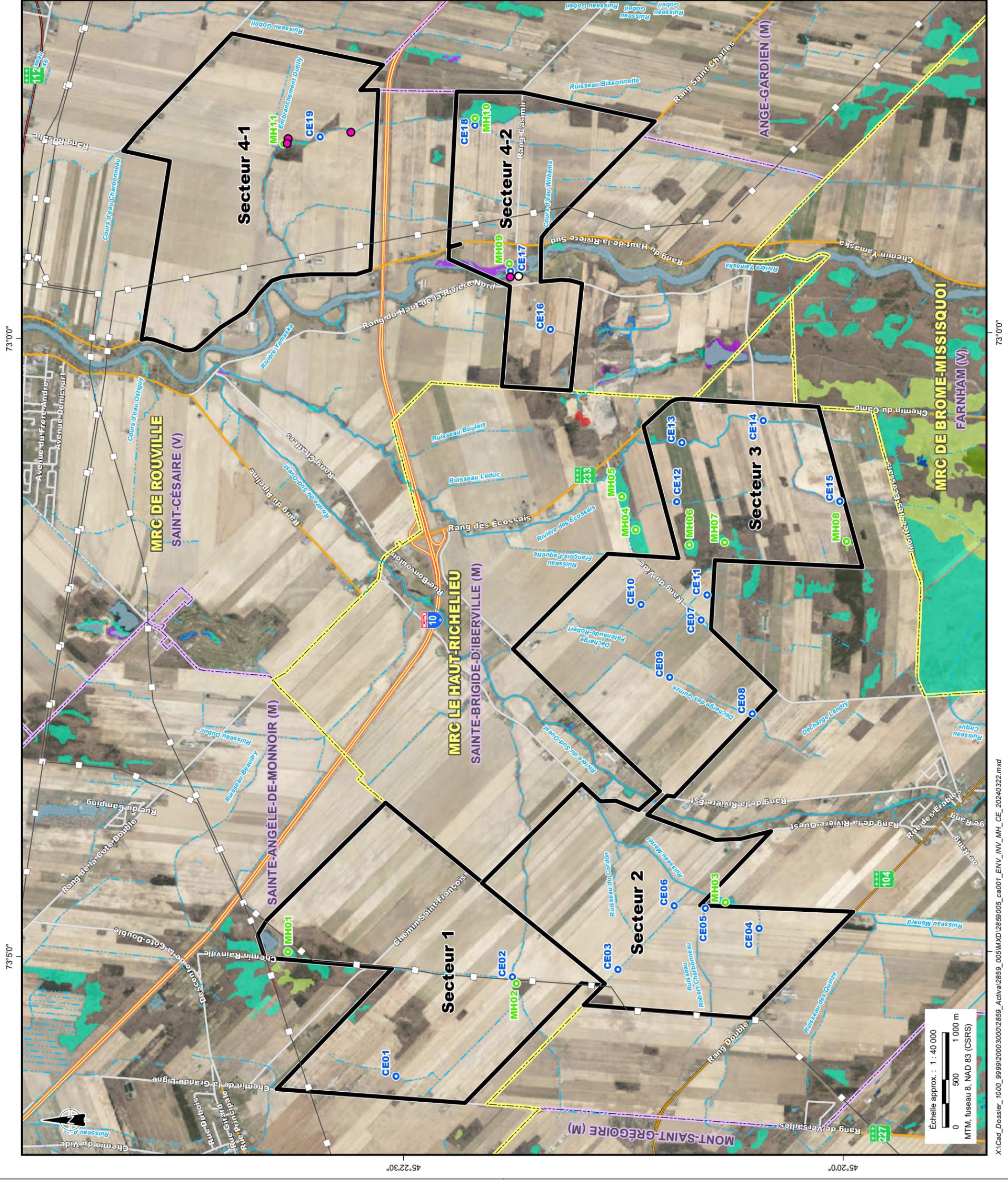


Annexe A

Figure 1 – Caractérisation du milieu naturel – Milieux humides et hydriques

Figure 2 – Caractérisation du milieu naturel – Espèces exotiques envahissantes





COMPOSANTE DU PROJET

Zone d'implantation étudiée

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau

Milieux humides (CIC):

- Marais
- Marécage
- Prairie humide
- Eau peu profonde
- Tourbière ouverte fen
- Tourbière boisée

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite municipale
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collective
- Route locale
- Ligne électrique

DONNÉES D'INVENTAIRE

- Station d'inventaire en milieu humide
- Station d'inventaire de cours d'eau
- Espèce d'intérêt pour la conservation:
 - Motteucie fougère-à-l'autruche
 - Noyer cendré

Sources:

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2023.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2023.
 MRNF (GRHQ 20-50K, hydrographie) 2023.
 Canards (limités Canada (milieux humides) 2013.
 RNCAn (Canvec 50K, lignes électriques) 2019.
 Groupe Conseil UDA (données d'inventaire) 2023.
 ACTIVA (données projets) 2023.
 ESRI (Basemap) 2020.

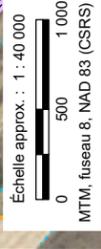


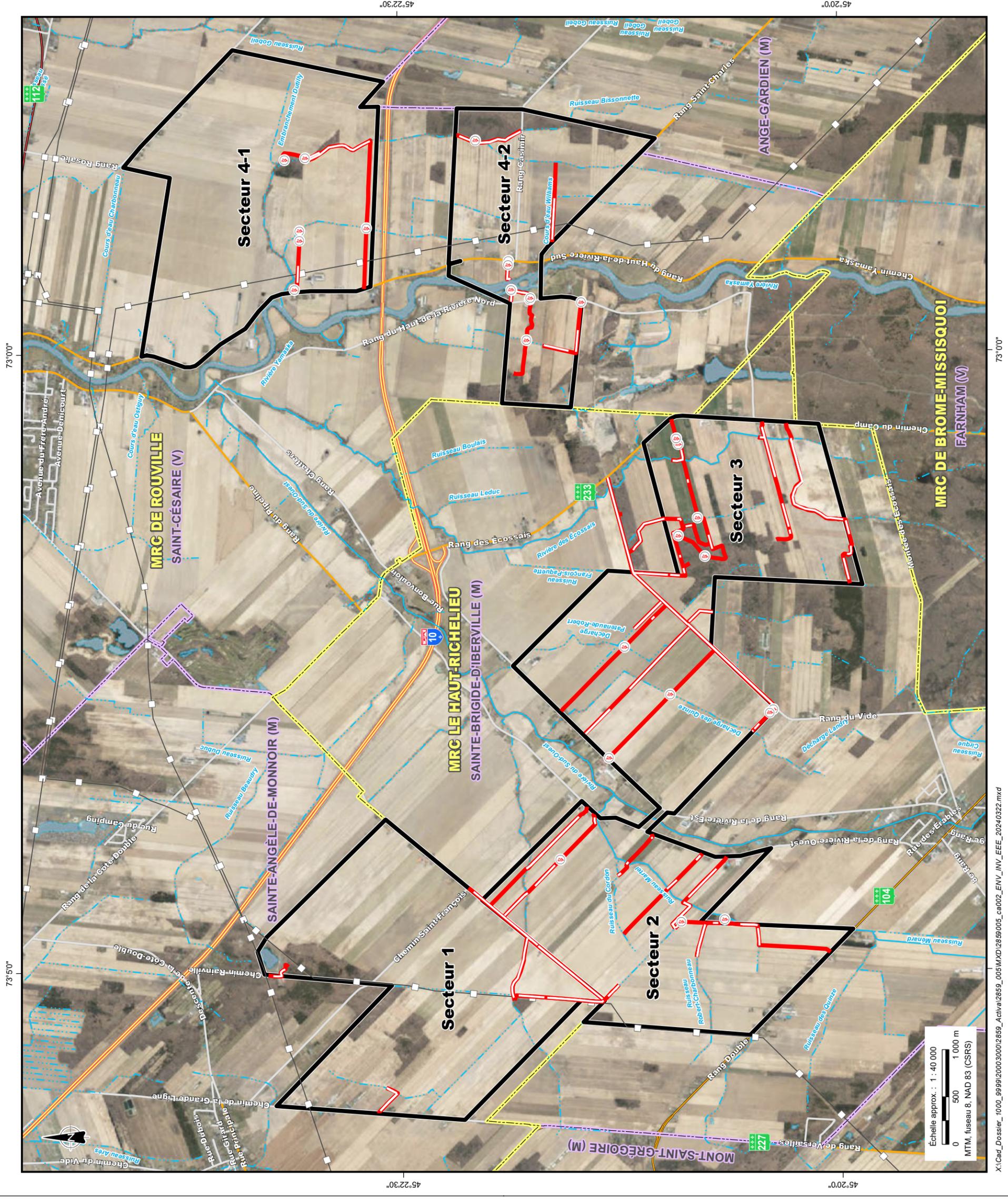
PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Caractérisation du milieu naturel
 Milieux humides et hydriques

Chargé de projet :	Benoît Diab, Biol., M. Sc.	Projet :	2859-005
Cartographie :	Jérémy Labelle Ritche	Date :	2024-03-22

Figure 1





COMPOSANTE DU PROJET

Zone d'implantation étudiée

COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Limite municipale
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collective
- Route locale
- Ligne électrique

DONNÉES D'INVENTAIRE

Transect des espèces floristiques exotiques envahissantes

Présence d'espèce(s) floristique(s) exotique(s) envahissante(s):

- Ponctuelle
- Linéaire

Sources :

MRNF (SDA 20k, découpages administratifs) 2023.
 MRNF (Adresses Québec, réseau routier) 2023.
 MRNF (GRHQ 20-50k, hydrographie) 2023.
 RNCan (Canvec 50k, lignes électriques) 2019.



PROJET ÉOLIEN MONNOIR

Caractérisation du milieu naturel

Espèces floristiques exotiques envahissantes

Chargé de projet :	Benoît Diab, Biol., M. Sc.	Projet :	2859-005
Cartographie :	Jérémie Labelle Ritchie	Date :	2024-03-22

Figure 2



X:\Cad_Dossier_1000_9999\2000\3000\2859_Activ\2859_005\MXD\2859_005_INV_EEE_20240322.mxd



Annexe B

Données descriptives des stations d'inventaire des milieux humides



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_01

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_01**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-08-29**
 Localisation : **Sainte-Angèle-de-Monnoir**
 N° lot : **1714341**
 Coord. géo. : **-73.082879, 45.385838**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Forêt mixte	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Haut de pente	Irrégulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
40	60	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Aucun	Aucun			
-	-			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-10	Organique - Mésique	Humus forestier	Brun foncé

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	10-50	Minéral sec	Sable moyen avec cailloux	10YR-3/6
-----------	--------------	--------------------	----------------------------------	-----------------

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
3	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Bordure nord de la forêt en régénération et le secteur a été très remblayé. Ancienne carrière à proximité. Présence de gravier en surface.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Non
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Non
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Non



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_01

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	1					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	5					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide ≥ à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Tsuga canadensis</i>	40	50	Oui	NI	-	-
<i>Acer rubrum</i>	10	12	Non	FACH	-	-
<i>Acer saccharum</i>	20	25	Oui	NI	-	-
<i>Betula populifolia</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Tilia americana</i>	5	6	Non	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer pensylvanicum</i>	1	2	Non	NI	-	-
<i>Acer rubrum</i>	10	24	Oui	FACH	-	-
<i>Amelanchier sp.</i>	5	12	Non	NI	-	-
<i>Corylus cornuta</i>	2	5	Non	NI	-	-
<i>Fagus grandifolia</i>	15	36	Oui	NI	-	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	1	2	Non	FACH	-	-
<i>Quercus rubra</i>	1	2	Non	NI	-	-
<i>Taxus canadensis</i>	2	5	Non	NI	-	-
<i>Tsuga canadensis</i>	5	12	Non	NI	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Aralia nudicaulis</i>	2	12	Non	NI	-	-
<i>Dendrolycopodium obscurum</i>	10	59	Oui	NI	-	-
<i>Mitchella repens</i>	5	29	Oui	NI	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_02

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_02**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-08-29**
 Localisation : **Sainte-Angèle-de-Monnoir**
 N° lot : **1714268**
 Coord. géo. : **-73.087341, 45.364216**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Rédoxique	Oui			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Aucun	Racines peu profondes			
-	Racines hors-sol			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-20	Minéral sec	Limon	7.5YR-3/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	20-50	Rédoxique	Loam sableux	GLEY 1-6/5GY
MOUCHETURES : Couleur : 5YR-6/6 Adondance : Très abondantes Dimension : Grandes Contraste : Marqué				

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
5	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Emprise électrique à proximité. Présence d'un remblai en bordure du boisé. Beaucoup de branches/arbres tombés.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Oui
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_02

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	6					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	0					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide ≥ à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	60	80	Oui	FACH	-	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	5	7	Non	FACH	-	-
<i>Ulmus americana</i>	10	13	Non	FACH	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	20	22	Oui	FACH	-	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	25	27	Oui	FACH	-	-
<i>Prunus serotina</i>	10	11	Non	NI	-	-
<i>Rubus allegheniensis</i>	2	2	Non	NI	-	-
<i>Sambucus canadensis</i>	30	33	Oui	FACH	-	-
<i>Ulmus americana</i>	5	5	Non	FACH	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Anthriscus sylvestris</i>	5	7	Non	NI	-	x
<i>Equisetum arvense</i>	1	1	Non	NI	-	-
<i>Impatiens capensis</i>	20	26	Oui	FACH	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	40	53	Oui	FACH	-	-
<i>Sphagnum sp.</i>	10	13	Non	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_03

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_03**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-12**
 Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
 N° lot : **4390232**
 Coord. géo. : **-73.07649, 45.344358**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Rédoxique	Oui			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Aucun	Racines hors-sol			
-	Racines peu profondes			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-20	Minéral sec	Limon	2.5YR-3/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	20-50	Rédoxique	Loam argileux	GLE Y1-6/N
MOUCHETURES :		Couleur : 5YR-5/8	Adondance : Moyennement abondantes	Dimension : Petites
				Contraste : Marqué

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
4	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Champs cultivés des deux côtés. Effet de bordure important. Beaucoup de branches et d'arbres morts. Semble moins humide dans la partie sud.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Oui
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_03

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	4					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	3					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide ≥ à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	40	57	Oui	FACH	-	-
<i>Tilia americana</i>	30	43	Oui	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer negundo</i>	2	2	Non	NI	-	x
<i>Acer rubrum</i>	5	6	Non	FACH	-	-
<i>Amelanchier sp.</i>	7	9	Non	NI	-	-
<i>Carpinus caroliniana</i>	10	12	Oui	NI	-	-
<i>Corylus cornuta</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Populus tremuloides</i>	1	1	Non	NI	-	-
<i>Prunus serotina</i>	1	1	Non	NI	-	-
<i>Rubus allegheniensis</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Rubus idaeus</i>	3	4	Non	NI	-	-
<i>Rubus pubescens</i>	20	25	Oui	FACH	-	-
<i>Tilia americana</i>	15	19	Oui	NI	-	-
<i>Toxicodendron radicans</i>	2	2	Non	NI	-	-
<i>Ulmus americana</i>	5	6	Non	FACH	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Carex intumescens</i>	3	7	Non	FACH	-	-
<i>Doellingeria umbellata</i>	1	2	Non	FACH	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i>	5	11	Non	NI	-	-
<i>Impatiens capensis</i>	10	22	Oui	FACH	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	25	54	Oui	FACH	-	-
<i>Trillium erectum</i>	2	4	Non	NI	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_04

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_04**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-01**
 Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
 N° lot : **4390267**
 Coord. géo. : **-73.026318, 45.352668**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Forêt feuillus	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe		
Minéral sec	Non		
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires		
Aucun	Racines peu profondes		
-	-		

Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-25	Minéral sec	Loam sableux avec cailloux	7.5YR-3/3

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	25-50	Minéral sec	Sable loameux	10YR-4/4
-----------	--------------	--------------------	----------------------	-----------------

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
3	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Ancienne zone cultivée (jeune forêt). Présence de grosses pierres. Beaucoup de broutage par le cerf de Virginie.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Non
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Non
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Non



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_04

VÉGÉTATION	
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	2
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	4
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :	Non

STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	5	5	Non	FACH	-	-
<i>Betula populifolia</i>	5	5	Non	NI	-	-
<i>Fagus grandifolia</i>	50	53	Oui	NI	-	-
<i>Populus tremuloides</i>	25	26	Oui	NI	-	-
<i>Prunus serotina</i>	10	11	Non	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	10	14	Oui	FACH	-	-
<i>Amelanchier sp.</i>	5	7	Non	NI	-	-
<i>Frangula alnus</i>	20	28	Oui	NI	-	x
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	15	21	Oui	FACH	-	-
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	5	7	Non	-	-	-
<i>Prunus virginiana</i>	10	14	Oui	NI	-	-
<i>Rubus idaeus</i>	2	3	Non	NI	-	-
<i>Toxicodendron radicans</i>	5	7	Non	NI	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Dryopteris carthusiana</i>	2	33	Non	NI	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	1	17	Non	FACH	-	-
<i>Pyrola elliptica</i>	3	50	Non	NI	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_05

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_05**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-01**
 Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
 N° lot : **4390267**
 Coord. géo. : **-73.021843, 45.353964**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Litière noirâtre	Racines hors-sol			
-	Racines peu profondes			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-30	Minéral sec	Loam sableux	7.5YR-3/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	30-50	Minéral sec	Loam sableux	7.5YR-4/4	
MOUCHETURES :		Couleur : 5YR-5/6	Adondance : Moyennement abondantes	Dimension : Petites	Contraste : Non

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
4	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Ancienne zone cultivée (jeune forêt). Beaucoup d'arbres et de branches morts tombés.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_05

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	5					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	1					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	40	50	Oui	FACH	-	-
<i>Populus tremuloides</i>	40	50	Oui	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	30	32	Oui	FACH	-	-
<i>Populus tremuloides</i>	5	5	Non	NI	-	-
<i>Prunus serotina</i>	5	5	Non	NI	-	-
<i>Prunus virginiana</i>	2	2	Non	NI	-	-
<i>Rubus idaeus</i>	3	3	Non	NI	-	-
<i>Rubus pubescens</i>	50	53	Oui	FACH	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Carex intumescens</i>	4	19	Oui	FACH	-	-
<i>Doellingeria umbellata</i>	3	14	Non	FACH	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i>	2	10	Non	NI	-	-
<i>Equisetum arvense</i>	2	10	Non	NI	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	10	48	Oui	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_06

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_06**
Nom du client : **Activa Environnement inc.**
N° de projet : **2859**
Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
Date de visite : **2023-09-01**
Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
N° lot : **4390261**
Coord. géo. : **-73.028382, 45.347586**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Litière noirâtre	Mousse au bas du tronc			
Saturé d'eau (30 cm)	Racines peu profondes			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-20	Organique - Mésique	Humus forestier	2.5Y-2.5/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	20-50	Minéral sec	Sable loameux	2.5Y-5/3
-----------	--------------	--------------------	----------------------	-----------------

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
5	20	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Champ et chalet privé à proximité. Beaucoup de branches mortes tombées.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_06

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	6					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	0					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	80	100	Oui	FACH	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	10	19	Oui	FACH	-	-
<i>Corylus cornuta</i>	5	10	Non	NI	-	-
<i>Fagus grandifolia</i>	5	10	Non	NI	-	-
<i>Frangula alnus</i>	1	2	Non	NI	-	x
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	10	19	Oui	FACH	-	-
<i>Rubus pubescens</i>	20	38	Oui	FACH	-	-
<i>Tilia americana</i>	1	2	Non	NI	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Carex intumescens</i>	30	36	Oui	FACH	-	-
<i>Coptis trifolia</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Equisetum sylvaticum</i>	2	2	Non	FACH	-	-
<i>Iris versicolor</i>	1	1	Non	OBL	-	-
<i>Maianthemum canadense</i>	5	6	Non	NI	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	20	24	Oui	FACH	-	-
<i>Sphagnum sp.</i>	15	18	Non	FACH	-	-
<i>Viola sp.</i>	1	1	Non	-	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_07

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_07**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-01**
 Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
 N° lot : **4390263**
 Coord. géo. : **-73.028014, 45.344232**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Oui	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Litière noirâtre	Mousse au bas du tronc			
Saturé d'eau (30 cm)	Racines peu profondes			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-20	Organique - Mésique	Matière organique avec sable	2.5Y-2.5/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	20-50	Minéral sec	Sable	2.5Y-5/3
-----------	--------------	--------------------	--------------	-----------------

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
4	20	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Chemin et fossé a proximité au sud. Autres dépressions anthropiques longitudinales.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_07

VÉGÉTATION	
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	5
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	0
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide ≥ à 10 % :	Non

STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	85	93	Oui	FACH	-	-
<i>Betula populifolia</i>	1	1	Non	NI	-	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	5	5	Non	FACH	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	25	35	Oui	FACH	-	-
<i>Amelanchier sp.</i>	2	3	Non	NI	-	-
<i>Betula papyrifera</i>	1	1	Non	NI	-	-
<i>Corylus cornuta</i>	2	3	Non	NI	-	-
<i>Frangula alnus</i>	1	1	Non	NI	-	x
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	5	7	Non	FACH	-	-
<i>Prunus serotina</i>	5	7	Non	NI	-	-
<i>Rubus pubescens</i>	15	21	Oui	FACH	-	-
<i>Ulmus americana</i>	15	21	Oui	FACH	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Aralia nudicaulis</i>	2	2	Non	NI	-	-
<i>Carex crinita</i>	20	17	Non	FACH	-	-
<i>Carex intumescens</i>	10	8	Non	FACH	-	-
<i>Doellingeria umbellata</i>	5	4	Non	FACH	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i>	5	4	Non	NI	-	-
<i>Fragaria virginiana</i>	7	6	Non	-	-	-
<i>Maianthemum canadense</i>	3	3	Non	NI	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	60	50	Oui	FACH	-	-
<i>Solidago altissima</i>	2	2	Non	-	-	-
<i>Sphagnum sp.</i>	5	4	Non	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_08

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_08**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-14**
 Localisation : **Sainte-Brigide-d'Iberville**
 N° lot : **4390249**
 Coord. géo. : **-73.028031, 45.332693**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
70	30	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Aucun	Racines peu profondes			
-	Racines hors-sol			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-20	Organique - Mésique	Organique	5YR-2.5/1
MOUCHETURES : Aucune moucheture				
#2	20-40	Minéral sec	Sable fin	5YR-4/4
MOUCHETURES : Aucune moucheture				
#3	40-50	Minéral sec	Sable fin loameux	2.5Y-6/1
MOUCHETURES : Aucune moucheture				
Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique	
4	50	Non observée	Non	
Perturbations et autres observations : Jeune forêt. Champ de foin au nord. Présence de remblai à l'est. Beaucoup d'arbres morts.				

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non



Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui
--	------------



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_08

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	3					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	0					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	70	74	Oui	FACH	-	-
<i>Alnus incana ssp. rugosa</i>	10	11	Non	FACH	-	-
<i>Betula populifolia</i>	15	16	Non	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	20	40	Oui	FACH	-	-
<i>Alnus incana ssp. rugosa</i>	30	60	Oui	FACH	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Dryopteris carthusiana</i>	1	17	Non	NI	-	-
<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>	1	17	Non	FACH	-	-
<i>Poa sp.</i>	2	33	Non	-	-	-
<i>Sphagnum sp.</i>	2	33	Non	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_09

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_09**
Nom du client : **Activa Environnement inc.**
N° de projet : **2859**
Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
Date de visite : **2023-09-20**
Localisation : **Saint-Césaire**
N° lot : **3216691**
Coord. géo. : **-72.990307, 45.364491**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Rivière	Oui	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Bas de pente	Régulière	Cours d'eau permanent
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Traversé par un cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Autre	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Inondé	-			
Saturé d'eau (30 cm)	Aucun			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	ND	Autre	Sable loameux	10R-4/1

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
6	0	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Dans le littoral de la rivière Yamaska, donc n'est pas un milieu humide. Aucun milieu humide riverain. Rives cultivées.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Non (cours d'eau)



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_09

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :				3		
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :				0		
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :				Oui		
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
Strate arbustive (< 4 m)						
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Bidens frondosa</i>	1	5	Non	FACH	-	-
<i>Butomus umbellatus</i>	3	14	Oui	OBL	-	x
<i>Echinochloa muricata</i>	2	9	Non	FACH	-	-
<i>Impatiens capensis</i>	1	5	Non	FACH	-	-
<i>Lythrum salicaria</i>	1	5	Non	FACH	-	x
<i>Persicaria pensylvanica</i>	5	23	Oui	FACH	-	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	2	9	Non	FACH	-	x
<i>Pontederia cordata</i>	5	23	Oui	OBL	-	-
<i>Sagittaria latifolia</i>	1	5	Non	OBL	-	-
<i>Verbena hastata</i>	1	5	Non	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_10

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_10**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-20**
 Localisation : **Saint-Césaire**
 N° lot : **1593700**
 Coord. géo. : **-72.970656, 45.367629**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Marécage arborescent	Non	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Terrain plat	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	Aucun cours d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Minéral sec	Non			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Débris apportés par l'eau	Racines hors-sol			
-	Mousse au bas du tronc			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-25	Minéral sec	Loam sableux	2.5Y-4/2

MOUCHETURES : Aucune moucheture

#2	25-50	Minéral sec	Loam argileux	2.5Y-5/4
-----------	--------------	--------------------	----------------------	-----------------

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
4	Non observée	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Une section à l'ouest de la parcelle été déboisée près du cours d'eau. Nerprun bourdaine présent partout en strate arborescente (10%).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Non
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_10

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :	5					
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :	1					
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide ≥ à 10 % :	Non					
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
<i>Acer rubrum</i>	70	78	Oui	FACH	-	-
<i>Betula populifolia</i>	15	17	Non	NI	-	-
<i>Populus tremuloides</i>	5	6	Non	NI	-	-
Strate arbustive (< 4 m)						
<i>Acer rubrum</i>	15	58	Oui	FACH	-	-
<i>Frangula alnus</i>	10	38	Oui	NI	-	x
<i>Populus tremuloides</i>	1	4	Non	NI	-	-
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Carex intumescens</i>	15	20	Oui	FACH	-	-
<i>Doellingeria umbellata</i>	20	27	Oui	FACH	-	-
<i>Dryopteris carthusiana</i>	3	4	Non	NI	-	-
<i>Equisetum arvense</i>	2	3	Non	NI	-	-
<i>Onoclea sensibilis</i>	35	47	Oui	FACH	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_11

IDENTIFICATION

N° de station : **MH_11**
 Nom du client : **Activa Environnement inc.**
 N° de projet : **2859**
 Observateur(trice)s : **Benoit Diab, biol., M. Sc.**
 Date de visite : **2023-09-20**
 Localisation : **Saint-Césaire**
 N° lot : **1593766**
 Coord. géo. : **-72.973944, 45.385769**



DESCRIPTION GÉNÉRALE

HYDROLOGIE

Type de milieu	Eau en surface	
Étang	Oui	
Topographie	Forme du terrain	Lien hydrologique
Bas de pente	Régulière	Aucun
% monticule	% dépression	Type de lien hydrologique de surface
S.O.	S.O.	En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau

SOL

Type de sol	Sol hydromorphe			
Organique mésique	Oui			
Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires			
Inondé	-			
Saturé d'eau (30 cm)	-			
Couche	Prof.(cm)	Type de sol	Texture	Couleur
#1	0-30	Organique - Mésique	Organique avec sable	Brun foncé

MOUCHETURES : Aucune moucheture

Classe de drainage	Profondeur nappe (cm)	Profondeur du roc (cm)	Drainage oblique
6	0	Non observée	Non

Perturbations et autres observations : Champ cultivé à proximité. Beaucoup de bois mort dans l'eau. Érablière au sud.

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	Oui
Test d'indicateurs hydrologiques positif ?	Oui
Présence de sols hydromorphes ?	Oui
Cette station est-elle un milieu humide ?	Oui



Fiche descriptive - Station de végétation

MH_11

VÉGÉTATION						
N ^{bre} d'espèces dominantes facultatives et obligées de milieu humide :				1		
N ^{bre} d'espèces dominantes non indicatrices de milieu humide :				0		
% de recouvrement absolu des espèces obligées de milieu humide \geq à 10 % :				Oui		
STRATES						
Nom latin	% absolu	% relatif	Dominante oui/non	Statut hydrique *	EIC	EEE
Strate arborescente						
Strate arbustive (< 4 m)						
Strate herbacée (< 4 m)						
<i>Lemna minor</i>	97	100	Oui	OBL	-	-

* FACH: facultative; NA : Non applicable; NI: Non indicatrice; OBL: Obligée



Annexe C

Données descriptives des stations d'inventaire des milieux hydriques



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_01	Date : 2023-08-29
Points GPS : X : 336151,0663; Y : 5026267,6384	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 8	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description		Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral :	Talus et replat	
Longueur ou superficie de la zone d'étude :	40 m	
Hauteur du talus en rive droite (m) :	1,4	
Hauteur du talus en rive gauche (m) :	1,4	
Pente (%) :	56	
Présence d'une zone inondable cartographiée :	Non	
Présence d'une zone inondable non cartographiée :	Non	
Présence de milieux humides :	Non	
Érosion (%) :	5	
Perturbation en rive (%) :	70	
Types de perturbation :	Champs agricoles (blé et foin)	
Présence de végétation (%) :	100	
- Herbacée	98	
- Arbustive	2	
- Arborescente	0	
Espèces exotiques envahissantes :	Alpiste roseau, valériane officinale, érable à Giguère	
Espèces végétales dominantes :	Verge d'or haute, verge d'or du Canada, sétaire glauque, blé commun, laiteron des champs, brome inerme, alpiste roseau	
Recouvrement végétal naturel (%) :	0-66	
Sol perturbé ou végétation absente (%) :	0-66	
Végétation herbacée coupée (%) :	0-33	

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1,2	Type de substrat (%) :
Profond. moy. eau (m) : 0,05	Sable (0,1 - 2 mm) : 60
Largeur limite du littoral (m) : 2,5	Limon (< 0,1 mm) : 40
Pente longitudinale (%) : 0	Style fluvial du tronçon :
Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s)	Linéaire, Perturbé (agricole)
Présence d'érosion du lit : Non	Organisation du lit :
Type de tronçon : Homogène	Lit plat
Présence de bois mort : Non	Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) :
Type d'écoulement : Intermittent	Émergente : 66-100
Origine de l'écoulement : Anthropique	Total de recouvrement : 66-100
Type de lit d'écoulement : Anthropique	



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Ponceau du chemin de ferme**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Cours d'eau agricole rectiligne. Allure de fossé de drainage.**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau

Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_02	Date : 2023-08-29
Points GPS : X : 337193,1300 ; Y : 5025041,6009	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 8	Longueur du tronçon (m) : 20

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau intermittent, fossés
Sous type : Littoral, rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 20 m 3,5 1,2 52
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	30 60 Grandes cultures (maïs et foin)
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arborescente - Arbustive Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 60 30 10 Anthriscus des bois, érable à Giguère Anthriscus des bois, érable à Giguère, frêne de Pennsylvanie, maïs cultivé, framboisier rouge, peuplier faux- tremble, verge d'or haute
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,3 Profond. moy. eau (m) : 0,1 Largeur limite du littoral (m) : 4,5 Pente longitudinale (%) : 2 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Hétérogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Naturel Type de lit d'écoulement : Modifié	Type de substrat (%) : Sable (0,1 - 2 mm) : 70 Limon (< 0,1 mm) : 20 Gravier (2 - 40 mm) : 10 Style fluvial du tronçon : Perturbé Sinueux Organisation du lit : Lit plat Dunes et rides



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : Troncs d'arbres Présence de structures anthropiques : Détritus dans le littoral Présence d'espèces exotiques envahissantes : Alpiste roseau Autres perturbations : Non Autres précisions : Eau claire	Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 33-66 Feuilles flottantes : 1-33 Total de recouvrement : 33-66
---	--

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Bancs d'accumulation végétalisés

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Bon (aire d'alimentation, frayère, abri)**
Espèces fauniques observées : **Oui : 1 cyprinidé non identifié**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure de la ligne de débris
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_03	Date : 2023-08-29
Points GPS : X : 337275,6651 ; Y : 5023930,4696	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 8	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 1,4 1,4 47
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	5 80 Champs de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 95 5 0 Valériane officinale Maïs cultivé, brome inerme, valériane officinale, sétaire glauque, carotte sauvage, cerisier de Virginie
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,1 Profond. moy. eau (m) : 0,05 Largeur limite du littoral (m) : 4,4 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 50 Argile (collant) : 30 Sable (0,1 - 2 mm) : 20 Style fluvial du tronçon : Linéaire, Perturbé (agricole) Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structure anthropique : **Ponceau en amont**
Présence d'espèce exotique envahissante : **Non**
Autre perturbation : **Non**
Autre précision : **Cours d'eau agricole rectiligne. Allure de fossé de drainage.**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau

Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_04	Date : 2023-09-12
Points GPS : X : 337708,3986 ; Y : 5022442,8290	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 8	Longueur du tronçon (m) : 35

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau permanent (ruisseau Martel), fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions	
Position de la rive par rapport au littoral :	Talus et replat	
Longueur ou superficie de la zone d'étude :	35 m	
Hauteur du talus en rive droite (m) :	1,4	
Hauteur du talus en rive gauche (m) :	1,4	
Pente (%) :	28	
Présence d'une zone inondable cartographiée :	Non	
Présence d'une zone inondable non cartographiée :	Non	
Présence de milieux humides :	Non	
Érosion (%) :	0	
Perturbation en rive (%) :	75	
Types de perturbation :	Champs de maïs, un chemin longe le cours d'eau au nord	
Présence de végétation (%) :	80	
- Herbacée	80	
- Arbustive	0	
- Arborescente	0	
Espèces exotiques envahissantes :	Roseau commun	
Espèces végétales dominantes :	Brome inerme, maïs cultivé, sétaire glauque, digitale couchée, vesce jargeau	
Recouvrement végétal naturel (%) :	0-66	
Sol perturbé ou végétation absente (%) :	0-66	
Végétation herbacée coupée (%) :	0-33	

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 0,6	Type de substrat (%) :
Profond. moy. eau (m) : 0,01	Limon (< 0,1 mm) : 90
Largeur limite du littoral (m) : 2,2	Sable (0,1 - 2 mm) : 10
Pente longitudinale (%) : 0	Style fluvial du tronçon :
Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s)	Linéaire, Perturbé (agricole)
Présence d'érosion du lit : Non	Organisation du lit :
Type de tronçon : Homogène	Lit plat
Présence de bois mort : Non	Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) :
Type d'écoulement : Intermittent	Émergente : 66-100
Origine de l'écoulement : Anthropique	Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Anthropique Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Ponceau en aval Présence d'espèces exotiques envahissantes : Roseau commun Autres perturbations : Non Autres précisions : Ponceau en aval long d'environ 25 m. Cours d'eau agricole rectiligne. Allure de fossé de drainage.	
---	--

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique

- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau



Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_05	Date : 2023-09-12
Points GPS : X : 337922,0048 ; Y : 5023009,0813	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 8	Longueur du tronçon (m) : 30

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau permanent (ruisseau Martel), fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Ruisseau Robert-Charbonneau	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 30 m 1,5 1,5 48
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	15 70 Champs de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 70 20 10 Valériane officinale, érable à Giguère Brome inerme, valériane officinale, verge d'or du Canada, aster lancéolé, érable rouge, orme Amérique,
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,5 Profond. moy. eau (m) : 0,3 Largeur limite du littoral (m) : 4,9 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Naturel Type de lit d'écoulement : Modifié	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 90 Argile (collant) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 33-66 Feuilles flottantes : 1-33 Submergé : 1-33



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Non Présence d'espèces exotiques envahissantes : Alpiste roseau Autres perturbations : Non Autres précisions : Cours d'eau agricole. Eau chargée en sédiments et en plantes aquatiques.	Total de recouvrement : 33-66
---	-------------------------------

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Épaisse couches de sédiments	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Faible (Abri, Aire d'alimentation)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure de la ligne de débris
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_06	Date : 2023-09-12
Points GPS : X : 337950,1757 ; Y : 5023338,48	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 9	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau permanent (ruisseau Martel), fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 1,7 1,2 45
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 80 Champs de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 95 5 0 Valériane officinale Brome inerme, valériane officinale, sétaire glauque, verge d'or du Canada, framboisier rouge, graminées sp., laiteron des champs, vesce jargeau
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1 Profond. moy. eau (m) : 0,05 Largeur limite du littoral (m) : 3,2 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 50 Argile (collant) : 40 Sable (0,1 - 2 mm) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Anthropique Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Ponceau en amont Présence d'espèces exotiques envahissantes : Alpiste roseau Autres perturbations : Champs de maïs de chaque côté Autres précisions : Cours d'eau agricole rectiligne. Allure de fossé de drainage.	Total de recouvrement : 66-100
--	--------------------------------

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Terrasses	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_07	Date : 2023-08-25
Points GPS : X : 340964,0344 ; Y : 5023052,7244	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 10	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau intermittent
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 0,8 0,8 57
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 80 Chemin (rang du Vide), champ de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	80 80 0 0 Valériane officinale Brome inerme, onoclée sensible, laiteron des champs, verge d'or haute, maïs cultivé
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : NA (à sec) Profond. moy. eau (m) : NA (à sec) Largeur limite du littoral (m) : 0,8 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : N/A Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 40 Argile (collant) : 30 Sable (0,1 - 2 mm) : 30 Style fluvial du tronçon : Linéaire Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Total de recouvrement : 0



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Non**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Non**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Allure de fossé de bord de route.**
Lit couvert de végétation non aquatique.

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (à sec au moment de l'inventaire)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Non (végétation herbacée trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Onoclea sensibilis* (Onoclée sensible)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_08	Date : 2023-08-25
Points GPS : X : 339975,0124 ; Y : 5022516,109	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 11	Longueur du tronçon (m) : 25

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Décharge des Quinze	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 25 m 0,8 0,8 40
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	10 70 Champs de soya et maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 99 1 0 Alpiste roseau Verge d'or haute, laiteron des champs, brome inerme, soya et maïs cultivés
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1,8 Profond. moy. eau (m) : 0,1 Largeur limite du littoral (m) : 3,4 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Modifié Obstacles à l'écoulement : Non	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 60 Sable (0,1 - 2 mm) : 40 Style fluvial du tronçon : Linéaire Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Feuilles flottantes : 1-33 Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Présence de structures anthropiques : **Ponceau de chemin de ferme en amont**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Cours d'eau agricole chargé en plantes aquatiques**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Faible (Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Cerf de Virginie, grenouille verte**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_09	Date : 2023-08-25
Points GPS : X : 340361,7208 ; Y : 5023385,3795	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 12	Longueur du tronçon (m) : 25

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Décharge des Quinze	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 25 m 1,5 1,5 55
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 80 Champs de maïs et de soya
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	80 80 0 0 Anthrisque des bois Verge d'or haute, anthrisque des bois, brome inerme, laiteron des champs, maïs cultivé
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,2 Profond. moy. eau (m) : 0,35 Largeur limite du littoral (m) : 3,6 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Modifié	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 55 Sable (0,1 - 2 mm) : 35 Argile (collant) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 33-66 Feuilles flottantes : 1-33 Total de recouvrement : 33-66



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**

Présence de structures anthropiques : **Ponceau chemin de ferme en amont**

Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau**

Autres perturbations : **Chemin de ferme à proximité**

Autres précisions : **Cours d'eau agricole chargé en plantes aquatiques**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**

Espèces floristiques à statut : **Non**

Autres habitats : **Non**

Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**

Potentiel d'utilisation par le poisson : **Faible (Aire d'alimentation, Abri)**

Espèces fauniques observées : **Non**

Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_10	Date : 2023-09-01
Points GPS : X : 341126,4596 ; Y : 5023686,2127	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 13	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 1,5 1,5 48
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	30 70 Champs de soya
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 80 20 0 Valériane officinale, alpiste roseau Verge d'or haute, valériane officinale, brome inerme, alpiste roseau, graminées sp., laiteron des champs, cornouiller stolonifère
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1 Profond. moy. eau (m) : 0,2 Largeur limite du littoral (m) : 2,3 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Argile (collant) : 60 Limon (< 0,1 mm) : 20 Sable (0,1 - 2 mm) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Non**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau, salicaire commune**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Cours d'eau agricole rectiligne.**
Eau chargée en sédiments et en plantes aquatiques émergentes.

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Épaisses couches de sédiments	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant à faible (végétation émergente dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_11	Date : 2023-08-25
Points GPS : X : 341232,1471 ; Y : 5022993,532	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 14	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Cours d'eau intermittent
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 1,2 1,2 40
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 80 Champs de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 99 1 0 Alpiste roseau, roseau commun Verge d'or haute, verge d'or du Canada, alpiste roseau, tilleul d'Amérique, maïs cultivé
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1,1 Profond. moy. eau (m) : 0,05 Largeur limite du littoral (m) : 2,3 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 60 Sable (0,1 - 2 mm) : 40 Style fluvial du tronçon : Linéaire Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Non**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau, roseau commun**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Cours d'eau agricole rectiligne. Allure de fossé de drainage.**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau

Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_12	Date : 2023-09-01
Points GPS : X : 342213,4316 ; Y : 5023310,6197	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 15	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 1,3 1,3 54
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	10 80 Champs de maïs
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 99 1 0 Non Verge d'or haute, verge d'or du Canada, brome inerme, digitale couchée, ronce des Alléghanys, maïs cultivé
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1,5 Profond. moy. eau (m) : 0,5 Largeur limite du littoral (m) : 2,6 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique Type de lit d'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Sable (0,1 - 2 mm) : 50 Limon (< 0,1 mm) : 40 Gravier (2 - 40 mm) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Total de recouvrement : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Non**
Présence d'espèces exotiques envahissantes :
Roseau commun
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Cours d'eau agricole rectiligne**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (aucun poisson observé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_13	Date : 2023-09-14
Points GPS : X : 342840,9644 ; Y : 5023258,4841	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 16	Longueur du tronçon (m) : 15

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Rivière des Écossais	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description		Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral :	Talus et replat	
Longueur ou superficie de la zone d'étude :	15 m	
Hauteur du talus en rive droite (m) :	3,4	
Hauteur du talus en rive gauche (m) :	3,4	
Pente (%) :	79	
Présence d'une zone inondable cartographiée :	Non	
Présence d'une zone inondable non cartographiée :	Non	
Présence de milieux humides :	Non	
Érosion (%) :	5	
Perturbation en rive (%) :	75	
Types de perturbation :	Champs de foin fauchés	
Présence de végétation (%) :	100	
- Arborescente	40	
- Arbustive	30	
- Herbacée	30	
Espèces exotiques envahissantes :	Érable à Giguère, alpestris roseau	
Espèces végétales dominantes :	Érable à Giguère, alpestris roseau, framboisier rouge, eupatoire maculée, impatiens de cap, grande ortie, sétaire glauque, graminées sp.	
Recouvrement végétal naturel (%) :	0-66	
Sol perturbé ou végétation absente (%) :	0-66	
Végétation herbacée coupée (%) :	Plus de 33	

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 3,3	Type de substrat (%) :
Profond. moy. eau (m) : 0,25	Galet (80 - 250 mm) : 70
Largeur limite du littoral (m) : 4,5	Bloc (> 250 mm) : 30
Pente longitudinale (%) : 5	Style fluvial du tronçon :
Vitesse du courant (m/s) : Modéré (0,3 - 1 m/s)	Sinueux
Présence d'érosion du lit : Non	Perturbé
Type de tronçon : Hétérogène	Organisation du lit :
Présence de bois mort : Oui	Marches cuvettes
Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m)	Fosses mouilles
Origine de l'écoulement : Naturel	Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) :
Type de lit d'écoulement : Modifié	Total de recouvrement : 0



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Ponceau en amont**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Non**
Autres perturbations : **Gros blocs déposés dans les talus**
Autres précisions : **Section de la rivière avec un bon débit et un substrat grossier.**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Bon (Frayère potentielle)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau
 - Limite supérieure de la ligne de débris

Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_14	Date : 2023-09-14
Points GPS : X : 343071,5878 ; Y : 5022400,0321	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 17	Longueur du tronçon (m) : 15

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Rivière des Écossais	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 15 m 1,6 1,9 76
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	5 80 Champs agricoles
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arborescente - Arbustive Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 50 30 20 Alpiste roseau, érable à Giguère Érable à Giguère, verge d'or haute, Verge d'or du Canada, sureau du Canada, alpiste roseau, eupatoire maculée, grande ortie, asclépiade commune, trèfle blanc, graminées sp.
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 3,5 Profond. moy. eau (m) : 0,25 Largeur limite du littoral (m) : 4,5 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Lent (0,1 - 0,3 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Naturel	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 80 Sable (0,1 - 2 mm) : 20 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 1-33 Feuilles flottantes : 1-33



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Modifié Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Ponceau en amont Présence d'espèces exotiques envahissantes : Alpiste roseau Autres perturbations : Non Autres précisions : Eau foncée (teintée)	Total de recouvrement : 1-33
---	------------------------------

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Épaisses couches de sédiments	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Bon (Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Non**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_15	Date : 2023-09-14
Points GPS : X : 342216,6608 ; Y : 5021594,1157	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 18	Longueur du tronçon (m) : 20

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 20 m 2,4 2,4 80
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	10 70 Rive droite : champ de maïs Rive gauche : champ de foin fauché
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 70 20 10 Alpiste roseau, érable à Giguère Verge d'or haute, aulne rugueux, peuplier deltoïde, érable à Giguère, brome inerme, alpiste roseau, eupatoire maculée
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,3 Profond. moy. eau (m) : 0,3 Largeur limite du littoral (m) : 5,3 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Lent (0,1 - 0,3 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Moyen permanent (5-20 m) Origine de l'écoulement : Naturel	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 80 Organique : 10 Sable (0,1 - 2 mm) : 10 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 1-33



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Modifié Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Non Présence d'espèces exotiques envahissantes : Roseau commun Autres perturbations : Non Autres précisions : Eau foncée (teintée), Cours d'eau agricole riche en sédiments déposés dans le littoral.	Total de recouvrement : 1-33
---	------------------------------

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Épaisses couches de sédiments	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Bon (Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Traces de cerf de Virginie**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des arbustes
 - *Alnus incana rugosa* (Aulne rugueux)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_16	Date : 2023-09-14
Points GPS : X : 344032,7396 ; Y : 5024641,1375	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 19	Longueur du tronçon (m) : 20

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : -	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 20 m 1,9 1,9 63
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 80 Champs de fraises
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arborescente - Arbustive Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	80 60 30 10 Roseau commun, érable à Giguère, valériane officinale Roseau commun, grande ortie, graminées sp., sumac vinaigrier, prêle des champs, bouleau gris, frêne de Pennsylvanie
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 0,8 Profond. moy. eau (m) : 0,01 Largeur limite du littoral (m) : 1,8 Pente longitudinale (%) : 0 Vitesse du courant (m/s) : Très lent (< 0,1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Homogène Présence de bois mort : Non Type d'écoulement : Intermittent Origine de l'écoulement : Anthropique	Type de substrat (%) : Limon (< 0,1 mm) : 80 Sable (0,1 - 2 mm) : 20 Style fluvial du tronçon : Linéaire Perturbé Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 66-100 Recouvrement total : 66-100



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Anthropique Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structure anthropique : Ponceau en amont Présence d'espèces exotiques envahissantes : Roseau commun Autres perturbations : Présence de détrit Autres précisions : Cours d'eau agricole rectiligne, anthropique et peu profond. Allure de fossé de drainage.	
---	--

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées Lit couvert de végétation

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Non (presqu'à sec au moment de l'inventaire)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Inexistant (végétation émergente trop dense dans le lit)**
Espèces fauniques observées : **Couleuvre rayée, coyote**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_17	Date : 2023-09-20
Points GPS : X : 344649,9239 ; Y : 5025062,8271	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 20	Longueur du tronçon (m) : 40

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive, Zone inondable	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Rivière Yamaska	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 40 m 5,5 33 41 (rive gauche), 56 (rive droite)
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Oui (réurrences 20 et 100 ans) Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	0 85 Champ de maïs, habitations
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arborescente - Arbustive Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 85 10 5 Alpiste roseau, érable à Giguère, anthriscue des bois Maïs cultivé, alpiste roseau, brome inermé, érable à Giguère, sumac vinaigrier
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 103 Profond. moy. eau (m) : 1,2 Largeur limite du littoral (m) : 111 Pente longitudinale (%) : 2 Vitesse du courant (m/s) : Lent (0,1 - 0,3 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Hétérogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Large permanent (> 20 m) Origine de l'écoulement : Naturel Type de lit d'écoulement : Naturel	Type de substrat (%) : Sable (0,1 - 2 mm) : 60 Limon (< 0,1 mm) : 20 Galet (80 - 250 mm) : 20 Style fluvial du tronçon : Sinueux Plusieurs chenaux Organisation du lit : Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 1-33 Feuilles flottantes : 1-33



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Non Présence d'espèces exotiques envahissantes : Alpiste roseau Autres perturbations : Non Autres précisions : Cours d'eau important drainant toute la section est de la zone d'étude	Recouvrement total : 1-33
---	---------------------------

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Terrasses	Berge en érosion dans les secteurs peu profonds	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Chevalier cuivré (CDPNQ)**
Espèces floristiques à statut : **À l'extérieur de la rive gauche : noyer cendré et matteuccie fougère-à-l'autruche**
Autres habitats : **La rivière et les deux îles à proximité du point de caractérisation sont des habitats potentiels pour plusieurs espèces fauniques, notamment pour les oiseaux aquatiques.**
Habitat du poisson : **Oui (poissons observés)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Élevé (Frayère, Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Petits cyprinidés, bernache du Canada, cormoran à aigrettes, grenouille léopard**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des herbacées
 - *Phalaris arundinacea* (Alpiste roseau)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau



Section 7 – Notes et croquis





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_18	Date : 2023-09-20
Points GPS : X : 346188,7148 ; Y : 5025438,1159	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 21	Longueur du tronçon (m) : 25

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Ruisseau Bissonnette	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 25 m 0,5 0,95 50
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	10 60 Champ soya (rive gauche), Coupe forestière récente (rive droite)
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arborescente - Arbustive Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 85 15 0 Alpiste roseau Verge d'or du Canada, saule fragile, grande ortie, alpiste roseau, amphicarpe bractéolée, soya cultivé
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 1,5 Profond. moy. eau (m) : 0,25 Largeur limite du littoral (m) : 3,5 Pente longitudinale (%) : 3 Vitesse du courant (m/s) : Lent (0,1 - 0,3 m/s) Présence d'érosion du lit : Oui Type de tronçon : Hétérogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Naturel Type de lit d'écoulement : Modifié	Type de substrat (%) : Sable (0,1 - 2 mm) : 70 Limon (< 0,1 mm) : 15 Gravier (2 - 40 mm) : 15 Style fluvial du tronçon : Sinueux Organisation du lit : Fosses mouilles Dunes et rides Lit plat Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 1-33



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Obstacles à l'écoulement : **Non**
Présence de structures anthropiques : **Non**
Présence d'espèces exotiques envahissantes : **Alpiste roseau**
Autres perturbations : **Non**
Autres précisions : **Petit cours d'eau avec un bon débit et eau claire**

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Deux berges en érosion	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Non**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (poissons observés)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Élevé (Frayère, Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Grand héron, cerf de Virginie, raton laveur (traces), petits cyprinidés**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau
 - Limite supérieure de la ligne de débris





Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Section 1 – Identification

N° de station d'inventaire : CE_19	Date : 2023-09-20
Points GPS : X : 346063,787 ; Y : 5027067,9318	Nom évaluateur(s) : Benoit Diab, biol., M. Sc.
Système de référence : NAD 1983 CSRS MTM 22	Longueur du tronçon (m) : 20

Section 2 – Description générale du site

Type de milieu : Cours d'eau	Connectivité : Fossés
Sous type : Littoral, Rive	Emplacement dans le bassin versant : Amont
Hydronyme (si connu) : Ruisseau Bissonnette	Nom du bassin versant d'ordre 1 : Rivière Yamaska

Section 3 – Rive

Description	Autres précisions
Position de la rive par rapport au littoral : Longueur ou superficie de la zone d'étude : Hauteur du talus en rive droite (m) : Hauteur du talus en rive gauche (m) : Pente (%) :	Talus et replat 20 m 0,45 2,1 70 (rive gauche), 26 (rive droite)
Présence d'une zone inondable cartographiée : Présence d'une zone inondable non cartographiée : Présence de milieux humides :	Non Non Non
Érosion (%) : Perturbation en rive (%) : Types de perturbation :	10 40 Champ de maïs (rive gauche)
Présence de végétation (%) : - Herbacée - Arbustive - Arborescente Espèces exotiques envahissantes : Espèces végétales dominantes :	100 50 30 20 Alpiste roseau, érable à Giguère, anthrisque des bois Alpiste roseau, érable à Giguère, anthrisque des bois, peuplier faux- tremble, maïs cultivé, framboisier rouge, verge d'or du Canada
Recouvrement végétal naturel (%) : Sol perturbé ou végétation absente (%) : Végétation herbacée coupée (%) :	0-66 0-66 0-33

Section 4 – Littoral

Écoulement	Autres
Largeur moy. eau du jour (m) : 2,4 Profond. moy. eau (m) : 0,1 Largeur limite du littoral (m) : 4,8 Pente longitudinale (%) : 5 Vitesse du courant (m/s) : Modéré (0,3 - 1 m/s) Présence d'érosion du lit : Non Type de tronçon : Hétérogène Présence de bois mort : Oui Type d'écoulement : Petit permanent (< 5 m) Origine de l'écoulement : Naturel	Type de substrat (%) : Sable (0,1 - 2 mm) : 50 Gravier (2 - 40 mm) : 30 Caillou (40 - 80 mm) : 20 Style fluvial du tronçon : Sinueux Linéaire Organisation du lit : Lit plat Marches cuvettes Fosses mouilles



Fiche de caractérisation des milieux hydriques

Type de lit d'écoulement : Naturel Obstacles à l'écoulement : Non Présence de structures anthropiques : Non Présence d'espèces exotiques envahissantes : Érable à Giguère, alpiste roseau Autres perturbations : Non Autres précisions : Petit cours d'eau avec un substrat plutôt grossier et un bon débit avec une eau claire	Recouvrement moyen de la végétation aquatique (%) : Émergente : 1-33 Total de recouvrement : 1-33
--	---

Section 4 – Littoral (suite)

Indicateurs de l'état du milieu observés dans le tronçon

Érosion (incision)	Accumulation de sédiments (aggradation)	Stabilité
Aucun indicateur observé	Aucun indicateur observé	Berges végétalisées

Section 5 – Habitats particuliers

Potentiel d'espèces vulnérables ou menacées : **Non**
Espèces floristiques à statut : **Présence de matuccie fougère-à-l'autruche plus au sud**
Autres habitats : **Non**
Habitat du poisson : **Oui (non confirmé)**
Potentiel d'utilisation par le poisson : **Élevé (Frayère, Aire d'alimentation, Abri)**
Espèces fauniques observées : **Cerf de Virginie**
Aménagements fauniques présents : **Non**

Section 6 – Méthode utilisée pour déterminer la limite du littoral

Méthode biophysique :

- Limite supérieure des arbustes
 - *Alnus incana rugosa* (Aulne rugueux)
- Limite supérieure des herbacées
 - *Impatiens capensis* (Impatiente du Cap)
- Autres critères
 - Limite supérieure d'une échancrure ou d'une encoche sur le sol liée à l'érosion par l'eau
 - Limite supérieure de la ligne de débris





Annexe D

Occurrences des espèces floristiques exotiques envahissantes

Occurrences des espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE)

Nom scientifique de l'espèce	Latitude début	Longitude début	Latitude fin	Longitude fin	Précision de la donnée	Localisation	Annee de l'observation	Mois de l'observation	Jour de l'observation	Auteur	Commentaires	Habitat	
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.343735°	-73.042467°	45.339911°	-73.047605°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 800 m	Fossé de bord de chemin
<i>Valeriana officinalis</i>	45.347779°	-73.036727°	45.339445°	-73.048004°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 1280 m	Fossé de bord de chemin
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.347779°	-73.036727°	45.339445°	-73.048004°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 1280 m	Fossé de bord de chemin
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.345075°	-73.040670°	45.340551°	-73.046764°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 700 m	Fossé de bord de chemin
<i>Valeriana officinalis</i>	45.341047°	-73.050233°	45.341515°	-73.050909°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole entre deux champs	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 75 m	Fossé de drainage
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.341615°	-73.051106°	45.341736°	-73.051261°	S (150 m)	Rives et littoral du CE_08 (Décharge des Quinze)	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 25 m	Cours d'eau agricole (Décharge des Quinze)
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.345474°	-73.039915°	45.345126°	-73.040343°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 50 m	Fossé de bord de chemin
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.347689°	-73.036412°	45.345396°	-73.035126°	S (150 m)	Rives et littoral du cours d'eau CE_11	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 330 m	Cours d'eau agricole
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.347329°	-73.035892°	45.346047°	-73.035046°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_11	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 175 m	Cours d'eau agricole
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.349402°	-73.039699°	45.347649°	-73.037197°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole (Décharge Patenaude-Robert)	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 280 m	Cours d'eau agricole (Décharge Patenaude-Robert)
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.347802°	-73.036744°	45.348521°	-73.035806°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 110 m	Fossé de bord de chemin
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.347802°	-73.036744°	45.348521°	-73.035806°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 110 m	Fossé de bord de chemin
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.348521°	-73.035806°	45.349362°	-73.034675°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 130 m de long	Fossé de bord de chemin
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.353338°	-73.045441°	45.349402°	-73.039699°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 620 m	Fossé de drainage
<i>Valeriana officinalis</i>	45.353338°	-73.045441°	45.349402°	-73.039699°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 620 m	Fossé de drainage
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.350942°	-73.035716°	45.351213°	-73.036098°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Entre chemin et champ de soya
<i>Valeriana officinalis</i>	45.347802°	-73.036744°	45.352888°	-73.029880°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 780 m	Fossé de bord de chemin
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.351218°	-73.032205°	45.352888°	-73.029880°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 260 m	Fossé de bord de chemin
<i>Acer negundo</i>	45.357528°	-73.051446°	45.355201°	-73.048146°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 370 m	Fossé de drainage
<i>Galium mollugo</i>	45.357528°	-73.051446°	45.355201°	-73.048146°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 370 m	Fossé de drainage
<i>Valeriana officinalis</i>	45.356186°	-73.049552°	45.355201°	-73.048146°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 155 m	Fossé de drainage
<i>Lythrum salicaria</i>	45.356186°	-73.049552°	45.355201°	-73.048146°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 155 m	Fossé de drainage
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.339720°	-73.048292°	NA	NA	S (150 m)	Fossé de drainage agricole entre deux champs	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de drainage
<i>Acer negundo</i>	45.340041°	-73.048728°	NA	NA	S (150 m)	Fossé de drainage agricole entre deux champs	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de drainage
<i>Valeriana officinalis</i>	45.355296°	-73.054719°	NA	NA	S (150 m)	Fossé de bord de route, début du chemin de ferme	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de route
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.349478°	-73.046215°	NA	NA	S (150 m)	Rives du CE_08 (Décharge des Quinze)	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (Décharge des Quinze)
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.357528°	-73.051446°	NA	NA	S (150 m)	Fossé de bord de route, début du chemin de ferme	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de route
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.353793°	-73.039782°	NA	NA	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole (Décharge Patenaude-Robert)	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (Décharge Patenaude-Robert)
<i>Acer negundo</i>	45.347402°	-73.036031°	NA	NA	S (150 m)	Rive du cours d'eau CE_11	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
<i>Lythrum salicaria</i>	45.346979°	-73.035403°	NA	NA	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_11	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
<i>Galium mollugo</i>	45.349362°	-73.034675°	NA	NA	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		8	25	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin
<i>Valeriana officinalis</i>	45.355534°	-73.086830°	45.354466°	-73.085314°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_03	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 165 m	Cours d'eau agricole
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.354862°	-73.085841°	45.354707°	-73.085604°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_03	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 25 m de long	Cours d'eau agricole
<i>Valeriana officinalis</i>	45.361290°	-73.086970°	45.355953°	-73.087389°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 600 m	Fossé entre deux champs
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.357686°	-73.087354°	45.355953°	-73.087389°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 200 m	Fossé entre deux champs
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.359103°	-73.087198°	45.357686°	-73.087354°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 160 m	Fossé entre deux champs
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.361042°	-73.086983°	45.359103°	-73.087198°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 215 m	Fossé entre deux champs
<i>Galium mollugo</i>	45.360516°	-73.087034°	45.359103°	-73.087198°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 160 m	Fossé entre deux champs
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.363999°	-73.086650°	45.361569°	-73.086912°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 270 m	Fossé entre deux champs
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.363338°	-73.086689°	45.361569°	-73.086912°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 200 m	Fossé entre deux champs
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.356046°	-73.087184°	45.362096°	-73.080022°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 875 m	Fossé entre deux champs
<i>Valeriana officinalis</i>	45.358734°	-73.084003°	45.362096°	-73.080022°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 490 m	Fossé entre deux champs
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.361515°	-73.080665°	45.362096°	-73.080022°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 85 m	Fossé entre deux champs
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.363338°	-73.086689°	45.362216°	-73.086821°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant l'emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 125 m	Fossé entre deux champs
<i>Acer negundo</i>	45.362746°	-73.079211°	45.363460°	-73.078322°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 110 m	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.363471°	-73.081242°	45.363933°	-73.083908°	S (150 m)	Rives et littoral du cours d'eau CE_02	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 215 m	Cours d'eau agricole
<i>Acer negundo</i>	45.363151°	-73.078963°	45.364443°	-73.086940°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_02	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 660 m	Cours d'eau agricole
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.363151°	-73.078963°	45.364443°	-73.086940°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_02	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 660 m	Cours d'eau agricole
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.363178°	-73.079497°	45.364443°	-73.086940°	S (150 m)	Rives et littoral du cours d'eau CE_02	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 620 m	Cours d'eau agricole
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.362182°	-73.079875°	45.368207°	-73.072665°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 875 m	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Valeriana officinalis</i>	45.377139°	-73.102130°	45.375534°	-73.099782°	S (150 m)	Fossé longeant un chemin agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties le long du chemin	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.377139°	-73.102130°	45.375534°	-73.099782°	S (150 m)	Fossé longeant un chemin agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties le long du chemin	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Acer negundo</i>	45.376339°	-73.100911°	45.375534°	-73.099782°	S (150 m)	Fossé longeant un chemin agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 125 m	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.376651°	-73.101385°	45.376339°	-73.100911°	S (150 m)	Fossé longeant un chemin agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 50 m de long	Fossé de bord de chemin agricole
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.375574°	-73.099715°	45.376440°	-73.099067°	S (150 m)	Rives et littoral du cours d'eau CE_01	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 120 m de long	Cours d'eau agricole
<i>Valeriana officinalis</i>	45.375574°	-73.099715°	45.376440°	-73.099067°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_01	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 120 m	Cours d'eau agricole
<i>Acer negundo</i>	45.375574°	-73.099715°	45.376440°	-73.099067°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_01	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 120 m	Cours d'eau agricole
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.375574°	-73.099715°	45.376440°	-73.099067°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_01	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 120 m	Cours d'eau agricole
<i>Lythrum salicaria</i>	45.386195°	-73.082860°	NA	NA	S (150 m)	Friche herbacée entre une ancienne carrière et un boisé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Friche herbacée
<i>Valeriana officinalis</i>	45.386590°	-73.083405°	NA	NA	S (150 m)	Friche herbacée entre une ancienne carrière et un boisé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Friche herbacée
<i>Pastinaca sativa</i>	45.386590°	-73.083405°	NA	NA	S (150 m)	Friche herbacée entre une ancienne carrière et un boisé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Friche herbacée
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.386672°	-73.083903°	NA	NA	S (150 m)	Fossé à proximité d'un chemin privé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin privé

Nom scientifique de l'espèce	Latitude début	Longitude début	Latitude fin	Longitude fin	Précision de la donnée	Localisation	Année de l'observation	Mois de l'observation	Jour de l'observation	Auteur	Commentaires	Habitat	
Phragmites australis subsp. australis	45.386919°	-73.084089°	NA	NA	S (150 m)	Fossé à proximité d'un chemin privé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin privé
Lythrum salicaria	45.386919°	-73.084089°	NA	NA	S (150 m)	Fossé à proximité d'un chemin privé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin privé
Valeriana officinalis	45.387256°	-73.083967°	NA	NA	S (150 m)	Fossé à proximité d'un chemin privé	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin privé
Phragmites australis subsp. australis	45.364443°	-73.086940°	NA	NA	S (150 m)	Emprise de lignes de transport d'électricité	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée dans l'emprise	Emprise de lignes électrique
Acer negundo	45.357103°	-73.085929°	NA	NA	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé entre deux champs
Acer negundo	45.360187°	-73.082253°	NA	NA	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé entre deux champs
Reynoutria japonica	45.362182°	-73.079875°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.364062°	-73.077567°	NA	NA	S (150 m)	Fond d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.367539°	-73.073545°	NA	NA	S (150 m)	Fond d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Valeriana officinalis	45.368207°	-73.072665°	NA	NA	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		8	29	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.348711°	-73.022574°	45.348345°	-73.022793°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_12	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 50 m de long	Cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.345767°	-73.024727°	45.345400°	-73.026607°	S (150 m)	Fossé entre deux champs pres du MH_07	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 105 m	Fossé de drainage agricole
Frangula alnus	45.347928°	-73.023561°	45.347317°	-73.023420°	S (150 m)	Bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole et boisé, occurrence d'environ 70 m de long	Secteur boisé et cultivé
Phragmites australis subsp. australis	45.348163°	-73.029202°	45.348041°	-73.029875°	S (150 m)	Fossé en bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole et boisé, occurrence d'environ 55 m de long	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.348482°	-73.027402°	45.348437°	-73.027772°	S (150 m)	Fossé en bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole et boisé, occurrence d'environ 30 m de long	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.348877°	-73.024313°	45.349045°	-73.024686°	S (150 m)	Fossé en bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole et boisé, occurrence d'environ 50 m de long	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.348511°	-73.030207°	45.349419°	-73.030091°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 100 m de long	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.352176°	-73.025470°	45.349944°	-73.022514°	S (150 m)	Dans fossé et littoral cours d'eau CE_12	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 415 m	Fossé et cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.350995°	-73.034726°	45.351369°	-73.035264°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_10	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Cours d'eau agricole
Frangula alnus	45.352907°	-73.026732°	45.352176°	-73.025470°	S (150 m)	Dans le boisé du MH_04	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu boisé, dominant en strate arbustive	Secteur boisé
Phragmites australis subsp. australis	45.351997°	-73.029874°	45.352261°	-73.029854°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 30 m de long	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.350298°	-73.033752°	45.352822°	-73.037329°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_10	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 400 m	Cours d'eau agricole
Valeriana officinalis	45.350298°	-73.033752°	45.352822°	-73.037329°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_10	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 400 m	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.349624°	-73.030084°	45.352857°	-73.029793°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 360 m	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.352888°	-73.029880°	45.353529°	-73.026571°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 270 m	Littoral de cours d'eau agricole
Valeriana officinalis	45.352888°	-73.029880°	45.354099°	-73.023605°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 510 m	Bord du chemin
Anthriscus sylvestris	45.352888°	-73.029880°	45.355304°	-73.016961°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 1040 m	Bord du chemin
Phragmites australis subsp. australis	45.355178°	-73.017520°	45.355304°	-73.016961°	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 45 m de long	Bord du chemin
Valeriana officinalis	45.355178°	-73.017520°	NA	NA	S (150 m)	Le long du rang du Vide	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord du chemin
Phragmites australis subsp. australis	45.350010°	-73.022580°	NA	NA	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_12	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Frangula alnus	45.346127°	-73.027618°	NA	NA	S (150 m)	Dans le boisé entre le MH_06 et MH_07	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu boisé, occurrence localisée	Secteur boisé
Frangula alnus	45.348635°	-73.024821°	NA	NA	S (150 m)	Dans le boisé près du MH_06	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu boisé, occurrence localisée	Secteur boisé
Acer negundo	45.349419°	-73.030091°	NA	NA	S (150 m)	Rive d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	1	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.341288°	-73.077727°	45.341107°	-73.080099°	S (150 m)	Littoral du cours d'eau CE_04	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 185 m de long	Cours d'eau agricole
Anthriscus sylvestris	45.342983°	-73.077186°	45.341305°	-73.077358°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Acer negundo	45.342744°	-73.077233°	45.341305°	-73.077358°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 160 m	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Phragmites australis subsp. australis	45.345544°	-73.077002°	45.345039°	-73.076992°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole entre un champ et un boisé	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 55 m de long	Fossé de drainage
Acer negundo	45.346305°	-73.077201°	45.347072°	-73.081552°	S (150 m)	Rives du CE_05 (Ruisseau Robert-Charbonneau)	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 350 m	Cours d'eau agricole
Valeriana officinalis	45.346305°	-73.077201°	45.347072°	-73.081552°	S (150 m)	Rives du CE_05 (Ruisseau Robert-Charbonneau)	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 350 m	Cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.346691°	-73.067936°	45.347108°	-73.068530°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Fossé de bord de chemin agricole
Valeriana officinalis	45.346691°	-73.067936°	45.347108°	-73.068530°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Fossé de bord de chemin agricole
Acer negundo	45.346691°	-73.067936°	45.347108°	-73.068530°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Fossé de bord de chemin agricole
Acer negundo	45.348315°	-73.074238°	45.347656°	-73.074694°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 80 m	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Phalaris arundinacea	45.348315°	-73.074238°	45.347656°	-73.074694°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 80 m	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Anthriscus sylvestris	45.348315°	-73.074238°	45.347656°	-73.074694°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 80 m	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Valeriana officinalis	45.348315°	-73.074238°	45.347656°	-73.074694°	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 80 m	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Phragmites australis subsp. australis	45.345202°	-73.069716°	45.347860°	-73.073550°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 425 m	Fossé de bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.349072°	-73.077624°	45.348566°	-73.076899°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 80 m de long	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.347656°	-73.074694°	45.348716°	-73.076205°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_06	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 170 m	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.347656°	-73.074694°	45.349132°	-73.077718°	S (150 m)	Rives et littoral du cours d'eau CE_06	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 325 m	Cours d'eau agricole
Valeriana officinalis	45.347656°	-73.074694°	45.349132°	-73.077718°	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_06	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 325 m	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.348957°	-73.071189°	45.349898°	-73.072423°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin et rives d'un cours d'eau	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 140 m de long	Fossé de bord de chemin agricole et cours d'eau
Phragmites australis subsp. australis	45.351207°	-73.065413°	45.351350°	-73.065618°	S (150 m)	Entre un chemin agricole et une grange	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 25 m de long	Bord de chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.353528°	-73.068759°	45.353688°	-73.069088°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 30 m de long	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.353528°	-73.068759°	45.353688°	-73.069088°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 30 m de long	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.354229°	-73.070246°	45.354525°	-73.070537°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Cours d'eau agricole
Valeriana officinalis	45.354229°	-73.070246°	45.354525°	-73.070537°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Cours d'eau agricole
Anthriscus sylvestris	45.354229°	-73.070246°	45.354525°	-73.070537°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.356709°	-73.062709°	45.356613°	-73.063619°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 80 m de long	Bord de chemin agricole
Valeriana officinalis	45.362813°	-73.069166°	45.358208°	-73.062626°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 725 m	Fossé de bord de chemin agricole
Anthriscus sylvestris	45.363210°	-73.069595°	45.358208°	-73.062626°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 785 m	Fossé de bord de chemin agricole
Acer negundo	45.362813°	-73.069166°	45.361676°	-73.067538°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 180 m	Fossé de bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.360472°	-73.069135°	45.362371°	-73.071914°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 300 m	Fossé de bord de chemin agricole

Nom scientifique de l'espèce	Latitude début	Longitude début	Latitude fin	Longitude fin	Précision de la donnée	Localisation	Année de l'observation	Mois de l'observation	Jour de l'observation	Auteur	Commentaires	Habitat	
Phragmites australis subsp. australis	45.363210°	-73.069595°	45.362813°	-73.069166°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.363100°	-73.072847°	45.363401°	-73.073169°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.363100°	-73.072847°	45.363401°	-73.073169°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 40 m de long	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.363546°	-73.073371°	45.363847°	-73.073797°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 50 m de long	Fossé de bord de chemin agricole
Valeriana officinalis	45.363401°	-73.073169°	45.365302°	-73.075875°	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 300 m	Fossé de bord de chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.359972°	-73.068412°	NA	NA	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.364003°	-73.074013°	NA	NA	S (150 m)	Bords d'un fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de bord de chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.348523°	-73.076831°	NA	NA	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole intermittent	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.344424°	-73.076562°	NA	NA	S (150 m)	Boisé résiduel agricole	2023		9	12	Diab, Benoit	Marécage arborescent, occurrence localisée	Secteur boisé
Phalaris arundinacea	45.341305°	-73.077358°	NA	NA	S (150 m)	Rives du ruisseau Martel	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (ruisseau Martel)
Acer negundo	45.341157°	-73.079587°	NA	NA	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_04	2023		9	12	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.339581°	-73.016045°	45.339445°	-73.016768°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.332757°	-73.022902°	45.332421°	-73.024726°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole entre deux champs	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 150 m de long	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.332996°	-73.027957°	45.332482°	-73.030848°	S (150 m)	Fossé en bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 235 m	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.332266°	-73.026302°	45.332648°	-73.027378°	S (150 m)	Fossé en bordure d'un boisé en zone agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 135 m de long	Fossé de drainage agricole
Phalaris arundinacea	45.337872°	-73.011776°	45.332987°	-73.022749°	S (150 m)	Rives et littoral de la rivière des Écossais et du cours d'eau CE_15	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 1300 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais et CE_15)
Pastinaca sativa	45.337872°	-73.011776°	45.337621°	-73.020658°	S (150 m)	Rives de la rivière des Écossais et du cours d'eau CE_15	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 930 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais et CE_15)
Acer negundo	45.337872°	-73.011776°	45.337870°	-73.012243°	S (150 m)	Rives de la rivière des Écossais et du cours d'eau CE_15	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 35 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais et CE_15)
Phragmites australis subsp. australis	45.338090°	-73.024107°	45.337986°	-73.024644°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 35 m de long	Fossé de drainage agricole
Phalaris arundinacea	45.338756°	-73.020532°	45.338162°	-73.023702°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 35 m de long	Fossé de drainage agricole
Phalaris arundinacea	45.340658°	-73.010248°	45.339406°	-73.016988°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 550 m	Fossé de drainage agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.340658°	-73.010248°	45.340416°	-73.011467°	S (150 m)	Fossé de drainage agricole longeant un chemin	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 100 m	Fossé de drainage agricole
Acer negundo	45.340434°	-73.011658°	45.340832°	-73.011642°	S (150 m)	Rives du CE_14 (Rivière des Écossais)	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 50 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais)
Phalaris arundinacea	45.340434°	-73.011658°	45.340832°	-73.011642°	S (150 m)	Rives et littoral du CE_14 (Rivière des Écossais)	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 50 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais)
Phalaris arundinacea	45.347719°	-73.017240°	45.347649°	-73.017706°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole près du CE_13 (Rivière des Écossais)	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 35 m de long	Chemin agricole
Phalaris arundinacea	45.348305°	-73.013243°	45.349108°	-73.014707°	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole et rives du CE_13 (Rivière des Écossais)	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 230 m	Chemin et cours d'eau agricole (Rivière des Écossais)
Acer negundo	45.348256°	-73.014620°	45.349108°	-73.014707°	S (150 m)	Rives du CE_13 (Rivière des Écossais)	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 125 m	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais)
Frangula alnus	45.358232°	-72.999977°	45.358028°	-72.997059°	S (150 m)	Bord de chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 230 m de long	Bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.361274°	-72.999154°	45.358936°	-72.999883°	S (150 m)	Cours d'eau/fossé entre deux champs	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 270 m de long	Fossé de drainage et cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.346814°	-73.022440°	NA	NA	S (150 m)	Littoral d'un cours d'eau agricole intermittent en bordure d'un chemin	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.348756°	-73.011738°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole près des bâtiments de ferme	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Installations de ferme
Acer negundo	45.348586°	-73.012523°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole près des bâtiments de ferme	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Installations de ferme
Phalaris arundinacea	45.348756°	-73.011738°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole près des bâtiments de ferme	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Installations de ferme
Pastinaca sativa	45.340324°	-73.012074°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de drainage agricole
Anthriscus sylvestris	45.337872°	-73.011776°	NA	NA	S (150 m)	Rives de la rivière des Écossais	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (Rivière des Écossais)
Acer negundo	45.337503°	-73.018531°	NA	NA	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_15	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (CE_15)
Acer negundo	45.336444°	-73.022442°	NA	NA	S (150 m)	Rives du cours d'eau CE_15	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole (CE_15)
Acer negundo	45.360492°	-72.999225°	NA	NA	S (150 m)	Cours d'eau/fossé entre deux champs	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de drainage et cours d'eau agricole
Anthriscus sylvestris	45.358093°	-72.998004°	NA	NA	S (150 m)	Bord de chemin agricole	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de chemin agricole
Acer negundo	45.357709°	-72.993272°	NA	NA	S (150 m)	Bord de chemin agricole, près du Rang du Haut de la Rivière N	2023		9	14	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de chemin agricole
Acer negundo	45.360417°	-72.984817°	45.360177°	-72.979259°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole longeant un chemin	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 440 m	Cours d'eau agricole
Phalaris arundinacea	45.360326°	-72.982910°	45.360237°	-72.980656°	S (150 m)	Littoral et rives d'un cours d'eau agricole longeant un chemin	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 175 m de long	Cours d'eau agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.360360°	-72.983700°	45.360326°	-72.982910°	S (150 m)	Littoral d'un cours d'eau agricole longeant un chemin	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Cours d'eau agricole
Anthriscus sylvestris	45.362743°	-72.992116°	45.363285°	-72.991948°	S (150 m)	Bord de la rivière Yamaska	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 60 m de long	Bord de champ agricole et de la rivière Yamaska
Acer negundo	45.362743°	-72.992116°	45.364338°	-72.993013°	S (150 m)	Tout le long de la rivière Yamaska et de la bordure nord du champ agricole	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 270 m de long	Bord de champ agricole et de la rivière Yamaska
Helianthus tuberosus	45.363839°	-72.991782°	45.364361°	-72.993184°	S (150 m)	Le long de la rivière Yamaska et de la bordure nord du champ agricole	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 160 m de long	Bord de champ agricole et de la rivière Yamaska
Anthriscus sylvestris	45.364618°	-72.988662°	45.364440°	-72.990202°	S (150 m)	Bord d'un fossé de drainage agricole et de la rivière Yamaska	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 150 m de long	Fossé de drainage agricole et rivière Yamaska
Acer negundo	45.364651°	-72.990088°	45.364468°	-72.990085°	S (150 m)	Bord de la rivière Yamaska	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence d'environ 25 m de long	Rive de la rivière Yamaska
Acer negundo	45.364429°	-72.971119°	45.367260°	-72.971759°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole longeant un chemin (CE_18)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 325 m	Rives du ruisseau Bissonnette
Frangula alnus	45.367578°	-72.971065°	45.367629°	-72.970656°	S (150 m)	Secteur boisé adjacent au MH_10	2023		9	20	Diab, Benoit	Marécage arborescent, occurrences réparties sur environ 30 m	Secteur boisé
Phalaris arundinacea	45.363333°	-72.970232°	45.369168°	-72.970800°	S (150 m)	Littoral et rives d'un cours d'eau agricole longeant un chemin (CE_18)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 690 m	Rives et littoral du ruisseau Bissonnette
Phalaris arundinacea	45.377616°	-72.971439°	45.378938°	-72.972777°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 165 m	Rives et littoral du ruisseau Bissonnette
Anthriscus sylvestris	45.377616°	-72.971439°	45.383380°	-72.973852°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 700 m	Rives du ruisseau Bissonnette
Acer negundo	45.377616°	-72.971439°	45.383380°	-72.973852°	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 700 m	Rives du ruisseau Bissonnette
Phalaris arundinacea	45.382256°	-72.973140°	45.383463°	-72.973599°	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 160 m	Rives et littoral du ruisseau Bissonnette
Acer negundo	45.384487°	-72.988142°	45.384564°	-72.990435°	S (150 m)	Entre un chemin agricole et un champ	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrences réparties sur environ 160 m	Bord de chemin agricole
Phragmites australis subsp. australis	45.362911°	-72.998389°	NA	NA	S (150 m)	Littoral d'un cours d'eau agricole intermittent en bordure d'un chemin	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Acer negundo	45.362911°	-72.998389°	NA	NA	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole intermittent en bordure d'un chemin	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
Pastinaca sativa	45.362591°	-72.992910°	NA	NA	S (150 m)	Bord de champ agricole, près du Rang du Haut de la Rivière N	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de champ agricole et de route
Acer negundo	45.362591°	-72.992910°	NA	NA	S (150 m)	Bord de champ agricole, près du Rang du Haut de la Rivière N	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de champ agricole et de route
Anthriscus sylvestris	45.362520°	-72.992708°	NA	NA	S (150 m)	Bord de champ agricole, près du Rang du Haut de la Rivière N	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de champ agricole et de route
Anthriscus sylvestris	45.364280°	-72.991610°	NA	NA	S (150 m)	Rive de la rivière Yamaska (CE_17)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de la rivière Yamaska
Phalaris arundinacea	45.364327°	-72.991573°	NA	NA	S (150 m)	Rive et littoral de la rivière Yamaska (CE_17)	2023		9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de la rivière Yamaska

Nom scientifique de l'espèce	Latitude début	Longitude début	Latitude fin	Longitude fin	Précision de la donnée	Localisation	Année de l'observation	Mois de l'observation	Jour de l'observation	Auteur	Commentaires	Habitat
<i>Galium mollugo</i>	45.364361°	-72.993184°	NA	NA	S (150 m)	Bord du Rang du Haut de la Rivière N	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de route
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.364574°	-72.987668°	NA	NA	S (150 m)	Bord du Rang du Haut de la Rivière S	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de route
<i>Acer negundo</i>	45.364574°	-72.987668°	NA	NA	S (150 m)	Bord du Rang du Haut de la Rivière S	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de route
<i>Acer negundo</i>	45.364597°	-72.988214°	NA	NA	S (150 m)	Bord d'un fossé de drainage agricole	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Fossé de drainage agricole
<i>Phalaris arundinacea</i>	45.364494°	-72.990245°	NA	NA	S (150 m)	Littoral de la rivière Yamaska	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Littoral de la rivière Yamaska
<i>Butomus umbellatus</i>	45.364494°	-72.990245°	NA	NA	S (150 m)	Littoral de la rivière Yamaska	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Littoral de la rivière Yamaska
<i>Valeriana officinalis</i>	45.367627°	-72.971400°	NA	NA	S (150 m)	Secteur perturbé entre CE_18 et MH_10	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu perturbé, occurrence localisée	Zone en friche
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.378016°	-72.983143°	NA	NA	S (150 m)	Littoral d'un cours d'eau agricole intermittent en bordure d'un chemin	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.379886°	-72.972144°	NA	NA	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Rives et littoral du ruisseau Bissonnette
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	45.381907°	-72.972799°	NA	NA	S (150 m)	Rives et littoral d'un cours d'eau agricole longeant un champ (CE_19)	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Rives et littoral du ruisseau Bissonnette
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.383783°	-72.973689°	NA	NA	S (150 m)	Secteur boisé adjacent au MH_11	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu boisé, occurrence localisée	Secteur boisé
<i>Frangula alnus</i>	45.385760°	-72.973908°	NA	NA	S (150 m)	En bordure de l'étang au MH_11	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu boisé, occurrence localisée	Secteur boisé, en bordure d'un étang
<i>Anthriscus sylvestris</i>	45.384349°	-72.983469°	NA	NA	S (150 m)	Rives d'un cours d'eau agricole intermittent en bordure d'un chemin	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Cours d'eau agricole
<i>Acer negundo</i>	45.384367°	-72.984791°	NA	NA	S (150 m)	Entre un chemin agricole et un champ	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de chemin agricole
<i>Helianthus tuberosus</i>	45.384564°	-72.990435°	NA	NA	S (150 m)	Entre un chemin agricole et un champ	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Bord de chemin agricole
<i>Acer negundo</i>	45.384872°	-72.991450°	NA	NA	S (150 m)	Entre un chemin agricole et une grange	2023	9	20	Diab, Benoit	Milieu agricole, occurrence localisée	Installations de ferme



Annexe E

Annexe photographique



Photographie 1 : Alpiste roseau



Photographie 2 : Anthrisque des bois



Photographie 3 : Butome à ombelles



Photographie 4 : Érable à Giguère



Photographie 5 : Gaillet mollugine



Photographie 6 : Nerprun bourdaine



Photographie 7 : Panais sauvage



Photographie 8 : Renouée du Japon



Photographie 9 : Roseau commun



Photographie 10 : Salicaire commune



Photographie 11 : Tobinambour



Photographie 12 : Valériane officinale



Photographie 62 : Noyer cendré



Photographie 12 : Matteuccie fougère-à-l'autruche



Photographie 17 : Sondage pédologique à la station MH_01



Photographie 18 : Sondage pédologique à la station MH_02



Photographie 19 : Sondage pédologique à la station MH_03



Photographie 16 : Sondage pédologique à la station MH_04



Photographie 17 : Sondage pédologique à la station MH_05



Photographie 18 : Sondage pédologique à la station MH_06



Photographie 19 : Sondage pédologique à la station MH_07



Photographie 20 : Sondage pédologique à la station MH_08



Photographie 21 : Sondage pédologique à la station MH_09



Photographie 22 : Sondage pédologique à la station MH_10



Photographie 23 : Sondage pédologique à la station MH_11

ENVIRONNEMENT
RESSOURCES NATURELLES
TERRITOIRE

ACTIVA
ENVIRONNEMENT

106, RUE INDUSTRIELLE
NEW RICHMOND (QUÉBEC) G0C 2B0
TÉLÉPHONE : 418 392-5088
SANS FRAIS : 1 866 392-5088
TÉLÉCOPIEUR : 418 392-5080
COURRIEL : INFO@ACTIVAENVIRO.CA
SITE WEB : WWW.ACTIVAENVIRO.CA